2018 - N°215

RECHERCHES

ALPES-MARITIMES

ET CONTRÉES LIMITROPHES

RÉGIONALES

DEPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

SOMMAIRE

Le Mentonnais et l'expérience du cadastre napoléonien (1802-1814) par Alain BOTTARO 3

Corses et Bas-Alpins en Amérique hispanique par Nicolas BALUTET 21

La Belle Époque à Nice pour les industriels français de Moscou (de la fin du XIX^e^ siècle au début du XX^e^ siècle) par Olga MELNICHENKO 45

La professionnalisation d'un club de football : l'OGC Nice (1932-1950) par David HANSEN 67

Trésors d'archives : actualités des fonds à découvrir aux Archives départementales

Le fonds Charles Nègre (8 Fi) aux Archives départementales : un ensemble photographique riche d'enseignements par Michel GRANIOU.....121

Exposition à découvrir actuellement aux Archives départementales.....137

Comptes-rendus bibliographiques.....139

RECHERCHES RÉGIONALES

Alpes-Maritimes

et

contrées limitrophes

59^e^ année

N° 215

juillet-décembre

2018

ISSN 2105-2891

En couverture : Vue aérienne du stade Saint-Maurice, 1952.
Arch. dép. Alpes-Maritimes, fonds Acadèmia nissarda – Joseph Dognibene, 67 Fi 276.

LE MENTONNAIS ET L'EXPÉRIENCE DU CADASTRE NAPOLÉONIEN (1802-1814)

Alain BOTTARO
Conservateur du patrimoine, Archives départementales des Alpes-Maritimes

Le cadastre a été la grande ambition fiscale des monarchies éclairées du siècle des Lumières. Stimulée par la pensée physiocratique, prédominante alors parmi les économistes et les administrateurs les plus avant-gardistes, la constitution d'une assiette uniforme et performante de l'impôt foncier devait assurer la pérennité des finances de l'État moderne. Les États italiens ont obtenu de belles réussites : les mappes de la Maison de Savoie, les cadastres *Leopoldino* en Toscane et *Teresiano* en Lombardie ont été des réalisations remarquables tant fiscales que cartographiques. Pourtant, la France n'a tenté que des expériences limitées, les compoix communaux dans certaines provinces ou, au XVIII^e^ siècle, de nouveaux chantiers sous l'impulsion de quelques administrateurs : on pense au cadastre du contrôleur général Bertin ou à celui d'Île-de-France réalisé sous la houlette de l'intendant Berthier de Sauvigny. En 1704, le contrôleur L'Averdy demande à la Cour de Turin des informations sur le système des mappes mais le projet avorte[1]. C'est que le cadastre contient en germe la remise en cause par la fiscalité foncière de la société d'ordre. Il tendait en effet par sa logique même vers une uniformisation du statut fiscal des personnes et des provinces. C'est l'administration du Premier Empire qui a mené à bien la grande entreprise du cadastre dit napoléonien. Entre 1802 et 1814, l'opération du cadastre général de la France est lancée. Il en reste de précieux témoins dans les Alpes-Maritimes, conservés dans la série Consulat et Empire des Archives départementales : le Mentonnais se distingue en particulier avec ses trois plans, sources précieuses de l'histoire de la fiscalité et de la cartographie, mais également documents remarquables par leur qualité esthétique. Il s'agit du plan par masses de cultures de Roquebrune (fig. 1), du tableau d'assemblage de Menton (fig. 2) et du plan parcellaire de la section C de la ville de Menton (fig. 3)[2].

[1] Enquête conservée dans la série K des Archives Nationales. Cf. Joël Félix, *Finances et politique au siècle des Lumières. Le ministère L'Averdy (1763-1768)*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1999, p. 286-287.

[2] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 1 Fi 1959 (anciennement CE P 217), 1 Fi 1946 (anciennement CE P 203) et 1 Fi 1947 (anciennement CE P 203bis).

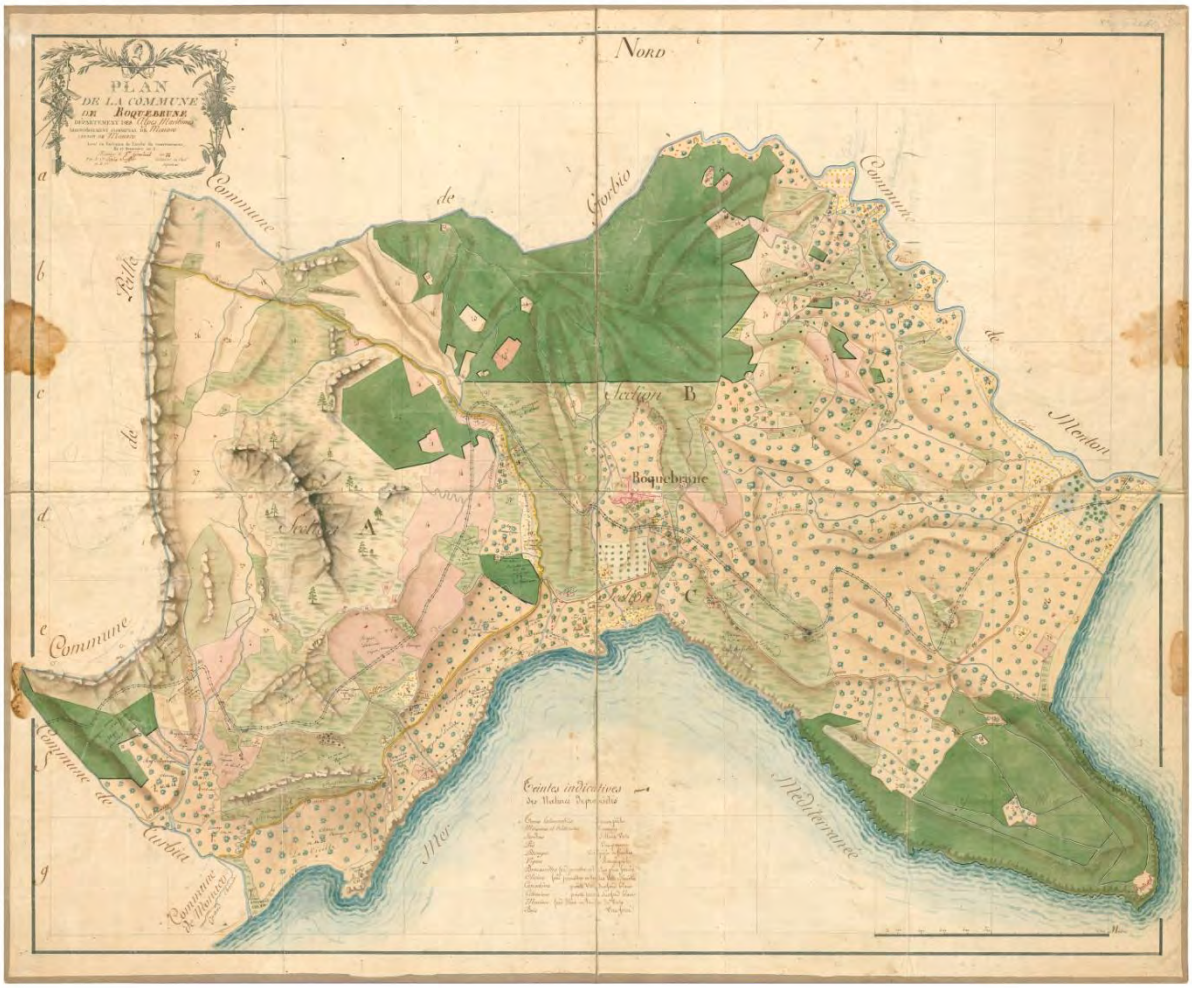

Fig. 1. Cadastre de Roquebrune par masses de cultures, 1804.
Arch. dép. Alpes-Maritimes, CE P 217.

Fig. 2. Cadastre parcellaire de Menton, tableau d'assemblage, 1808.
Arch. dép. Alpes-Maritimes, CE P 203/1.

Fig. 3. Cadastre parcellaire de Menton, section C de la ville, 1808.
Arch. dép. Alpes-Maritimes, CE P 203/2.

Le premier élan des gouvernements révolutionnaires a été d'instituer la refonte générale des matrices de rôles des contributions sur la déclaration exacte souscrite par les propriétaires de leurs revenus[3]. Ce système engendre rapidement la confusion par l'absence d'outils de contrôle. Aussi, dès le 11 messidor an X, les consuls instituent une commission chargée d'élaborer un nouveau système de répartition de la contribution foncière. Ces travaux débouchent sur la solution maintes fois imaginée au cours du XVIII[e] siècle, expérimentée quelquefois mais sans cesse repoussée en raison du labeur immense qu'elle représente : l'arpentage de l'ensemble des propriétés. L'arrêté du Premier consul du 12 brumaire an XI

[3] Instruction du 2 pluviôse an IX.

(3 novembre 1802) ordonne l'opération sur l'ensemble du territoire national, lançant ainsi le cadastre général de la France.

L'idée première était de commencer à cadastrer mille huit cents communes tirées au sort pour ensuite fixer par analogie les revenus fonciers des autres communes françaises. Pour les Alpes-Maritimes, six communes sont retenues : Coaraze et Valdeblore dans l'arrondissement de Nice, Gorbio et Tende dans celui de Monaco, Puget-Théniers et Villeneuve d'Entraunes dans celui de Puget-Théniers[4]. Le préfet Châteauneuf-Randon expose au ministre les difficultés que représentait un tel choix, fondé sur des principes théoriques. Le débat n'est pas sans rappeler celui qui a divisé les Constituants en 1790, lors de la création des départements, entre les tenants de l'uniformité géométrique et les partisans du réalisme géographique :

> Le département des Alpes-Maritimes peut être divisé en trois régions qui diffèrent et par le climat et par les productions de leurs territoires respectifs. Il ne se trouve nulle analogie, nulle homogénéité dans les qualités des territoires et des productions des communes désignées par le sort pour leur arpentement et expertise d'avec celles des autres communes dans chaque arrondissement pour qu'elles puissent être comparées avec les premières […]. Il est plus que probable que les opérations confiées aux commissions des sous-préfectures soient totalement manquées […]. Dans la plupart des communes, il n'existe point d'états de section qui désignent les contenances des propriétés foncières ; les matrices des rôles ne sont que des documents informes et pleins d'erreurs […]. Il résulte de cet état des choses que le département des Alpes-Maritimes doit avoir un plus grand nombre de communes, jusqu'à six par arrondissement, où l'expertise et l'arpentage doivent être faits, que les communes doivent être désignées non point par le sort mais par le choix, […] [il faut] procéder à la refonte des matrices de toutes les communes non arpentées[5].

Dans la foulée des opérations de tirage au sort, les préfets sont chargés de la constitution des équipes d'arpentage et de la levée des cartes. Les hommes de l'art étaient rares, en outre, le gouvernement n'accorde les subsides qu'avec parcimonie et va jusqu'à espérer susciter des concours désintéressés. Dès lors, le recrutement est déjà un premier défi, le préfet s'en ouvre au ministre : « Je peux vous assurer que dans ce département il ne se trouvera aucun individu assez dévoué à la chose publique pour faire gratuitement un travail de cette nature »[6]. C'est Louis Scoffier (fig. 4), arpenteur de la ville de Nice qui est désigné comme géomètre en chef, le 30 ventôse an XI. Six « coopérateurs » lui sont adjoints pour mener à bien la mission : Jean Hilaire, Laurent Guérin, Pierre Camous, Jean Faraut, Jean Antoine Oudin et Antoine Laurenti.

Les apprentis Jean Escoffier et Augustin Millo sont venus renforcer ce premier noyau. Deux Mentonnais, anciens ingénieurs militaires, Fabre, arpenteur de la ville, et Forestier, entrent ensuite dans l'équipe des collaborateurs. Il faut les équiper en instruments de mesure. Une instruction ministérielle précise la composition du matériel : « Graphomètre de deux centimètres de diamètre sans boussole, planchette et son pied, genou en cuivre, alidade de cuivre de cinq centimètres à lunette de 25 centimètres, déclinatoire à chape d'agate, deux compas, l'un de deux centimètres, l'autre d'un décimètre, décamètre divisé en double

[4] L'arrondissement de Grasse fait alors partie du département du Var. Le tableau des mille huit cents communes est publié dans une lettre d'instruction du ministre des Finances aux préfets du 22 pluviôse an XI. Arch. dép. Alpes-Maritimes, CE P 91, arrêté préfectoral de nomination du géomètre départemental du 30 ventôse an XI.

[5] *Ibid*.

[6] *Id*., correspondance générale.

décimètre et 10 piquets, deux échelles en cuivre »[7]. Le matériel est commandé à la fabrique parisienne de Richer qui le confectionne à la demande[8]. Le relevé à la planchette représente la technique classique de la cartographie d'Ancien Régime, il est un des piliers de l'enseignement de l'école française des ingénieurs des fortifications de Mézières. Les instruments coûtent cher et leur réparation nécessite leur envoi à l'arsenal de Toulon auprès du machiniste Pellegrin[9]. Coaraze et Gorbio sont les premières communes arpentées[10], les autres étant, en ce mois de mars, encore tributaires des intempéries de l'hiver.

Fig. 4. Cartouche de Scoffier pour le plan de Menton section C, 1808.
Arch. dép. Alpes-Maritimes, CE P 203/2.

Les opérations d'arpentage commencent par la reconnaissance précise des limites des territoires communaux. De ce point de vue, Menton et Roquebrune représentent une

[7] Arch. dép. Alpes-Maritimes, CE P 91, arrêté préfectoral de nomination du géomètre départemental du 30 ventôse an XI.
[8] *Id.*, CE P 92.
[9] *Id.*, CE P 101.
[10] Les plans ont été perdus.

spécificité puisque les délimitations reprennent en grande partie des frontières internationales[11]. En effet, la création du département des Alpes-Maritimes qui entérine l'annexion de la Principauté de Monaco à la France, le 4 février 1793, transforme désormais en délimitation intercommunale l'ancienne frontière entre le comté de Nice et la Principauté qui sépare Menton de Castellar, Castillon, Sainte-Agnès et Gorbio ; et Roquebrune de Gorbio, Peille et La Turbie. De même, en mai 1805, par l'annexion des communes liguriennes et la formation de l'arrondissement de San Remo, c'est une limite intercommunale qui sépare Menton de Vintimille jusqu'en 1814.

Les arpenteurs s'appuient habituellement sur les « indicateurs » conformément à l'instruction ministérielle, c'est-à-dire des habitants choisis par le conseil communal pour leur connaissance du terroir. Ici, les limites sont en grande partie reconnues par d'anciens bornages. Des difficultés ont surgi cependant puisque les opérations qui ont débuté à Gorbio en 1803 ne sont pas encore closes en 1812 à Menton. Les contestations s'élevèrent entre Menton et Vintimille au sujet de la délimitation du terroir de Garavan. Une expertise de 1808, composée de pièces écrites et d'un plan du quartier des Balzi Rossi, conclut à la dévolution du rivage du hameau de Grimaldi, y compris les Balzi Rossi, au territoire mentonnais (fig. 5)[12].

Fig. 5. Délimitation communale, plan du rapport d'expert sur les limites aux Balzi Rossi, 1808. Arch. dép. Alpes-Maritimes, CE P 137.

[11] Arch. dép. Alpes-Maritimes, CE P 118-119, 132, 137 et 146.
[12] *Id*., CE P 137.

Le tableau d'assemblage du cadastre de Menton matérialise cette limite par l'extension à l'est de la commune au détriment de Vintimille (fig. 6).

Fig. 6. Délimitation communale, limites de Menton et Vintimille sur le plan cadastral de Menton de 1808 [détail]. Arch. dép. Alpes-Maritimes, CE P 203/1.

La même année l'édit de Bayonne du 7 mai 1808, apparemment ignoré de Scoffier, établit la limite définitive au vallon de Saint-Louis :

> La limite entre les communes de Menton, Alpes-Maritimes et de Vintimille est fixée par une ligne qui, partant du sommet de la colline, borde le torrent de Saint-Louis ou de la Courgoire du côté de Menton au point d'intersection des territoires de Menton, de Castellar et de Vintimille, suit la côte du Rocher et des eaux versantes, vient aboutir au vallon et à la gorge de Saint-Louis, et de là, traversant ce vallon, suit jusqu'à la mer le bas du rocher, dit de Balsi Rossi, lequel continuera d'être tout entier dans le territoire de Vintimille[13].

Les bornages des limites communales mis bout à bout doivent permettre la triangulation du département, puis de place en place de la France afin d'établir des cartes précises du territoire national. Dans cette opération scientifique, le pouvoir central n'hésite pas à faire parvenir au géomètre les cartographies antérieures disponibles. Scoffier a ainsi pu comparer ses relevés des limites communales du canton de Menton avec la carte de Cassini et celle de Borgonio du comté de Nice, commandée à la fin du XVII^e^ siècle par les souverains de la Maison de Savoie. Il écrit au préfet le 11 frimaire an XII :

> En vous accusant réception de l'instruction sur les cartes et les bulletins des triangles, de la carte de la France en une feuille et de celle de ce département par Borgonio que vous m'avez fait l'honneur de me transmettre […], j'ai l'avantage de vous prévenir que je m'occupe à perfectionner les calques des plans des trois communes dont l'arpentement est déjà terminé et que je ferai tous mes efforts pour me conformer à l'instruction susdite[14].

Une fois fixées les limites communales, la levée des plans peut commencer. Un plan général de la commune, ou tableau d'assemblage, est dressé au 1/10000^e^. La commune est ensuite divisée en sections par plan au 1/5000^e^. De manière uniforme sur le territoire national, la même opération se répète : la première section est prise au nord à un bord de la commune, puis la deuxième sera contiguë par l'est, puis le sud et enfin l'ouest. Selon la grandeur du territoire communal, on poursuit en spirale dans le même ordre jusqu'à se trouver au centre du terroir. Chaque section est désignée par une lettre.

L'expertise des biens fonciers intervient ensuite. La première mission du cadastre étant l'assiette de la contribution foncière, l'enquête sur la valeur et les revenus des biens devient la préoccupation des experts fonciers qui ont été nommés. L'expertise est terminée pour Gorbio dès l'an XI, l'année suivante c'est Roquebrune. Menton attend 1807. On perçoit bien la logique de l'impôt par répartition : une fois fixée les limites communales, on s'efforce de déterminer le rendement du terroir. Savoir qui doit payer et à quel taux, l'affaire est relativement secondaire pour l'État, pourvu que le montant dû par la commune soit acquitté. Le cadastre par masses de culture convient à l'impôt par répartition, puisqu'il recense les productions mais ne se soucie que de manière secondaire de la fixation de la propriété. L'expertise avait besoin d'une documentation à même de rendre compte des revenus produits.

[13] Arch. dép. Alpes-Maritimes, CE P 137.
[14] *Id.*, CE P 91.

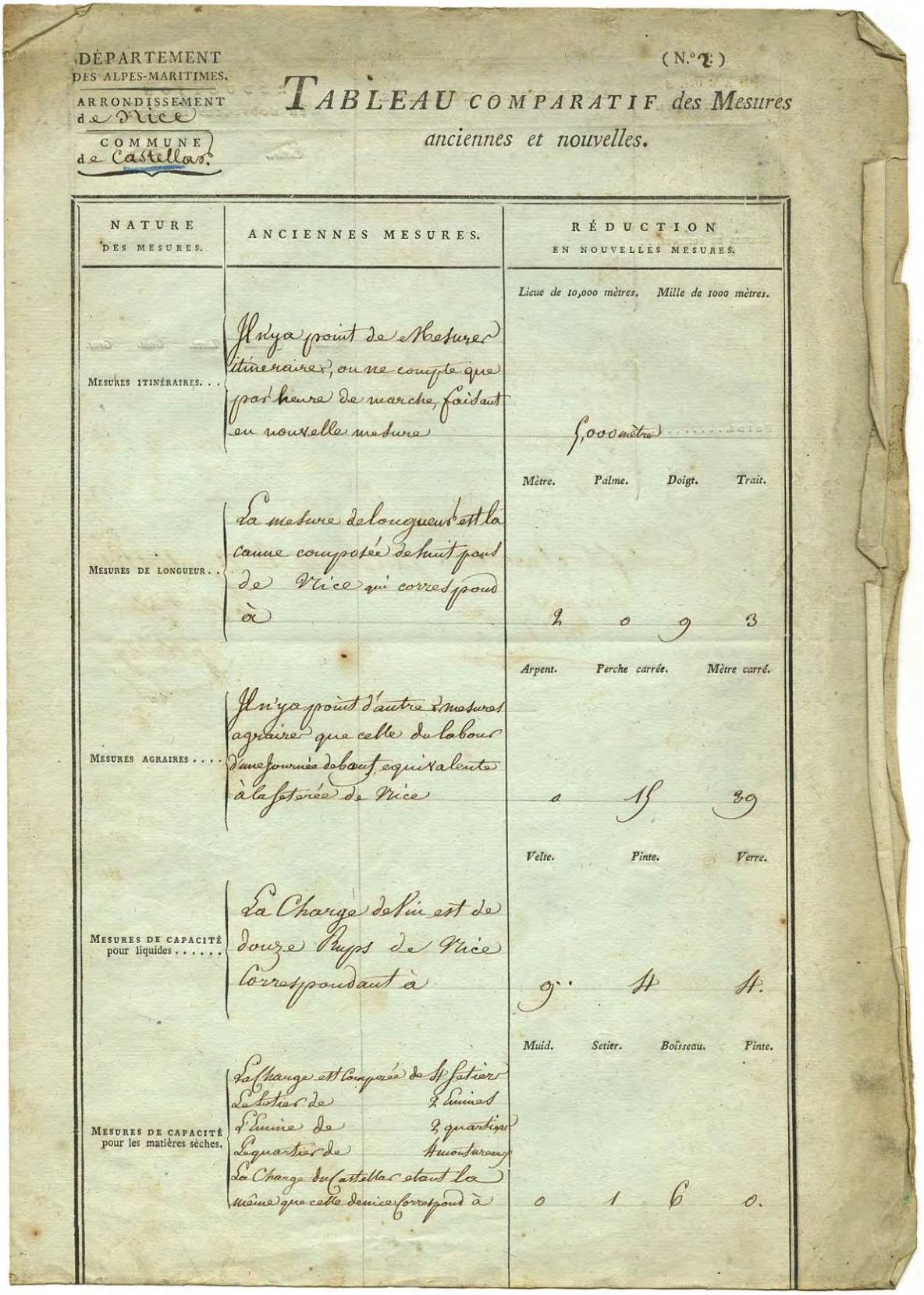

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES.
ARRONDISSEMENT de Nice
COMMUNE de Castellar.

(N.° 1.)

TABLEAU COMPARATIF des Mesures anciennes et nouvelles.

NATURE DES MESURES.	ANCIENNES MESURES.	RÉDUCTION EN NOUVELLES MESURES.			
		Lieue de 10,000 mètres.	Mille de 1000 mètres.		
Mesures itinéraires. . .	Il n'y a point de Mesures itineraires, on ne compte que par heure de marche, faisant en nouvelle mesure	5,000 mètres			
		Mètre.	Palme.	Doigt.	Trait.
Mesures de longueur. .	La mesure de longueur est la canne composée de huit pans de Nice qui correspond à	2	0	9	3
		Arpent.	Perche carrée.	Mètre carré.	
Mesures agraires. . . .	Il n'y a point d'autre Mesure agraire que celle du labour d'une journée de bœuf, equivalente à la setorée de Nice	a	15	39	
		Velte.	Pinte.	Verre.	
Mesures de capacité pour liquides.	La Charge de vin est de douze Pups de Nice Correspondant à	9.	4	4.	
		Muid.	Setier.	Boisseau.	Pinte.
Mesures de capacité pour les matières sèches.	La charge est Composée de 8 Setiers Le Setier de 2 Emines L'Emine de 2 quartiers Le quartier de 4 mouturons La Charge du Castellar etant la même que celle de Nice correspond à	0	1	6	0.

Fig. 7. Enquête sur les mesures anciennes, tableau comparatif pour Castellar, 1807.
Arch. dép. Alpes-Maritimes, CE P 105.

Un tableau comparatif communal des mesures anciennes et nouvelles a permis à l'expert d'étalonner dans le système métrique les valeurs déclarées ou relevées dans les écrits en mesure locale. Le tableau de Castellar mentionne comme mesure de longueur la canne, composée de 8 pans de Nice, et comme mesure agraire la journée de labour, soit l'équivalent de la séterée de Nice. La charge de vin vaut 12 rups de Nice. La mesure de capacité des matières sèches est la charge, divisée en setiers, émines, quartiers et motureaux (fig. 7)[15].

Ensuite, les mercuriales des grains et des denrées sont rassemblées. Pour Menton, les relevés des prix effectués en 1804 remontent jusqu'en 1782 afin de déterminer des moyennes sur une période longue. Les prix du froment, du méteil, du seigle, de l'orge, de l'avoine et des foins sont ainsi recensés (fig. 8)[16].

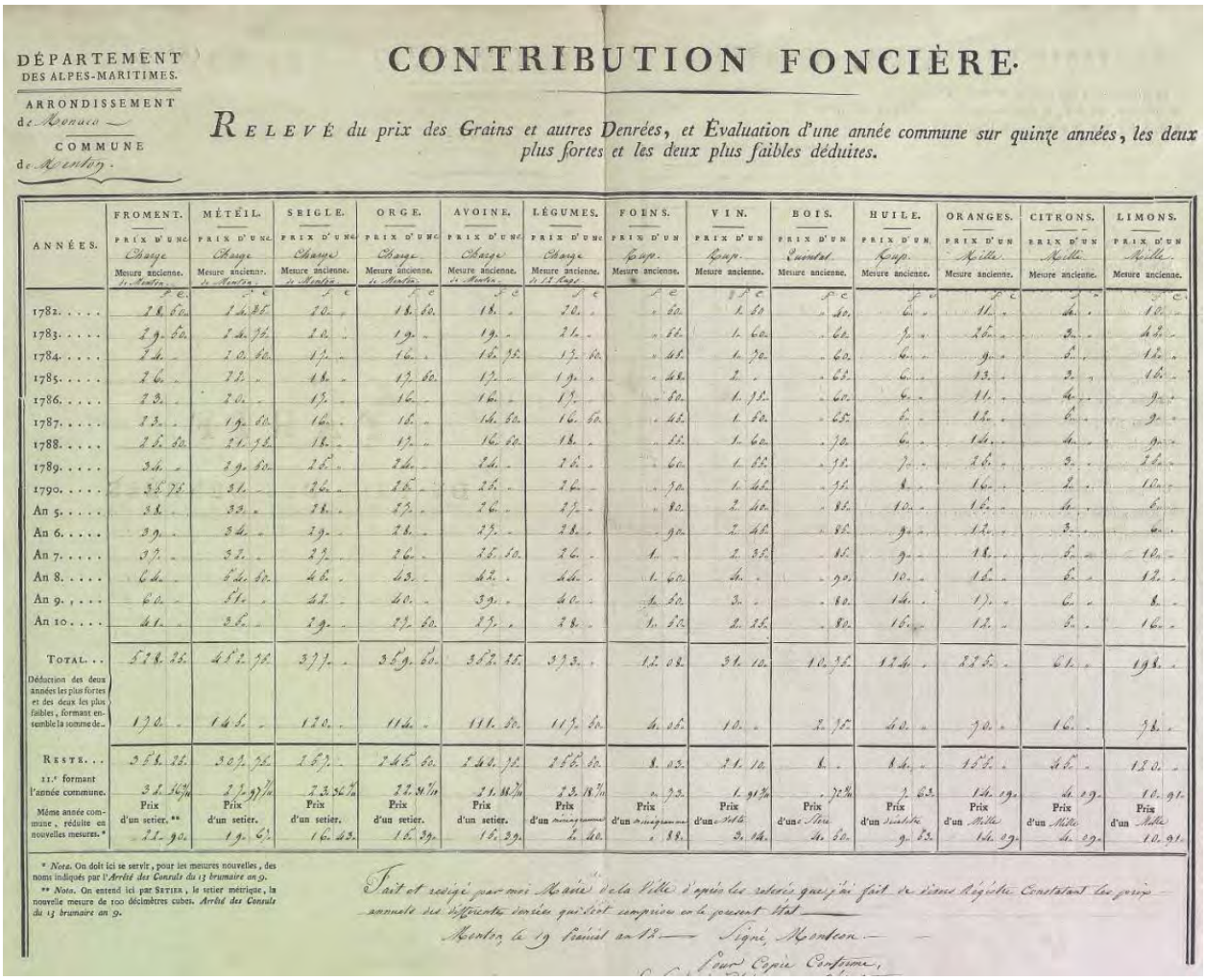

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES.

ARRONDISSEMENT de Monaco

COMMUNE de Menton.

CONTRIBUTION FONCIÈRE.

Relevé du prix des Grains et autres Denrées, et Évaluation d'une année commune sur quinze années, les deux plus fortes et les deux plus faibles déduites.

ANNÉES.	FROMENT. Prix d'une Charge. Mesure ancienne. de Menton.	MÉTÉIL. Prix d'une Charge. Mesure ancienne. de Menton.	SEIGLE. Prix d'une Charge. Mesure ancienne. de Menton.	ORGE. Prix d'une Charge. Mesure ancienne. de Menton.	AVOINE. Prix d'une Charge. Mesure ancienne. de Menton.	LÉGUMES. Prix d'une Charge. Mesure ancienne. de 12 Rups.	FOINS. Prix d'un Rup. Mesure ancienne.	VIN. Prix d'un Rup. Mesure ancienne.	BOIS. Prix d'un Quintal. Mesure ancienne.	HUILE. Prix d'un Rup. Mesure ancienne.	ORANGES. Prix d'un Mille. Mesure ancienne.	CITRONS. Prix d'un Mille. Mesure ancienne.	LIMONS. Prix d'un Mille. Mesure ancienne.
	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.
1782.	28. 80.	14. 35.	20. -	18. 60.	18. -	20. -	- 60.	1. 80.	- 40.	6. -	11. -	4. -	10. -
1783.	29. 80.	24. 75.	20. -	19. -	19. -	21. -	- 66.	1. 60.	- 60.	7. -	16. -	3. -	14. -
1784.	24. -	20. 80.	17. -	16. -	16. 32.	17. 60.	- 45.	1. 70.	- 60.	6. -	9. -	2. -	12. -
1785.	26. -	22. -	18. -	17. 60.	17. -	19. -	- 48.	2. -	- 65.	6. -	13. -	3. -	16. -
1786.	23. -	20. -	17. -	16. -	16. -	17. -	- 50.	1. 75.	- 60.	6. -	11. -	4. -	9. -
1787.	23. -	19. 80.	16. -	16. -	14. 50.	16. 60.	- 42.	1. 50.	- 65.	6. -	13. -	6. -	9. -
1788.	25. 80.	21. 75.	18. -	17. -	16. 50.	18. -	- 52.	1. 60.	- 70.	6. -	14. -	4. -	9. -
1789.	34. -	29. 80.	25. -	24. -	24. -	26. -	- 60.	1. 65.	- 75.	7. -	26. -	3. -	22. -
1790.	35. 75.	31. -	26. -	25. -	25. -	26. -	- 70.	1. 45.	- 50.	8. -	16. -	2. -	10. -
An 5.	38. -	33. -	28. -	27. -	26. -	27. -	- 80.	2. 40.	- 85.	10. -	12. -	4. -	6. -
An 6.	39. -	34. -	29. -	28. -	27. -	28. -	- 90.	2. 45.	- 80.	9. -	12. -	3. -	4. -
An 7.	37. -	32. -	27. -	26. -	25. 50.	26. -	1. -	2. 35.	- 85.	9. -	18. -	5. -	10. -
An 8.	64. -	54. 60.	46. -	43. -	42. -	44. -	1. 60.	4. -	- 90.	10. -	16. -	6. -	12. -
An 9.	60. -	51. -	42. -	40. -	39. -	40. -	1. 50.	3. -	- 80.	14. -	17. -	6. -	8. -
An 10.	41. -	35. -	29. -	27. 60.	27. -	28. -	1. 50.	2. 25.	- 80.	16. -	12. -	5. -	16. -
TOTAL. . .	578. 35.	452. 70.	377. -	359. 60.	352. 35.	373. -	12. 08.	31. 10.	10. 35.	124. -	225. -	61. -	198. -
Déduction des deux années les plus fortes et des deux les plus faibles, formant ensemble la somme de.	170. -	145. -	120. -	114. -	111. 50.	117. 60.	4. 05.	10. -	3. 35.	40. -	70. -	16. -	78. -
RESTE. . .	358. 35.	307. 70.	257. -	245. 60.	240. 85.	256. 40.	8. 03.	21. 10.	7. -	84. -	155. -	45. -	120. -
11.e formant l'année commune.	32. 56⅔	27. 97⅔	23. 36⅔	22. 34⅔	21. 89⅔	23. 18⅔	- 73.	1. 91⅔	- 72⅔	7. 63.	14. 09.	4. 09.	10. 91.
Même année commune, réduite en nouvelles mesures. *	Prix d'un setier. ** 21. 90.	Prix d'un setier. 18. 81.	Prix d'un setier. 15. 43.	Prix d'un setier. 15. 03.	Prix d'un setier. 14. 73.	Prix d'un mine comble. 15. 60.	Prix d'un mine comble. - 88.	Prix d'un Rup. 3. 14.	Prix d'un Rup. 4. 80.	Prix d'un Quintal. 9. 53.	Prix d'un Mille. 14. 09.	Prix d'un Mille. 4. 09.	Prix d'un Mille. 10. 91.

* *Nota.* On doit ici se servir, pour les mesures nouvelles, des noms indiqués par l'*Arrêté des Consuls du 13 brumaire an 9.*

** *Nota.* On entend ici par SETIER, le setier métrique, la nouvelle mesure de 100 décimètres cubes. *Arrêté des Consuls du 13 brumaire an 9.*

Fait et rédigé par moi Maire de la Ville d'après les relevés que j'ai fait de divers Registres Constatant les prix annuels des différentes années qui sont comprises en le présent Etat

Menton le 19 Pluviôse an 13 — Signé, Mention —

Pour Copie Conforme,

Fig. 8. Expertise de la valeur des terres pour la contribution foncière, tableau du prix des grains pour Menton, 1802. Arch. dép. Alpes-Maritimes, CE P 104.

[15] Arch. dép. Alpes-Maritimes, CE P 105.
[16] *Id.*, CE P 104.

Un rapport de 1810 du directeur des contributions directes au préfet rend compte des observations faites sur les productions agricoles du canton de Menton :

> Les productions des communes de Castellar, Gorbio, Sainte-Agnès et Menton, excédant les consommations locales, sont généralement vendues à Menton, chef-lieu de canton, et malgré que dans aucune de ces communes il n'y ait point de marché réellement public, l'inspecteur ensuite par les conférences qu'il a eues avec MM. les maires, nanti des notes prises sur les registres des différents négociants ainsi que des renseignements particuliers qu'il s'est procurés, et d'après la comparaison faite de ces éléments avec le tarif du marché de Nice, en a dressé les tarifs ci-joints […]. Comparativement au marché de Nice : pour le froment, seigle, orge et légumes secs ou fèves, ils sont les mêmes, pour les vins et huiles, ils sont à quelques choses près moins qu'à Nice […]. Pour les oranges douces et les limons ou citrons, ces premières sont portées l'année commune à 14 francs, 9 centimes, et les derniers à 11 francs, 9 centimes, le mille, les prix semblent portés à leur véritable valeur et sont beaucoup mieux établis que sur le relevé du marché de Nice[17].

Enfin, les minutes notariales et les registres de recette de l'Enregistrement sont parcourus afin d'évaluer la valeur des biens fonciers lors des mutations de propriété ou des affermages. Le relevé obtenu pour le canton fait apparaître le nom des acquéreurs, celui des vendeurs, la date des actes, civils ou sous seing privé, la nature des biens, le nom de la commune, le montant du bien et le nom du notaire. Ici, l'opération d'estimation descend pour la première fois au niveau de la propriété individuelle[18]. Au delà de la recherche de la valeur des biens, on peut imaginer que l'administration a songé à se doter d'un outil de contrôle, car durant la décennie révolutionnaire et dans les premières instructions du cadastre, l'impôt foncier était déclaratif, ce qui a conduit à son échec dans un premier temps. Muni de ces informations, l'expert se rend sur le terrain en compagnie des « indicateurs » qui sont considérés comme les représentants des contribuables. Ces derniers ont pour mission de renseigner l'expert, contester ses conclusions au besoin. En premier lieu, il s'agit de reconnaître la nature du bien, en commençant par les labours, puis les autres cultures. Ainsi se dégagent les masses de culture qui sont reportées sur le plan du géomètre à l'aide de couleurs différentes.

Qu'en a-t-il été du cadastre de Roquebrune ? Douze genres de propriétés ont été reconnus et délimités par masses : terres labourables (jaune pâle), maisons et bâtiments (carmin), jardins (sillons verts), prés (vert pomme), pâturages (vert pâle et flaches), vignes (rouge pâle), broussailles (jaunâtre et touffes plus foncées), oliviers (fond jaunâtre et touffes bleuâtres), caroubiers (points verts sur fond blanc), citronniers (points jaunes sur fond blanc), mûriers (sur fond lila et touches de vert), bois (vert foncé) (fig. 9)[19].

[17] Arch. dép. Alpes-Maritimes, CE P 104.
[18] *Id*., CE P 107.
[19] *Id*., CE P 217.

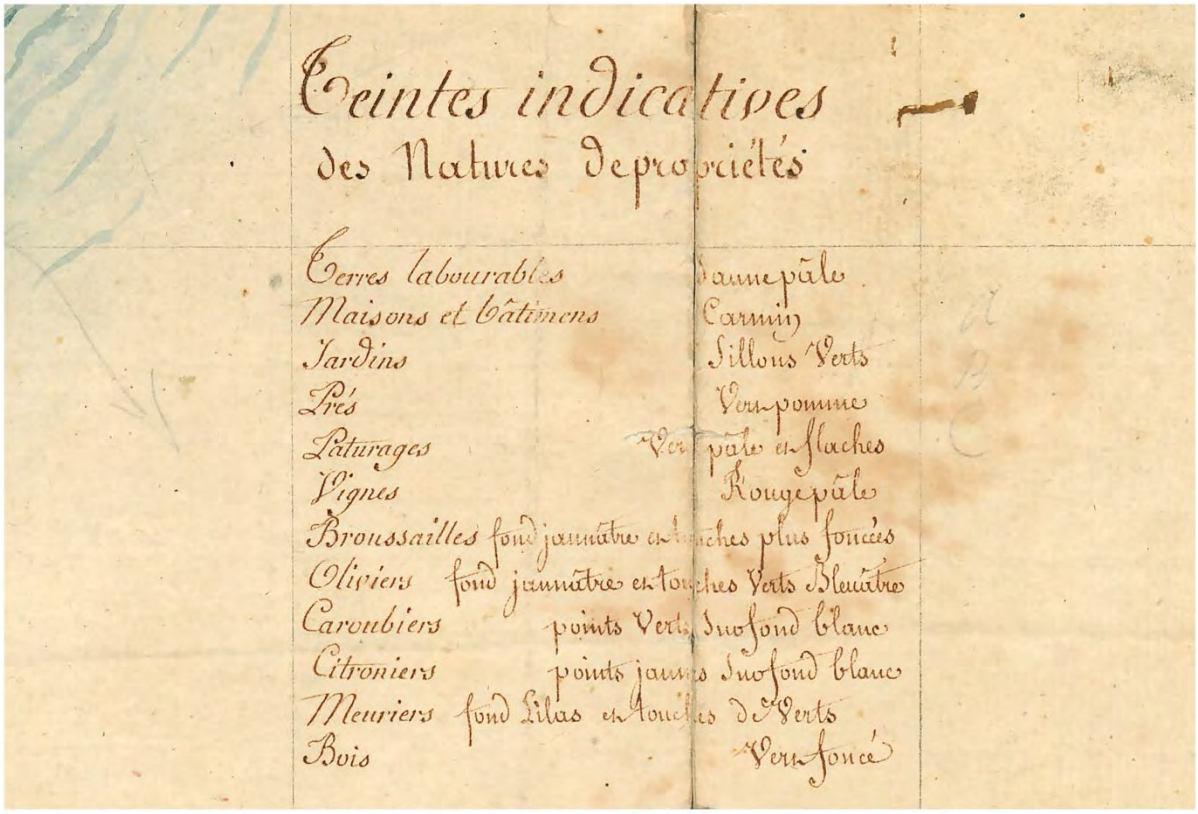

Fig. 9. Cadastre de Roquebrune par masses de cultures, légende des couleurs, 1804.
Arch. dép. Alpes-Maritimes, CE P 217.

Ces types de biens matérialisés par les couleurs sur le plan comportent aussi un numéro qui renvoie aux deux autres éléments du cadastre, le registre du classement parcellaire et des évaluations des propriétés ainsi que la matrice générale. Le classement parcellaire se décline par section, c'est-à-dire dans un ordre topographique par portion du territoire communal. À l'intérieur de la section, les masses de culture sont rangées dans l'ordre de leur numérotation sur le plan. Le système de référencement reste au niveau de la masse et ne descend pas au niveau de la propriété individuelle. Ainsi, par exemple, dans la section C qui s'étend sur les quartiers de Cabbé, Massolin, le cap et une partie de Carnolès, le n° 32 désigne une masse dans laquelle 33 parcelles ont été recensées lors des opérations d'expertise. Un premier document, le classement parcellaire, dresse la liste des parcelles composant la masse désignée par un numéro unique et matérialisée sur le plan. Un deuxième document, la matrice générale, prend le recensement des propriétés en sens inverse : l'entrée se fait par le nom du propriétaire et conduit à son compte. Ce dernier rassemble l'ensemble des biens d'un contribuable et renvoie au détail, à savoir le numéro de la masse et la lettre de la section. La taxation se fait à l'échelle de la commune puis les évaluations de chaque propriété, reportées dans la matrice générale, permettent la répartition entre les contribuables en fonction de leur faculté contributive.

Le 11 ventôse an XII, Scoffier se rend à Roquebrune pour entamer la levée du plan. La commune fait des difficultés pour fournir les indicateurs. De plus, à Gorbio, son assistant Guérin n'a pas obtenu des résultats satisfaisants dans les plans. Il écrit au préfet Dubouchage :

> Je profite du retour que l'on m'a envoyé de Nice pour vous annoncer que le plan de Gorbio est terminé depuis le 6 de courant au soir et que celui de Roquebrune étant déjà bien avancé, j'ai jugé à propos de ne pas interrompre cet ouvrage pour faire les calculs du territoire de Gorbio, d'autant plus que j'espère terminer l'arpentage de Roquebrune dans neuf ou dix jours au plus tard […]. Quant au périmètre de Gorbio fait par Guérin, je vous assure, citoyen préfet, qu'il présente une surface d'environ un quart plus grande que sa contenance réelle […]. J'ai toujours beaucoup de peine à me procurer régulièrement des indicateurs à cause que le maire dit qu'il n'a encore reçu aucun avis. Si vous vouliez avoir la complaisance de lui faire écrire à ce sujet mon ouvrage serait plus régulier puisque je serais à même de donner les véritables dénominations de tous les quartiers, chemins, ruisseaux, ravins[20].

Enfin, les propriétés sont évaluées et classées selon un tarif général. Le 18 floréal an XII, c'est un habitant de Contes, Pierre Camous, qui est désigné comme expert par le préfet chargé de l'évaluation des terroirs de Gorbio et de Roquebrune. L'instruction ministérielle recommande en effet de choisir un homme étranger au terroir par souci d'équité dans les estimations. En 1808, l'expertise n'est pas achevée et les contestations de la municipalité, qui se fait l'écho des propriétaires, sont nombreuses. Les critiques sont de deux ordres et remettent fondamentalement en cause à la fois le principe du cadastre par masses de culture, mais aussi celui de l'impôt par répartition hérité de l'Ancien Régime. Ainsi, dans une lettre au préfet Dubouchage, le maire décrit en 1808, le travail de l'expert et l'absence de fixation du parcellaire des propriétés au profit de l'estimation globale par masses :

> […] il a continuellement et sans interruption travaillé sur le terrain depuis sept heures du matin jusqu'à la nuit de chaque jour. L'expert se rendait dans chaque numéro du plan et les indicateurs avaient le soin de lui indiquer tous les propriétaires qui possédaient dans le même numéro ; d'un seul coup d'œil et avec quelques coups de plume faisait entre eux la répartition de l'étendue du terrain portée dans le même numéro. Voilà la manière avec laquelle ledit expert travaillait sur le terrain qui me paraissait irrégulière et susceptible d'injustice […]. Dans le classement des propriétés sur les états de section, on aurait dû désigner le quartier où chaque propriété était sise au lieu de les désigner la plupart en masse[21].

De même, dans l'impôt par répartition, si un propriétaire est oublié, sa propriété ne l'est pas. À moins que sa valeur soit nulle, le recouvrement de la taxation se reporte sur l'ensemble des autres possédants. C'est le cas des bois du cap Martin. Ci-devant propriété du prince de Monaco, ils ont été confisqués au titre des biens nationaux puis affectés à l'hospice de Nice. Le maire dénonce l'absence de l'hospice dans le rôle des contributions et dans l'état de section.

Le cadastre a été présenté comme un progrès et la mise en pratique de l'égalité devant l'impôt. Mais la réussite cartographique ne peut masquer le recours au vieux principe de l'impôt par répartition. L'opinion publique ne s'y est pas trompée et réclame dès 1807 à Roquebrune l'abandon du cadastre par masses de culture pour l'adoption du cadastre parcellaire, autrement dit, la marche vers l'impôt par quotité. Le conseil municipal prit une délibération en ce sens, le 15 décembre 1807 :

> Considérant que de l'arpentage parcellaire en résulterait des grands avantages tels que l'exacte et précise étendue de chaque propriété imposable, la juste répartition de l'étendue des propriétés

[20] Arch. dép. Alpes-Maritimes, CE P 100.
[21] *Ibid*.

> formant les numéros du plan entre les propriétaires, la fixation irrévocable des limites de chaque héritage […], le conseil a délibéré la confection d'un arpentage parcellaire de cette commune[22].

Il n'a pas été entrepris avant 1814. Il faut attendre le Second Empire pour que Roquebrune connaisse son premier cadastre parcellaire.

Le pouvoir central tire les leçons des lacunes du cadastre par masses de culture et, par la loi du 15 septembre 1807, il institue dans tout l'Empire le cadastre parcellaire. Il s'agit cette fois-ci de mesurer dans chaque commune les parcelles correspondant à la fois aux propriétés et à leur nature, de les faire figurer sur un plan avec pour chacune son numéro, de les classer selon le degré de fertilité, d'évaluer le produit imposable de chacune et de les réunir dans la matrice sous le nom de chaque propriétaire. La discussion du budget pour 1807 évoque enfin le principe de la quotité : « Au moyen de ce grand et bel instrument administratif appelé cadastre, chaque fonds spécial de terre ne pourra être imposé par la suite qu'à une quotité modérée et reconnue par les propriétaires eux-mêmes ; quotité égale tout au plus au neuvième ou au dixième du revenu de chaque propriété »[23].

Menton se dote d'un cadastre parcellaire ou plutôt mixte car des « masses » subsistent au milieu des parcelles. Le conseil municipal de Menton prend deux délibérations, les 7 décembre 1807 et 10 janvier 1808, pour la confection du cadastre parcellaire[24]. Il est décidé de diviser le territoire communal en 7 sections : A, les Cuges ; B, La Colle ; C, la ville ; D, Mont Gros ; E, Monti ; F, Monti supérieur ; G, Castagnin. La section C est à une échelle de 1/1250^{e} tandis que les autres étaient au 1/2500^{e}[25]. Seuls subsistent dans le fonds conservé aux Archives départementales le tableau d'assemblage et la section C de la ville. La section présente une structure mixte : les parcelles non bâties paraissent ressortir à un arpentage parcellaire. En revanche, le bâti de la ville de 1808 est divisé en une trentaine de « masses » (fig. 10).

Le géomètre a-t-il reculé devant le réseau complexe du tissu urbain ? Le choix des conventions cartographiques répond à des fins précises commandées par des considérations d'ordre pratique. L'ingénieur vérificateur du cadastre s'en explique en 1810 :

> J'avais d'abord pensé de tracer le périmètre de chaque propriété avec un trait au carmin pendant que les lignes qui en séparent les parcelles le seraient à l'encre de la Chine, mais je m'aperçus aussitôt que non seulement les géomètres seraient plus embarrassés et auraient plus de peine à tracer les périmètres en rouge plutôt qu'à les environner après coup d'un filet de cette même couleur, mais que ces lignes rouges seraient facilement effacées et par l'action du soleil et par le frottement continuel des instruments […][26].

[22] Arch. dép. Alpes-Maritimes, CE P 99.
[23] *Le Moniteur universel*, séance du 16 septembre 1807.
[24] Arch dép. Alpes-Maritimes, CE P 99 : « Après lecture faite de cette lettre, un mouvement simultané a exprimé les vœux de tous les membres en faveur d'un arpentage parcellaire ».
[25] *Id*., CE P 101.
[26] *Ibid*.

Fig. 10. Cadastre parcellaire de Menton, détail pour la section de la ville, 1808.
Arch. dép. Alpes-Maritimes, CE P 203/2.

Les indicateurs ont disparu, chaque propriétaire a été convoqué. Dans une lettre au préfet, le maire de Menton décrit la méthode adoptée : « Nous avons adopté le système de faire avertir individuellement et à domicile tous les soirs par le concierge de la mairie les propriétaires dont le géomètre doit le lendemain arpenter les propriétés[27] ». Les contestations de la municipalité ont porté sur deux points. En premier lieu, les contestations ont été récurrentes entre 1804 et 1810 sur l'estimation des prix des productions agricoles, voire des mesures utilisées et, partant de là, de l'expertise de la valeur imposable des terres[28]. Dans un second temps, la contestation a porté sur l'imputation d'une somme à Menton provenant de l'imposition de terres dépendant de Vintimille. Le contentieux sur les limites intercommunales au rivage de Garavan a donc eu une conséquence fiscale.

Il est à noter que le nouveau cadastre parcellaire, loin d'être mis en cause, a reçu les éloges du corps municipal à l'occasion de l'expertise des propriétés de la section des Cuses :

> […] en comparaison de celui fait à Vintimille et d'après lequel nous avons payé depuis la réunion de la Ligurie, j'ose vous avouer qu'il est excellent, d'ailleurs je suis sûr que le conseil de

[27] Arch. dép. Alpes-Maritimes, CE P 100.
[28] *Id.*, CE P 104.

préfecture ne recevra aucune réclamation ni de la part des propriétaires domiciliés à Menton, ni de ceux résidant à la Mortola puisque l'égalité proportionnelle règne dans la fixation des revenus de toutes les propriétés nouvellement expertisées[29].

Conclusion

Le Mentonnais a servi de laboratoire au cadastre : en quelques années, entre 1804 et 1808, Gorbio et Roquebrune lancent le cadastre par masses de culture et, en 1808, Menton se lance dans le cadastre parcellaire. Deux techniques, mais surtout deux conceptions de l'impôt, ont été mises en œuvre, l'une au service du principe ancien de la répartition, l'autre au service du principe novateur de la quotité. Outre la beauté et l'intérêt historique des plans, il demeure de cette entreprise les archives d'un moment privilégié et inattendu, dans la France napoléonienne, de collaboration entre les communes et le pouvoir central pour une fiscalité librement consentie qui devait réaliser dans les faits le principe de l'égalité des citoyens devant l'impôt proclamé en 1789 dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

[29] Arch. dép. Alpes-Maritimes, CE P 100.

CORSES ET BAS-ALPINS EN AMÉRIQUE HISPANIQUE

Nicolas BALUTET
Maître de conférences, Université de Toulon

Dès le début du XIX^e^ siècle, la petite ville de Barcelonnette (Alpes-de-Haute-Provence, anciennement Basses-Alpes) connaît une importante émigration de ses jeunes gens vers le Mexique. Aidés par une communauté d'expatriés qui se structure rapidement, ces derniers ne tardent pas à se lancer dans de nombreuses activités industrielles et commerciales, en particulier le textile. Pendant plusieurs décennies, ils vont dominer ce secteur grâce, notamment, à la fondation des premiers grands magasins à Mexico et dans plusieurs villes de province. Une fois fortune faite, plusieurs émigrants de la vallée de l'Ubaye décident de rentrer dans leur région natale à laquelle ils restent toujours très attachés. À Barcelonnette et dans ses environs, ils commencent alors à faire construire de splendides villas et monuments funéraires qui donnent à ce territoire des Basses-Alpes un cachet singulier. L'émigration corse en Amérique hispanique, à Porto Rico et au Venezuela en particulier, suit pratiquement le même schéma, à quelques différences près : les départs commencent massivement dès le XVIII^e^ siècle et les activités sur le sol américain sont plus variées (exploitation de plantations agricoles et forestières, élevage de bovins, artisanat, etc.). Prenant appui sur des sources historiques, patrimoniales et littéraires (*Les Barcelonnettes. Les jardins de l'Alameda* d'Alain Dugrand et Anne Vallaeys, *L'illusion mexicaine. Loupita & autres textes* de Louise Grouès et *Don Paolo. Un Corse aux Amériques* de Jeanne Tomasini) et privilégiant une approche « historiocritique » qui consiste à « se demander comment la littérature écrit l'histoire, quelle histoire elle écrit, et dans quel rapport aux travaux plus spécifiques, plus scientifiques, des historiens »[30], cet article entend mettre en lumière les étapes des mouvements migratoires des Corses et des Bas-Alpins vers certains pays hispano-américains, expliquer les clés du succès et retracer l'itinéraire de certains de ces migrants et leur retour éventuel en Corse ou dans la vallée de l'Ubaye.

[30] Dominique Viart, « La littérature, l'histoire, de texte à texte », dans *Le roman français contemporain face à l'histoire*, sous la direction de Gianfranco Rubino et Dominique Viart, Macerata, Quodlibet, 2014 [http://books.openedition.org/quodlibet/125] (consulté le 29 juin 2018).

1. L'Amérique hispanique : terre d'accueil

Depuis la « découverte » de l'Amérique[31], le sous-continent hispano-américain est le théâtre de nombreux mouvements de migration. À côté de l'installation des Européens durant toute la période coloniale, le XVIIIe siècle, tout particulièrement, voit l'arrivée massive d'Africains en raison du trafic négrier décidé par les colons face à la mortalité indienne et à la nécessité d'exploiter les mines et de travailler les champs. Quand l'esclavage est aboli, une nouvelle main-d'œuvre provenant d'Asie s'installe en Amérique. Entre 1845 et 1900, environ 400 000 Chinois et Japonais migrent principalement au Pérou, au Chili, au Panama et à Cuba pour travailler dans les plantations, ramasser les excréments des oiseaux marins (le guano) et participer à la construction des lignes de chemins de fer ou du canal centraméricain. Quelques décennies plus tard, entre 1860 et 1914, intervient une nouvelle vague d'immigration orientale, qualifiée de « turque », bien que les migrants soient plutôt d'origine syrienne ou libanaise. Un million deux cent mille personnes s'implantent alors sur le sol hispano-américain pour se consacrer essentiellement au commerce et à la confection. L'immigration la plus importante de la période provient, cependant, d'Europe (Italiens, Espagnols, Portugais). Pour des raisons économiques ou politiques, ce ne sont pas moins de douze à quatorze millions d'Européens qui viennent s'installer en Amérique dès les années 1830, principalement dans le Sud (Uruguay, Argentine, Chili) modifiant substantiellement la composante ethnique de la région[32].

1.1 Le début de l'aventure des Corses et des Bas-Alpins

Dès la première moitié du XVIe siècle, le continent américain attire déjà certains Calvais et Capcorsins qui s'installent surtout au Mexique, en Colombie, au Panama et en Bolivie, mais ce n'est qu'à partir du XVIIIe siècle que les voyages transatlantiques s'intensifient pour se tarir au début du XXe siècle. Durant cette période, près de 4 000 Corses, dont 80 à 90 % de Capcorsins, quittent l'île pour rejoindre principalement Porto Rico (environ 49 %), le Venezuela (près de 39 %) ou, en moindre proportion, d'autres pays comme les États-Unis, le Mexique, l'Argentine, l'Uruguay, le Brésil, le Pérou, la Colombie et des îles caribéennes (Saint-Thomas, Trinidad, Haïti, Martinique, République dominicaine)[33]. En ce qui concerne les Bas-Alpins, en particulier ceux de la vallée de l'Ubaye autour du village de Barcelonnette[34], leur émigration est légèrement postérieure à celle des Corses puisqu'elle ne

[31] Le terme « découverte » se trouve entre guillemets en raison de sa coloration colonialiste. En effet, si le continent américain constitue une « découverte » pour les conquérants et les missionnaires espagnols, ce n'est pas le cas, bien entendu, pour les peuples qui y vivent depuis des millénaires. Il en va de même pour l'expression « Nouveau Monde ».

[32] Sur les mouvements migratoires en Amérique hispanique, se reporter à Nicolas Balutet, *Civilisation hispano-américaine*, Paris, Armand Colin, 2017.

[33] Sur les mouvements migratoires des Corses, lire Marie-Jeanne Casablanca, *L'émigration corse à Porto Rico*, Corte, Éditions « Le Signet », 1993 ; Jean-Baptiste Canarelli, « La présence corse au Venezuela aux XIXe et XXe siècles », dans *Palazzi di l'Americani. Les palais des Corses Américains*, Corte, Ajaccio, Musée de la Corse, Albiana, 2017, p. 50-59 ; Jean-Christophe Liccia, « L'émigration des Corses vers les Amériques, du XVIe au XXe siècle », dans *id.*, p. 12-23 ; et Enrique Vivoni Farage, « Des îles entretissées. Porto Rico et les Corses-Américains », dans *id*,. Corte, Ajaccio, Musée de la Corse, Albiana, 2017, p. 36-49.

[34] Sur l'histoire et la géographie de la vallée de Barcelonnette, on se reportera à deux ouvrages : *Barcelonnette et la Vallée de l'Ubaye (Basses-Alpes)*, Marseille, Barlatier, 1914 (Arch. dép. Alpes-Maritimes, BBM2/617) ;

débute véritablement que dans les premières décennies du XIX^e^ siècle. Ainsi, si le premier Corse documenté à Porto Rico se nomme Giovan Maria Fantauzzi (1734-1798), l'un des précurseurs des Barcelonnettes s'appelle Joseph Couttolenc (1796-1865). Arrivé au Mexique en 1818 ou 1821, il se met à exploiter des mines de cuivre dans l'État de Puebla (au sud de Mexico)[35]. Mais l'histoire retient davantage le nom de Jacques Arnaud, né en 1781 à Jausiers dans la vallée de l'Ubaye, à neuf kilomètres de Barcelonnette. Sa petite filature de soie ne parvenant pas à prospérer face à la concurrence, il décide de rejoindre la Louisiane en 1805 où, bientôt, il fait venir ses deux frères, Marc-Antoine et Dominique. La famille Arnaud se consacre pendant seize ans à la vente de produits textiles – leurs descendants y fondent d'ailleurs la petite localité d'Arnaudville, jumelée avec Jausiers – avant de rejoindre le Mexique en 1821, alors frontalier avec les États-Unis. Cette date marque l'indépendance du pays et ouvre de grands espoirs commerciaux pour la France comme il ressort de la lecture du roman d'Alain Dugrand et Anne Vallaeys, *Les Barcelonnettes. Les jardins de l'Alameda* :

> Tenez cette nouvelle que j'ai apprise dans *Le Moniteur* de Paris de jeudi dernier : l'empire du Mexique vient de déclarer son indépendance à l'Espagne. Exit la Nouvelle-Espagne, messieurs ! Les Castillans ne pourront plus maintenir l'interdit sur nos navires et nos marchandises. Croyez-moi, il s'ouvre là de grands espoirs pour la France. […] ce pays a la forme d'une corne d'abondance… Et si j'en crois la relation de M. de Humboldt, on y trouve tout à profusion. Selon lui, le Mexique occupe le premier rang des colonies du roi d'Espagne. Imaginez ce que l'affranchissement de ces provinces si riches apportera aux entrepreneurs… Il paraît que ce vaste pays, soigneusement cultivé, produit à lui seul tout ce que le commerce rassemble sur le reste du globe : café, sucre, cochenille, cacao, coton, froment, chanvre, lin, soie, huiles et vins… Tous les métaux affleurent à la surface de la terre. Quel pays, que de placements avantageux ! Que d'affaires pour les bras vaillants et les âmes fortes ! Espérons, mes amis, que nos marchandises atteindront cet Eldorado. […] Ah, là-bas, ce doit être autre chose. Tout est à construire, à créer […][36].

Peu de temps après leur arrivée à Mexico, les frères Arnaud fondent le *Cajón de ropa de las Siete Puertas* (« le Magasin de tissus des Sept Portes) qui connaît rapidement le succès. Dans leur premier roman, Alain Dugrand et Anne Vallaeys s'inspirent de l'épopée des trois frères pour créer le personnage de Pierre Arnaud qui, avec le concours d'Arthuis, commerçant installé au Mexique depuis plusieurs années, crée tout d'abord le « Magasin des Trois Portes »[37] avant de déménager « au rez-de-chaussée d'un hôtel de belle allure »[38] et de rebaptiser son négoce du nombre de baies donnant sur la rue : « Les Sept Portes, cajón de ropa »[39]. Cette meilleure exposition scelle le début de la prospérité sans faille du commerce de Pierre Arnaud dont « [l]a marque […] était connue jusqu'au lointain Pacifique »[40].

Si Jacques Arnaud trouve la mort en 1828 sur une route de Guanajuato, à environ 300 kilomètres au nord-ouest de Mexico, ses frères poursuivent l'aventure commerciale et,

---

Julien Coste, *Vallis Montium. Histoire de la vallée de Barcelonnette, hautes terres de Provence, des origines à nos jours*, Gap, Vollaire, 1976 (Arch. dép. Alpes-Maritimes, BBM2/0816).

[35] Auparavant, le Béarnais Joseph Gouaux de Laborde (1699-1778) est l'un des premiers Français célèbres établi au Mexique où il fait fortune dans les mines d'argent de Taxco (à 600 kilomètres au sud de Mexico).

[36] Alain Dugrand, Anne Vallaeys, *Les Barcelonnettes. Les jardins de l'Alameda*, Paris, Jean-Claude Lattès, 1983, p. 46-50.

[37] *Id*., p. 146.

[38] *Id*., p. 213.

[39] *Ibid*.

[40] *Id*., p. 244.

pour les épauler, font venir au Mexique, deux ans plus tard, trois jeunes hommes de Jausiers et de Briançon dont Eugène Caire et Alphonse Jauffred. En 1837, ces derniers prennent leur indépendance en fondant leur propre magasin en plein centre de la capitale, *El Portal de las flores* (Le Portail des fleurs), avant de rentrer dans la vallée de l'Ubaye en 1845 avec 200 000 francs. Ce retour et la fortune qui l'accompagne font grand bruit et vont inciter de nombreux jeunes gens confrontés à la pauvreté et à la dureté de la vie montagnarde à tenter l'aventure mexicaine[41]. Dans *Les Barcelonnettes. Les jardins de l'Alameda*, voici comment est relaté le retour du personnage de Pierre Arnaud : « On murmurait que la fortune de l'aîné était considérable, on avançait des chiffres : cent, deux cents, deux cent cinquante mille francs… On chuchotait, on subodorait. […] La réussite du "pays" enflamma bientôt la jeunesse du village, le rêve américain s'empara des gars. Dans la rue, on le saluait chapeau bas, on osait à peine lui tendre la main tant on craignait la silhouette de cette moitié d'étranger »[42].

1.2 Les étapes des migrations

Si entre 1845 et 1852 on ne recense que 72 Barcelonnettes au Mexique (7,5 % des émigrés français), un demi-siècle plus tard, entre 4 000 et 5 000 Ubayens auraient traversé l'Atlantique. Javier Pérez Siller évoque, en revanche, des chiffres bien plus bas, parlant de 1 543 personnes entre 1833 et 1915[43]. Quoi qu'il en soit, tous les hommes qui migrent sont très souvent motivés par l'expérience réussie de plusieurs de leurs aînés – certains rentrent avec 50 000 à plus d'un million de francs – et par le souhait d'échapper à la conscription, une exemption est accordée pour ceux qui se trouvent à l'étranger dans un but commercial.

On peut déterminer quatre étapes dans la migration des Barcelonnettes[44] : l'installation (1821-1860), l'expansion (1861-1876), l'âge d'or (1876-1914) et le déclin (après 1914). Outre le retour de certains Ubayens fortunés et les conditions de vie difficiles dans la vallée, l'accroissement des migrations trouve son origine dans un contexte politique international qui stimule le secteur commercial au bénéfice des Français installés au Mexique. Entre 1861 et 1865, les États-Unis sont ainsi confrontés à la guerre de Sécession qui va ralentir non seulement l'essor économique général du pays mais entraîner également une forte demande de tissus pour confectionner les uniformes militaires. La demande étant supérieure à l'offre, le prix du coton flambe et les Barcelonnettes, devenus fournisseurs de l'armée états-unienne,

[41] Sur les mouvements migratoires des Bas-Alpins, lire Raymonde Antiq-Auvaro, *Les Barcelonnettes au Mexique*, Nice, Éditions Serre, 1992 (Arch. dép. Alpes-Maritimes, BBM3/555 ; III1/1363) ; Patrice Gouy, *Pérégrinations des « Barcelonnettes » au Mexique*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1980 ; François Arnaud, Anselme Charpenel *et alii*, *Les Barcelonnettes au Mexique. Récits et témoignages*, Barcelonnette, Sabença de la Valeia, 1994 ; Maurice Proal, Pierre Martin Charpenel, *L'empire des Barcelonnettes au Mexique*, Marseille, Éditions Jeanne Laffitte, 1986 ; Philippe Martin, « De Barcelonnette au Mexique et retour (pour certains). Histoire d'une émigration réussie », dans *Le Globe. Revue genevoise de géographie*, tome 148, 2008, p. 173-197 ; Javier Pérez Siller, « De mitos y realidades: la emigración barcelonnette a México, 1845-1891 », dans Leticia Gamboa Ojea, dir., *Los Barcelonnettes en México. Miradas regionales, siglos XIX-XX*, Mexico, BUAP, ICSyH, UJED, 2009, p. 103-137.

[42] Alain Dugrand, Anne Vallaeys, *op. cit*., p. 316.

[43] Javier Pérez Siller, *op. cit*., p. 107.

[44] Si, au fil du temps, les Barcelonnettes vont représenter jusqu'à 80 % des Français installés au Mexique, il convient de signaler que, par extension, tous les compatriotes s'adonnant au commerce du textile, quelle que soit leur région d'origine, vont recevoir cette appellation.

écoulent rapidement leur production pour des sommes très élevées. De même, l'intervention militaire de la France au Mexique à partir de 1862, lorsque Napoléon III entend faire du pays un protectorat français, profite amplement aux Ubayens qui tirent de nouveaux bénéfices de la vente de leurs tissus aux troupes. L'ouverture d'une ligne maritime entre Saint-Nazaire et Veracruz en 1863 et le développement des chemins de fer réduisent, par ailleurs, les coûts de transport et facilitent l'approvisionnement direct en France sans passer par des grossistes allemands, d'autant que la victoire prussienne lors de la guerre de 1870-1871 exacerbe les rancœurs et le sentiment patriotique des Barcelonnettes.

De leur côté, les Corses abandonnent également leur île pour des motifs économiques. Face à la pression démographique, aux lois douanières du début du XIX^e^ siècle qui leur sont défavorables, à la concurrence des gros bateaux à voile, puis à vapeur, aux maladies de la vigne comme le phylloxéra, beaucoup de jeunes hommes du Nord sont tentés par l'aventure américaine, d'autant que, si l'on prend l'exemple de Porto Rico, l'Espagne entend favoriser l'arrivée de migrants entre 1815 et 1836 afin de développer son territoire colonial. Des terres sont ainsi offertes aux nouveaux arrivants. Les activités des Corses sont plus diversifiées que celles des Barcelonnettes. Si beaucoup s'occupent d'exploiter des plantations agricoles (café, canne à sucre, cacao, notamment) ou forestières (hévéas, bois tropicaux), d'élever des bovins, les migrants sont parfois boulangers, architectes, artisans, commerçants ou industriels. Dans le roman de Jeanne Tomasini, *Don Paolo. Un Corse aux Amériques*, le départ du jeune Paul Biaggini n'est pas le fruit de contraintes économiques mais d'un ennui profond dans le couvent où son père l'a abandonné dix ans plus tôt et d'un irrépressible besoin d'aventure : « Paul vivait des moments d'exaltation enthousiaste. Enfin ! Il se sentait exister. Il avait brisé les entraves qui l'attachaient à la fatalité d'un lieu, d'une origine. Il avait tant rêvé de cet envol et voilà que cela devenait une réalité ! Le visage fouetté par le vent du large, il leva la tête, regarda les voiles gonflées qui l'emportaient vers l'inconnu, vers un autre destin. Quelle jouissance ! »[45] ; « L'attrait de l'inconnu abolissait chez lui tout sens critique. Sa curiosité aiguisée, il n'avait qu'un désir : atteindre l'inaccessible. Au-delà de la pourriture, il respirait le parfum enivrant de l'aventure et y puisait le courage de supporter la réalité présente »[46]. Petru Santu, le frère du protagoniste, pourtant à l'origine du départ de Paul, ne goûte pas le même plaisir : « Ce nouveau départ, cet éloignement, il les ressentait comme une rupture. L'espoir d'un retour lui paraissait bien mince. Sa vie se partageait en deux. Adieu la Corse et ses rivages paisibles, la vie simple du village ! […] Quelques jours plus tard, il avoua à Paul, qu'à l'instant où le trois-mâts avait levé l'ancre, il avait reçu : *Una stilittata a su cuoreretur* »[47] [Un coup de stylet en plein cœur].

1.3 Au cœur d'une époque mouvementée : le Venezuela et le Mexique

Au-delà du récit du parcours de Paul Biaggini, *Don Paolo. Un Corse aux Amériques* retrace les tumultes de l'histoire vénézuélienne durant les premières décennies du XIX^e^ siècle, c'est-à-dire la période des indépendances où les futures nations hispano-américaines s'affranchissent les unes après les autres de la tutelle de l'Espagne. Quatre principaux personnages historiques apparaissent dans les lignes du roman :

[45] Jeanne Tomasini, *Don Paolo. Un Corse aux Amériques*, Paris, Little Big Man, 2005, p. 54-55.
[46] *Id*., p. 70.
[47] *Id*., p. 55.

1) Francisco Miranda (1750-1816). Ce fils de commerçants espagnols, brillant étudiant, grand voyageur et connaisseur de la France et de la Grande-Bretagne, a tenté de soulever les populations dès 1805, sans succès. Sa seconde tentative, un an plus tard, s'est également soldée par un échec. En 1810, le capitaine général de Caracas est démis de ses fonctions par une junte de gouvernement, remplacée quelques mois plus tard par un premier triumvirat exécutif (1811-1812), puis un second (1812). L'indépendance est finalement proclamée le 5 juillet 1811 par l'assemblée. Face à l'avancée des troupes fidèles au maintien de Caracas sous le joug espagnol, le pouvoir est transféré à Francisco de Miranda. Au pouvoir pendant trois mois à partir du 26 avril 1812, il est finalement vaincu par les troupes royalistes menées par le général Domingo de Monteverde. Il est exilé en Espagne et meurt dans sa prison de Cadix, le 14 juillet 1816. Dans le roman, don Miguel, le père de Dolores et beau-père de Paul, s'oppose à Miranda :

> Rien d'étonnant qu'en 1806, au premier coup de main de Miranda, il [don Miguel] en ait été offusqué et que, quatre ans plus tard, après qu'une junte insurrectionnelle eut déposé le gouvernement de Caracas et proclamé l'indépendance, il ait réagi violemment. Armant ses domestiques et ses llaneros, il prit leur tête et rejoignit les forces fidèles à l'Espagne, les soutint financièrement, mena la vie dure aux insurgés, contribua largement à leur défaite.
>
> Si Miranda, livré aux Espagnols par son lieutenant Bolívar, alla terminer ses jours dans un cachot de Cadix où il vécut assez de temps pour méditer amèrement sur la précarité des victoires et la fragilité des alliances, Don Miguel en est responsable pour une bonne part[48].

2) Simón Bolívar (1783-1830). Né à Caracas en 1783, ce fils de l'aristocratie espagnole, éduqué en partie en Espagne et en France, est un fervent soutien de Francisco de Miranda dont il contribue au retour. Après la victoire des troupes royalistes, il s'exile à Carthagène des Indes en Colombie où il participe au processus indépendantiste avant de recruter des hommes et d'amasser des armes pour reprendre le Venezuela. Au terme d'une campagne qualifiée d'« admirable » durant laquelle il se montre sans pitié envers les « Espagnols », c'est-à-dire toute personne soutenant le maintien du Venezuela au sein de l'empire, il entre en triomphe à Caracas le 6 août 1813. Il y instaure une deuxième République qu'il dirige. La paix n'est pourtant pas encore de mise dans la région car, quelques mois plus tard, le 3 février 1814, José Tomás Boves, chef militaire combattant pour les royalistes, se soulève contre lui. Après une série de victoires et de défaites entre les deux camps, José Tomás Boves finit par l'emporter et entre victorieux à Caracas en juillet 1814. Battu, Simón Bolívar retourne en Nouvelle-Grenade avant de partir pour les îles de la Jamaïque et d'Haïti.

Quelques années plus tard, il reprend les armes et remporte une victoire décisive, en août 1819, qui lui ouvre les portes de Bogota. Partisan de l'union de toutes les régions hispano-américaines en une seule grande nation, il concrétise une partie de son rêve en parvenant à fusionner, dès 1819, le Venezuela, la Colombie et le Panama, auxquels s'adjoint l'Équateur à partir de 1822, quand la ville de Quito est libérée. Laissant à son vice-président le soin de gouverner, Simón Bolívar repart en campagne pour participer à la conquête du Pérou. Malgré une déclaration d'indépendance lancée en 1821 après l'entrée dans Lima de José de San Martín, le pays n'est pas totalement pacifié en raison de la résistance espagnole et de la division des Créoles. Simón Bolívar et José Antonio de Sucre finissent par écraser définitivement les Espagnols, le premier lors de la bataille de Junín (août 1824), le second à

[48] Jeanne Tomasini, *op. cit.*, p. 162.

Ayachucho (décembre 1824). Simón Bolívar et José Antonio de Sucre poursuivent alors le combat dans les provinces du Haut-Pérou (actuelle Bolivie) qui tombent en 1825. Sucre prend la présidence de ce nouveau pays. À la même époque, Simón Bolívar poursuit ses efforts pour unir les nouveaux pays au sein d'une seule nation, capable de peser au niveau international. Voyant, au contraire, que les grands ensembles prennent le chemin inverse – la Grande Colombie n'existe que dix ans, de 1821 à 1831 –, il se retire définitivement de la vie politique, en 1830, avant de s'éteindre sur le chemin de l'exil à la fin de cette même année.

Le roman de Jeanne Tomasini évoque le rêve frustré de Simón Bolívar d'unir les pays hispano-américains dans un grand ensemble, capable de peser sur la scène internationale :

> Bolívar, le héros romantique, venait à peine d'entreprendre la réalisation de son vieux rêve : unir les États libérés, que, déjà, il devait déchanter. De chutes en rechutes, le pays devait entrer dans une ère de violences. Pour l'heure, Caracas pavoisait aux couleurs de la Grande-Colombie. Bolívar venait de remporter la bataille de Carabobo sur les Espagnols[49].
>
> […] Ces dix dernières années avaient été terribles pour la Grande-Colombie. À peine ce nouvel État fédéré balbutiait-il que, déjà, il agonisait. Au congrès de Panamá, Bolívar, avait tenté de regrouper les nouveaux États libérés de la domination espagnole mais, très vite, les particularismes des provinces étaient apparus. Les diverses ethnies se déchiraient entre elles. Des chefs ambitieux, cruels, impitoyables prenaient la tête d'une bande d'hommes primitifs, intrépides, pillards et, au nom de la libération ou, inversement, de l'Espagne, se faisaient, entre eux, une guerre sans merci. Ces combats ne pouvaient engendrer que la haine. Elle fut implacable. Le pays vivait dans la confusion et l'anarchie[50].

3) José Antonio Páez (1790-1873). Métis originaire des grandes plaines d'élevage du futur Venezuela, il rejoint Simón Bolívar en 1810 dans sa lutte contre l'Espagne et obtient avec lui de nombreux succès militaires comme à Carabobo en 1821 et à Puerto Cabello en 1823. N'appréciant pas le principe de la Grande-Colombie, il finit par s'opposer à son mentor et à prendre la tête du pays en 1830, une fonction qu'il occupe jusqu'en 1835, puis de 1839 à 1843, exerçant jusqu'à la fin des années 1840 un fort contrôle sur le Venezuela. En 1861, il revient au pouvoir par un coup d'État et instaure un régime répressif et dictatorial pendant deux ans. *Don Paolo. Un Corse aux Amériques* revient brièvement sur les victoires du leader militaire, sur sa trahison, puis sa dérive autoritaire :

> Páez – un métis, ancien dompteur de chevaux – avait mené, aux côtés de Bolivar, une lutte acharnée contre les féroces llaneros, les avait taillés en pièces. Il enrôla les survivants dans l'armée républicaine dans le but de se débarrasser des troupes espagnoles.
>
> Tandis que Bolívar guerroyait dans les Andes, Páez profita de cette absence pour prendre le pouvoir et déclarer le Venezuela indépendant de la Grande-Colombie. Il ouvrait ainsi la voie aux caudillos, ces dictateurs, ces tyrans qui devaient gouverner dans la terreur, écrire dans le sang les pages les plus cruelles de l'histoire du Venezuela[51].
>
> […] Il savait la chose improbable. Le dictateur [Páez], bien gardé, ne se laissait plus approcher depuis qu'il avait fait assassiner Sucre, le lieutenant de Bolívar, auquel ce dernier avait donné ordre de déposer Páez l'usurpateur et de reprendre le gouvernement[52].

[49] Jeanne Tomasini, *op. cit.*, p. 157.
[50] *Id*., p. 206.
[51] *Id*., p. 206-207.
[52] *Id*., p. 219.

4) José Tadeo Monagas Burgos (1784-1868). Ancien héros des guerres d'indépendance, il devient président de la république vénézuélienne entre 1847 et 1851, puis entre 1855 et 1858, tout en gardant une forte influence politique jusqu'en 1864. Partisan puis ferme opposant à José Antonio Páez, il dirige le pays d'une main de fer. Le narrateur du roman de Jeanne Tomasini s'appesantit surtout sur la répression contre les partisans de l'ancien chef d'État :

> L'Espagne s'était enfin résolue à reconnaître l'indépendance du Venezuela et Páez, qui comptait se sauver à coups d'exécutions, ne faisait que hâter sa chute. Il ne tarda pas à être renversé par un de des chefs de bande, José Tadeo Monegas [sic], un sang-mêlé qui inaugura rapidement un régime de terreur.
>
> Il déléguait des soldats pour châtier les villages rebelles soudoyés par Páez, faisait une chasse impitoyable aux aristocrates en s'appuyant sur la classe des déshérités, force incontrôlable. C'est ainsi qu'il acquit très vite une réputation de tyran. Le seul nom de Monegas [sic] inspirait la crainte, donnait des cauchemars. Les espions abondaient, les délateurs aussi. Chacun se sentait traqué, à la merci d'une dénonciation[53].

Les années 1910 mettent un terme à l'âge d'or des migrations des Barcelonnettes au Mexique. Deux facteurs expliquent cette situation : la Révolution mexicaine et la Première Guerre mondiale.

À l'origine de la Révolution qui ensanglante le Mexique à partir de 1910, se trouvent plusieurs problèmes dont les principaux sont d'ordre politique et agraire. Depuis novembre 1876, presque sans interruption, un seul homme dirige le Mexique : le général Porfirio Díaz. Ce Métis, ancien héros de la guerre contre les Français et Maximilien de Habsbourg entre 1864 et 1867, est un parfait modèle de dictateur libéral. On lui doit ainsi la modernisation du Mexique avec l'aide de technocrates influencés par le positivisme[54] et une stabilité politique qui favorise l'attrait de capitaux étrangers et un remarquable essor économique (2,7 % en moyenne de 1877 à 1911). Si l'économie se modernise sous sa présidence, il n'en va pas de même du système politique. Des amendements à la Constitution de 1857 finissent, en effet, par rendre possible la réélection infinie de Porfirio Díaz, fin tacticien politique qui sait user à sa guise des clans gravitant autour de lui et profiter d'un réseau étendu d'alliances fidèles (fonctionnaires, militaires, bourgeoisie, capitalistes étrangers) qui ont tout intérêt à le soutenir. Outre le problème politique, le Mexique doit faire face à un grave problème agraire. Depuis le milieu des années 1850, les terres en friches (les *baldíos*) ainsi que les anciennes propriétés communales, connues sous le nom de *ejidos*, connaissent un processus de déstructuration au profit des *haciendas*, une exploitation agricole de grande dimension. L'idéologie libérale au pouvoir considère que la propriété communautaire décourage l'esprit d'entreprise et entend donc stimuler la propriété individuelle. Ce processus s'intensifie durant le Porfiriat. Entre 1889 et 1893, dix millions d'hectares passent des communautés aux *haciendas*. Ces mesures génèrent de nombreuses conséquences néfastes pour une grande partie de la population. De nombreuses communautés paysannes ou de petits propriétaires, souvent indiens, se voient ainsi dépossédés de leurs terres car ils ne peuvent pas fournir des titres de propriétés légaux,

[53] Jeanne Tomasini, *op. cit.*, p. 232.

[54] Il s'agit d'un mouvement développé par Auguste Comte, très à la mode entre 1830 et 1910 parmi les membres de la bourgeoisie libérale et de l'intelligentsia, qui donne la primauté à ce qui est tangible, utile, qui va dans le sens du progrès scientifique. Pour y parvenir, l'idée d'un pouvoir fort est soutenue par les élites. L'expression positiviste « Ordre et progrès » résume bien les objectifs de cette doctrine.

disparus depuis l'époque coloniale. Cela entraîne d'autant plus de ressentiment qu'ils sont condamnés à servir de main-d'œuvre bon marché pour quelques grands *hacendados*, dont certains sont étrangers grâce à l'abrogation, en 1884, du code minier qui fait de l'État le propriétaire des ressources du sol et du sous-sol. Le bilan de ce processus à la veille de la Révolution révèle de criantes inégalités : mille propriétaires possèdent les deux tiers des terres arables et emploient trois millions de *peones* ou travailleurs agricoles. La nouvelle candidature de Porfirio Díaz à l'élection présidentielle et le ressentiment des paysans dépossédés sont deux éléments clés du déclenchement de la Révolution mexicaine en 1910. Il faut y ajouter d'autres facteurs comme de mauvaises récoltes en raison de vagues successives de sécheresse et de gel ainsi que la crise financière de 1907 aux États-Unis qui, au Mexique, entraîne une contraction des exportations. Tous ces éléments provoquent une baisse des salaires (ceux liés à l'agriculture diminuent de 17 % entre 1895 et 1910) et l'explosion des prix (de 1900 à 1910, le prix des aliments augmente de 20 %). Le déclenchement de la Révolution et la chute de Porfirio Díaz plongent le pays dans une période chaotique qui va durer une décennie et mettre à mal les affaires des Barcelonnettes.

Le déclenchement de la Première Guerre mondiale en 1914 est l'autre événement qui tarie l'immigration bas-alpine. Non seulement les hommes restés dans la vallée de l'Ubaye sont mobilisés pour aller combattre mais, dans un élan patriotique intense, près d'un tiers des jeunes membres de la colonie mexicaine, soit environ 1 800 personnes, se porte candidat pour rentrer en France et partir sur le front. Entre 200 et 300 d'entre eux périssent au combat, privant les entreprises barcelonnettes d'une main d'œuvre qualifiée. Par la suite, à partir de 1931, les conditions d'entrée dans le pays se font plus strictes : il faut justifier d'un capital important (120 000 francs de l'époque) et l'investir dans une entreprise mexicaine. Selon Maurice Proal et Pierre Martin Charpenel[55], le dernier Barcelonnette à partir en 1955 serait un certain Jean Jaubert qui serait allé rejoindre un oncle pour travailler dans la magasin *El Puerto de Liverpool* (Le Port de Liverpool) de Morelia (au nord-ouest de Mexico).

1.4 La présence des femmes

Dans son récit de voyage, l'ancien Barcelonnette Émile Chabrand relate que « [l]es Français des deux sexes sont nombreux au Mexique »[56]. En effet, si le portrait-type du migrant est un jeune homme de moins de 25 ans, les femmes ubayennes ne manquent pas au Mexique, soit parce qu'elles rejoignent un frère, un fiancé ou un époux, soit, à l'instar d'Élisa et Virginie Fortoul, originaires de Jausiers, les premières à s'expatrier en 1848, parce qu'elles décident également de se lancer dans le commerce. Cette seconde situation reste, cependant, exceptionnelle. Louise Grouès, tante de l'Abbé Pierre, fait partie de la première catégorie des femmes qui gagnent le Mexique, précisément Saltillo (au nord du pays, près de Monterrey). Née le 24 octobre 1868 à Lyon d'un père ubayen, elle rejoint le Mexique en 1895 où l'attend son frère Antoine, parti en 1888 pour travailler dans le commerce avec leur oncle Félicien. Sur place, sa famille l'oblige à se marier avec un riche négociant natif de la vallée de l'Ubaye, Paul Jacques, de dix-huit ans son aîné. La première fille du couple, Paule Rose Joséphine, naît en novembre 1898 à Mexico, tandis que la seconde, Louise « Lilly » Noémie Madeleine

[55] Maurice Proal, Pierre Martin Charpenel, *op. cit.*, p. 80.
[56] Émile Chabrand, *Le tour du monde d'un Barcelonnette (1882-1883)*, Paris, Ginkgo Éditeur, Musée de la Vallée, 2008, p. 239.

Antoinette voit le jour deux ans plus tard en France, que les Grouès viennent de rejoindre provisoirement avant un nouveau séjour au Mexique entre 1901 et 1904. Le mariage arrangé ne fonctionne pas et le féminisme, les goûts littéraires et l'attitude de Louise ne plaisent guère à son mari au point que, le temps passant et l'option du divorce écartée, il décide de se suicider le 5 mars 1914 avec son révolver. Son corps est enterré à Saint-Paul dans la vallée de l'Ubaye dans une tombe sur laquelle Louise Grouès fait graver un poème pour son défunt époux[57] :

> À mon mari.
> Près des flambeaux givrés des mélèzes sonores,
> Ami, tu viens dormir avant moi sur le seuil
> Où nos pères chantaient l'hymne divin qui dore
> D'un espoir d'infini nos fronts voilés de deuil.
> Tu viens seul aujourd'hui me préparer la place
> Où ton cœur m'offre encore un refuge ici bas,
> Où nous partagerons la prière et la grâce
> Que la maison de Dieu répand sur le trépas.
> Puisse ta noble vie obtenir la demeure
> Des Justes à ton âme et que ma dernière heure.
> Rejoigne en toi l'élu recueillant sous la croix
> Nos derniers vœux humains, mon plus grand cri de foi[58].

Veuve, Louise Grouès retourne au Mexique en octobre 1914 avec ses filles afin de solder les affaires de son mari. Elle peut alors compter sur le soutien de la communauté lors de ses difficiles démarches auprès des gestionnaires et de l'administration mexicaine. Elle mène une vie plutôt agréable pendant ses deux nouvelles années dans le pays, d'autant qu'elle tombe amoureuse d'un homme d'affaires, Georges Bessarabo, qu'elle épouse rapidement le 25 décembre 1915. Le nouveau couple rentre à Paris à la fin de l'année 1916.

2. Rendez-vous avec le succès

2.1 L'ambition

Plusieurs raisons expliquent le succès des Barcelonnettes au Mexique. Il s'agit, tout d'abord, de jeunes gens forts instruits. Dans *Loupita. Mœurs mexicaines*, le personnage de France le souligne d'ailleurs face à son interlocuteur : « Ils sont des plus lettrés et des plus intelligents de la colonie »[59]. En effet, la vallée de l'Ubaye se caractérise par un taux d'alphabétisation exceptionnellement élevé par rapport aux cantons voisins (environ 90 %) qui s'explique notamment par les conditions de vie difficiles obligeant les jeunes Ubayens à ne pas se cantonner dans les activités traditionnelles de la ferme mais à se montrer entreprenants, astucieux, audacieux. Beaucoup deviennent colporteurs et ont donc l'occasion de s'expatrier pendant de longs mois et de découvrir le pays. Cet esprit d'aventure, nécessaire

[57] Sur la vie de Louise Grouès, se reporter à Luce Van Torre, *Louise Grouès. Tout le ciel bleu – Tout le ciel noir (1868-1931)*, Gap, Éditions Les Autanes, 2015.
[58] *Id.*, p. 180.
[59] Louise Grouès [Héra Mirtel], *L'illusion mexicaine. Loupita & autres textes*, Gap, Éditions Les Autanes, 2015, p. 118.

à des jeunes gens vivant dans une région d'abord sauvage, va se prolonger naturellement au Mexique.

Dans le roman de Jeanne Tomasini, *Don Paolo. Un Corse aux Amériques*, outre le caractère aventureux de Paul, la clé du succès du personnage provient d'une ambition sans failles propre aux « transclasses ». Ce terme, créé par Chantal Jaquet à l'occasion de l'écriture de son essai *Les transclasses ou la non-reproduction*, désigne les personnes en situation de mobilité sociale, autrement qualifiées de « transfuges de classe ». Étant donné que cette dernière expression possède une connotation péjorative en lien avec l'idée de traîtrise et qu'elle ne semble faire référence qu'aux changements vers le haut de la hiérarchie sociale en omettant l'existence des déclassements, la philosophe préfère parler tout simplement de « transclasses » : « Le préfixe "trans", ici, ne marque pas le dépassement ou l'élévation, mais le mouvement de transition, du passage de l'autre côté. Il est à prendre comme synonyme du mot latin *trans*, qui signifie "de l'autre côté", et il décrit le transit entre deux classes »[60]. Paul est issu d'« une famille obscure, vivant du labeur et dans la pauvreté »[61], une situation qui ne semble pas trouver grâce aux yeux du personnage en raison de leur manque d'ambition : « Anna et Jacques Biaggini : deux noms que la postérité ne retiendra pas. Attelés à l'obscure et harassante tâche d'élever leurs enfants, ils n'ont rien accompli de remarquable »[62]. Paul va tout faire pour surpasser ce déterminisme social qui l'oppresse. De petit commis dans un bordel de Caracas tenu par son compatriote Luccioni, il devient « un digne représentant du gratin vénézuélien »[63], propriétaire de « dix mille cent bovidés, cinq cents chevaux, quatre cent douze âmes sans compter les esclaves des terres chaudes qui n'étaient pas sous sa responsabilité directe »[64]. Si son mariage avec Dolores, la fille d'un riche propriétaire terrien, n'est pas pour rien dans son ascension – ne dit-il pas qu' « [i]l la voulait voracement pour ce qu'elle représentait : la beauté, l'argent, le rang, la puissance » ? [65] –, tout le roman démontre, cependant, que le travail acharné de Paul reste la raison première de sa mobilité sociale ascendante :

> […] avec acharnement, avec ténacité, il avait su conserver et même faire fructifier l'héritage de sa femme en se rendant maître d'immenses terres nouvelles. Et c'était vrai. Morceau par morceau, il avait augmenté ce patrimoine de plaines, de forêts, de collines, de villages. Il avait acheté à vil prix la totalité des terres arables aux Jésuites, appauvris par les guerres et rappelés en 1843[66].
>
> […] Il est vrai, qu'échoué dans les llanos, il s'y était taillé une place avantageuse par le biais d'une union inespérée, mais aussi, par une poursuite persévérante, en dépit des embûches, des trahisons, des échecs, il avait transformé son rêve en réalité. "Je les ai tous vaincus !"[67].

Selon Vincent de Gaulejac dans son essai intitulé *La névrose de classe. Trajectoire et conflits d'identité*, cette nouvelle situation sociale « aboutit généralement à une rupture dans la famille entre ceux qui restent dans leur milieu d'origine et ceux qui sont en promotion »[68].

---

[60] Chantal Jaquet, *Les transclasses ou la non-reproduction*, Paris, PUF, 2015, p. 13-14.
[61] Jeanne Tomasini, *op. cit.*, p. 184.
[62] *Id.*, p. 32.
[63] *Id.*, p. 12.
[64] *Id.*, p. 17.
[65] *Id.*, p. 180.
[66] *Id.*, p. 16.
[67] *Id.*, p. 22-23.
[68] Vincent de Gaulejac, *La névrose de classe. Trajectoire et conflits d'identité*, Paris, Éditions Payot, 2016, p. 98.

Le sociologue français a raison, bien que je préfère parler de *séparation* plutôt que de *rupture* car la portée sémantique de ce dernier terme implique, me semble-t-il, davantage de violence et d'intentionnalité. Les personnes en ascension sociale ont beau ne pas souhaiter cette séparation d'avec leur milieu originel – ce n'est pas le cas de Paul dans le roman de Jeanne Tomasini dont il est dit qu'il a « renié sa Corse natale »[69] –, elle se produit inévitablement par le simple décalage issu de l'incorporation d'un nouveau langage, de nouveaux gestes, de nouvelles attitudes, etc. La mobilité sociale ascendante s'accompagne souvent de souffrances qui proviennent non seulement de la confrontation avec les habitus des membres des classes supérieures mais aussi, parfois, du mépris qu'elles ressentent envers les nouveaux arrivants comme il ressort dans le roman de Jeanne Tomasini – « Don Paolo sait qu'il n'a jamais été accepté véritablement par cette élite. "Je me suis imposé et ils ont fait semblant de me considérer comme un des leurs. L'apanage de la naissance ne cède jamais le pas aux fortunes nouvellement acquises. À leurs yeux, je reste un parvenu, un immigrant, un élément étranger qui a eu l'audace de devenir aussi riche qu'eux et dont ils aimeraient voir la chute avec un immense plaisir." »[70] – ou bien du sentiment d'illégitimité ou d'imposture étreignant les transclasses.

2.2 Une grande solidarité

Le coûteux billet aller du Barcelonnette est souvent payé par le directeur de l'entreprise dans laquelle il va travailler à son arrivée. Ainsi, le jeune homme se retrouve couvert d'une dette qu'il va devoir rembourser au prix de beaucoup d'efforts. Logé et nourri au sein même des magasins, contrôlé dans ses déplacements, il commence au bas de l'échelle, peu ou mal payé, comme manutentionnaire, balayeur, gardien, puis, quelques mois ou années plus tard, il a la possibilité en fonction de ses capacités de se charger de la vente autour du célèbre *mostrador* des premiers magasins, un long comptoir en bois qui donne au lieu l'apparence d'un « vaste office des douanes »[71]. Le travail dans les magasins est soutenu. Prenant l'exemple de « La Ciudad de Londres » à Guadalajara, le chercheur mexicain Sergio Valerio Ulloa[72] relate les amplitudes horaires très larges (de sept heures du matin à dix heures du soir, voire minuit lors des « soldes »), pratiquement tous les jours de l'année. Si le jeune homme a démontré son talent, sa force de travail et qu'il a gagné suffisamment d'argent, il peut investir dans un nouveau commerce de détail et appliquer à son tour les méthodes qui ont fait le succès des Barcelonnettes. Malheur aux personnes rebelles ou malhonnêtes, elles sont mises au ban de la communauté et ne peuvent retrouver du travail.

En Amérique, les Corses forment également une communauté soudée qui s'entraide volontiers. Dans *Don Paolo. Un Corse aux Amériques*, Paul et son frère Petru Santu espèrent ainsi trouver du travail chez un Corse exilé depuis longtemps à Caracas. C'est le cas lorsque Paul arrive éreinté dans la capitale vénézuélienne et demande à voir le gérant du *San Carlos* : « Luccioni était un homme chauve, à l'apparence négligée, au regard triste, au teint blafard de ceux qui vivent la nuit. Habituellement peu démonstratif, à la lecture du billet, à la vue de ce

[69] Jeanne Tomasini, *op. cit*., p. 27.
[70] *Id*., p. 22.
[71] Alain Dugrand, Anne Vallaeys, *op. cit*., p. 344.
[72] Sergio Valerio Ulloa, « La Ciudad de Londres. Almacenes comerciales barcelonnettes en Guadalajara (1858-1930) », dans Juan Francisco Guzmán Ramos, dir., *Cultura, región y sociedad*, Guadalajara, Taller Editorial La Casa del Mago, 2012, p. 134.

garçon à terre, il fut bouleversé. Il le prit dans ses bras et, retrouvant les mots de sa langue natale, murmura : "*O, u me fratellu corsu ! U disgraziatu !*" »[73] [Oh, mon frère corse ! Le malheureux !] . Chez les Barcelonnettes, l'entraide semble plus intéressée et beaucoup plus rigide. Néanmoins, il faut reconnaître dans ce dernier cas l'extraordinaire puissance du collectif. Dans le roman *Les Barcelonnettes. Les jardins de l'Alameda*, le personnage de Jean Pascal s'exclame ainsi que « l'aventure barcelonnette n'était pas individuelle mais collective ; seuls, ils ne seraient rien. Ils devaient montrer que, fils d'une même famille, chacun concourait à la réussite de tous[74]. » Cette solidarité passe dès 1842 par la création d'une Société française de bienfaisance et de prévoyance, un fonds destiné à venir en aide aux immigrés en difficulté financière ainsi qu'aux personnes malades. En 1860, elle s'élargit aux ressortissants suisses et belges. Il s'agit alors d'une mutuelle et, en même temps, d'une caisse d'épargne où les membres peuvent déposer leurs économies. *Les Barcelonnettes. Les jardins de l'Alameda* d'Alain Dugrand et Anne Vallaeys en relate son fonctionnement :

> L'association comprenait trois sociétés bien distinctes. Chaque associé versait une cotisation minimum de une piastre par trimestre à la société de bienfaisance qui reversait aux malheureux des secours en argent, payait le médecin et rapatriait les malchanceux à la Veracruz où un navire d'État les portait en France. Les personnes dont l'indigence était causée par une inconduite notoire et avérée n'étaient secourues que dans les cas les plus graves, ou si le conseil espérait encore en leur amendement. Leur rapatriement n'était accordé que si le bureau jugeait leur éloignement nécessaire à la sauvegarde et la bonne réputation de la colonie.
>
> On payait de surcroît deux piastres de cotisation par mois à la caisse mutuelle. En cas de maladie, le trésorier versait aux cotisants une indemnité pécuniaire en tenant compte des ressources de la caisse.
>
> Une société d'épargne, enfin, ouverte à tous les associés, acceptait des dépôts à concurrence de trois mille piastres. La caisse s'engageait à un intérêt de sept pour cent[75].

La création à Mexico d'un cimetière (1862), du Collège franco-mexicain (1860) et du Lycée français (1897) traduisent également cette préoccupation communautaire. De son côté, Louise Grouès est à l'origine de la création à Mexico d'une école française destinée aux filles. Ce projet n'a visiblement pas été facile à porter en raison du manque d'argent et des mentalités de l'époque qui considéraient que l'éducation féminine n'était pas importante. Le roman *Loupita. Mœurs mexicaines* revient sur les débuts difficiles :

> On arrivait enfin à Buena Vista. France eut un regard de satisfaction vers l'école française de filles qui occupait alors une si merveilleuse position à l'angle de la rue de ce nom et de l'avenue de San Cosme. Elle s'était passionnée jadis pour la fondation de cette œuvre. Elle se prit en pitié en souvenir des nuits sans sommeil et des journées d'agitation où l'avait jetée le doute de la réussite. Elle revécut les longs mois d'installation, les classes vides, le grand bâtiment presque désert, l'indifférence de la colonie française, prodiguant l'argent aux œuvres, mais l'argent seul, hélas, l'argent infécond et stérile en lui-même sans la volonté appliquée au but sans l'entente, sans l'adhésion de tous aux moyens qui forcent les obstacles. C'était la quête épuisante et intéressante à la fois avec l'amie dévouée, l'associée de la haute pensée qui les arrachait à leurs loisirs intelligemment remplis, en dehors des mesquineries et des futilités qui divisent les femmes. Et comme les portes s'étaient ouvertes sur des accueils suggestifs et divers ! [...] Comme cette demande d'argent, pour

[73] Jeanne Tomasini, *op. cit*., p. 150.
[74] Alain Dugrand, Anne Vallaeys, *op. cit*., p. 348-349.
[75] *Id*., p. 347.

> une école de filles, avait paru étonnante à cette colonie encore imbue de préjugé qu'une génération a fait tout ce qu'elle doit pour celle qui lui succédera, quand elle s'est occupée des garçons. Certes, l'idée avait été accueillie et comprise de quelques-uns, mais la majorité était restée froide. Des objections étranges s'élevaient de la part de parents si scrupuleux sur les fréquentations de leurs enfants, qu'ils n'accorderaient leur confiance à l'établissement qu'après plusieurs années de fonctionnement. D'autres ne promettaient leur appui qu'autant que l'école resterait exclusivement ouverte à un seul sexe, à une seule race, à une seule religion[76].

Grâce au soutien de Carmen Díaz, l'épouse du Président, et des sœurs de l'Institution Saint-Joseph, des institutrices venues de Lyon, l'école finit par voir le jour à une date inconnue. Michel Leroy signale que, en 1913, l'établissement aurait compté 350 élèves et 27 sœurs[77], cependant que l'auteure elle-même, dans un article de 1911, intitulé « Au seuil de l'exil », indique que « [d]e multiples succursales du premier établissement s'épanouirent à Mexico et en province »[78]. Il faut en conclure que le projet rencontra un grand succès.

Parallèlement à leurs bonnes œuvres au Mexique, les Ubayens n'oublient pas leur chère vallée en envoyant régulièrement de l'argent à la famille restée en France ou en effectuant des dons ou des legs à la collectivité qui permettent de construire des écoles, des postes de santé, des églises, de rénover certains bâtiments, d'installer le réseau électrique, etc. Les Corses-Américains font de même. Ils investissent pour le bien-être de la population villageoise en finançant des écoles, la construction de lavoirs, de routes, d'églises, etc. À leur retour, ils participent à la vie culturelle et à la gestion communale voire fondent des établissements bancaires comme, en 1863, à Bastia, la banque Fantauzzi, du nom du « Portoricain » Ange-François Fantauzzi.

2.3 Les grands magasins

L'essor des activités commerciales des Barcelonnettes est exponentiel. De la petite dizaine d'établissements dans tout le pays en 1850, on passe à une trentaine quinze ans plus tard, puis à 110 autour des années 1890 et plus de 200 à la veille de la Révolution mexicaine. Un pas décisif est franchi à la fin du XIX^{e} siècle lorsque Jules et Joseph Tron décident de faire édifier sur les modèles parisiens et anglo-saxons le premier grand magasin de nouveautés, c'est-à-dire destiné à l'exposition et à la vente des dernières productions de l'industrie de la mode. Dès 1888, à deux pas de la grand place de Mexico (aujourd'hui à l'angle des rues *5 de febrero* et *Venustiano Carranza*), commence la construction d'un imposant bâtiment qui, pour la première fois dans le pays, utilise une ossature en fer et en acier. Achevé en 1891 et inauguré le 1er juillet, cet édifice de 1 000 mètres carrés surprend par ses multiples innovations : outre son architecture qualifiée de « tournant […] historique pour la ville »[79], le *Palacio de hierro* (Palais de fer) offre trois étages[80], auxquels on accède par un grand escalier

[76] Louise Grouès [Héra Mirtel], *op. cit*., p. 114-115.
[77] Michel Leroy, « Louise Grouès et le Mexique », dans *L'illusion mexicaine. Loupita & autres textes*, Gap, Éditions Les Autanes, 2015, p. 25.
[78] Louise Grouès [Héra Mirtel], *op. cit*., p. 241.
[79] Cédric Chauvin, « El Palacio de Hierro. Une histoire française », dans *Le Petit Journal*, 2013 [http://www.lepetitjournal.com/mexico/communaute/136448-el-palacio-de-hierro-une-histoire-francaise] (consulté le 5 juillet 2017).
[80] Les deux derniers étages sont réservés aux employés.

ou un ascenseur, consacrés aux produits mexicains ou importés que l'on achète désormais à prix fixe ! Le narrateur de *Loupita. Mœurs mexicaines* souligne l'originalité du magasin :

> Maintenant, c'était le tournant de San Bernardo. Le monumental édifice du « Palacio de Hierro », vraie gloire de l'effort constant et intelligent des Alpins (pour les désigner comme à Paris), s'élance en face de la vieille église qui porte le nom de l'adversaire le plus fameux d'Abélard. Ici plus de tradition mexicaine. C'est le Louvre ou le Bon Marché parisien. La Française ou l'Américaine s'y retrouvent. Mais la Mexicaine qui n'a pas voyagé, celle qui tient encore à son chevalier servant, lui apportant à la même place, les parfums, les soieries, les bijoux qu'elle aime à réunir sans s'imposer la fatigue des ascenseurs à assaillir, la Mexicaine reste fidèle à ceux qui ont respecté sa chère coutume[81].

Le *Palacio de hierro* ouvre la voie à la création d'autres grands magasins. Dès 1893, Mexico peut compter sur *Las Fábricas universales* (Les Usines universelles), dirigé par un autre Bas-Alpin, Alexandre Reynaud. Là encore, l'ambiance est animée et aurait été propice au « flirt » entre clientes mexicaines et vendeurs français :

> « Las Fabricas Universales » offrait le spectacle d'un comptoir animé, derrière lequel les blonds enfants des Basses-Alpes françaises s'empressaient auprès des brunes señoritas aux yeux pleins de langueur et de promesse. Et c'était un chatoiement d'étoffes aux violentes couleurs que les petites mains dégantées des clientes froissaient avec délices. Sur ce fond changeant, les fines silhouettes se détachaient coquettes et provocantes. Les deux races demi-sœurs, très harmonieusement latines, fraternisaient amoureuses, sous le prétexte aimable des chiffons à exhiber et à choisir. C'était l'heure du flirt ; chaque élégante a son vendeur favori, elle l'attend s'il est occupé, c'est une tradition, on ne l'enfreint pas trop encore. L'heure est dangereuse entre toutes[82].

Suivent dans la capitale *El Puerto de Veracruz* (Le Port de Veracruz) en 1886 et *El Centro mercantil* (Le Centre marchand) en 1899, transformé en 1968 en un hôtel prestigieux. À Puebla, grande ville à une centaine de kilomètres au sud de Mexico, se dresse *La Ciudad de Mexico* (La Ville de Mexico), qui s'inspire de l'architecture de La Samaritaine à Paris. D'autres établissements fondés antérieurement s'adaptent à l'air du temps comme, à Mexico, *El Puerto de Liverpool* (Le Port de Liverpool) ou, à Guadalajara, *La Ciudad de Londres* (La Ville de Londres) et *Las Fábricas de Francia* (Les Usines de France)[83].

Le roman historique *Les Barcelonnettes. Les jardins de l'Alameda* d'Alain Dugrand et Anne Vallaeys montre parfaitement les étapes et le développement du commerce du tissu à travers les personnages fictifs de Pierre Arnaud puis de son successeur Jean Pascal. Quand il arrive à Mexico, le premier décrit le magasin d'Arthuis, un Français installé depuis quelques années dans la capitale, comme un simple « étal », un « antre », un « placard infâme », un « trou » : la comparaison avec un « chicot », l'insistance sur la pénombre du local, l'accumulation des marchandises en un « fatras », l'épaisseur des toiles démodées, etc., sont

[81] Louise Grouès [Héra Mirtel], *op. cit*., .p. 76.
[82] *Id.*, p. 74.
[83] Sur les grands-magasins des Bas-Alpins, lire Hélène Homps-Brousse, dir., *L'aventure architecturale des émigrants barcelonnettes. France-Mexique*, Barcelonnette, Somogy éditions d'art, Musée de la Vallée, 2013 ; Sergio Valerio Ulloa , « Almacenes comerciales franceses en Guadalajara, México (1850-1930) », dans *América Latina en la historia económica*, vol. 23, n° 1, 2016, p. 68-89 ; et Hélène Homps, « Les références culturelles des émigrants mexicains de la vallée de Barcelonnette : du grand magasin à la villa », dans *In Situ. Revue des patrimoines*, n° 4, 2004 [https://insitu.revues.org/2236] (consulté le 5 juillet 2017).

autant d'éléments qui concourent à brosser un tableau extrêmement négatif du commerce[84]. Pourtant, le jeune homme, un « dur à cuire » comme tous ceux de sa région, ne se laisse pas décourager et, reprenant son premier métier, celui de colporteur, décide de parcourir le pays avec ses tissus :

> Pendant que les détaillants de la capitale attendent le client sur leur séant, moi, je vais au-devant, avec mes marchandises. Une solide charrette, un train de jeunes mules et une paire de pistolets suffisent. Et le bénéfice est gras, les villes et les villages autour des haciendas et des mines sont dépourvus de tout. J'en profite aussi pour recenser et acquérir des babioles sur le chemin du retour. À Mexico, tout se vend[85].

Le succès est tel que, au bout de quelques années, Pierre Arnaud et son associé Arthuis peuvent ouvrir un nouveau et spacieux magasin (Les sept portes) qui innove tant dans la pratique commerciale à travers « des étiquettes portant les prix de chaque étoffe »[86] que dans la présentation des tissus[87]. L'enthousiasme, l'allant et le talent commercial du personnage constituent également les clés de sa réussite :

> Poli et courtois avec les meilleures dames, bon garçon avec les marchandeurs, l'œil aux aguets et le sourire aux lèvres, Arnaud avait un mot pour chacune.
>
> […] Il servait les uns, prônait la patience aux autres, vérifiait les piastres douteuses et en tournemain engouffrait l'argent dans le tiroir, sous la banque. Vigilant, sur le qui-vive, il happait les phrases, jaugeait les émotions, précédait les désirs. Il guettait les leperos, en saisissant un au collet alors qu'il « étouffait » sous sa couverture grise un coupon qu'il n'avait pas payé. Posément, sûrement, Arthuis mesurait, coupait, filait, déchirait, pliait les étoffes, établissait les comptes en deux coups de crayon sur un chiffon de papier ou sur l'étoffe elle-même. Calmement, il évoluait dans cette volière. Quand l'affluence s'éclaircissait, il redressait un rayon, réordonnait un étalage[88].

Quelques années plus tard, « Les sept portes » doit s'adapter à l'air du temps et Jean Pascal suggère d'« établir dans d'autres villes de la république des comptoirs »[89]. L'idée est de développer la notoriété de leur magasin et d'asseoir leur suprématie commerciale avec l'aide de compagnons barcelonnettes. Une fois encore, la stratégie fonctionne comme en témoigne l'accumulation des tissus que propose désormais l'ancienne boutique de Pierre Arnaud, rentré depuis au pays :

> Toutes les étoffes d'Europe étaient accumulées dans des rayons tapissant les murs jusqu'au plafond. Des étiquettes de toile collées, piquées sur chaque échantillon, portaient inscrits à l'encre noire le prix et la provenance des marchandises. Un des murs était couvert de tissus mixtes, comme les siamoises richement ouvragées, les brocadelles bigarrées et tissées d'or, les damas demi-soie à fleurs blanches ; il y avait toutes sortes d'étoffes aux noms étranges, l'alpaca, la balzoline, la brillantine, le calamenco, le baïpour, l'alépine, le bural ou l'escot. Toutes les catégories de bouffantes, laines fines, fortes ou croisées, en provenance d'Angleterre, de Hollande, mais aussi

[84] Alain Dugrand, Anne Vallaeys, *op. cit*., p. 98.
[85] *Id*., p. 118.
[86] *Id.*, p. 146.
[87] *Id.*, p. 147 ; « Tout le bas des étagères était fermé par des tiroirs contenant des soieries et les articles délicats, indiennes et percales s'alignaient sur l'étagère du dessus, à un mètre du sol ; mousselines et lainages occupaient les autres rayons ».
[88] *Id.*, p. 148.
[89] *Id.*, p. 261.

> d'Amiens, de Roubaix ou de Beauvais, étaient estompées par l'illumination des rouges coquelicots, des noirs du ciel, des gris cendrés, des verts incomparables, toutes les variétés de cotons, de percales, de casimirs et de calicots, ce « vêtement de l'univers », comme on le surnommait tant il était abondant et commode, tant il se prêtait à toutes les volontés, à toutes les fantaisies, à tous les besoins. Plus loin, c'était les grandes spécialités parisiennes, les broderies et dentelles noires, d'or ou d'argent, les marlis et blondes, gazes brochées, soufflées, gaufrées ou imprimées, et les cartons de passementeries proprement dites, cordons, cordonnets, ganses, tresses, ceintures, lacets. Enfin, en retrait, les soieries que les hommes fabriquaient aux quatre coins du monde brillaient de lueurs mystérieuses, de reflets de Chine, d'Inde et d'Arménie. Au fond de cette caverne, la réserve était envahie de caisses et de ballots qui attendaient leurs charroies pour Guadalajara, San Luis Potosi et Puebla[90].

2.4 Les secteurs industriel et bancaire

Parallèlement à la vente et à l'importation de textiles qui demeurent leur activité principale et suite, notamment, à l'obligation faite à partir de 1889 de faire travailler la population locale, les Barcelonnettes vont s'orienter vers les activités industrielles afin de faire fabriquer leurs produits *in situ* jusqu'à posséder, au début du XX^e^ siècle, près de 70 % des usines textiles du pays. C'est ainsi que naissent, par exemple, deux entreprises sises dans l'État oriental de Veracruz : la Compagnie industrielle de Veracruz S. A. à Santa Rosa, qui compte jusqu'à 2 500 ouvriers, ou bien la Compagnie industrielle d'Orizaba à Río Blanco qui emploie 10 000 personnes. C'est dans cette entreprise que se produit une grève importante, le 7 janvier 1907, qui se solde par la mort de plusieurs centaines de personnes. Réclamant des salaires plus élevés et un meilleur traitement, les ouvriers refusent de travailler et, suite à la mort d'un des leurs, l'armée appelée en renfort par la direction de l'établissement se laisse entraîner dans une véritable chasse à l'homme. Les Barcelonnettes étendent également leur empire dans le secteur financier en entrant notamment dans les conseils d'administration de nombreuses banques.

2.5 Les mariages

Peu de Barcelonnettes se marient avec des Mexicaines. Leur système très paternaliste voit, d'ailleurs, d'un mauvais œil toute relation sentimentale car elle éloigne les jeunes hommes de leur objectif de rentabilité. Plusieurs raisons expliquent le nombre réduit de mariages entre Français et Mexicaines. Tout d'abord, la plupart des immigrés caressent le désir de rentrer un jour dans la vallée et, dans les mentalités de l'époque, une épouse mexicaine scelle une descendance sur le territoire américain. Le retour devient plus difficile. Mais la raison principale tient au repli identitaire de la communauté. Les Ubayens se voient tacitement contraints de se marier avec des Françaises ou, mieux encore, avec des jeunes femmes issues de la même région qu'eux. Seuls les membres les plus importants et riches ou, au contraire, ceux qui ont perdu tout espoir de rentrer un jour dans leur patrie, s'affranchissent de cette obligation et fondent des familles mixtes au Mexique.

[90] Alain Dugrand, Anne Vallaeys, *op. cit*., p. 344-345.

3. LE RETOUR DES EXPATRIÉS

3.1 Les villas mexicaines et les *palazzi* des Américains

Peu de Barcelonnettes vont rentrer dans la vallée de l'Ubaye. On estime leur nombre à 10 %, soit environ 500 personnes. Ce sont principalement des émigrants qui ont fait fortune outre-Atlantique dans l'industrie textile et le négoce et qui souhaitent retrouver leurs racines. À partir de la fin des années 1870 et jusqu'aux années 1930 principalement[91], une cinquantaine d'entre eux, désireux d'afficher leur richesse, font alors construire de vastes et solides demeures sur de beaux terrains arborés. Ces « villas mexicaines » vont déployer de nombreux styles architecturaux, parfois très éloignés de ceux de la région.

L'une des premières maisons de la vallée reçoit le nom de Villa Anita, aujourd'hui siège du consulat mexicain de Barcelonnette. Édifiée en 1878 puis agrandie en 1920, elle se caractérise par ses portes fenêtres à garde-corps en bois et sa tourelle. La Villa Puebla, quant à elle, construite en 1885 et remaniée en 1903, tire son originalité de la présence de trois œils-de-bœuf, de faïences décoratives et d'une charpente en bois ouvragé. De la même époque date la Villa Laugier (1892) qui séduit, non pas par son architecture mais par les magnifiques peintures murales des pièces intérieures, souvent en trompe-l'œil. De son côté, la Villa Morelia, aujourd'hui restaurant et hôtel quatre étoiles, est édifiée en 1900. Elle se caractérise par la verticalité de ses tours et le choix des matériaux (toit en ardoise, murs en brique). La Villa Manon, édifiée en 1907, en reprend de nombreux éléments. Également appelée Villa Pinoncely (du nom de son commanditaire, ancien négociant à Durango, au nord-ouest de Mexico), la Villa Lafontaine (1905) doit son nom à son magnifique perron-fontaine. La Villa Le Châtelet (1911) charme par l'implantation de sa véranda et de ses lucarnes, tandis que la Villa Javelly (1913), encadrée de deux tours carrées, émerveille par son magnifique vitrail floral propre à l'Art nouveau et par la sculpture animale de la rampe en noyer de son escalier. À Jausiers, il convient de signaler la Villa Les Charmettes (1913), qui se caractérise par la dissymétrie de sa façade et son mélange de styles (Art nouveau pour la grande baie du rez-de-chaussée, anglais avec la fenêtre en saillie polygonale et italien avec sa juxtaposition de fenêtres à l'étage), ainsi que la plus belle « villa » de la région, le château de Magnans. Construit entre 1903 et 1914, son architecture ne manque pas d'originalité. Philippe Martin la qualifie à juste titre de « pastiche de style néo-gothique bavaro-méditerranéen »[92]. En ce qui concerne la Villa Costebelle, achevée en 1914 à Barcelonnette sous le nom de Villa Miramonte, elle se singularise par sa dissymétrie (grand soubassement et tour dans l'angle sud-ouest) et par sa baie de six mètres de long. Enfin, plus tardivement, il faut signaler l'existence de la Villa Bleue dont le nom ne manque pas d'étonner. L'édifice construit vers 1930 sur la commune de Barcelonnette présente plutôt des tons jaunes orangés. Cette énorme villa de style Art déco tire son nom du vitrail de la cage d'escalier qui, dans un camaïeu de bleu, célèbre la réussite au Mexique de son premier propriétaire. Si la plupart de ces demeures restent des propriétés privées, certains ont changé de destination comme la Villa Le Verger, aujourd'hui Office national des forêts, la Villa Moreïo, un centre des impôts jusqu'à récemment, la Villa Les Tourelles, siège de la Communauté des communes de la vallée de l'Ubaye, ou la Villa « La Sapinière » qui abrite le Musée de la Vallée depuis 1988.

[91] Une poignée de maisons est construite entre les années 1930 et après la Deuxième Guerre mondiale.
[92] Philippe Martin, *op. cit*., p. 192.

Cet établissement doit beaucoup à l'œuvre du sénateur bas-alpin André Honnorat (1868-1950) qui, dès 1921, exprime son souhait de constituer « toute une collection de documents qui attestent la grandeur de l'œuvre accomplie par les Barcelonnettes au Mexique »[93]. Un petit musée voit le jour et va s'enrichir au fil des années de divers papiers, photographies, portraits, objets, etc.[94]

Du côté de la Corse, ce sont également environ 10 % d'émigrés qui rentrent sur leur île[95]. Comme les Barcelonnettes, certains entendent profiter du reste de leur vie et font construire de grosses maisons bourgeoises appelées *palazzi*. Généralement, la construction de ces palais est anticipée quelques mois ou quelques années avant le retour désiré : un ami ou un parent est chargé de superviser l'ensemble des opérations, de l'achat d'un terrain qui, avec le temps, deviendra de plus en plus imposant, à la recherche de l'architecte et des artisans. Le premier *palazzu* et sa chapelle privée dédiée à saint Jean-Baptiste auraient été construits sur la commune de Brando (Cap Corse) pour un certain Carlo Ferdinandi qui, après 27 ans passés au Mexique, serait rentré en 1724, tandis que le dernier correspond au château Fantauzzi à Morsiglia (Cap Corse) qui date du premier quart du XX^e^ siècle. Environ 300 maisons d'« Américains » parsèment la Corse dont près de la moitié sur les dix-huit communes du seul Cap Corse. Enrique Vivoni Farage, professeur d'architecture à Porto Rico et descendant de Corses, a pu déterminer avec l'aide de ses étudiants, cinq types de palais[96] :

1) les maisons ancestrales, avec remaniements « américains ». Il s'agit de maisons qui existaient préalablement mais qui ont été agrandies et embellies (*palazzu* Simonpietri, *palazzu* Ghilfucci, château Piccioni, etc.).

2) Les maisons neuves, de forme traditionnelle (toit à deux pentes). Ce sont des bâtisses construites au XIX^e^ siècle sur un schéma traditionnel (villa Saint-Sauveur, maison Stella, *palazzu* Medori, etc.).

3) Les maisons classiques (toit à quatre pentes). Appartenant au groupe le plus nombreux, ces *palazzi* présentent un toit en pavillon et des ornements architecturaux comme des balcons, des terrasses, des corniches, des encadrements de fenêtres (villa Saint-Jacques, *palazzu* Vivoni, *palazzu* Padovani, *palazzu* Nicrosi, etc.).

---

[93] Hélène Homps-Brousse, « La mémoire de l'émigration, une source patrimoniale à conserver », dans *1 000 petits chefs-d'œuvre du Mexique. La collection du musée de la Vallée à Barcelonnette*, Paris, Barcelonnette, Somogy éditions d'art, Musée de la Vallée, 2006, p. 13.

[94] Sur les collections de ce musée, *cf. 1 000 petits chefs-d'œuvre du Mexique. La collection du musée de la Vallée à Barcelonnette*, Paris, Barcelonnette, Somogy éditions d'art, Musée de la Vallée, 2006.

[95] Dans *Don Paolo. Un Corse aux Amériques*, Paul semble parfois nostalgique de la Corse, notamment à la fin de sa vie : « […] il lui arrivait, et de plus en plus souvent, de regretter de ne point y finir ses jours. Au moins, là-bas, les vieux terminent leur vie doucement, entourés de leurs enfants. Ils attendent paisiblement, dans un paysage en harmonie avec leur mélancolie » (Jeanne Tomasini, *op. cit*., p. 27-28). Néanmoins, après pratiquement toute une vie au Venezuela, il reconnaît son attachement indéfectible au pays qui l'a accueilli : « Partir ? Maintenant ? Tout quitter ? Impossible ! La Corse, désormais, était trop étriquée pour lui et, sans les llanos, il serait un arbre déraciné » (*id*., p. 28).

[96] Enrique Vivoni Farage, « Les palazzi : construction et décor », dans *Palazzi di l'Americani. Les palais des Corses Américains*, Corte, Ajaccio, Musée de la Corse, Albiana, 2017, p. 127-141. Plus largement, sur ces palazzi, *cf.* Jean-Christophe Liccia, Caroline Paoli, Michel-Édouard Nigaglioni, *Les maisons d'« Américains »*, Albiana, Communauté de Communes du Cap Corse, 2006 ; Jean-Christophe Liccia, « Les maisons d'Américains au Cap Corse », dans Michel Vergé-Franceschi, dir., *La Corse et les Amériques. Dix-huitièmes Journées Universitaires d'Histoire maritime de Bonifacio*, Ajaccio, Éditions Alain Piazzola, 2016, p. 161-171 ; et Caroline Paoli, « La préparation du retour et la construction des maisons d'Américains en Corse », dans *Palazzi di l'Americani. Les palais des Corses Américains*, Corte, Ajaccio, Musée de la Corse, Albiana, 2017, p. 74-87.

4) Les variantes académiques. Datés de la fin du XIX^e^ et du début du XX^e^ siècle et marqués par l'influence française, ces *palazzi* témoignent d'une originalité architecturale dans le plan et les ornements (*palazzu* Cagninacci, *palazzu* Giorgi, villa Altieri, etc.).

5) Les immeubles urbains, notamment à Bastia, comme les maisons Agostini et Fantauzzi ou le *palazzu* Roncajolo.

Parmi ces symboles de réussite, de confort et de luxe, certaines maisons méritent une attention particulière comme la très belle villa Gaspari-Ramelli à Sisco (Cap Corse), une vingtaine de pièces destinées à l'usage du « Vénézuélien » Santos Gaspari (1802-1867) qui ne daigna pas y habiter en raison de son exiguïté […] ou bien le château Stopielle à Centuri (Cap Corse), dont Michel Nigaglioni a très finement analysé les plafonds peints et les trompe-l'œil muraux[97]. Construit entre 1875 et 1884 à flanc de colline sur ordre du « Portoricain » Jean-Baptiste Marcantoni (1849-1898), ce *palazzu*, qui vient d'être racheté par l'office foncier de Corse en 2017, présente des représentations américaines peintes quasiment uniques sur l'île : ici, un blason du Mexique ; là, une représentation de Christophe Colomb ; plus loin, un grand médaillon ovale contenant une allégorie de l'Amérique sous la forme d'un personnage féminin portant plumes multicolores, arc, flèches et un perroquet sur la main droite.

3.2 Les tombeaux

Outre les somptueuses villas bourgeoises et autres palais, les « Mexicains » et les « Corses-Américains » se sont souvent préoccupés de faire construire de magnifiques caveaux familiaux luxueux en forme de chapelle, de mausolée, voire de tombe napoléonienne ou de Taj Mahal dans le cas du tombeau des Piccioni à Pino (Cap Corse), dont les trois coupoles rappellent celles du monument indien. Patrice Gouy, dans son ouvrage *Pérégrinations des « Barcelonnettes » au Mexique*, rapporte deux autres exemples extraordinaires :

> Un des caveaux les plus importants développe un ensemble souterrain de quatre nefs : l'intérieur des salles est en forme ogivale et s'avance sous les chemins du cimetière. La capacité est de quarante places disposées sur trois étages de un mètre cinquante de hauteur ! […] Un autre voulut la solitude du couple. Enterré dans son village natal, il fit couler, spécialement pour son caveau en marbre blanc, une porte en bronze pur de deux mètres de haut. Le fossoyeur nous en décrit l'intérieur : « Deux poèmes que se sont dédiés les époux sont gravés en lettres d'or sur les parois latérales de marbre blanc. Si l'on pénètre à l'intérieur du caveau lui-même, on peut voir une hauteur deux fois haute comme ce magasin, en marbre blanc, comme le dôme constitué par des pierres de quatre-vingts centimètres […] »[98].

3.3 L'exemple singulier d'une Barcelonnette célèbre : Louise Grouès

Louise Grouès découvre le féminisme émergeant à Lyon qui, dans les années 1880-1890, est une ville bouillonnante sur les plans artistique et intellectuel. La jeune femme lit beaucoup, participe à des réunions, se forge des idées. Son féminisme va s'exprimer de manière plus aigue au début du XX^e^ siècle. Sous le pseudonyme de Lotus, elle publie dans le bimensuel *Le Sillon de Bordeaux*, sous forme de feuilleton (du 15 février 1902 au 15 juillet

[97] Michel-Édouard Nigaglioni, « Les plafonds parlants dans les palais d'Américains au travers de l'exemple du château Stopielle », dans *Palazzi di l'Americani. Les palais des Corses Américains*, Corte, Ajaccio, Musée de la Corse, Albiana, 2017, p. 88-99.
[98] Patrice Gouy, *op. cit*., p. 112.

1903), un ouvrage intitulé *Essai sur la question féministe* puis, toujours au sein de la même publication (du 15 septembre 1904 au 15 mars 1905), elle donne la première version de son roman sous le titre *Lupita, ou un coup d'œil sur le Mexique de 1904*. Cette œuvre, publiée comme livre en 1907, sous le nouveau nom de plume de Louise Grouès, Héra Mirtel[99], présente de nombreux éléments autobiographiques comme le souligne Michel Leroy[100]. Non seulement le personnage de France, à l'instar de l'auteure, est poétesse[101] et mère de deux filles mais la dédicace de l'ouvrage à son frère, Antoine Grouès, explicite clairement cette dimension : « En souvenir du temps où nous demandions des histoires *vraies*, je te dédie ces pages de strictes *réalités* »[102].

Louise Grouès rêve d'indépendance et ne supporte pas le sort réservé aux femmes dont la condition est proche de celle des enfants dans la mesure où, à cette époque, elles dépendent financièrement et socialement d'une figure masculine (père, frère, époux). Dans un passage de *Loupita. Mœurs mexicaines*, le narrateur en vient à comparer la femme du montagnard barcelonnette à « une bête de somme plus accablée que les mules et les ânes qui goûtent parfois un repos assez prolongé à l'écurie »[103]. Il poursuit en dénonçant l'injustice subi par cette « créature attelée plus continûment que le bétail aux plus rudes besognes des champs »[104]. Non seulement la femme a autant travaillé que son mari durant la journée mais, telle une esclave, le soir venu, elle ne peut pas bénéficier d'un repos mérité[105]. En cela, la paysanne barcelonnette n'est pas loin de rappeler la figure de l'Indienne mexicaine décrite prématurément vieillie en raison des « souffrances et des travaux déprimants »[106] et, en particulier, de ses multiples grossesses. Ce n'est pas la maternité qui pose problème à Louise Grouès. Luce Van Torre, qui connaît bien la vie et l'œuvre de l'écrivaine, relève, au contraire, qu'il s'agit pour elle d'« un immense bonheur, une gloire, une apothéose »[107]. Dans le roman, contrairement à la majorité des femmes de sa condition, France est d'ailleurs dévouée complètement à ses enfants[108]. Ce qui dérange Louis Grouès, ce sont les grossesses multiples chez les femmes les plus humbles qui alimentent et prolongent leur propre misère.

Le féminisme de Louise Grouès transparaît également par l'exaltation des figures intellectuelles féminines comme les écrivaines françaises Germaine de Stäel[109] ou George

[99] Héra, sœur et épouse du dieu Jupiter, est la déesse de la femme, du mariage, de la maternité, tandis que Mirtel renvoie à la myrte, « [p]lante utilisée par les anciens de la Grèce antique dans leurs cultes aux déesses ou dans l'évocation et la représentation de la muse Ero » (Luce Van Torre, *op. cit*., p. 107).
[100] Michel Leroy, *op. cit*., p. 24-25.
[101] Comme témoignage de son goût pour la poésie, le roman présente une composition dédiée à Loupita. Louise Grouès [Héra Mirtel], *op. cit*., p. 84-85.
[102] *Id*., p. 63.
[103] *Id*., p. 127.
[104] *Id*.
[105] *Id*. ; « Et tandis que l'homme rentre du labour pour s'asseoir à la table servie et faire la sieste, la femme qui a labouré comme lui, sert le repas au maître et aux domestiques, mange debout, allaite l'enfant, redresse la maison, prépare le repas du soir et retourne au travail avec le mari qui a réparé ses forces pendant qu'elle n'a fait que changer de travaux forcés ».
[106] *Id*., p. 107.
[107] *Id*., *op. cit*., p. 87.
[108] *Id*., p. 70 ; « J'ai préféré être leur servante jusqu'ici, afin que leurs couchers, leurs nuits, leurs réveils, leurs jeux fussent abrités de sollicitude maternelle effective et non de ce dénouement contestable et illusoire qui consiste à couvrir d'or une remplaçante recommandable ».
[109] *Id*., p. 137.

Sand[110] ou les poétesses mexicaines (Sor Juana Inés de la Cruz, María Magdalena Dávalos y Orozco, María Francisca Villalobos, Dolores Guerrero, Josefa Guzmán, Isabel Pesado de Mier, etc.) pour qui, raconte-t-elle dans un article paru en 1919, elle « [avait] demandé [au ministre mexicain des Beaux-Arts et de l'Instruction publique], en vain, une place dans le cortège de bronze qui monte triomphalement l'avenue plantée d'eucalyptus séculaires aboutissant au tumulus sacré où le palais des vice-rois espagnols a remplacé le vieux temple de Montezuma »[111].

Loupita. Mœurs mexicaines est un roman profondément féministe. Un de ses thèmes centraux ressortit, par exemple, à la question du mariage. À travers le personnage de France, Louise Grouès exprime combien les femmes devraient envisager un autre idéal que celui de l'union avec un homme :

> Nous vivons encore sur une vieille erreur : le mariage nous semble la condition absolue du bonheur pour les femmes, son unique refuge. Ainsi, tenez, que désirons-nous le plus pour nos petites amies pauvres et sans foyer ? Un bon mariage. Que désirons-nous pour nos filles ?... Les voir bien mariées avant de mourir. Et cet exclusivisme fait notre malheur. Nous devrions élever nos filles dans une foi justifiée et possible en elles-mêmes, en leurs propres forces et non dans le mari absolument nécessaire[112].

Elle appelle donc à l'émancipation des femmes, soumises à leurs époux de multiples façons, sur les plans physique, financier et intellectuel. Elle sait, cependant, que la tâche ne sera pas facile en raison de l'hypocrisie, de la médisance, de la bien-pensance des femmes elles-mêmes, notamment dans la classe bourgeoise et parmi les « parvenues »[113], qui, comme prises du syndrome de Stockholm, participent fréquemment au maintien de la relégation féminine. Dans la société de l'époque, il importe qu'une femme reste « pure » jusqu'au mariage, dans l'attente toujours du désir masculin qui, en revanche, peut se montrer versatile et, en cas d'abandon des belles promesses, compromettre la réputation de la fiancée. « Ce n'est qu'une femme ! », rapporte le narrateur[114].

La question de la reconnaissance de paternité est également au cœur du roman. Comme le signale Michel Leroy, « [j]usqu'à la loi de 1912, sous prétexte de protéger les hommes contre des accusations aussi difficiles à démonter qu'à démontrer, l'article 340 du Code civil interdisait la recherche de paternité, créant ainsi pour les mères et les enfants naturels des situations psychologiquement et matériellement douloureuses »[115]. C'est ainsi que Loupita, dont la douceur et la fibre maternelle sont constamment mises en avant dans le roman[116], doit

---

[110] Louise Grouès [Héra Mirtel], *op. cit*., p. 72, p. 131.
[111] *Id*., p. 257.
[112] *Id*., p. 133.
[113] Dans un autre passage, le narrateur du roman dénonce l'attitude des « arrivées » vis-à-vis des plus pauvres et démunies : « Ces "arrivées" qui avaient connu comme leurs jeunes compagnes, la dure obligation de travailler péniblement en débarquant, démolissaient souvent l'avenir des moins chanceuses qu'elles, par tous les moyens, par les plus odieux procédés parfois. Il leur plaisait d'être des exceptions, de voir graviter autour d'elles les pauvres lutteuses pour la vie qu'elles rejetaient d'un mot, d'un geste, à l'ornière, du haut de leur autorité de femmes riches et influentes, quand elles les voyaient prêtes à échapper à leur humilité » (*id*., p. 129).
[114] *Id*., p. 127.
[115] Michel Leroy, *op. cit*., p. 27.
[116] Louise Grouès [Héra Mirtel], *op. cit*., p. 84, 87, « La jeune femme, aux « grands yeux veloutés de tendresse », semble posséder le « don exquis […] d'aimer les tout petits qui ne sont pas les [s]iens, et de [s]e faire aimer

elle aussi, malgré sa condition d'Indienne, cacher sa maternité. Certes le secret est l'une des caractéristiques comportementales des Mexicains et le roman le montre parfaitement[117], mais l'attitude de Loupita, qui cache l'existence de son enfant et mourra d'une pneumonie suite aux soins qu'elle lui apporte de nuit en cachette, traduit la « honte » qui pèse sur toutes les femmes qui sont mères sans être mariées : « Sépulvéda n'était pas son frère, comme elle et… sa mère nous l'avaient laissé croire. C'était un fils du dernier mari de… sa mère, un orphelin que Jésus a élevé comme son enfant et qui possédait un redoutable secret de famille au nom duquel il a forcé Loupita à devenir sienne. Elle est morte épouse de Sépulvéda, après avoir été son amante. Je les ai mariés *in extremis*. Elle l'a voulu ainsi »[118]. L'attitude de l'abbé Capelletti est identique, il est obsédé par la peur qu'on ne découvre ses véritables origines :

> Son acte de baptême qu'il relisait si anxieusement tout à l'heure doit porter cette troublante mention de « mère inconnue » qui empoisonne de son impénétrable secret toute joie de vivre. Ôtez de la société l'inepte préjugé que porte un homme à renier la mère de son enfant parce qu'elle est d'humble race ou de médiocre condition, et vous aurez du même coup supprimé la torture que tant d'enfants abandonnés subissent ici en proie au mépris que la société réserve aux naissances mystérieuses[119].

Malheureusement, ce n'est pas l'œuvre littéraire et féministe à laquelle Louise Grouès doit sa postérité mais plutôt à l'assassinat de son second mari. Georges Bessarabo est un personnage trouble, né en Roumanie sous un autre nom, une identité qu'il va cacher à sa femme dans un premier temps. Il vit d'affaires en marge de la légalité et ce n'est sans doute pas pour rien que le couple doit quitter précipitamment le Mexique en 1916 : Georges Bessarabo aurait été impliqué dans une sombre histoire financière. La lune de miel amoureuse ne tarde pas à se dissiper. À Paris, leurs relations s'enveniment car Louise Grouès, passionnée par la littérature et l'art, hôte de nombreux artistes, n'est pas une femme à se soumettre. Dans la nuit du 30 au 31 juillet 1920, au 3 square La Bruyère à Paris, un coup de feu éclate et fait passer Georges Bessarrabo de vie à trépas. Louise Grouès vient de tuer son mari, elle demande de l'aide à sa chère fille Paule, puis toutes deux déposent le cadavre encore chaud dans une malle qu'elles expédient à Nancy. Moins d'une semaine plus tard, le colis est découvert et commence alors une affaire qui va passionner la France de l'après-guerre. Les coupables sont rapidement trouvées : l'épouse et la belle-fille. L'arme n'a-t-elle pas été

---

d'eux comme une vraie mère aime et se fait aimer ». Elle chante de merveilleuses berceuses, participent aux jeux des enfants qui, en retour, la chérissent « comme une grande sœur ».

[117] Sur la psychologie mexicaine, on peut se reporter, par exemple, aux deux passages suivants : « Étranges enfants d'Indiens et d'Espagnols ! Vous cherchez toujours un discours pour éviter de dire un seul mot : le vrai, quand on vous met en demeure de vous révéler. Le mensonge coûte-t-il en conséquences plus que la vérité, vous choisissez encore le mensonge, par une défiance tellement instinctive et irréfléchie que vous vous accuseriez d'un crime imaginaire pour vous disculper d'une simple peccadille, devenue le forfait inavouable, parce qu'elle est la vérité ! Mais aussi vous n'avez pas d'égaux dans cette force qui consiste à savoir garder un secret. Et le vaste tableau du musée de Mexico signé Leandro Izaguirre, où Cuauhtemoc et son digne compagnon Tetlpanquetzal, rois de Tlacopan, sont entièrement campés, pieds nus, sur un brasier incandescent, sans que l'affreux supplice leur arrache le secret du lieu, où les trésors convoités par les Espagnols sont enfouis, exhale l'âme mexicaine dans sa plus noble expression » ; « dans le type mexicain, l'âme antique d'un Cuauhtemoc irréductible et scellée se retrouve dans le plus humble, le dernier des garçons d'écurie, la plus infime laveuse de vaisselle » (Louise Grouès [Héra Mirtel], *op. cit*., p. 86).

[118] *Id*., p. 189.

[119] *Id*., p. 179.

achetée à Mexico par Louise Grouès elle-même ? N'a-t-elle pas déjà tenté de tuer son mari en l'étranglant lors d'une dispute en 1918 ? Son précédent époux, qui s'était suicidé, n'avait-il pas écrit dans une lettre que Louise Grouès avait tenté de l'empoisonner le 17 juillet 1906 ? Bref, le procès qui s'ouvre le 8 juin 1922 pour se terminer le 23 juin suivant ne laisse pas de doute sur son issue : Louise Grouès est condamnée à vingt ans de travaux forcés à la prison de Rennes, tandis que sa fille Paule est acquittée en raison de circonstances atténuantes. Louise Grouès passera le reste de sa vie en prison où elle s'éteint le 21 mars 1931. Aussi surprenant que cela puisse paraître, elle est enterrée, sans aucune mention, au cimetière de Mélézen près de Barcelonnette à côté de son premier mari, Paul Jacques.

Conclusion

Au-delà de ce parcours pour le moins singulier qui, par le truchement spectaculaire de la presse, a permis à l'époque des faits d'évoquer l'aventure de nombre de Bas-Alpins au Mexique, au-delà du legs patrimonial laissé dans le Cap Corse et dans la vallée de l'Ubaye, les émigrants ont apporté un autre héritage qui lie désormais l'Amérique hispanique et les contrées méridionales de la France. En effet, on estime aujourd'hui à environ 50 000 à 60 000 les descendants des Barcelonnettes qui, au fil du temps, se sont fondus parmi les habitants du Mexique. L'un des plus illustres, Marcelo Luis Ebrard Casaubón, membre du Parti de la révolution démocratique (PRD), fut chef du gouvernement du District fédéral (Mexico) de 2006 à 2012. Concernant les Corses, pour le seul Porto Rico, ce n'est pas moins d'un million de leurs descendants qui se répartissent désormais sur l'île[120].

[120] Marie-Jeanne Casablanca, *op. cit*., p. 11.

LA BELLE ÉPOQUE À NICE POUR LES INDUSTRIELS FRANÇAIS DE MOSCOU
(de la fin du XIX^e siècle au début du XX^e siècle)

Olga MELNICHENKO

Les industriels français qui immigrent en Russie dans la seconde moitié du XIX^e siècle ont fondé et développé les plus grandes usines de soie en Russie. Mes travaux de recherche portent depuis cinq ans sur l'activité de ces entrepreneurs français du textile établis dans la région de Moscou[121]. Le présent article s'intéresse à leur période « niçoise » et analyse plus particulièrement l'articulation de leur vie professionnelle et privée entre la capitale russe et la ville de Nice. Il s'appuie sur l'historiographie, l'analyse des archives et de la presse, ainsi que sur le résultat des entretiens menés avec des descendants de ces entrepreneurs.

À la fin du XIX^e siècle, des industriels moscovites d'origine française séjournent à Nice et dans ses environs lors de leurs vacances en famille. Le choix de cette ville est déterminé par le climat doux contrastant avec les rudes hivers russes, ainsi que par la mode lancée par l'aristocratie et la riche bourgeoisie russes. Au début des années 1890, les soyeux franco-russes fréquentent la Côte d'Azur régulièrement. À partir de 1896, ils commencent à acquérir des terrains et des immeubles pour y installer leur famille nombreuse en villégiature sur le littoral ou pour prendre leur retraite. L'achat de ces propriétés marque la réussite de ces entrepreneurs et la prospérité des manufactures de textile qu'ils ont fondées en Russie.

Au cours de la crise de la soie lyonnaise, des spécialistes de cette industrie s'expatrient en Russie où l'industrialisation est en plein essor. La main d'œuvre qualifiée y était très demandée. Les entrepreneurs ayant les compétences techniques pour développer cette industrie trouvent également une place dans ce secteur en expansion[122]. Parmi les Français venus en Russie, on dénombre Claude Giraud, arrivé en 1860, son futur gendre Henri Piré, qui franchit la frontière en 1883, et Hector Simonod, qui s'y installe en 1880. Ils sont devenus, après leur réussite professionnelle, des résidents niçois.

[121] Olga Melnichenko prépare depuis 2016 une thèse intitulée *Les entrepreneurs français en Russie : le cas des industriels textiles (XIX^e siècle-début XX^e siècle)*, sous la direction de Dominique Barjot, Sorbonne Université. L'auteur tient à remercier Monsieur Yves Kinossian, le directeur des Archives départementales Alpes-Maritimes, pour l'aide apportée dans les recherches, et Monsieur Patrice Castillon pour l'autorisation d'accès aux archives privées de la famille C. M. Giraud

[122] Charon Annie, Delmas Bruno, Le Goff Armelle, *La France et les Français en Russie. Nouvelles sources et approches (1815-1917)*, Paris, École nationale des Chartes, 2011.

Les fonds des Archives départementales du Rhône, des Archives d'État de Moscou ainsi que des archives privées de la famille Giraud permettent d'étudier l'activité professionnelle et la vie privée des industriels français des années 1890 à 1920, entre Moscou et Nice. Des sources conservées aux Archives départementales des Alpes-Maritimes ont permis de compléter ces recherches, en particulier les actes notariés concernant les propriétés de ces industriels qui sont enregistrés aux hypothèques, les actes d'état civil et enfin la correspondance privée d'Hector Simonod qui couvre la période 1886-1919 et révèle des faits nouveaux sur la biographie de cet entrepreneur[123]. Les actes notariés examinés à Nice révèlent la pratique, prégnante à la fin du XIX[e] siècle et au début du siècle suivant, de vendre directement des propriétés à crédit sans l'intervention d'une banque[124].

1. Claude Giraud et la villa Mourka au Mont Boron

Claude Marie Giraud est né à Tarare (Rhône), le 7 février 1836, « fils légitime de M. Josèphe Giraud, propriétaire et négociant, et de dame Jenny Merlat, son épouse, demeurant à Tarare, rue Désirée »[125]. Selon l'histoire familiale, le fabricant russe Istomine l'a recruté à Lyon en 1860. Il le fait venir en Russie pour travailler comme contremaître dans sa fabrique d'étoffes. Il l'a aussi présenté à son beau-frère, Nicolas Kakouchkine. Fernande Castillon, petite-fille de Claude Giraud, se souvient :

> Claude Giraud épouse Marie, l'une de ses filles [de Nicolas Kakouchkine], le 21 février 1864[126]. Elle est née le 14 décembre 1844 ; sa mère Catherine Jongs[127] était d'origine suisse. Notre grand-mère, Marie Kakouchkine, racontait que, sachant qu'un jeune français faisait une visite à ses parents, ses sœurs et elle ont eu la curiosité de regarder à tour de rôle par le trou de la serrure de la porte du salon. Elles l'ont trouvé très beau et Marie, âgée de 16 ans, a eu « le coup de foudre ». C'était Claude Giraud. Pour l'épouser, Marie, orthodoxe, est devenue catholique. Très croyante, elle n'a jamais cessé de pratiquer cette religion, […]. Le ménage a été très uni jusqu'au décès de notre grand-père. Ils ont eu six enfants, tous nés à Moscou, mariés à Moscou[128], et 30 petits-enfants[129].

En 1868, Claude Giraud devient fabricant à son compte : il achète deux métiers manuels et commence à tisser de la soie chez lui avec sa femme[130]. En 1875, il crée la manufacture de

[123] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 88 J 11, fonds Louis Gassin, dossier « Simonod-Richard ».
[124] À cette époque où les transmissions de courrier prennent du temps, on constate la maîtrise des notaires niçois à établir des actes de propriété sur la base de mutations, de contestations, de jugements, d'actes d'état civil et d'actes juridiques réalisés dans de multiples langues et dans divers pays d'Europe, y compris aux États-Unis. En outre, en s'appuyant sur les actes hypothécaires, il est possible de voir la dynamique de l'évolution du prix des terrains et des immeubles à Nice et dans ses environs.
[125] Archives de la famille C. M. Giraud (désormais AFG) : acte de naissance de C. M. Giraud.
[126] *Cf.* également les Archives d'État de Moscou (Gossoudarstvennyi Arkhiv Moskvy, désormais GAM), f. 2193, op. 1, d. 18, p. 22.
[127] Dans l'acte de mariage, enregistré dans les registres de l'église Saint-Louis-des-Français à Moscou, son nom est écrit comme Jungs. GAM, f. 2193, op. 1, d. 18, p. 22.
[128] AFG. Marie (1865-1948) épouse en 1884 Paul Petit (1859-1930) ; Eugénie (Jenny, 1866-?) épouse en 1886 Henri Piré (1853-?) ; Victor (1867-1950) épouse en 1894 Francine Gourdiat (1875-1963) ; Paul (1868-1926) épouse en 1891 Isabelle Brocard (1874-1945) ; Marguerite ([1870]-1942) épouse en 1892 Alexandre Brocard (1863-1924) ; André (1871-1956) épouse Aimée (Liouba) de Miller.
[129] AFG, souvenirs de Fernande Castillon, transcrits par son fils Patrice Castillon.
[130] *Ibid*.

soieries « Usines C. Giraud à Moscou » avec 200 métiers à bras pour tissage, quatre ourdissoirs et 14 dévidoirs mécaniques, installés dans de vieux bâtiments loués chez les frères Solodovnikov, marchands moscovites, et situés dans le quartier Serpoukhov de Moscou[131]. La fabrique devient, en vingt ans, une des plus grandes manufactures de soie en Europe. À la veille de la révolution de 1917, le chiffre d'affaires atteint 15 millions de roubles avec un bénéfice net de trois millions de roubles[132].

Fig. 1. Portrait de Claude Giraud, 1899. Photographie Thiel frères, à Nice. Archive de la famille C. M. Giraud.

[131] GAM, f. 16, op. 25, d. 870, p. 4.
[132] *Id*., f. 349, op. 1, d. 370, p. 1.

Fig. 2. Portrait de Marie Kakouchkine, épouse de Claude Giraud, vers 1864-1870.
Photographe inconnu. Archives de la famille C. M. Giraud.

À 60 ans, atteint d'un cancer, Claude Giraud confie son affaire à ses trois fils et, en 1896, il achète à Nice, au Mont Boron, une villa toute simple avec un jardin de 1 557 mètres carrés, qu'il baptise Mourka, c'est ainsi qu'il appelait sa femme. Ayant acquis « la nature large », comme on dit en russe[133], il l'achète en 1896 au prix rond de 100 000 francs (or) à M^me^ Bianchi, qui l'avait acquise pour 50 000 francs en 1888[134]. Cette villa est la fierté et le bonheur de Claude Giraud qui a commencé comme ouvrier dans les ateliers de soieries de la région lyonnaise[135]. L'acte de vente reçu par Théodore Moriez, notaire à Nice, décrit en détail les actes successifs d'acquisition, prix et conditions de vente[136].

Fig. 3. La Villa Mourka, 2018. Photo Michel Graniou.
Arch. dép. Alpes-Maritimes, 37 W.

[133] AFG, souvenirs de Fernande Castillon, transcrits par son fils Patrice Castillon.
[134] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 402 Q 4/759, p. 186 ; *cf.* les extraits de l'acte d'achat dans l'annexe n° 1.
[135] AFG, souvenirs de Fernande Castillon, transcrits par son fils Patrice Castillon.
[136] *Cf.* l'annexe n° 1.

Claude Giraud est mort le 4 mars 1904[137]. Il a laissé une entreprise prospère à ses fils ainsi qu'une fortune colossale à sa veuve et ses filles. Il est enterré en Savoie, dans le caveau familial d'Avressieux. Son épouse Marie s'est retirée près de lui au château de Montfleury jusqu'en 1937. Marie Giraud a été décorée des Palmes académiques pour avoir créé une école dans le village et s'en être occupée avec assiduité. Elle est morte à 96 ans, en Belgique, chez sa fille Marie Petit[138].

Les enfants Giraud et leurs familles venaient en vacances à la Villa Mourka à Nice. Lors de la révolution de 1917, les fils Giraud ont été totalement spoliés et internés dans un camp de concentration[139]. À leur retour en France, en octobre 1920, le plus jeune, André, s'installe dans la Villa Mourka avec sa famille[140]. Ruinés et couverts de dettes, les frères aînés Paul et Victor voulaient vendre la villa, mais André et sa femme Lioubov « paraissaient mettre peu d'empressement à réaliser cette vente »[141], comme l'écrit Paul à son neveu Eugène, le 23 janvier 1924, soit deux jours après la mort de Lénine. Il ajoute :

> Or je tiens avant tout à ce que nous continuions, mes frères et moi, à nous entendre malgré les mauvais moments que nous traversons. Lénine est mort ! Cela pourrait bien amener quelques troubles en Russie, les grands chefs n'ont pas attendu cet évènement pour se disputer entre eux, et les nouvelles qui m'arrivent de Moscou, tout en demeurant confuses, me donnent l'impression d'un grand changement. Il y a eu des troubles à Moscou et en Ukraine et les arrestations ont été nombreuses. Attendons et espérons ![142]

Deux ans plus tard, la situation n'a guère changé, ni à Moscou, ni à la Villa Mourka. Le 16 avril 1926, Paul écrit : « Nous pouvons louer la Villa Mourka 35 000 francs par an. Mais vu la baisse inquiétante de notre monnaie nationale, qui hélas peut se prolonger encore, ne pourrait-on pas fixer le cours actuel comme base ? »[143]. La famille d'André n'a pas su s'entendre sur ce point et habite la villa jusque dans les années 1950.

Cette demeure existe toujours sous ce nom au 2 avenue du capitaine Scott, mais elle est passée aux mains de nouveaux propriétaires.

2. Henri Piré et le « Castel Piré » au Mont Boron

Henri Piré, futur gendre de Claude et Marie Giraud, arrive en Russie le 9 avril 1883[144]. Le 24 mai, avec son ami alsacien Oscar Tetzner, il fonde à Moscou la maison commerciale Piré et Tetzner « pour le commerce de diverses marchandises »[145]. La société s'occupe du commerce en gros de fils de coton et de laine[146]. En 1886, elle devient l'intermédiaire pour la

[137] Arch. mun. Nice, 1 E 15, p. 144.
[138] AFG, souvenirs de Fernande Castillon, transcrits par son fils Patrice Castillon.
[139] AFG, correspondance privée, 1920.
[140] Margot Tracey, fille d'André Giraud, se souvient : « We went to our villa in Nice where, at first, we lived very quietly. Not to be afraid, to be warm, to have enough to eat was entirely satisfying ». Tracey Margot, *Red rose*, Devon, David & Charles, 1978, p. 127.
[141] AFG, lettre de P. Giraud à Eugène Petit, le 23 janvier 1923.
[142] *Ibid*.
[143] *Ibid*.
[144] GAM, f. 16, op. 235, d. 3732, p. 3.
[145] *Id*., f. 3, op. 4, d. 742, p. 1.
[146] *Id*., f. 349, op. 1, d. 3. L'usine nommée « la fabrique de tissage de la soie Simonod » était un grand client de la société Piré et Tetzner.

vente des produits fabriqués par la Société anonyme de Filature de Schappe. Cette entreprise lyonnaise a créé en 1886 une usine à Moscou[147]. Les affaires marchent bien, la clientèle s'élargit, le chiffre d'affaires augmente, ce qui permet à Henri Piré d'acheter une propriété à Nice.

Fig. 4. Maison Schapova, Moscou (25 rue Némétskaya, après 1922 rue Baumanskaya), dans l'un des appartements de cette propriété habitaient Henri Piré et sa famille (1886-1902).
Photo Olga Melnichenko, 2018.

Dans un billet délivré par la police de Moscou, daté du 6 avril 1883, Henri Piré est décrit de la manière suivante : « citoyen de France Henri Piré, religion catholique romaine ; âge : 30 ; taille : moyenne ; cheveux, sourcils : châtain foncé ; yeux : bleus ; nez : grand ; bouche : petite ; menton : ovale ; visage : rond »[148]. Fernande Castillon se souvient :

> […] il portait une barbiche ; il nous racontait des histoires […], cela se passait à Moscou avant la guerre de 1914 ! Henri Piré était originaire d'Alsace[149]. À la guerre de 1870 il avait opté pour la

[147] Arch. dép. du Rhône, 54 J 66, p. 41-48.
[148] GAM, f. 16, op. 235, d. 3732, p. 3.
[149] *Id*., f. 16, op. 235, d. 3732, p. 2. Dans le billet délivré par la police de Moscou, le lieu de naissance de Henri Piré est noté comme Mutzig ce qui correspond à un acte de naissance (Arch. dép. Bas-Rhin, état civil, Mutzig, 1853, f. 26).

> France et s'était engagé à l'âge de 16 ans. Pour combattre, on lui avait donné un fusil ; il était si jeune et le fusil était si lourd qu'il n'arrivait pas à le porter. L'a-t-il jeté en passant dans une rivière ? […] Resté en France après la défaite de 1871, très attristé par les évènements, il s'est lié d'amitié avec un autre Alsacien, Tetzner, et tous deux décidèrent de partir à Moscou tenter leur chance. Après beaucoup de tribulations, ils réussirent à monter une affaire de cotonnades portant le nom de Piré-Tetzner. Cotonnades, soieries Giraud, le rapprochement était facile et oncle Henri a épousé tante Jenny[150].

Henri Piré a épousé Eugénie Giraud, une des filles de Claude et Marie Giraud, en 1885. Ils ont eu quatre enfants : Thérèse (Miki), née en 1893 ; Serge, né en 1895 ; Madeleine, née en 1898[151] ; et Juliette (née après 1902)[152].

Serge, fils de Henri Piré, était atteint d'une maladie osseuse ; il a été soigné à Moscou, sans résultat. Les médecins lui recommandent le climat du Midi de la France, Henri Piré abandonne son affaire et s'installe à Nice avec sa famille vers 1900. Plus tard, le 3 mai 1905, Piré quitte la société, se retire de son capital[153] et rentre en France. Dès 1902, il achète un luxueux château à tourelles avec un parc de 18 900 mètres carrés, le castel Piré, pour 200 000 francs. On y accède par un chemin « voiturable », établi en pente à partir de la nouvelle route de Villefranche. On doit laisser libre le chemin d'accès au couvent des religieuses du Mont Carmel[154].

Une lettre adressée en 1922 à Nadia Boulanger[155], chez sa grande amie Thérèse Piré, a permis de localiser le castel Piré au 57 boulevard Carnot[156]. La rampe d'accès s'appelle aujourd'hui l'avenue Urbain Bosio. Le couvent des religieuses du Mont Carmel et le castel ont été détruits et remplacés par des immeubles.

Au castel, dans la salle à manger gothique, les fenêtres étaient toutes ornées de vitraux représentant des scènes différentes de l'opéra *Faust* de Charles Gounod. Henri, était dépeint au centre en costume de Faust, tandis qu'Eugénie, près de lui, personnifiait Marguerite ; les enfants y figuraient aussi à l'exception de Joujou, qui n'était pas encore née[157].

La maladie du petit Serge Piré s'est dégradée. Ses parents décident de retourner à Moscou consulter les médecins qui l'ont déjà soigné. Il y décède en 1903, à l'âge de 7 ans. Henri Piré et sa femme font alors l'acquisition d'une concession à perpétuité au cimetière du château, à Nice. L'emplacement choisi est visible depuis les fenêtres du castel. Henri Piré s'est adressé au gouvernement russe pour obtenir l'autorisation de transport du corps de son fils depuis

[150] AFG, souvenirs de Fernande Castillon, transcrits par son fils Patrice Castillon. L'activité commerciale de la société Piré-Tetzner est confirmée pas les documents des archives de Moscou. Aucune activité industrielle n'est à son actif.
[151] GAM, f. 16, op. 235, d. 3732, p. 51, 66, 68.
[152] AFG, souvenirs de Fernande Castillon, transcrits par son fils Patrice Castillon.
[153] GAM, f. 3, op. 4, d. 742, p. 8. Le recensement de 1906 indique les dates de naissances suivantes : Thérèse, 1894 ; Madeleine, 1899 ; Juliette, 1905 (Arch. dép. Alpes-Maritimes, 6 M 146, 1906, Nice canton est, p. 1485).
[154] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 402 Q 4/959, p. 146-159.
[155] Nadia Boulanger (1887-1979), fille d'une célèbre cantatrice russe, était pianiste, organiste, cheffe de chœur, cheffe d'orchestre et compositrice française ; elle a été durant plus de 70 ans parmi les professeurs de composition les plus influents du XX^e siècle, comptant parmi ses quelque 1200 élèves plusieurs générations de compositeurs américains.
[156] Roger-Ducasse, Jacques Depaulis, *Lettres à Nadia Boulanger*, Bruxelles, Éditions Mardaga, 1999, p. 71 : « […] peut-être sur l'injonction de son médecin, elle a consacré une petite semaine pour aller « au soleil », chez son amie Miki Piré, à Nice ».
[157] AFG, souvenirs de Fernande Castillon, transcrits par son fils Patrice Castillon.

Moscou[158], qui lui est accordée par le ministre des Affaires intérieures, le 23 mars 1903[159]. Un monument a été érigé au cimetière représentant, de manière très réaliste, le visage de Serge et, à ses pieds, sa mère, reconnaissable également, tendant les mains vers cet ange qui s'envole.

Les deux familles se réunissent souvent pour leurs séjours à la datcha de la famille Giraud, située près de Moscou ou dans leurs villas à Nice. La photographie ci-dessous représente un de ces moments en famille, au castel Piré.

Fig. 5. La famille Giraud au castel Piré, vers 1911. Photographie prise par un parent. Archive de la famille C. M. Giraud.
De gauche à droite, debout : Paul Giraud et les deux frères Grammont[160], Hélène, Germaine Giraud ; assises : Madeleine Piré, 11 ans, avec Fernande Giraud, 3 ans ; Isabelle et Susanne Giraud.

Henri Piré, en se retirant des affaires russes, bien avant la grande révolution, a poursuivi son activité commerciale en France[161]. Sa situation et celle de ses beaux-frères sont

[158] GAM, f. 16, op. 202, d. 129, p. 1-7. Selon le Code des lois de l'Empire russe, t. XIII, 1892, art. 716, « Les corps enterrés ne peuvent pas être déplacés sans l'autorisation spéciale du ministre des Affaires intérieures ».
[159] *Id*., p. 7.
[160] Fils de Marie Giraud et Paul Petit, Eugène Petit, épouse Antoinette Grammond.
[161] AFG, souvenirs de Fernande Castillon, transcrits par son fils Patrice Castillon.

différentes : en 1905, Henri Piré, négociant, n'a passé que 22 ans en Russie alors que la famille Giraud y est enracinée depuis trois générations, soit 45 années. Les fils Giraud sont des industriels aux commandes d'une usine de 5 000 ouvriers ; ils ont une mère russe, un grand-père russe, Nicolas Kakouchkine ; André a une femme russe Lioubov. Leurs enfants sont nés et vivent en Russie. Ils ne pouvaient imaginer un autre avenir qu'à Moscou[162].

3. Hector Simonod et les villas Simonod à Beaulieu-sur-Mer et La Charmeraie à Cimiez

Hector Simonod est né à La Tour-du-Pin (Isère), le 30 juillet 1839[163], de Jean Simonod, propriétaire dans la même ville, et de son épouse Louise Eugénie Lanet. Après avoir terminé ses études à l'école professionnelle de Grenoble[164] et une longue carrière dans le commerce de la soie à Lyon, il arrive à Moscou en 1880 où il achète la fabrique de tissage ayant appartenu aux héritiers de Pierre Goujon, fabriquant français. Les capitaux apportés, le professionnalisme du propriétaire et de son personnel français favorisent le développement rapide de l'entreprise. Pour l'année opérationnelle de 1913-1914, le bénéfice s'élevait à 500 mille roubles[165].

Le département étranger de la Chancellerie du général-gouverneur de Moscou, dans un billet donné à Hector Simonod, le décrit ainsi en octobre 1890 : « Hector Simonod, citoyen français ; catholique ; âge : 51 ; taille : 1 mètre 77 ; cheveux : châtains ; sourcils : châtains ; front : ouvert ; yeux : gris ; nez : droit ; bouche : moyenne ; menton : allongé ; une petite cicatrice sous l'œil gauche »[166]. En 1906, le même département, en donnant son avis sur l'entrepreneur étranger, écrit que « le citoyen de France Hector Simonod, riche propriétaire d'une fabrique de soieries, possède une maison dans la capitale locale, est de bon comportement, n'a jamais été jugé et n'est pas poursuivi actuellement par la loi[167]. »

La précieuse correspondance découverte dans les Archives départementales des Alpes-Maritimes permet de retracer la période de la vie d'Hector Simonod avant son arrivée en Russie. Il a perdu son père assez jeune et il aidait sa mère en travaillant dans le commerce de la soie à Lyon. De sa liaison avec une modiste lyonnaise, M^me^ Allardet, il a eu deux fils, nés en 1876 et 1878. Il leur a donné une bonne éducation et les a aidés jusqu'à sa mort en 1919 (le fils aîné, Jean Maurice Richard, est devenu commerçant à Lausanne ; un autre, Auguste Louis Marcel Richard, était industriel à Lyon)[168].

En 1900, Hector Simonod, âgé de 61 ans, épouse une petite bourgeoise moscovite, Alexandra Ossipova (née Molodzova), âgée de 31 ans[169], avec laquelle il a eu trois enfants :

---

[162] AFG, souvenirs de Fernande Castillon, transcrits par son fils Patrice Castillon.
[163] Arch. dép. Isère, 5 E 510/9.
[164] *Predprinimatelstvo i predprinimateli Rossii. Ot istokov do načala XX veka* [L'entreprise et les entrepreneurs russes], Moscou, Rossiiskaâ političeskaâ enziklopediâ (ROSSPEN), 1997.
[165] O. Melnichenko, *op. cit*., p. 96-97.
[166] GAM, f. 16, op. 235, d. 4321, p. 1.
[167] *Id*., op. 140, d. 152, p. 4.
[168] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 88 J 11, dossier « Simonod-Richard ».
[169] « […] citoyen de France Hector Simonod épouse une petite bourgeoise du faubourg Kouzneckaâ, divorcée après son premier mariage, Alexandra Alexeevna Ossipova, orthodoxe, 31 ans, an 1900, huitième jour de septembre, dans l'église de Marie-Madelaine dans un refuge des enfants aveugles, […] nous témoignons, l'archiprêtre Ioann Tarskiy » (GAM, f. 16, op. 235, d. 4321, p. 1v.).

Anatole et Valérie, nés à Moscou entre 1901 et 1904[170], et Émile, né à Beaulieu-sur-Mer en 1907[171].

En mai 1905, Hector Simonod acquiert un terrain à Beaulieu-sur-Mer, près de Nice, où il fait bâtir, selon un projet de l'architecte Jean Bovis, une villa qui porte son patronyme, la Villa Simonod[172]. L'acte de vente reçu par maître Amici, notaire du canton de Villefranche-sur-Mer, décrit en détail les actes successifs d'acquisitions, le prix et les conditions de vente[173].

En mai 1906, afin d'agrandir sa propriété, Simonod achète un lot de terrain de 550 mètres carrés à sa voisine Catherine Margaret Ridgway pour 11 000 francs[174] et, en avril 1908, un terrain mitoyen à sa propriété auprès de M^me^ Adèle Pottier, propriétaire de la Villa Thérèse, située à l'est de la Villa Simonod, pour 595 francs[175].

À partir de 1907, Simonod passe beaucoup de temps à Beaulieu bien que sa présence à Moscou soit nécessaire pendant les troubles révolutionnaires des années 1905-1907 et la crise des années 1907-1908. Il mentionne ces événements dans une lettre adressée à son fils, depuis Menton, le 25 mars 1908 :

> Nous passons une période bien difficile et bien inquiétante car tu n'as pas été sans entendre dire ou lu dans les journaux que la soie traverse une crise épouvantable par suite d'une baisse de 35 à 40 % ! Et le resserrement des crédits qui rend la situation, même des bonnes maisons comme la nôtre, très difficile. Nous perdons beaucoup, beaucoup d'argent. Ce qui est bien triste après les années de guerre et de révolution que nous venons de traverser[176].

[170] GAM, f. 16, op. 235, d. 4321, p. 32.
[171] Arch. dép. Alpes-Maritimes, état civil, commune Beaulieu-sur-Mer, actes de naissances 1907.
[172] *Id*., 402 Q 4/1075, p. 149-156 ; transcription de l'acte de maître Amici, 5 mai 1905.
[173] *Cf.* les extraits de l'acte qui constituent l'annexe n° 3 de cet article.
[174] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 402 Q 4/1104, p. 134-138.
[175] *Id*., 402 Q 4/1193, p. 105-107.
[176] *Id*., 88 J 11, dossier « Simonod-Richard », p.13.

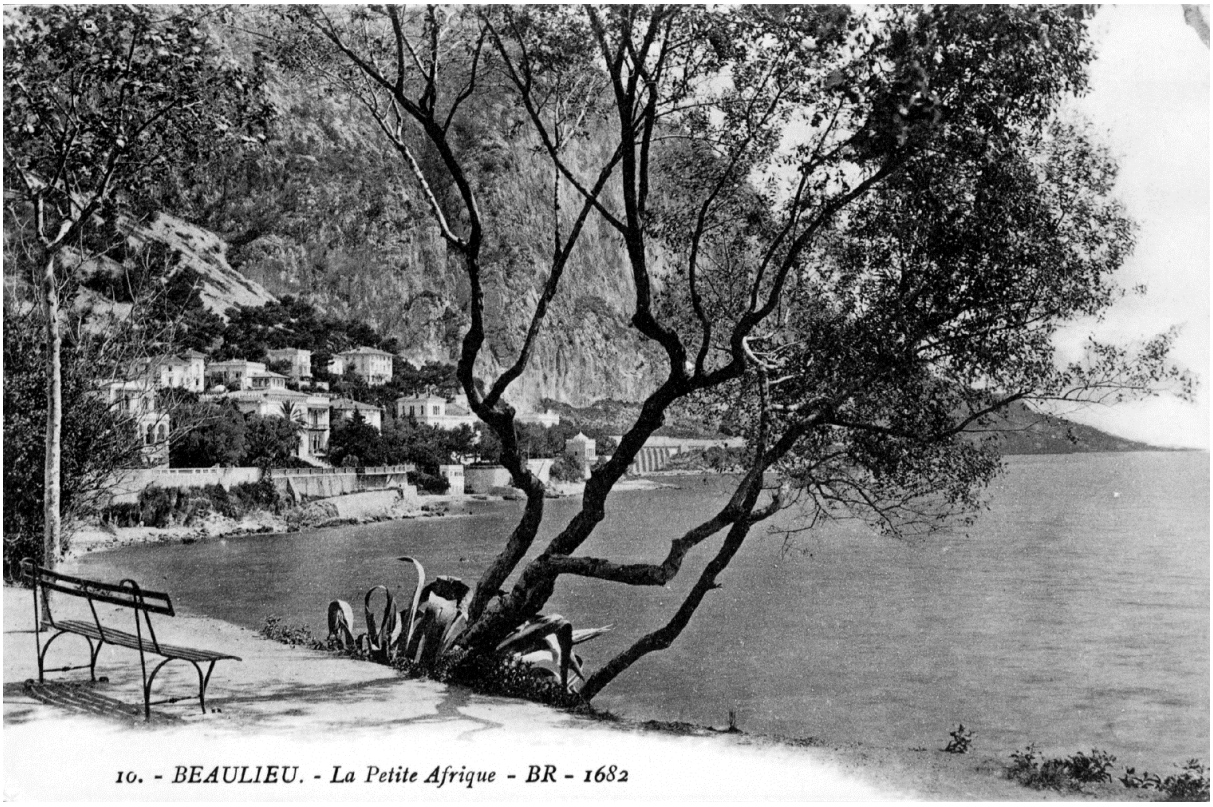

Fig. 6. Vue du quartier de La Petite Afrique, à Beaulieu-sur-Mer. Carte postale, début XX^e siècle.
Photographie B. R. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 2 Fi 3135.
On peut observer à gauche de la deuxième rangée de villas construites, la Villa Simonod, avec une tourelle, peu après sa construction par l'architecte Jean Bovis de Beaulieu-sur-Mer.

Fig. 7. Vue de l'entrée de la Villa Simonod. Plaque de verre, 1925.
Photographie Yves Vallée. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 45 Fi 52.

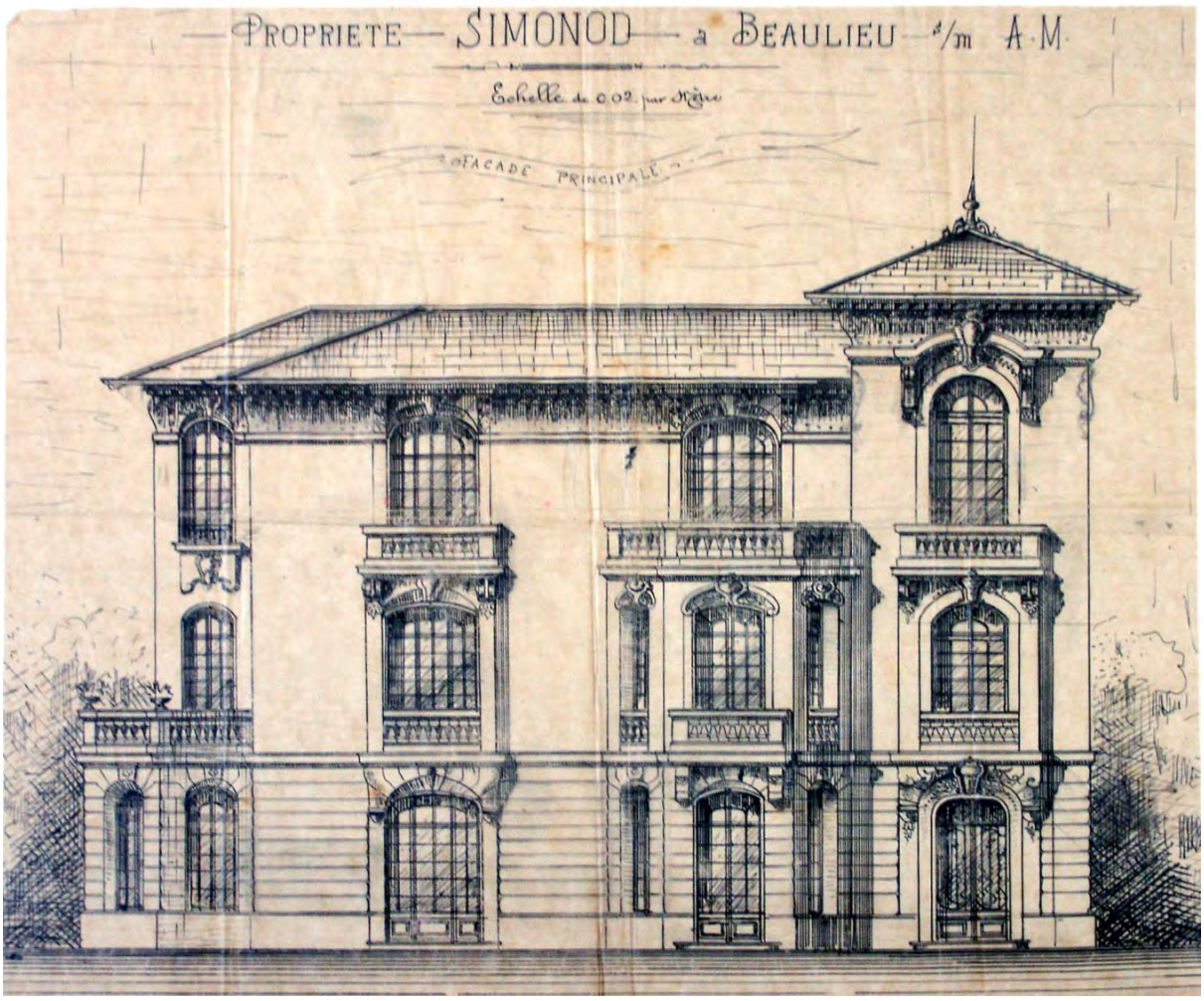

Fig. 8. Maison de villégiature dite Villa Simonod, puis Villa Mercédes, construite vers 1905, élévation sud.
Architecte Jean Bovis de Beaulieu-sur-Mer.
Ville de Beaulieu-sur-Mer, musée du Patrimoine Berlugan André Can.
© Région Provence-Alpes-Côte d'Azur-Inventaire général, L. Del Rosso reprod.

Fig. 9. La Villa Simonod, 2018. Photo Michel Graniou.
Arch. dép. Alpes-Maritimes, 37 W.

Il est probable qu'après la naissance de son fils cadet Émile, en 1907, Hector Simonod passe plus de temps sur la Côte d'Azur[177]. Une grande partie des lettres et des télégrammes commerciaux de la société était envoyée depuis Beaulieu et Hector Simonod y recevait également les propositions professionnelles ainsi que les lettres de ses partenaires[178].

Puis, la famille décide de s'installer à Nice. En mai 1912[179], Hector Simonod acquiert en qualité de propriétaire-rentier un grand terrain, en partie constructible, dans le prestigieux quartier de Cimiez à Nice. Il y fait édifier une très belle villa nommée « La Charmeraie ». La Villa Simonod est vendue en 1913 à l'ingénieur Émile Bertsch[180].

En automne 1912, Hector Simonod quitte définitivement la Russie et s'installe à Nice[181]. Il continue à diriger son entreprise à distance en communiquant avec ses gérants par la poste. Il écrit à son fils Maurice, le 20 septembre :

> J'ai fini à peu près de mettre tout au point à la fabrique et comme je ne me sens pas tout-à-fait bien, que les nerfs reprennent un peu le dessus, mon docteur me conseille de m'éloigner de tout sujet de préoccupation et de tracasserie, de sorte que je me prépare à repartir le plus tôt possible[182].

Pendant la Première Guerre mondiale, les deux fils aînés de Simonod se trouvent au front. Les lettres du père sont pleines d'affection, d'inquiétude et d'espoir[183]. Pendant une longue absence, il soutient sa belle-fille et son petit-fils demeurant à Lausanne. Malgré les difficultés, l'industriel envoie de l'argent pour payer les intérêts de l'emprunt immobilier qu'ils ont souscrit. Notamment, il écrit le 15 octobre 1915 à sa belle-fille :

> Je viens de recevoir de bonnes nouvelles de votre cher militaire […]. Il me parle d'une somme de deux mille francs dont vous avez besoin en janvier pour payer les intérêts d'un emprunt au Crédit Foncier Vaudois au mois de janvier prochain. Depuis la guerre je suis très gêné d'argent, car mes fonds sont en Russie et chaque envoi me perd environ 30 %.
>
> J'ai bien trouvé quelques argents en France car, outre mes besoins, je tiens à contribuer le plus possible aux œuvres de charité de tous genres que réclame l'affreuse guerre que nous traversons. Mais tout s'épuise et je ne sais plus à quelle porte frapper.
>
> Je ne veux cependant pas vous laisser dans l'embarras et l'ennui et vous pouvez être assurée que d'une manière ou l'autre j'arriverai à une solution.
>
> En attendant d'autres démarches, veuillez demander à la banque si vous ne pourriez pas faire verser ce que vous devez en « roubles » provisoirement à un de leurs correspondants en Russie à Moscou ou à Petrograd comme garantie et qu'aussitôt après la guerre ou l'amélioration du change

---

[177] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 88 J 11, dossier « Simonod-Richard », p. 14 : « J'ai compté repartir à l'étranger dès que les mauvais jours viendront quoi que ma présence à Moscou serait bien préférable en raison de la situation assez difficile que nous fait l'état déplorable des affaires en Russie et de la crise presque sans précédent que nous venons de traverser ».

[178] La correspondance commerciale se trouve dans les archives de la société « Simonod et Cie » à Moscou (GAM, f. 349).

[179] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 402 Q 4/1347, p. 81 v-92 v ; transcription de l'acte de maître Gilletta de Saint-Joseph, les 7 et 8 mai 1912.

[180] *Id*., 402 Q 4/1369, p. 184 v-190 v. Des extraits de la transcription de l'acte de vente, instrumenté par Jean Gilletta de Saint-Joseph, notaire à Nice, rédigé le 13 mars 1913, constituent l'annexe n° 4.

[181] GAM, f. 349, op. 1, d. 83, p. 23.

[182] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 88 J 11, dossier « Simonod-Richard », p. 17.

[183] *Id*., p. 23 : « […] je fais de tout mon cœur les vœux les plus ardents pour ta santé et pour revenir indemne de cette terrible et monstrueuse guerre dont sûrement nous triompherons […] je suis trop absorbé par les tristesses et les angoisses de ces temps de tourmente effroyable ».

> vous les rembourseriez en francs. De cette manière, le Crédit Foncier Vaudois ne courra aucun risque et vous éviterez – je dis vous, mais c'est moi – une grave perte. Peut-être aussi accepterait-il un acompte en raison de l'absence de votre mari sur le front français […] ?[184]

Après la révolution d'Octobre, la situation financière s'aggrave, Simonod écrit le 25 novembre 1917 : « Tous mes intérêts sont en Russie et le rouble, de 2 francs 66 la normale, vaut aujourd'hui 0,70 et encore on ne peut en faire venir que pour 500 roubles par mois ! C'est horrible tout ce qui se passe dans ce pays et je me demande si je ne serai pas ruiné »[185].

Hector Simonod est décédé dans sa villa La Charmeraie, le 28 janvier 1919, « après une courte et terrible maladie »[186] . Sa veuve, restée presque sans moyens, a été obligée de vendre la villa de Cimiez et de se rendre à Paris.

Conclusion

Dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle, des français ayant l'esprit d'entreprise, se sont lancés dans l'aventure industrielle en Russie. Ils ont fait fortune et se sont offert de superbes résidences à Nice ou à Beaulieu-sur-Mer. Les belles propriétés changeaient de mains entre européens, qui payaient comptant et se faisaient volontiers crédit. Ils ont vécu la Belle Époque sur la Côte d'Azur.

La Grande Guerre et la révolution russe ont modifié la donne. Ces grands patrons industriels, qui avaient si bien réussi à Moscou, étaient persuadés que ces catastrophes n'allaient pas durer et que l'Europe retrouverait une stabilité et une situation économique favorable. En 1915, Hector Simonod pensait qu'en attendant la fin victorieuse de la guerre, une banque suisse pourrait bien se contenter provisoirement de paiements en roubles dépréciés chez un de ses correspondants en Russie. À la mort de Lénine en 1924, Paul Giraud espérait reprendre les rênes de son entreprise à Moscou. Le plus chanceux, Henri Piré n'a pas été ruiné, mais son château, lui, a disparu. En revanche, les villas Simonod, La Charmeraie et Mourka témoignent toujours de l'installation de ces entrepreneurs sur la Côte d'Azur à un moment où leur commerce en Russie prospérait.

[184] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 88 J 11, dossier « Simonod-Richard », p. 20.
[185] *Id*., p. 25.
[186] *Ibid*.

ANNEXES

Annexe n° 1. Caractéristiques de la Villa Mourka acquise par Claude Giraud, d'après l'acte d'achat transcrit aux hypothèques le 31 mars 1896[187].

Désignation

« Une propriété sise à Nice au quartier de Mont Boron, avenue Lympia, connue sous le nom de Villa Paola, consistant en une maison d'habitation sans sous-sol, avec un rez-de-chaussée et un étage, avec jardin d'agrément attenant d'une contenance d'environ quinze ares, cinquante-sept centiares, confrontant dans son ensemble du midi, du nord et du couchant l'avenue Lympia et la propriété de M. le Vicomte de Bourbon Busset, ainsi que la dite propriété s'étend et se compose et est parfaitement connue de M. Giraud, acquéreur[188]. »

Aucun numéro de parcelle cadastrale n'est indiqué. Depuis 1875, le bien a circulé entre les mains de sujets de l'Empire russe.

Origine de la propriété

1. En la possession de M^me^ Bianchi, acquise en 1888, au prix de 50 000 francs de M. Lippmanowitz, propriétaire domicilié à Moscou.
2. En la possession de M. Lippmanowitz, acquise en 1886, au prix de 40 000 francs de M^me^ Bozanodowska (Barbe), épouse de M. le comte Michel Pazezemki-Bozanodowski, Commandant de la 6^e^ division de cavalerie, demeurant à Varsovie (Russie). M. le comte Bozanodowski Alexandre, demeurant à Bolozyce, district de Slutsk, gouvernement de Minsk (Russie).
3. En la possession de M^me^ la comtesse Pazezemka-Bozanodowska et de M. le comte Bozanodowski, reçu en 1885 en héritage de M^me^ la baronne de Mannerheim, veuve de M. le baron de Mannerheim, décédée à Nice le 26 février 1885.
4. En la possession de M^me^ la baronne de Mannerheim, reçu en 1880 en tant que légataire universelle de M. le baron de Mannerheim.
5. En la possession de M. le baron de Mannerheim, acquis en 1879, au prix de 50 000 francs, de M. Jean Antonoff, propriétaire demeurant à Saint-Pétersbourg.
6. En la possession de M. Antonoff, acquis en 1875, au prix de 16 242 francs de M^me^ veuve Eugénie Gautier.

[187] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 402 Q 4/759, p. 186.
[188] *Ibid*.

Jouissance

« M. Giraud sera propriétaire et aura la jouissance à compter de ce jour de la propriété. La présente vente est faite sous les conditions suivantes que M. Giraud s'oblige à supporter […]. Il ne pourra sur le terrain acheté planter ou laisser pousser des arbres d'une hauteur dépassant 10 mètres. Il ne pourra non plus établir sur le terrain acheté de maison ou d'établissement pouvant soit par leur bruit, mauvaise tenue ou immoralité nuire aux voisins[189]. »

Annexe n° 2. Caractéristiques du Castel Piré acquis par Henri Piré, d'après l'acte d'achat transcrit aux hypothèques le 21 février 1902[190].

« M. Camille Charles Auguste Baron de Wytersbooth de Woederstyn, seigneur de Shalkovykh, demeurant à Bruxelles, de nationalité belge, a vendu le château à M. Henri Piré, négociant, domicilié à Moscou. »

Désignation

« Une grande propriété, dont la presque totalité est close de murs, située à Nice, quartier du Mont Boron, comprenant un parc complanté d'orangers, oliviers, […] trois corps de bâtiment à usage d'habitation, connue comme « Villa des caroubiers » […]. Parcelles 85, 86, 87, 89, 90, 91, 92, 93, 102, 103, 104, sur le plan cadastral de Nice […]. Contenance de 18 900 mètres carrés environ, confrontant à l'est M^me^ Danremont, M. Brassin, M. Lepaitre ; à l'ouest, les religieuses du Mont Carmel ; au nord, un chemin particulier ; au midi, le chemin qui conduit à la propriété des religieuses du Mont Carmel […]. »

Établissement de propriété

« M. Wytersbooth a fait élever des constructions sur sa propriété comprenant : une partie de la propriété des religieuses du Mont Carmel achetée en 1875 pour 49 460 francs, surface d'environ 5 600 mètres carrés, deux propriétés achetées en 1876 et 1877 à M. et M^me^ Cauvin pour un total de 53 000 francs et une propriété échangée avec M. Lepaitre en 1880[191]. »

Les religieuses du Mont Carmel ont acquis leur propriété en 1865. M^me^ Cauvin a récupéré en 1868 en héritage la part de la propriété de son père M. Thaon au terme d'un long processus. M. Thaon avait vendu en 1864 la propriété qu'il possédait depuis plus de 40 ans à M. Jolivad, pour 300 000 francs, dont 150 000 francs payés le jour de la vente et le reste à

[189] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 402 Q 4/759, p. 188-195.
[190] *Id*., p. 186.
[191] *Id*., p. 146-159.

crédit. M. Jolivad l'avait revendue à Son Altesse le Prince Mustapha Pacha, le 24 novembre 1866, et n'a jamais payé le solde du prix. La propriété a été revendue aux enchères sur décision du tribunal de Nice et adjugée à M^me^ Cauvin et autres héritiers de M. Thaon. M. Lepaitre avait acquis sa propriété au terme d'un jugement du 2 avril 1879 à l'encontre de M. Louis Thaon, major de l'armée italienne[192].

Charges et conditions de servitudes

« M. Wytersbooth s'est engagé à ne pas aliéner la partie de la villa vendue par les dames du Mont Carmel à un établissement public, tel que collège, pension, hôtel ou lieu de divertissement[193]. »

Annexe n° 3. Caractéristiques de la Villa Simonod, acquises par Hector Simonod, d'après l'acte d'achat transcrit aux hypothèques le 8 mai 1905.

« Mademoiselle Catherine Margaret Ridgway, fille de James William, rentière demeurant à Beaulieu, a vendu à Monsieur Simonod Hector industriel, demeurant à Moscou (Russie), actuellement en résidence à Beaulieu, l'immeuble ci-après […]. »

Désignation

« Un lot de terrain sis à Beaulieu (Alpes-Maritimes), au lieu dit Baous ou Petite Afrique, d'une contenance de 1225,21 mètres carrés. Ce lot qui a été détaché d'une propriété portée sur le rôle de la matrice cadastrale de ladite commune à la section A, sous les numéros 538 et 539, confronte à l'est Monsieur de Monclin et Madame Pottier ; au nord et au midi, la route ; à l'ouest, la propriété appartenant à la résidente. Tel que ledit lieu est figuré sur un plan dressé par les parties […]. »

Origine de propriété

1. Mademoiselle Ridgway a hérité de l'immeuble en 1902 de la succession de M. Gabriel Marie Joseph Vétillart du Ribert, son oncle par alliance en son vivant, propriétaire, ancien officier des zouaves pontificaux.

2. Monsieur Vétillart du Ribert : la moitié de la propriété provient de la communauté légale des biens qui a existé entre lui et M^me^ Maria Mary Ridgway, sa défunte épouse. Leur union a été célébrée dans la chapelle bavaroise, dans le district de Westminster du canton de Middlesex (Angleterre), le 18 janvier 1876. Il a hérité l'autre moitié de son épouse.

---

[192] Arch. Dép. Alpes-Maritimes, 402 Q 4/959, p. 146-159.
[193] *Ibid*.

3. Monsieur Vétillart du Ribert a acquis, en 1891, l'un des deux immeubles de M^me^ Angeline Séanau, épouse de M. le comte Joseph Victor Louis Marie d'Ongran, et de son époux, pour la somme de 60 000 francs payée comptant[194].

Possession et jouissance

« En conséquence Monsieur Simonod Hector, acquéreur, jouira et disposera du lot de terrain ci-dessus vendu en toute priorité à partir de ce jour en vrai et légitime propriétaire […]. »

Charges et Conditions

« Le sol du chemin donnant accès au lot vendu appartiendra encore à M^elle^ Ridgway venderesse. Ce chemin aura une largeur de six mètres du côté du midi et de cinq mètres du côté nord. L'acquéreur à perpétuité n'aura qu'un droit de passage à pieds, à cheval, en voitures ou tous autres véhicules tant de jour que de nuit […]. »

Prix

« La présente vente a été faite en raison de vingt-cinq francs le mètre carré, ce qui forme un prix total de 30 630,25 francs, que Monsieur Simonod Hector acquéreur a à l'instant payé en bonnes espèces de monnaie et billets de la Banque de France, le tout compté et délivré à la vue du notaire soussigné à Mademoiselle Ridgway, venderesse, […][195]. »

Annexe n° 4. Extraits de l'acte de vente de la Villa Simonod à l'ingénieur Alfred Bertsch, transcrit aux hypothèques le 13 mars 1913.

« Ont comparu Monsieur Hector Simonod, propriétaire rentier et Madame Alexandra Molodzoff, sans profession, son épouse qu'il assiste et autorise, domiciliés et demeurant à Beaulieu (Alpes-Maritimes), lesquels conjointement et solidairement entre eux vendent sous toutes les garanties de fait et de droit à Monsieur Alfred Bertsch, ingénieur demeurant à Gundershoffen (Alsace), de passage à Beaulieu, à l'hôtel Panorama Palace, ici présent, qui accepte l'immeuble dont la désignation suit. »

[194] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 402 Q 4/1075, p. 149-156.
[195] *Id*., p. 149-156.

Désignation

« Une villa avec jardin d'agrément […] comprenant : une maison de maître élevée sur terre-plein d'un rez-de-chaussée et de deux étages ; une maison du jardinier ; un double garage fait dans les murs de soutènement. Le tout de la contenance de dix-sept cent soixante-quinze mètres carrés […] confronte à l'est, Monsieur le comte d'Haroncourt, mur mitoyen ; au nord et au midi, le boulevard de Rippert ; et à l'ouest, Monsieur Haurel-Sitg […]. »

Prix

« La présente vente est faite et acceptée moyennent le prix de cent vingt mille francs sur lequel Monsieur Bertsch a présentement compté en bonnes espèces au cours et billets de la Banque de France la somme de cent mille francs qui, après vérification, a été retirée et retenue par Monsieur et Madame Simonod à la vue du notaire soussigné, dont quittance d'autant, et les vingt mille francs pour solde, Monsieur Bertsch s'oblige à les payer à Monsieur et Madame Simonod dans le délai de six mois et sans intérêt à partir de ce jour. Pour garantie duquel solde du prix de vente en principal et accessoires Monsieur et Madame Simonod conserveront le privilège outre l'action résolutoire sur l'immeuble présentement vendu […][196]. »

[196] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 402 Q 4/1369, p. 184 v, p. 190.

LA PROFESSIONNALISATION D'UN CLUB DE FOOTBALL : L'OGC NICE (1932-1950)

David HANSEN
Historien et professeur documentaliste au collège Valéri, à Nice

L'ancêtre de l'OGC Nice, le Gymnaste Club de Nice est fondé le 9 juillet 1904[197]. À l'origine, l'OGC Nice a pour but la gymnastique et les exercices athlétiques. Selon les statuts en vigueur, il doit « instruire les jeunes gens dans tous les différents exercices athlétiques et sportifs : poids, lutte, boules, tir, natation, instruction militaire et gymnastique »[198]. Le club ajoute de nouvelles sections, comme le cyclisme ou la course à pied, et devient le plus important club omnisports de Nice. De nombreuses disciplines y sont pratiquées, ce qui lui permet de se forger un palmarès important. Une scission survient avec la division en deux du Gymnaste Club de Nice (GCN), le 6 juillet 1908, avec d'une part la section boules qui garde le nom originel, et d'autre part les autres sections qui deviennent le Gymnastes Amateurs Club de Nice (GACN). La section football est créée en 1908 sur l'initiative de Louis Maria[199]. Le premier match de football se déroule le 29 novembre et se solde par une victoire six buts à zéro contre le Stade niçois. Pour sa première saison, le GACN termine à la cinquième place du championnat de troisième série. Les deux entités du club se regroupent le 6 octobre 1910 sous le nom unique de Gymnaste Club de Nice et s'affilient à l'Union des Sociétés françaises de Sports athlétiques (USFSA).

La progression du club s'arrête avec la guerre et le GCN stoppe ses activités jusqu'à la fin de l'année 1917, à cause de la mobilisation de ses adhérents. Entre temps, en novembre 1912, le plus ancien club de football de la région, le Football Vélo Club de Nice, fondé en 1899 et jouant en rouge et noir, devient le Football Club Libertas, puis en mai 1913 le Football Athlétic Club de Nice. En mai 1919, il fusionne avec le Gallia Sports de Nice et devient le Gallia Football Athlétic Club. Malheureusement, ce club n'a pas la même grandeur que son ancêtre. Il est absorbé le 20 septembre 1919 par le Gymnaste Club de Nice, qui adopte en son honneur ses couleurs rouge et noir et qui devient, le 22 décembre 1924,

[197] R. Dries, *OGC Nice (1904-2004) : Un siècle, une légende*, Saint-Laurent-du-Var, Éditions De La Belhommière, 2004. Se référer aussi à R. Dries et J. Chaussier, *OGC Nice : le roman des Aiglons*, Paris, Alpazur éditions, 1985.
[198] D'après M. Oreggia, *OGC Nice 100 ans de passion : 1904-2004*, Nice, Gilletta-Nice-Matin, 2004.
[199] Direction de publication : Communication OGC Nice, « Du GCN bleu et noir à l'OGC Nice », http://www.ogcnice.com/fr/club/histoire/historique-part1 [consulté le 25/10/18].

l'Olympique Gymnaste Club de Nice. En 1932, le club est admis dans le premier championnat professionnel qui compte vingt équipes réparties en deux groupes. L'OGC Nice conclut l'exercice à la septième place du groupe A et reste en Division 1, puisque les sept premiers de chaque groupe sont qualifiés. La saison suivante, l'élite est reformée passant à une poule unique de quatorze équipes ; l'OGC Nice finit treizième.

Pour comprendre comment le passage au professionnalisme est devenu nécessaire, il faut remonter juste après la Première Guerre mondiale, au moment où le football se propage et où les équipes se multiplient jusque dans les campagnes. Le nombre de spectateurs augmente, les élites politiques s'y intéressent, l'argent et les joueurs circulent. Les ligues qui regroupent les clubs d'une région sont créées. Face à la vétusté des terrains, les clubs se dotent d'installations pour pratiquer ce sport et accueillir les spectateurs dans les meilleures conditions. Par rapport à l'avant-guerre, le nombre de spectateurs lors des rencontres de championnat pour des villes comme Marseille, Paris, Montpellier ou Sète, est multiplié par 10 ou 15[200]. C'est en 1919 que la Fédération française de Football-Association (FFFA) est créée. Elle remplace la fédération omnisports de l'Union des sociétés françaises de sports athlétiques (USFSA) qui est devenue obsolète. Les années 1920-1930 connaissent un accroissement de la pratique footballistique et sont marquées par deux nouveaux phénomènes : la technicité et l'efficacité. Le football français évolue, gagne en rigueur sur et en dehors du terrain.

Afin de réaliser leurs desseins, les clubs se structurent. Progressivement, la gouvernance des clubs se calque sur les hiérarchies de la notabilité locale. Une lutte pour les pouvoirs existe et les équipes dirigeantes se renouvellent fréquemment. Des tensions entre les membres peuvent entraîner leur exclusion du conseil d'administration. Malgré tout, les notables sont dans l'ensemble bien accueillis par les joueurs et les dirigeants car c'est grâce à leur soutien financier que les clubs se développent et progressent. À partir de 1920, le phénomène sportif est intégré définitivement dans le corps social et pénètre dans toutes les sphères de la société. Il est pratiqué en masse après la guerre tout en devenant un enjeu de société qui a investi tous les champs de la vie politique, économique, sociale et culturelle. Comprenons bien que le sport est un phénomène complexe autour duquel gravitent des hommes, des acteurs, des sociétés sportives, des pratiques ou encore des politiques. En quelques décennies, le football se développe très rapidement, voire trop, et devient un élément de la culture populaire française[201].

Au début des années 1920, deux sports sont officiellement professionnels : la boxe et le cyclisme. Au même moment, les instances réfléchissent à la rémunération des joueurs puis à l'adoption du professionnalisme pour le football, puisque cela permettrait de démocratiser ce sport et de mettre fin à l'amateurisme-marron. En effet, de nombreux sportifs pourtant amateurs occupent un emploi fictif et perçoivent des rémunérations[202]. Jusqu'en 1929, divers championnats de France amateurs ont été organisés sans faire l'unanimité. À l'été 1930, alors que les hautes instances du football français s'interrogent encore sur le bien-fondé du professionnalisme, les dirigeants du FC Sochaux, à l'initiative de Jean-Pierre Peugeot, créent sur invitation un tournoi officieux réservé aux meilleurs clubs français : la Coupe Peugeot,

[200] A. Wahl, *Les archives du football, sport et société en France (1880-1980)*, Paris, Gallimard, 1989, p. 224.
[201] Y. Gastaut, S. Mourlane, dir., *Le football dans nos sociétés. Une culture populaire (1914-1998)*, Paris, Autrement, n° 120, 2006.
[202] P. Clastres et P. Dietschy, *Sport, société et culture en France du XIX^e^ à nos jours*, Paris, Hachette, 2006, p. 90-91.

connue également sous le nom de Coupe Sochaux. La FFFA donne son accord pour que Sochaux organise ce championnat. Le football se développe de manière importante tandis que divers soucis de gestion apparaissent. Les clubs n'ont pas les structures financières adéquates, ni le matériel pour équiper les joueurs. Les déplacements pour les matches à l'extérieur sont onéreux. Il faut aussi payer les indemnités réclamées par les joueurs, tandis que la concurrence entre les grands clubs engendre un racolage dans le cadre des transferts de joueurs.

Tous ces facteurs rendent nécessaires la structuration du football français et l'organisation d'un vrai championnat. Une guerre idéologique oppose les partisans du professionnalisme et ceux favorables à l'amateurisme, tandis que la notion de joueur rétribué est vivement discutée. Dès le 12 janvier 1929, le conseil national de la FFFA instaure une commission d'étude du statut du joueur rétribué. Le 17 janvier 1931, le conseil est amené à discuter des textes sur ce sujet. Dans les faits, il se prononce finalement en faveur du professionnalisme. Pourtant, les problèmes ne se règlent pas immédiatement. Il faut attendre les 16 et 17 juin 1932 pour que les textes instaurant le statut du joueur professionnel soient votés. Désormais, les clubs ont le droit d'employer des joueurs professionnels avec, malgré tout, un retard de cinquante années sur le football britannique. Une ère nouvelle est lancée où il n'est plus vraiment question d'éduquer et de former la jeunesse ou des soldats vigoureux, mais plutôt de vendre le produit qu'est devenu le football. La Fédération conseille même aux clubs d'entretenir de bonnes relations avec la presse, d'organiser des matches de propagande et incite les municipalités à promouvoir ce sport.

Dans cet article, nous nous basons essentiellement sur les archives du club dont plus de cinquante cartons sont conservés aux Archives départementales des Alpes-Maritimes. Le fonds est parcellaire : il manque la totalité des documents de travail, les lettres reçues et envoyées, ou encore les archives comptables. Malgré cela, il est d'une extrême richesse car il contient les registres des procès-verbaux du comité directeur, du conseil d'administration ou encore du comité de gestion de l'équipe professionnelle, fondé en 1947. Ce fonds privé, qui a fait l'objet d'un dépôt aux Archives départementales, est comparable à un fonds d'entreprise et couvre la période 1931 à 1991. Les registres des procès-verbaux sont une source de première main, d'une grande utilité pour suivre les affaires et les résultats du club de manière hebdomadaire. Les treize registres sont d'abord manuscrits puis, à partir d'octobre 1944, entièrement constitués de feuilles dactylographiées. On y retrouve toute la vie du club, les scores des différentes sections, les transferts, les salaires ou les querelles internes. Cependant, la lacune majeure concerne la période 1937 à 1942, puisque le registre des procès-verbaux du conseil d'administration a disparu. Par leur nature, ce sont des documents internes très instructifs qui ne sont pas censés être diffusés. Cependant, il faut les utiliser avec précaution car tout n'est pas mentionné. Les choix et les propos des dirigeants sont résumés en quelques lignes. Ces sources manuscrites qui émanent du club sont précieuses puisqu'elles sont directes. Pourtant, elles ne doivent pas être exploitées uniquement pour ce qu'elles sont, mais il convient plutôt de les analyser à l'aide de la presse, de témoignages, d'autres travaux universitaires.

Les études sur la professionnalisation des clubs de football sont rares et parcellaires puisqu'il faut attendre 1986 pour qu'Alfred Wahl publie un article fondateur sur l'histoire du

football professionnel[203]. Quelques années plus tard, les sociologues Jean-Michel Faure et Claude Suaud s'interrogent également sur ces thématiques[204]. De manière ponctuelle des articles s'intéressent à la professionnalisation de certains sports sur des périodes courtes ou selon des aspects particuliers. L'enjeu de cet article est de comprendre l'évolution d'une institution, et particulièrement d'une association sportive, depuis les débuts du professionnalisme en 1932 jusque dans les premières années d'après-guerre, celles-là mêmes où les historiens Alfred Wahl et Pierre Lanfranchi observent le début d'une seconde phase du professionnalisme. Il cherche à rendre compte des implications possibles du football professionnel, des changements majeurs amenés par le professionnalisme, des continuités. Plus simplement, nous verrons comment l'OGC Nice s'est professionnalisé à travers trois aspects : le développement des infrastructures, les liens avec les médias et enfin le recrutement des joueurs.

1. LE STADE, LIEU INDISPENSABLE À LA PRATIQUE SPORTIVE

L'OGC Nice se professionnalise en même temps que les joueurs. Le club se transforme très rapidement au niveau de ses infrastructures, puisqu'une équipe prétendant au haut niveau doit évoluer dans un stade disposant d'équipements modernes. Ce n'est pas seulement la capacité du stade qui compte, mais également la qualité de la pelouse, le chauffage ou la mise à disposition de douches chaudes. Pour assumer son nouveau statut, il faut impérativement faire des bénéfices. Les finances du club étant extrêmement fragiles, il est nécessaire de multiplier les recettes au stade. L'affluence est une donnée majeure dans l'équilibre financier des clubs, puisque chaque club touche un pourcentage sur les recettes réalisées lors d'un match. Dès lors, entretien, rénovation et extension du stade constitue un enjeu majeur pour la prospérité du club.

1.1 La construction du stade Saint-Maurice et le problème des loyers (1927-1936)

Au début du XX^e^ siècle, les stades français ne sont pas des lieux dédiés au sport-spectacle. Les installations sont sommaires, les stades manquent d'équipements et ressemblent surtout à de simples terrains aménagés au mieux pour pratiquer l'athlétisme, le rugby ou le football. De nombreuses équipes jouent leurs matches dans des vélodromes, plus adaptés à la pratique sportive. Les affluences de l'époque n'encouragent pas les municipalités à construire de grands stades réservés à la pratique du football. Néanmoins, ils se modernisent petit à petit et comportent des tribunes et des commodités indispensables comme les vestiaires et les douches. De manière générale, les stades où l'on pratique le football servent, avant toute chose, aux équipes à s'entraîner et à pratiquer leur discipline chaque dimanche[205].

[203] A. Wahl, « Le footballeur français : de l'amateurisme au salariat (1890-1926) », dans *Le Mouvement social*, 1986, n° 135, p. 7-30.
[204] J.-M. Faure, C. Suaud, « Un professionnalisme inachevé [Deux états du champ du football professionnel en France, 1963-1993] », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 103, *Les enjeux du football*, juin 1994, p. 7-26.
[205] M. Delépine, *Les stades du football français*, Saint-Cyr-sur-Loire, Alan Sutton, 2010, p. 9.

Jacques Mairesse note que ces enceintes ne sont pas destinées au confort des joueurs et du public :

> […] les spectateurs sont trop éloignés du terrain de jeu, à cause d'une piste cyclable ou de course à pied, quelquefois des deux. Et puis, les tribunes sont trop en profondeur, sur un plan pas assez vertical, ce qui fait que les spectateurs du fond des tribunes sont trop éloignés du terrain de jeu.
>
> Même observation pour les malheureuses places des populaires ; reléguées derrière les buts et dont les premiers gradins commencent quelquefois à cinquante ou soixante mètres de la ligne de but, au lieu de commencer à dix mètres[206].

La Grande Guerre est l'un des déclencheurs de la popularisation du football en France. Jusqu'à cette période, le football français accuse un retard certain avec la Grande-Bretagne, l'Italie ou l'Allemagne. Ces pays ont compris très tôt les enjeux liés au football, à sa professionnalisation, et la nécessité de disposer d'infrastructures de qualité. Bien avant la guerre, ils engagent une politique de construction de stades. La période de l'entre-deux-guerres permet à la France de se moderniser et de construire de nouvelles enceintes, tandis que les Jeux Olympiques de 1924, à leur manière, sont l'occasion pour les pouvoirs publics de se pencher sur le problème des stades français.

L'absence d'un véritable terrain de football à Nice

Fig. 1. Photographie des terrains sportifs de l'ouest de la ville de Nice, 1952.
Arch. dép. Alpes-Maritimes, fonds Acadèmia nissarda – Joseph Dognibene, 67 Fi 242.

Au premier plan, on observe le stade Saint-Augustin et, au second plan, le stade de La Californie sur lequel s'entraînait l'équipe de football de l'OGC Nice jusqu'à l'aménagement du stade au quartier de Saint-Maurice, en 1927.

[206] J. Mairesse, *Football, quand tu nous tiens !*, Paris, Société parisienne d'édition, 1933, p. 96.

À Nice, dès les années 1920, la presse locale critique régulièrement les équipements et le terrain sur lequel l'OGC Nice joue. Il devient urgent d'abandonner le terrain de La Californie à l'ouest de la ville. En effet, les installations sont inadaptées, la pelouse en piteux état et les tribunes insuffisantes, comme dans une grande majorité des stades en France. Ce stade, sorte de marécage, est surnommé « La Grenouillère » par la presse locale (fig. 1).

En 1926, l'OGC Nice obtient un prêt auprès de la mairie pour aménager une parcelle dont il obtient la gérance. Ce terrain de 27 214 mètres carrés, situé dans le quartier de Saint-Maurice, est la propriété d'Auguste Hyacinthe Gal[207] (fig. 2). Jusqu'à la Première Guerre mondiale, ce quartier est un village dont l'accès à la ville se faisait à pied ou déjà par la ligne une du tramway[208]. La première est reportée à cause des conditions climatiques. Il faut attendre le 30 janvier 1927 pour que le club inaugure son stade par une victoire 3 à 2 contre une sélection de la Côte d'Azur.

Ce stade flambant neuf dispose d'une tribune en dur de 300 places comportant aussi les vestiaires, douches et salles de réunion. Près de 2 500 spectateurs peuvent assister aux rencontres. Deux lignes de tramways et des autobus permettent l'accès au stade. Ce stade est successivement appelé « terrain de l'OGCN », « stade Saint-Maurice », puis officiellement en 1946 « stade Léo-Lagrange », en hommage à l'ancien sous-secrétaire d'État aux sports et à l'organisation des loisirs sous le Front populaire. Même si les désignations varient, pour les Niçois, le nom couramment usité est celui de « stade du Ray », en référence au quartier où se trouve le stade. Le mot provient du niçois *raï* qui signifie jaillissement d'eau : ce quartier est justement réputé pour ses sources et cours d'eau.

[207] P. Manificat, « Histoires de stades », dans *Les 100 ans de l'OGC Nice : mémoire d'un club*, Nice, Éditions ROM, 2004, p. 49.
[208] *Issa Nissa*, n° 44, p. 22.

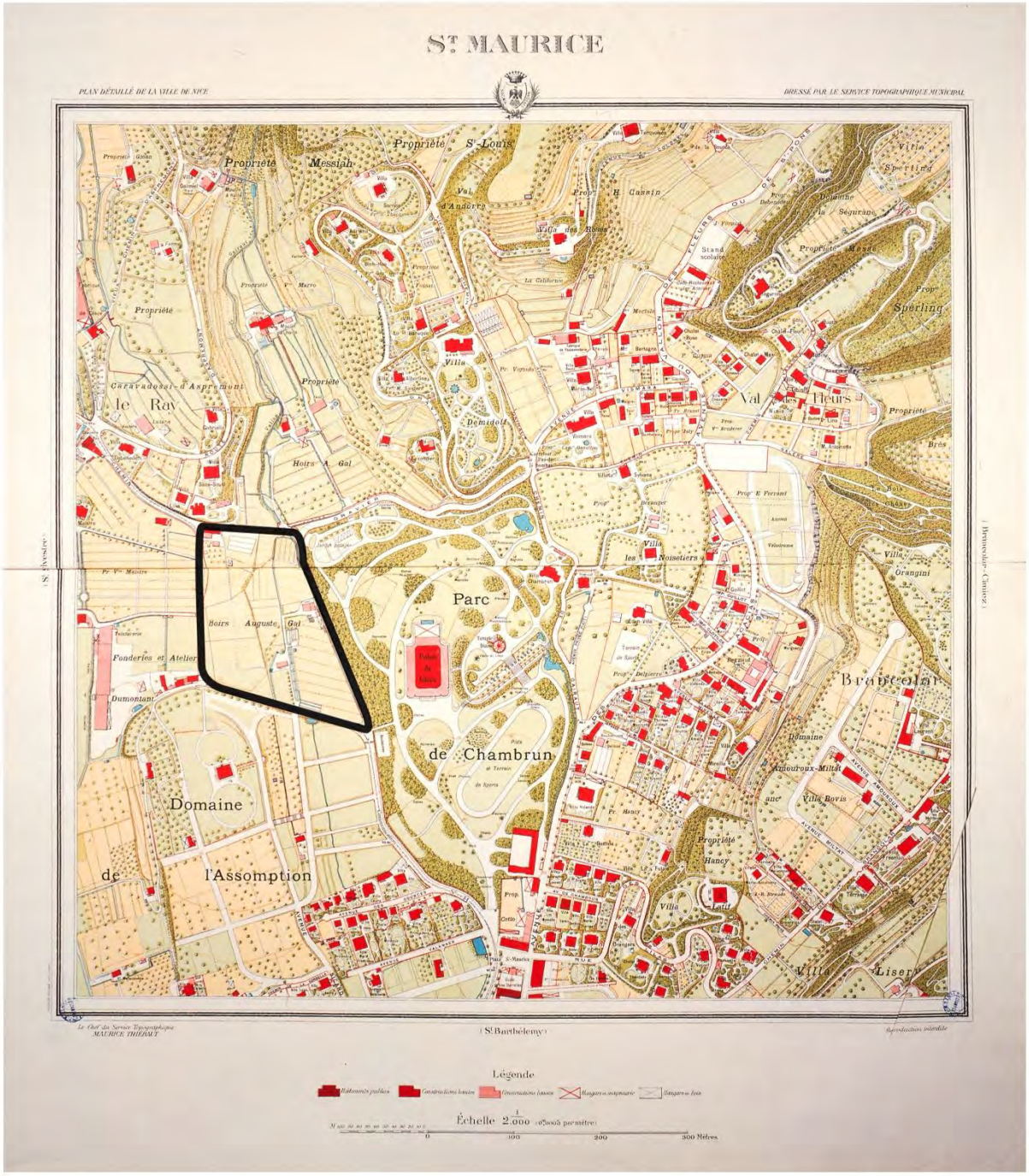

Fig. 2. Plan du quartier Saint-Maurice avant la construction du stade, dressé par le service topographique de la Ville de Nice (Thiébault Maurice), au 1/2000e, 1904-1930. Lith. Berger-Levrault, Nancy. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 1 Fi 232.

C'est sur la parcelle, dont les contours ont été noircis, que le stade du Ray a été construit.

Litiges et problèmes de loyer

Malgré l'édification récente du stade, les années 1930 sont marquées par de multiples litiges entre le club et les propriétaires du terrain. Les loyers ne sont pas toujours payés dans les temps et les propriétaires menacent régulièrement d'expulser le club. Paradoxalement, l'un d'eux, François Gasiglia, est élu président de l'OGC Nice en mai 1931, en remplacement du président Provenzale. Le maire est constamment sollicité pour aider financièrement le club et pour régler le litige avec les propriétaires. À diverses reprises, il est envisagé de jouer ailleurs, notamment au stade Saint-Augustin (Bonfils) ou à La Californie.

Comme l'a rappelé Alfred Wahl, « le mécénat a pénétré dans le football par le biais de la mise à disposition de terrains par les notables »[209]. Les mécènes contribuent à la construction et à l'amélioration des structures sportives, tandis que certains clubs se « municipalisent[210] » en entretenant des liens privilégiés avec les municipalités. Le cas de l'OGC Nice est intéressant pour comprendre cette relation. Au début, le mécénat est une source de conflit au sein du club. Divers événements mettent en lumière le caractère préjudiciable de Gasiglia, dont le litige avec le joueur Batmale, dont il demande le renvoi, et en fait une affaire personnelle. Face à l'incompréhension du conseil, ce dernier pose la question de confiance. Mis en minorité lors du vote, le président Gasiglia quitte la séance en donnant sa démission, suivi de Provenzale et Roux. On interroge le président « sur ce qu'il ferait, après sa démission en ce qui concerne l'ordonnance de référé qui menace d'expulsion l'OGCN du terrain de Saint-Maurice ». Ce dernier répond : « Je n'en sais rien, étant donné que je ne suis pas seul propriétaire »[211].

En prévision d'un futur changement de terrain, une commission est nommée pour se rendre au stade Bonfils afin d'établir un rapport sur l'état du terrain et toutes ses possibilités. Au même moment, des membres contactent Gasiglia afin d'établir un nouveau bail à un taux de location moins élevé que l'actuel[212]. Une séance extraordinaire du conseil d'administration est même organisée dans une optique de conciliation. Gasiglia et Viale retirent leur démission, rentrent à nouveau dans le conseil d'administration avec leurs fonctions respectives de président et de vice-président, et abandonnent généreusement le reliquat du loyer de 1930 et le montant d'un semestre du loyer 1931[213]. Pour autant, les problèmes ne sont pas réglés. Il faut noter l'ambiguïté de la position de Gasiglia, à la fois président de l'OGC Nice et propriétaire du terrain sur lequel le stade est construit. Les finances du club sont extrêmement précaires ; elles ne permettent pas de payer en temps et en heure le loyer du terrain de Saint-Maurice, tandis que Gasiglia réclame désormais « un loyer proportionnel en plus du loyer fixé par le bail »[214].

Le conseil d'administration émet des réserves concernant cette réclamation et nomme une commission d'étude chargée d'étudier la question et d'établir un rapport, à la suite duquel les deux parties décident de camper sur leurs positions. Néanmoins, il donne tout pouvoir au président, pour entamer de nouveaux pourparlers avec les propriétaires du terrain afin de

[209] A. Wahl, *La balle au pied. Histoire du football*, Paris, Gallimard, 2002, p. 81.
[210] O. Chovaux, *50 ans de football dans le Pas-de-Calais : le temps de l'enracinement (fin XIX^e^-1940)*, Arras, Artois presses Université, 2001, p. 239.
[211] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 208 J 1, procès-verbal du conseil d'administration du 17 juin 1931.
[212] *Id*., procès-verbal du conseil d'administration du 24 juin 1931.
[213] *Id*., procès-verbal du conseil d'administration du 30 juin 1931.
[214] *Id*., procès-verbal du conseil d'administration du 16 décembre 1931.

trouver un accord, « compte tenu de la nécessité pour le club d'avoir un terrain aux dimensions réglementaires »[215]. En janvier 1932, l'assemblée générale extraordinaire, organisée pour régler la question du bail, prend la décision suivante :

> Après avoir entendu l'exposé du président sur la situation financière de l'OGCN, M. le maire a répondu d'une façon catégorique que l'état des finances de la ville ne permettrait pas d'augmenter le crédit de 20 000 francs qui avait été accordé pour cette année à notre association. Il a simplement promis de convoquer M. Gasiglia, l'un des copropriétaires, pour lui faire comprendre qu'il devait accorder un délai à l'OGCN pour le paiement de son loyer.
>
> Le 26 janvier, ayant appris par le trésorier que le mandat de 15 000 francs promis par la ville, n'avait pas encore été délivré, et que dans ces conditions le règlement du loyer n'avait pu se faire, M. Dumarquez, président, a décidé, pour ne pas laisser perdre à la société le bénéfice de sa location, de faire lui-même l'avance des 17 500 francs qui étaient nécessaires au règlement du loyer[216].

En avril, le conseil d'administration demande au député-maire de Nice, de bien vouloir intervenir auprès de Gasiglia, pour qu'il arrête la procédure d'expulsion engagée contre le club. L'état de la caisse ne permet toujours pas de payer le loyer réclamé[217]. Une lettre est adressée au député-maire de Nice à la suite de l'assignation en expulsion décidée par les héritiers Gal, propriétaires du terrain. À l'audience de référés, un accord avec Gasiglia est trouvé dans l'intérêt du club. Les pourparlers continuent afin de trouver la meilleure solution possible[218], mais, à la suite du refus de la demande de bail à Saint-Maurice, le club envisage de jouer et de s'entraîner au stade Bonfils. En raison de l'expulsion imminente, le club souhaite savoir quels sont les aménagements que la municipalité compte faire à ce stade. Le club sollicite le soutien de la municipalité. Dans une lettre adressée au maire, il est rappelé que :

> […] l'impécuniosité du club est due notamment aux taxes fiscales qui s'élèvent à 17 % des recettes qui n'ont pu être brillantes à raison du mauvais temps persistant ; que l'absence d'un terrain exclusivement réservé à l'OGCN, pour l'entraînement quotidien de ses équipes, voue ce club à une éventuelle disparition si une aide financière prompte et efficace ne lui ait apportée pour lui permettre de faire la soudure entre la saison 1932-33 et 1933-34 […][219].

Une nouvelle démarche auprès de Gasiglia est prévue en vue d'obtenir la certitude de conserver le stade Saint-Maurice pour la saison 1933-1934. En cas de non-paiement du loyer, l'ordonnance de référé prévoit l'expulsion dans le délai d'un mois. Une dernière lettre est écrite au maire, rappelant l'impossibilité de payer les joueurs et le loyer mensuel. Le club explique que, désormais, il appartient aux pouvoirs publics de soutenir le club et de l'aider financièrement, car l'OGC Nice ne peut être abandonné dans l'intérêt même de la ville[220]. De son côté, le propriétaire explique qu'il compte laisser au club la concession du stade toute la saison prochaine[221]. Après un rendez-vous à la mairie, le club obtient une subvention extraordinaire de 50 000 francs, tandis qu'on certifie à Gasiglia qu'il sera payé dès la

[215] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 208 J 1, procès-verbal du conseil d'administration du 23 décembre 1931.
[216] *Id*., procès-verbal du conseil d'administration du 27 janvier 1932.
[217] *Id*., procès-verbal du conseil d'administration du 10 avril 1933.
[218] *Id*., procès-verbal du conseil d'administration du 3 mai 1933.
[219] *Id*., procès-verbal du conseil d'administration du 17 mai 1933.
[220] *Id*., procès-verbal du conseil d'administration du 7 juin 1933.
[221] *Id*., procès-verbal du conseil d'administration du 27 juin 1933.

perception de la subvention municipale[222]. Les subventions permettent au club de faire face aux impératifs financiers. Lors de la réunion du 14 février 1934, l'étude de la situation financière montre que le paiement des six mois de loyers arriérés n'a pas été effectué. Le club doit verser au fisc « 27 000 francs et à M. Gasiglia pour le loyer du terrain : 6 mois, depuis septembre à 3 333 francs 33, [soit] 19 999 francs 98 »[223]. Une démarche pour obtenir l'appui du propriétaire du stade est effectuée, mais les pourparlers avec Gasiglia et Champault cessent[224].

Lors de la saison 1934-1935, l'OGC Nice est contraint d'abandonner le professionnalisme. Gasiglia indique « qu'au cas où le club repartirait, il mettrait son stade de Saint-Maurice à la disposition de l'OGC Nice suivant des modalités à envisager »[225]. Malgré de nombreux différends, il prête au club le terrain de Saint-Maurice pour la saison en lui demandant « un petit pourcentage sur les matches laissant un bénéfice très important »[226]. Le club s'engage à verser une somme de 1 500 francs pour le règlement du loyer à la fin du mois de décembre 1934, tandis qu'un accord est passé « sur la base de 2 000 francs par mois, par règlement échu, jusqu'à la fin de la saison, soit au total 10 000 francs »[227]. Alors que la situation semble s'apaiser, un nouveau retournement de situation a lieu avant le début de la saison 1935-1936, puisque Gasiglia fait part de son désir de reprendre son terrain au plus tôt. Face à cette décision, la dissolution du club est envisagée :

> M. Crozier est d'avis qu'un terrain municipal quel qu'il soit ne présente aucun intérêt pour l'OGCN et M. Pagliano estime que sans argent, sans terrain, grevé de dettes qu'il ne peut solder, le club doit envisager la dissolution de sa section professionnelle.
>
> M. Cornillon propose qu'une démarche urgente soit faite auprès du maire ainsi qu'auprès de M. Gasiglia. M. Cotta préconise aussi la visite au maire, mais aux conditions suivantes : concours financier de la municipalité, c'est-à-dire un ultimatum, indiquant que rien n'a été fait dans ce sens auprès du maire[228].

Tandis que le club est dans l'incertitude la plus totale, l'obligation de trouver un terrain est débattue lors de l'assemblée générale statutaire du 21 juin 1935. Gasiglia refuse de mettre à la disposition du club son terrain sans une importante contrepartie financière que le club ne peut acquitter :

> Au point de vue stade, nous éprouvons de grandes difficultés. La bienveillance de M. Gasiglia à l'égard de notre club a aujourd'hui un terme et il nous a fait savoir qu'il ne lui était plus possible de mettre le stade Saint-Maurice à notre disposition pour de multiples raisons. Nous faisons donc des démarches pour obtenir un terrain municipal[229].

Pour la saison 1935-1936, il est donc envisagé de jouer à La Californie ou à Saint-Augustin avec le RC Nice. Un rapport et un devis sur la question des aménagements de

---

[222] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 208 J 1, procès-verbal du conseil d'administration du 22 novembre 1933.
[223] *Id*., procès-verbal du conseil d'administration du 14 février 1934.
[224] *Id*., procès-verbal de l'assemblée générale annuelle et statutaire du 1er juin 1934.
[225] *Id*., procès-verbal de l'assemblée générale du 5 juillet 1934.
[226] *Id*., procès-verbal de l'assemblée générale du 31 octobre 1934.
[227] *Id*., procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 2 janvier 1935.
[228] *Id*., procès-verbal du 12 juin 1935.
[229] *Id*., procès-verbal du 21 juin 1935.

La Californie sont demandés aux membres du club[230]. Les dépenses à engager sont trop importantes, ce qui conduit les dirigeants à entamer une démarche auprès du président du RC Nice pour jouer au stade Bonfils. Une troisième solution paraît encore envisageable : le stade Saint-Maurice.

Une commission se rend ainsi à la mairie « pour présenter à M. Rondelly, les trois questions : stade Saint-Maurice (projet Gasiglia), stade Bonfils (entente avec le RC Nice), La Californie (entente avec l'USNFA) »[231]. Il est ainsi décidé que « l'OGC Nice débutera à Saint-Maurice, suivant accords faits par M. Tanzi avec M. Gasiglia. Cependant, la question de La Californie ne demeure pas en suspens, mais va être au contraire mise rapidement en marche[232]. » Lors de l'assemblée générale statutaire annuelle du 23 juin 1936, Gasiglia est remercié pour « l'aide constante et précieuse qu'il avait apportée au club en mettant le stade Saint-Maurice à sa disposition dans des conditions plus qu'amicales[233]. » Mais, cette accalmie n'est que de courte durée. En septembre 1936, son aide depuis trois ans est de nouveau saluée, mais ses exigences sont impossibles à supporter. Le propriétaire menace d'expulser le club de Saint-Maurice, sauf si la mairie s'engage à y construire le stade municipal qui se trouve officiellement à Saint-Augustin. Antibes et Cannes proposent d'accueillir l'OGC Nice, mais la volte-face du propriétaire permet au club de jouer à Saint-Maurice. Jusqu'au milieu des années 1930, le devenir du club et de son stade est très incertain, et le non-paiement des loyers empoisonne la vie de l'association. En 1937, la Ville assure cette charge « en laissant ce terrain à disposition de l'OGC Nice »[234]. Malgré la guerre, la décennie suivante est marquée par de nombreuses rénovations et une amélioration sensible des équipements. Ces transformations résultent d'une prise de conscience du club et de la municipalité.

1.2 L'amélioration des infrastructures

L'instauration du professionnalisme en France en 1932 rend obligatoire la construction d'équipements sportifs. Désormais, le calendrier sportif est régulier, attirant un public de plus en plus important. Ce dernier désire assister à un véritable spectacle. Pour le confort de tous, le stade Saint-Maurice est rénové fréquemment, et ce même pendant la guerre. En effet, les stades français et les équipements sont dépassés et nécessitent d'être rénovés, comme le rappelle Mairesse :

> […] à part quelques exceptions, il n'y a pas un terrain spécialement aménagé pour la pratique du football. Les maquignons propriétaires de stades cumulent, veulent tout faire, tout entreprendre, et, sur les stades en France, par exemple, on fait de tout : de la course à pied, du rodéo, du hockey sur glace même, du patinage, du dirt track, du cyclisme, des fêtes de bienfaisance, des courses de taureaux ou de vaches landaises, de la boxe, etc. Il ne manque plus que la pratique du bilboquet vaseliné ou du yo-yo caramélisé : sports très dangereux, surtout si certains journaux l'affirment[235].

[230] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 208 J 1, procès-verbal de la réunion extraordinaire des membres appelés à former le conseil d'administration du 26 juin 1935.
[231] *Id*., procès-verbal de la réunion des membres du conseil d'administration du 2 juillet 1935.
[232] *Id*., procès-verbal de la réunion du comité d'honneur du 23 juillet 1935.
[233] *Id*., procès-verbal de l'assemblée générale statutaire annuelle du 23 juin 1936.
[234] H. Charles, « L'essor du football professionnel », dans *Les 100 ans de l'OGC Nice : mémoire d'un club*, Nice, Éditions ROM, 2004, p. 70.
[235] J. Mairesse, *Football…*, *op. cit*., p. 94.

Un stade en perpétuel chantier (1939-1950)

Entre 1919 et 1929, Sylvie de Galléani note que 133 associations sportives naissent à Nice. La période de l'entre-deux-guerres voit le sport se démocratiser et devenir un phénomène de masse. Les municipalités de Pierre Gautier, Alexandre Mari et Jean Médecin prennent en considération l'essor du sport, accompagnent son développement et le besoin d'infrastructures[236]. Lors du premier mandat municipal de Médecin, des efforts conséquents sont faits pour promouvoir le sport. Les terrains et aménagements sportifs se multiplient dans Nice. Pour prendre l'exemple du football, au début de son mandat en 1929, on compte trois terrains tandis qu'en 1935, neuf terrains sont construits et un autre est en préparation[237]. Vichy, en promouvant une politique sportive d'envergure visant à créer l'homme nouveau, tente de favoriser le développement d'équipements sportifs[238]. Même si de nombreux aménagements ont été faits, Jean-Louis Gay-Lescot constate que les Commissariats de Borotra et de Pascot ont échoué dans le domaine des constructions sportives à cause de la complexité des démarches administratives, du manque de matières premières et des interdictions allemandes :

> Dès le 1er juillet 1943, le bilan des travaux est sans équivoque : sur les 9 459 aménagements sommaires prévus, 5 196 sont demeurés à l'état de projet, 1739 sont à peine entamés […]. Seuls, 906 projets sont considérés comme achevés. Quant aux aménagements définitifs, sur les 876 dossiers retenus, 74 sont presque réalisés et 80 terminés. Le 14 novembre 1943, les Allemands interdisent tous les travaux de construction sauf autorisation exceptionnelle[239].

Pendant la guerre, le stade Saint-Maurice n'est pas laissé à l'abandon, bien au contraire. Des travaux d'aménagement et d'agrandissement sont même effectués malgré le conflit. De nouveaux projets sont étudiés puisqu'il est prévu de construire, à l'endroit où se trouve le stade, une enceinte de 60 000 places, mais le projet échoue. La guerre engendre d'importantes difficultés financières pour la Ville qui ne peut financer ces transformations. Le matériel nécessaire pour aménager le stade n'est pas disponible, ce qui ne permet pas aux ateliers communaux d'entreprendre les travaux. Ainsi, l'entreprise Balestra décide de prendre à sa charge le remplacement de la tribune C en mauvais état par une grande tribune en fer, appartenant à la Ville, d'une contenance de 500 places. À cette occasion, les vestiaires sont également rénovés[240]. Après divers pourparlers, une entente est établie entre tous les clubs niçois pour donner la priorité d'utilisation du stade Saint-Maurice à l'OGC Nice[241]. Les politiques continuent de se rendre au stade puisque le préfet des Alpes-Maritimes et le sénateur-maire de Nice assistent au match contre Marseille, le 17 janvier 1943, ce qui a, semble-t-il, « porté ses fruits, car voyant l'exiguïté du terrain et le manque de places pour

[236] S. de Galleani, « Le sport et la politique municipale à Nice, 1880-1960 », dans *Nice Historique*, n° 390, 2007, p. 24.
[237] P.-H. Gache, *Le Sport à Nice dans l'entre-deux guerres*, Nice, Allandis, 2001, p. 75.
[238] M. Delépine, *Les stades du football…*, *op. cit*., p. 25.
[239] J.-L. Gay-Lescot, *Sport et Éducation sous Vichy (1940-1944)*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1991, p. 177-178.
[240] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 208 J 1, procès-verbal du 29 juillet 1942.
[241] *Id*., procès-verbal du 2 septembre 1942.

recevoir le public, il a décidé de faire procéder à tous les travaux d'aménagement nécessaires et ce dès la fin de la saison[242]. »

La saison 1943-1944 est marquée par la disparition de la section professionnelle de football à l'OGC Nice. Les équipes professionnelles sont remplacées par seize équipes fédérales fondées sur une base régionale. L'OGC Nice assure l'organisation des rencontres en louant le stade Saint-Maurice à l'équipe fédérale Nice Côte d'Azur[243]. Les matches de l'équipe fédérale entraînent des dégâts matériels qui doivent être réparés et supportés par le club. Des spectateurs sont même blessés au cours d'un match[244]. Il faut noter que des amateurs y jouent aussi avant les matches. Outre le football, de nombreuses manifestations sportives sont organisées. Le stade est utilisé de manière excessive, la pelouse et l'enceinte s'abîment trop rapidement et nécessitent d'être restaurés fréquemment. De plus, des démarches sont engagées auprès de la mairie en 1945 afin d'obtenir une subvention conséquente pour l'agrandissement du stade Saint-Maurice[245]. La priorité de l'OGC Nice au stade Saint-Maurice est également une question vivement débattue entre les dirigeants et la municipalité :

> [Le président] donne tous renseignements utiles faisant ressortir les droits incontestables que le Club possède sur ce terrain. Il appuie sa déclaration par la lecture des lettres qui ont été adressées en 1937 par le Président M. Pierre Tanzi et par Monsieur Médecin.
>
> Il donne même lecture d'une lettre de l'Union des Sociétés niçoises aux termes de laquelle cette union ne conteste pas les droits de priorité de l'OGCN sur ce terrain.
>
> Une discussion étant ouverte le comité est d'accord pour renoncer plutôt à l'octroi de la subvention municipale que d'amoindrir les droits que nous détenons par l'accord conclu entre le Club et la Ville[246].

Le club décide d'abandonner la subvention votée par le conseil municipal pour ne pas modifier la situation concernant l'occupation du terrain. Lors de la saison 1947-1948, l'OGC Nice prend possession, à titre provisoire, du stade Saint-Augustin pendant que d'importants travaux sont effectués au stade Saint-Maurice, car les installations ne sont plus adaptées. Le terrain doit être prêt à la fin du mois d'octobre et les tribunes en mars 1948[247]. Pour emménager au plus vite dans le nouveau stade, le comité accepte de « faire un raccordement des populaires, côté nord, et d'y installer des tribunes à tubes »[248]. En fin de saison, le club obtient sa place en Division 1. La municipalité donne les instructions « nécessaires pour la construction d'installations provisoires : douches et vestiaires, étant entendu que les travaux pour les installations définitives se poursuivent également »[249]. L'inauguration se déroule au début de la saison, le 8 août, par une victoire 12 à 1 contre Alès. Point important, le terrain du stade Saint-Maurice est destiné exclusivement à l'activité de la section professionnelle de l'OGC Nice[250]. Il comporte une tribune d'honneur de 3 000 places

[242] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 208 J 1, procès-verbal du 27 janvier 1943.
[243] *Id*., procès-verbal du 15 septembre 1943.
[244] *Id*., procès-verbal du 27 octobre 1943.
[245] *Id*., procès-verbal du comité directeur du 1er juin 1945.
[246] *Id*., procès-verbal du conseil d'administration du 13 août 1945.
[247] *Id*., 208 J 3, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 7 octobre 1947.
[248] *Id*., procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 30 décembre 1947.
[249] *Id*., procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 28 juillet 1948.
[250] *Id*., 208 J 3, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 31 mars 1948.

et sa capacité totale est portée à 17 000 places[251]. Concernant les travaux, la presse annonce que la rénovation nécessite d'importants capitaux et évoque une somme globale de 40 millions de francs :

> Un autre motif de préoccupation existe, aussi impérieux que celui-ci : le terrain, dont les travaux d'aménagement (de création devrions-nous dire) nécessitent de gros capitaux. En effet, on estime que l'addition s'élèvera en fin de compte à 40 millions et l'entrepreneur qui doit faire l'avance des fonds, selon les termes de son contrat, est bien hésitant.
>
> En tout cas, la grande tribune est terminée ainsi que les gradins des populaires, et les travaux de la tribune d'en face auront pris fin juste pour le premier match à Nice : la venue de Metz, le 29 août[252].

Fig. 3. Vue aérienne du stade Saint-Maurice, 1952.
Arch. dép. Alpes-Maritimes, fonds Acadèmia nissarda – Joseph Dognibene, 67 Fi 276.

Comme dans les années 1930, il est très rapidement question de la gérance du terrain, ainsi que du pourcentage que le comité de gestion doit verser à la Ville pour la location du terrain. Dès 1948, émerge l'idée d'une convention à passer entre le comité et la Ville, afin d'établir le pourcentage que la mairie percevra et pour régler la question de la gérance du terrain. Le club verse à la mairie un pourcentage de 12 % pour la location du terrain de Saint-Maurice, mais, après une audience à la mairie, une révision est faite. Ce versement s'effectue sur les recettes brutes des matches de championnat (taxes fiscales et timbres déduits) : « Ce pourcentage de 12 % se décompose donc de la façon suivante : 8 % pour amortissement des travaux du stade et 4 % en remboursement des avances faites au comité de gestion pour

[251] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 208 J 3, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 12 mai 1948.
[252] *France Football*, n° 123, le 28 juillet 1948.

l'achat des joueurs »[253]. Le pourcentage dû à la mairie pour chaque match de championnat est, en principe, envoyé à la mairie le lendemain de chaque rencontre[254]. Le 22 février 1949, les membres présents autorisent Thiollière à signer la convention avec la mairie, au nom du comité de gestion : « Une copie est remise à M. Sattegna, président de l'OGC Nice, afin qu'il puisse solliciter, au cours d'une prochaine assemblée générale de l'OGCN l'autorisation d'y apposer sa signature »[255]. Reprenons l'analyse de H. Charles à propos de l'aide municipale pour remonter en Division 1 et du remboursement des sommes prêtées :

> C'est ce qui explique l'approbation donnée par le Préfet des Alpes-Maritimes, le 23 juillet 1948, à la délibération du conseil municipal du 7 juin précédent, décidant une avance de 14 millions de francs de l'époque pour permettre d'accéder en division nationale. L'approbation est néanmoins assortie d'une réserve de taille : la signature d'une convention entre la commune et l'OGCN prévoyant l'institution d'une surtaxe sur les entrées des matches de ce club, « de manière à permettre à la Ville de récupérer progressivement le montant de ses avances à ce groupement. » Ainsi a été passé le 6 mai 1949 entre la commune de Nice […] et le club […] une convention qui appliquait les prescriptions préfectorales.
>
> L'aide financière accordée par la commune ne s'analyse donc pas en une subvention à fonds perdus, mais bien en une avance remboursable comme le demandait le préfet qui l'approuvait l'acte le 30 septembre 1949.
>
> Le montant des avances dont la convention faisait état dans son exposé des motifs est à la date de sa signature de 26 680 000 francs évidemment anciens. Un avenant du 6 mai 1949 porte ce chiffre à 34 680 000 francs anciens[256].

Le remboursement des avances se fait par un prélèvement de 12 % évoqué précédemment. Malgré ces péripéties, la saison 1948-1949 semble être une réussite puisque, d'après les recettes versées par les clubs au groupement des clubs autorisés, « Nice vient en cinquième position quant au nombre de spectateurs et en quatrième position d'après les recettes réalisées[257]. » Grâce à son interventionnisme, son aide financière, le rôle de la municipalité a été déterminant pour que le club puisse disposer des équipements les plus adaptés à ses ambitions.

Vers plus de modernité

Pour le confort des joueurs et des spectateurs, les infrastructures ont été modernisées en l'espace de deux décennies (vestiaires, pelouses, éclairage, chauffage). On constate que les transformations effectuées depuis la création du stade ne concernent, bien évidemment, pas que les tribunes. Au mois de juin 1933, 250 fauteuils sont achetés à Cannes aux enchères pour garnir le stade tandis qu'un membre propose de refaire le gazon de la pelouse avec labour. Un membre du comité prend l'initiative de faire « semer des graines dans l'espoir que l'on voit à Saint-Maurice un léger tapis verdoyant »[258]. Ces mesures peuvent faire sourire, mais elles

[253] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 208 J 3, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 1er décembre 1948.
[254] *Id*., procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 16 février 1949.
[255] *Id*., procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 22 février 1949.
[256] H. Charles, « L'essor du football… », art. cit., p. 71-72.
[257] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 208 J 3, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 27 juillet 1949.
[258] *Id*., 208 J 1, procès-verbal du 19 juillet 1933.

témoignent d'une réelle volonté de rendre le stade confortable et la surface de jeu agréable. Le terrain est un élément essentiel pour la pratique du football. Améliorer la pelouse est une nécessité puisque la multiplication des matches est néfaste pour le terrain. Pour comprendre les enjeux de ces transformations, revenons sur les propos de Jacques Mairesse qui a très bien saisi, au début des années 1930, les problèmes causés par la médiocrité des stades et des équipements, ainsi que la mauvaise qualité de la pelouse :

> Le terrain de jeu lui-même paraît en bon état aux spectateurs. Des efforts ont été faits pour avoir du bon gazon ; le gazon bien égal ne peut venir qu'au bout de nombreuses années de soins méticuleux. On ne fait pas un bon terrain en n'y jouant pas, même pendant un an. Un terrain, c'est comme une pipe en écume : il faut savoir le culotter, et tant qu'on pratiquera la politique de la poule aux œufs d'or, nous n'aurons que des terrains de jeu déplorables[259].

En septembre 1947, on « signale que l'état du terrain, en cas de pluie, ne permet pas de disputer deux matches pendant le même après-midi[260]. » Lors des travaux effectués au stade à la fin des années 1940, l'un des objectifs est de créer un terrain de qualité, praticable hiver comme été. Diverses couches sont superposées les unes aux autres pour obtenir un terrain stable, un bon écoulement des eaux et une pelouse verdoyante. De leur côté, « les services municipaux, sur la demande de l'adjoint aux sports, se sont mis en rapport avec l'entreprise des parcs et jardins en vue de tâcher d'apporter une amélioration au terrain de jeu[261]. » En avril 1950, on fait appel à un technicien d'une entreprise spécialisée de Marseille afin d'examiner la pelouse et les travaux nécessaires pour la remise en état du terrain[262].

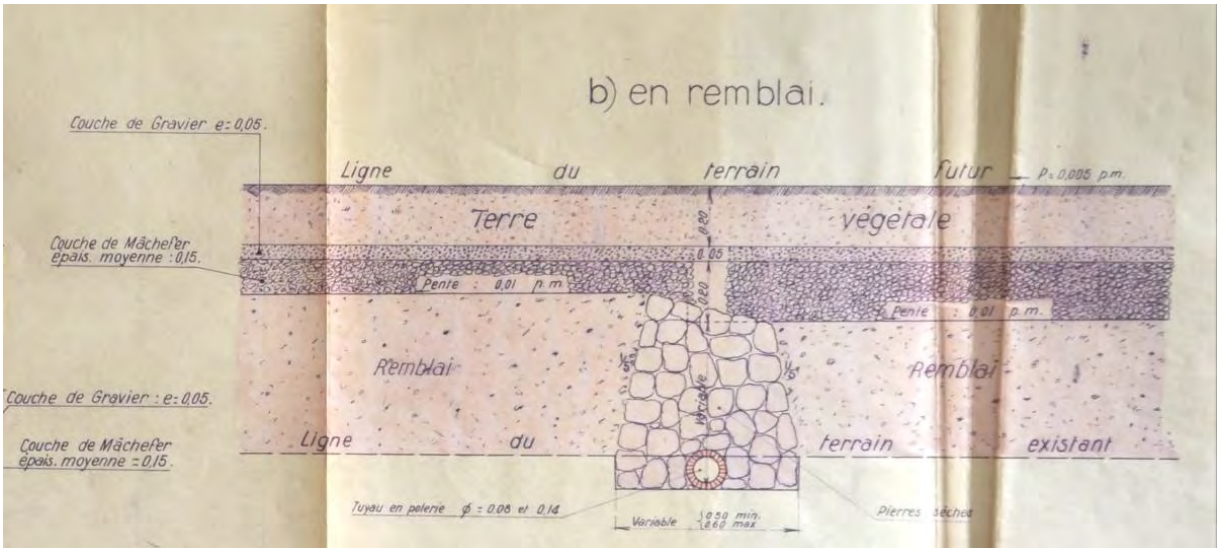

Fig. 4. Coupe en remblai des futurs drains, d'après le plan de construction du stade Saint-Maurice, 1947. Arch. mun. Nice, 1 W 317.

[259] J. Mairesse, *Football…*, *op.cit.*, p. 97.
[260] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 208 J 3, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 9 septembre 1947.
[261] *Id.*, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 31 août 1949.
[262] *Id.*, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 12 avril 1950.

Le vestiaire est un endroit stratégique où les footballeurs se préparent, se soignent, s'encouragent et écoutent les consignes de leur entraîneur. Les dirigeants y apposent des règles à suivre, des notes. Sur l'une, par exemple, on demande aux joueurs de ne pas « faire pression pour faire entrer qui que ce soit au stade »[263]. Le vestiaire est un véritable lieu de vie dans lequel les dirigeants ont également accès, ce qui peut être nuisible pour les joueurs. Au niveau de l'infrastructure même, Mairesse constate que les installations sont bien précaires dans les années 1930, par rapport aux équipements des stades britanniques :

> Quant aux vestiaires, locaux spéciaux, etc., il n'y a trop rien à dire, d'autant plus que ce n'est pas ce qui importe le plus ; mais nous sommes bien loin des vestiaires britanniques, hélas ! Les joueurs se contentent d'une douche et d'une petite piscine de fortune de cinq ou six mètres cubes[264].

En octobre 1948, faute d'un espace adapté, les joueurs de l'OGC Nice sont massés en plein air sous les tribunes[265]. Pourtant, lors de la rénovation du stade à la fin des années 1940, l'accent est mis sur le confort de l'équipe avec les douches et le chauffage. Ce sont des éléments indispensables pour que les footballeurs puissent pratiquer leur profession dans les meilleures conditions possibles. Or, l'appareil de chauffage acheté par le comité ne permet pas de chauffer intégralement le grand vestiaire. Des instructions sont données pour que l'eau chaude soit disponible en quantité suffisante, afin que les joueurs puissent se doucher convenablement. On demande même aux membres du comité qui le peuvent de contrôler le fonctionnement de ces équipements la veille du match[266]. Les frais engagés sont conséquents puisqu'un devis de 345 000 francs est communiqué à la Ville pour le chauffage du vestiaire du stade et l'eau chaude[267]. Il est aussi question d'installer, pour des questions d'hygiène et d'économie, des bains de vapeur, de disposer d'un éclairage fonctionnel notamment pour les rencontres nocturnes. Même si de nombreuses améliorations sont apportées au stade, il semble que les défaillances et anomalies subsistent. Les dirigeants s'inquiètent de leurs effets pour la santé des joueurs :

> Monsieur Thiollière informe le Comité que les joueurs ne peuvent avoir des douches chaudes après les entraînements par suite du mauvais fonctionnement des installations existantes.
>
> Il s'adresse une fois de plus à ce sujet aux membres faisant partie du conseil municipal pour qu'une solution rapide vienne corriger cet état de chose qui dure depuis deux ans. Il attire leur attention sur, l'urgence absolue d'une solution car l'équipe court le risque de nombreuses maladies avec le froid qui arrive[268].

Sans eau chaude, les footballeurs risquent d'attraper froid, tandis que « les WC des joueurs qui donnent sur le vestiaire des arbitres, manquent totalement d'aération »[269]. L'argent est trouvé pour l'installation du chauffage au stade, mais les travaux ne peuvent être terminés qu'à la fin de l'année. Un élément mérite d'être souligné lors des rénovations faites à la fin

[263] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 208 J 3, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 7 septembre 1949.
[264] J. Mairesse, *Football…*, *op. cit.*, p. 96-97.
[265] *France Football*, n° 133, le 5 octobre 1948.
[266] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 208 J 3, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 22 décembre 1948.
[267] *Id*., procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 23 juin 1949.
[268] *Id*., procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 2 novembre 1949.
[269] *Id*., procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 26 octobre 1949.

des années 1940. L'entraîneur et les joueurs y contribuent en émettant des idées, des améliorations à apporter au plus vite, comme par exemple l'installation d'une armoire à pharmacie au stade afin de soigner les blessures légères[270]. Au cours d'une réunion provoquée par les joueurs, ils demandent la révision des douches et du chauffage du vestiaire[271]. Le comité décide d'écrire à la mairie pour demander l'installation d'un brasero uniquement dans le vestiaire de l'OGC Nice[272]. Lors de la réunion du 10 mai 1950, plusieurs membres s'insurgent contre l'exécution, la lenteur et la mauvaise réalisation des travaux de réfection du stade Saint-Maurice.

Concernant la capacité du stade, après diverses rénovations, installations provisoires, les tribunes sont reconstruites en 1948 avec l'élévation d'une tribune Honneur de 3 000 places. Le Ray commence à prendre la forme qu'on lui connaît. La capacité est portée à 20 000 puis à 22 000 places en 1949 et 1951. Au cours des années 1950, les records de fréquentation du stade sont battus. Il faut souligner que le stade n'est plus seulement le lieu où se pratique le football. Il est « une sorte de creuset où viennent se fondre toutes les classes de la société »[273]. La beauté originelle de ce sport, l'esprit Coubertin n'ont pas perduré très longtemps. Il faut désormais attirer les spectateurs en nombre, les fidéliser afin de favoriser premièrement l'essor du football puis, bien évidemment, d'accroître les recettes pour que le club puisse prendre une nouvelle envergure. Le stade devient un véritable outil publicitaire.

2. MÉDIATISATION ET PUBLICITÉ

Les liens entre le sport et les médias sont d'une grande diversité. Malgré un certain retard sur l'Angleterre, la France effectue un rattrapage et, dès les années 1880-1890, le sport est pleinement intégré dans la presse écrite et se retrouve dominé par la publicité. Les sportifs essayent, dès la fin de la Première Guerre mondiale, de s'émanciper de la publicité et de l'utiliser à leur profit. Mais, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, le sport est « devenu une culture de masse autonome, et le sportif un support publicitaire très rentable qui semble témoigner de la victoire de la publicité sur le sport[274]. » La médiatisation du sport s'accélère et devient primordiale avec la professionnalisation :

> C'est d'abord par le biais d'annonces dans la presse sportive que la publicité commerciale a pénétré le football. Puis, ce fut l'invasion des affiches programmes. Avec la construction des tribunes, les panneaux publicitaires ceinturent les stades. Avant même l'introduction du professionnalisme, les joueurs ont servi d'agents publicitaires[275].

Pour Michaël Attali, le terme de médias est apparu en 1953 ; ils « réunissent de leur côté l'ensemble des outils et systèmes d'organisations qui permettent la diffusion ou la communication publique d'une information. Il est possible de distinguer les médias imprimés

[270] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 208 J 3, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 17 août 1949.
[271] *Id*., procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 14 décembre 1949.
[272] *Id*., procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 25 janvier 1950.
[273] A. Wahl, *Les archives du football*…, *op. cit*., p. 310.
[274] R. Dalisson, « Sport et publicité en France : le passage d'une pratique d'élite à une culture capitalistique de masse (1830-1939) », dans M. Attali, dir., *Sports et médias du XIX^e siècle à nos jours*, Paris, Atlantica, 2010.
[275] A. Wahl, *La balle au pied*…, *op. cit*., p.105.

(journaux, magazines, affiches, etc.), filmés (photographies, cinéma, etc.) et électroniques (radio, télévision, internet, etc.)[276]. » Plus que des médias, il sera aussi question de la publicité, un enjeu important pour toute association sportive comme l'OGC Nice.

2.1 La presse écrite et l'OGC Nice

La presse, un relai essentiel pour le club

En 1854, le premier journal à vocation sportive, *Le sport. Journal des gens du monde*, est fondé par Eugène Chapus. Il faut attendre les années 1870 pour que la presse écrite française accorde une place plus conséquente au sport. La loi sur la liberté de la presse de 1881 favorise l'explosion de nouveaux titres. Ces titres popularisent et démocratisent des sports comme le cyclisme. À cette période, le journaliste doit donner à son récit un style pour créer l'émotion et faire vivre une image avec des mots. Les articles décrivent les matches, les actions, pour que le lecteur puisse vivre l'émotion ressentie par le spectateur. La régularité du calendrier des compétitions sportives crée une temporalité dans l'information sportive et une attente auprès des amateurs du sport. La sectorisation de la presse sportive concerne au début le cyclisme, le motocyclisme, le cyclotourisme, mais également le football.

Grâce au football, en particulier, qui connaît ses premières saisons professionnelles, les magazines illustrés ont un grand succès. L'avantage de la presse écrite sur la radio tient à l'utilisation massive des photos. La presse devient un vecteur de promotion dont les dirigeants sportifs se saisissent adroitement, mais tout en s'en méfiant. Pour sa part, Jacques Mairesse, ancien international français et auteur de divers articles sur le football parallèlement à sa carrière de sportif, reprend dans son autobiographie, écrite en 1933, une fable de Jean de La Fontaine pour comparer la presse à la peste, « ce mal qui répand la terreur… ». Il critique les journalistes sportifs de l'époque et leur « force destructrice » et place ses espoirs dans la jeune génération montante, plus complaisante selon ses dires :

> Le journalisme sportif est un monde qui pense et qui agit à présent. C'est une force. C'est ce qu'il ne devrait pas oublier. Il ne faut pas qu'il soit une force destructive. Il faut craindre de démolir une maison dans l'espoir fallacieux d'en bâtir une autre. Et puis, il y a des règles à observer dans la démolition elle-même […]. Heureusement que la jeune génération monte, avec ces nouvelles pousses, nous aurons certainement de beaux jours ! […] Plus ça va, plus ça change, et au lieu d'avoir la presse « acide », nous aurons peut-être la « compresse » bienfaisante[277].

Dans les années 1930, les articles publiés dans la presse locale niçoise sont divers : articles en faveur des jeunes pour obtenir plus de licenciés[278], liste des joueurs convoqués, résumé d'un match, annonce d'une rencontre, d'une réunion ou d'un transfert. Parfois, les articles sont sévères et critiques envers le club. Des matches et des challenges sont parfois organisés sous le patronage de journaux locaux et nationaux. Plus généralement, la presse est considérée comme un outil incontournable pour que le public soit « tenu au courant des possibilités du club »[279]. Le club est intransigeant sur la qualité de la publicité. Le président

[276] M. Attali, dir., *Sports et médias du XIX^e siècle…*, *op. cit*., p. 13.
[277] J. Mairesse, *Football…*, *op. cit*., p. 90.
[278] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 208 J 1, procès-verbal du 21 juin 1933.
[279] *Id.*, procès-verbal du conseil d'administration du 26 septembre 1934.

écrit même « une lettre à M. Lejeune, directeur du *Petit Niçois*, pour que la publicité des matches soit un peu plus soignée à l'avenir »[280]. Pour le match contre Lens le 8 février 1948, le club regrette le manque de publicité de la presse locale même si l'absence de publicité n'est pas préjudiciable car la valeur de l'adversaire est suffisante pour attirer un public nombreux. Néanmoins, il est demandé aux journaux niçois de prendre exemple sur les journaux nordistes et d'augmenter la couverture pour les matches de moindre importance[281].

À la fin des années 1940, il est question de permettre aux footballeurs de rencontrer les journalistes parisiens pour que la publicité soit nationale. Pour le match CA Paris-Nice du 15 février 1948, « M. Allègre propose de demander à M. Marek d'accompagner les joueurs chez divers journaux sportifs parisiens, pour alimenter la publicité[282]. » La règle établie entre le club et les médias demeure l'échange de bons procédés. Chaque partie souhaite y trouver son compte. Le journaliste a pour tâche de rédiger un bon papier, tandis que pour le club, une bonne publicité est nécessaire sportivement et financièrement. Les journalistes sont fréquemment invités à des réceptions avec les dirigeants et l'équipe. Des relations cordiales, mais aussi de travail, sont créées. Cependant, le club sait ce qu'il faut cacher et peut faire de la rétention d'informations pour que certains faits ne soient pas rendus publics. Prenons l'exemple de l'organisation d'un match au profit des joueurs pour leur prime d'accession éventuelle en Division nationale. Il est décidé par la majeure partie des membres de « s'opposer à ce que la presse informe le public de la raison exacte du profit de cette manifestation »[283]. Concrètement, les bénéfices de la rencontre serviront à payer la prime des joueurs pour leur montée en Division 1, dépenses que les finances du club ne pouvaient pas assumer. On cache à la presse et donc aux supporters les motivations réelles de l'organisation de ce match. Les intérêts de la presse et du club divergent fréquemment ce qui engendre d'importants désaccords, comme en décembre 1948.

Des relations intéressées : le litige de décembre 1948

La question des invitations pour les matches est primordiale. Les journaux en réclament de plus en plus et font pression sur le club. Si le nombre d'invitations n'est pas revu à la hausse, les journalistes menacent d'arrêter la couverture des rencontres de l'OGC Nice. En septembre, « dans un but de conciliation, le comité décide de porter à 40 le nombre d'invitations allouées à la presse pour chaque match, à raison de 10 cartes par journal, soit 20 de tribune officielle ou honneur et 20 de tribune en face[284]. » Ce n'est pas suffisant pour la presse et, le 15 décembre 1948, le club répond négativement aux quatre quotidiens locaux qui demandent un pourcentage sur les recettes en contrepartie de la publicité faite. Le club refuse ce chantage, campe sur ses positions et décide de continuer à attribuer 40 cartes d'invitation à la presse, sans aucun pourcentage.

[280] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 208 J 1, procès-verbal du 4 février 1936.
[281] *Id.*, 208 J 3, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 27 janvier 1948.
[282] *Id.*, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 3 février 1948.
[283] *Id.*, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 24 mars 1948.
[284] *Id.*, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 1er septembre 1948.

Pour parer à cette carence de propagande des journaux locaux, le comité prend cinq mesures pour le match qui sont :

> 1°- de faire imprimer des affiches pour chaque match.
> 2°- de donner une émission à la Radio tous les samedis et, si possible, un petit communiqué journalier. Le principe est admis.
> 3°- de commander une grande banderole (les supporters fournissant le tissu) à placer au boulevard V. Hugo ; MM. Vérola et Henninger se chargent de la faire confectionner, aux frais du comité.
> 4°- M. Sattegna propose de faire circuler à Nice et dans les environs une voiture haut-parleur pour annoncer les matches. À l'étude.
> 5°- M. Vernay se met à la disposition du comité pour faire paraître quelques articles - propagande sur son journal qui va paraître une fois par semaine à partir du 1er janvier[285].

Le litige avec la presse locale prend encore plus d'ampleur. Le comité maintient sa position et, si les journaux locaux ne font aucune publicité pour le prochain match de championnat, il ne leur adressera aucune carte d'invitation. Seuls les journalistes porteurs d'une carte professionnelle délivrée par la Fédération auront le droit de rentrer dans le stade. Pour que l'affaire ait plus d'écho, une lettre circulaire est adressée à chaque club de Division nationale. Tous s'indignent contre cette revendication et indiquent que la publicité de leurs journaux locaux est entièrement gratuite, même pour la presse parisienne. Grâce aux efforts des membres du comité, de Radio Monte Carlo et d'autres journaux, la publicité reprend. Concrètement, voici les mesures prises, une semaine après l'annonce des cinq points précédemment évoqués, pour le match à venir :

> M. Vérola indique que la banderole sera prête pour la veille du match. 500 affiches seront réparties sur les trams, les cars, en ville et aux alentours. Un communiqué sera transmis par la Radio de Monte Carlo. Au sujet de la voiture haut-parleur, M. Sattegna s'informera des prix. En outre les journaux : l'*Avenir de Cannes*, *L'homme de la Rue* et *Riviera Sports* se sont mis à la disposition du comité pour compenser la publicité des quotidiens[286].

On retrouve des affiches dans la ville ; elles sont placardées dans les tramways et les bus. Cette technique n'est pas nouvelle puisque pour le match du 6 septembre 1931 contre Antibes, 50 petites affiches tramways étaient déjà prévues. Entre ces deux matches, nous constatons que le nombre d'affiches a été multiplié par dix. Pour mettre un terme au litige, deux membres du comité décident de répondre favorablement au rendez-vous proposé par Michel Bavastro, le fondateur de *Nice-Matin*, pour annoncer fermement leur refus catégorique de verser de l'argent aux journaux. Le rendez-vous a lieu et il est décidé que, pour cette saison, la presse locale poursuivra la propagande en faveur des matches sans aucune indemnité. Le sujet n'est pour autant pas clos puisque pour la saison suivante, « le secrétaire général est autorisé par le comité de gestion à écrire aux journaux pour leur proposer une somme globale et forfaitaire à débattre, pour un pavé publicitaire à faire insérer avant chaque match, moyennant quoi la presse locale continuera à donner son appui publicitaire le plus

[285] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 208 J 3, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 15 décembre 1948.
[286] *Id.*, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 22 décembre 1948.

grand[287]. » La presse est un vecteur important de promotion, les clubs sportifs l'ont bien compris et ont su l'utiliser. Mais, pendant ces années, de nouveaux médias concurrencent la presse écrite, d'autres techniques publicitaires apparaissent ou se modernisent.

2.2 L'affichage : un support essentiel de la publicité

Une ville rouge et noire

La publicité intègre le stade, génère des bénéfices importants et permet de promouvoir les performances sportives. Elle passe par voie écrite (affiches, banderoles, magazines, etc.) et par voie orale (radio, speaker). Avec la presse écrite, l'affichage s'impose comme l'un des principaux supports de la publicité et devient très rapidement une priorité pour le club. Pour attirer des spectateurs, l'OGC Nice développe des techniques publicitaires dès les années 1930. Le club obtient de la municipalité de pouvoir « placer une banderole, rue de France, sur un immeuble barricadé, indiquant les rencontres qui se dérouleront tous les dimanches à Saint-Maurice[288]. » Ce système de banderole se poursuit toujours après la guerre, d'après les procès-verbaux. Rappelons qu'à partir de 1947, un comité de gestion de l'équipe professionnelle est mis en place par le maire de Nice, donnant ainsi des moyens financiers et matériels importants au club qui végète. L'intensification de la publicité résulte d'une véritable stratégie. La Ville, ayant accordé au club une subvention de 14 millions de francs, souhaite en retour que les spectateurs se rendent au stade, que le club se relève et retrouve la première division.

En 1948, le comité demande au représentant du club des supporters, à l'occasion d'un match contre Lens, de se charger de faire une banderole et de l'apposer aux rues parallèles à l'avenue de la Victoire, ainsi que de faire imprimer de petites affiches à mettre dans les tramways[289]. Cette initiative fonctionne, puisque quelques semaines après, le club des supporters procède à la confection d'une banderole « servant pour tous les matches et qu'il fixera à l'avenue de la Victoire entre les Galeries Lafayette et le club, 5 avenue de la Victoire, deux jours avant chaque match se jouant à Nice[290]. » Un entrepreneur de peinture décide, quant à lui, de prendre à ses frais la création et la pose d'une banderole annonçant tous les matches disputés à Nice et que le comité doit placer pour chaque rencontre, à l'angle de l'avenue de la Victoire et du boulevard Victor Hugo ; ainsi, « cette banderole, et celle des supporters constitueront une bonne publicité[291]. » Il est intéressant de voir que les supporters et les membres du comité collaborent conjointement pour le bien du club en fabriquant banderoles et affiches. Prenons l'exemple d'un match amical en 1948 contre la Juventus de Turin :

> Une campagne de presse va s'ouvrir, soit par affiches, soit par les journaux. 200 affiches vont être apposées sur toute la côte - Riviera française et italienne - ; ce travail est confié à M. Raybaut, Affichage niçois, qui a consenti le prix exceptionnel de 25 francs pour Nice et 35 francs pour la

[287] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 208 J 3, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 5 janvier 1949.
[288] *Id.*, 208 J 1, procès-verbal de la réunion du 2 janvier 1935.
[289] *Id.*, 208 J 3, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 27 janvier 1948.
[290] *Id.*, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 17 mars 1948.
[291] *Id.*, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 11 août 1948.

> banlieue. Une banderole sera offerte par M. Bianchi et apposée à l'avenue Malausséna. Des drapeaux des deux nations seront placés au stade et le club des supporters informe le comité qu'il offre un drapeau à l'OGC Nice aux couleurs rouge et noir pour être fixé à demeure au stade[292].

Le drapeau aux couleurs du Gym offert par le club des supporters a pour vocation d'être fixé à demeure au stade. Ce lieu n'est donc plus simplement un endroit pour pratiquer du sport mais il est devenu logiquement un espace où l'on peut afficher une appartenance à un club, mais aussi des messages à caractère publicitaire.

Le stade : un nouvel espace publicitaire

Dès 1932, le club fait de la publicité au stade en louant des panneaux publicitaires aux alentours du stade et même à l'intérieur pour augmenter ses recettes. Des membres sont désignés pour « s'occuper le plus rapidement possible sur les possibilités d'augmenter les ressources du club par la location de panneaux réclames »[293]. Le 3 octobre 1934, une commission de publicité est mise en place. Composée de quatre membres, elle est chargée de « contracter avec les clients éventuels des accords pour la publicité du stade »[294]. Cette forme de publicité est une rentrée d'argent facile et vitale pour le club. Le stade devient un nouvel espace propice à la publicité. L'affichage, tout en se modernisant, reste un moyen formidable pour la publicité. En quelques années, il se diversifie, évolue et conquiert de nouveaux espaces. Dans les années 1930-1940, les finances des clubs sont précaires, les salaires et charges étant difficilement supportables. Toute rentrée d'argent est la bienvenue, c'est pour cela que les membres du club sont invités à réfléchir, à trouver des personnes, des entreprises susceptibles de rétribuer le club en échange d'une publicité. Lors des matches, des vendeurs sont autorisés ou non à parcourir les tribunes afin de vendre des magazines et brochures. Les panneaux publicitaires sont toujours utilisés après la guerre même si d'autres techniques les supplantent. Leur installation est codifiée car, au préalable, il est demandé aux membres du club d'intervenir auprès du maire pour obtenir l'autorisation d'apposer des panneaux de publicité à l'intérieur et devant le stade[295].

En août 1949, Robert, membre du club des supporters, en tant que courtier du comité de gestion, fait une offre au comité pour faire les démarches que nécessite la publicité. Un contrat de publicité est mis en vigueur et les « annonces publicitaires commence[nt] à paraître sur les murs du stade dès le match Nice-Toulouse du 18 septembre[296]. » La mairie concède la publicité du stade au comité de gestion pour la saison en cours : « Le contrat établi entre le comité et son démarcheur, M. Robert, est résiliable à la fin de la première année moyennant un préavis, mais M. Robert en tout état de cause reste propriétaire de sa clientèle[297]. »

---

[292] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 208 J 3, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 27 octobre 1948.
[293] *Id.*, 208 J 1, procès-verbal du conseil d'administration du 25 novembre 1932.
[294] *Id.*, procès-verbal du conseil d'administration du 3 octobre 1934.
[295] *Id.*, 208 J 3, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 7 octobre 1947 et du 18 mai 1949.
[296] *Id.*, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 31 août 1949.
[297] *Id.*, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 19 octobre 1949.

Très peu de données quantitatives sont disponibles, néanmoins, quelques mois plus tard, nous disposons de chiffres précis concernant ce type de publicité au stade (nombre de clients, surface exploitée et bénéfices tirés) :

> Sur la demande du comité, M. Robert a fourni un relevé de l'état actuel de la publicité au stade : 31 clients couvrent, par des panneaux, 172 mètres carrés qui rapporteront dans une année 817 800 francs. La majeure partie des dépenses a été faite pendant le 1er trimestre. Il faut prévoir pour cette première année de publicité environ 400 000 francs de bénéfice, étant entendu que pour les deux années à venir, toutes les recettes constitueront un bénéfice. M. Franky est autorisé à compenser ses dépenses publicitaires par la créance qu'il possède sur le comité (achat d'équipements)[298].

Les bénéfices sont conséquents et, très vite, le nombre de panneaux augmente. Il est demandé à l'adjoint aux travaux de la ville de Nice d'autoriser l'apposition de panneaux publicitaires en haut de la tribune des populaires nord et sud. Le chiffre de la publicité arrêté à ce jour est de 956 000 francs[299]. Quelques jours après, le député-maire donne son accord pour l'installation de panneaux sur le dernier rang des gradins « populaires »[300]. Concernant les marques dont la publicité est faite, nous savons seulement que pour la rencontre Nice-Torino du 2 avril 1950, le comité « a commandé 100 grandes affiches et 200 petites affiches. Le montant sera presque couvert par la publicité (Peugeot, Solar et Thomas Rosset)[301]. »

2.3 Des procédés multiples et complémentaires

De l'écrit à l'oral

Un autre type de publicité au stade se développe avec l'installation de haut-parleurs et l'apparition du speaker. Dès 1934, grâce à la générosité d'un membre du conseil d'administration, le stade Saint-Maurice dispose d'une installation de haut-parleurs[302]. Ces installations permettent de transmettre des messages publicitaires et sportifs. En 1943, année particulière pour le football français, les équipes professionnelles sont dissoutes par le colonel Pascot et remplacées par seize équipes fédérales. Les meilleurs joueurs du club, mais aussi ceux de Cannes, sont réquisitionnés pour faire partie de l'équipe fédérale Nice Côte d'Azur. L'OGC Nice doit prêter son stade à cette équipe pour qu'elle joue ses matches. À propos d'un match, Laurent Brun demande aux dirigeants du club « de prévoir l'installation de quatre hauts parleurs à Saint-Maurice, pour suppléer au manque de distribution de programme et faire connaître au public la composition des équipes, […] quand les joueurs fédéraux vont s'entraîner au stade sans que les heures d'entraînement soient demandées au club[303]. »

En 1945, chaque semaine, avant le début du match au stade Saint-Maurice, « il sera fait au micro un tour d'horizon sportif sur la semaine écoulée pour que le public connaisse mieux

---

[298] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 208 J 3, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 16 novembre 1949. Dans la réunion du 22 février 1950, on apprend qu'« en raison de la façon particulière dont M. Robert conçoit son rôle, le comité décide de résilier le contrat qui le lie au comité pour la fin de la saison ».
[299] *Id.*, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 28 décembre 1949.
[300] *Id.*, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 11 janvier 1950.
[301] *Id.*, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 22 mars 1950.
[302] *Id.*, 208 J 1, procès-verbal du comité directeur du 7 novembre 1934.
[303] *Id.*, procès-verbal de la réunion du 15 septembre 1943.

l'activité de notre club[304]. » Après la guerre, le club des supporters, refondé en 1947, se propose de trouver la publicité qui sera faite au « micro » pendant les matches[305]. C'est aussi une manière d'occuper le spectateur en lui transmettant des informations concernant la partie du jour. Néanmoins, tout ce qui est dit au micro est surveillé puisqu'un dirigeant est chargé de superviser les communications faites par le speaker au micro au cours des matches[306]. Les joueurs doivent également contrôler la teneur de leurs propos sous peine de sanctions :

> M. Thiollière demande l'autorisation pour faire passer une note aux joueurs, leur interdisant de parler au micro, à l'exception du capitaine de l'équipe, étant bien entendu que celui-ci ne devra ni critiquer l'organisation des matches, ni donner son opinion personnelle sur les joueurs.
> Cette autorisation lui est accordée et toute infraction sera passible d'une amende[307].

De nouveaux médias apparaissent et mettent en scène la spectacularisation de l'évènement sportif. Au milieu de l'entre-deux-guerres, la radio place l'évènement au centre. De 1920 à 1950, Alfred Wahl parle « d'âge d'or de la retransmission radiophonique »[308]. Dans le cas de l'OGC Nice, nous constatons qu'effectivement, dès le début des années 1930, la radio s'impose comme un relai essentiel pour le club. La diffusion du sport à la radio instaure un rapport de proximité entre l'auditeur et l'évènement. La médiatisation du sport dans les années 1930 prépare la population française à entrer dans l'ère de la consommation sportive de masse. L'augmentation du nombre de postes de radio favorise l'acculturation du plus grand nombre. Des détails pratiques sont donnés afin que les amateurs de football profitent du spectacle. Il est demandé aux supporters de venir défendre la cause du sport. Plus concrètement, prenons pour exemple un communiqué prononcé le 26 août 1933 à 13 heures, par Radio Juan-les-Pins, à l'occasion du match amical OGC Nice-AS Roma (fig. 5).

[304] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 208 J 1, procès-verbal de la réunion du comité directeur du 16 novembre 1945.
[305] *Id.*, 208 J 3, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 24 juillet 1947.
[306] *Id.*, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 23 novembre 1949.
[307] *Id.*, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 6 janvier 1948.
[308] A. Wahl, *La balle au pied*…, *op. cit*., p. 106.

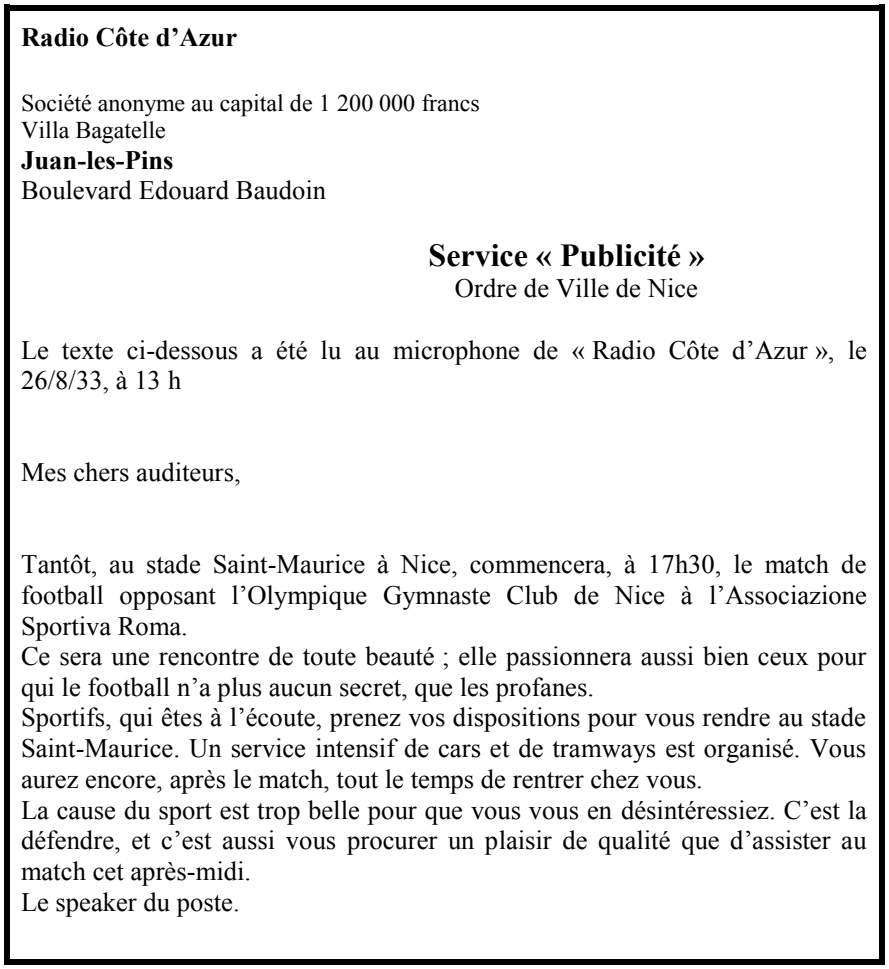

Radio Côte d'Azur

Société anonyme au capital de 1 200 000 francs
Villa Bagatelle
Juan-les-Pins
Boulevard Edouard Baudoin

Service « Publicité »
Ordre de Ville de Nice

Le texte ci-dessous a été lu au microphone de « Radio Côte d'Azur », le 26/8/33, à 13 h

Mes chers auditeurs,

Tantôt, au stade Saint-Maurice à Nice, commencera, à 17h30, le match de football opposant l'Olympique Gymnaste Club de Nice à l'Associazione Sportiva Roma.
Ce sera une rencontre de toute beauté ; elle passionnera aussi bien ceux pour qui le football n'a plus aucun secret, que les profanes.
Sportifs, qui êtes à l'écoute, prenez vos dispositions pour vous rendre au stade Saint-Maurice. Un service intensif de cars et de tramways est organisé. Vous aurez encore, après le match, tout le temps de rentrer chez vous.
La cause du sport est trop belle pour que vous vous en désintéressiez. C'est la défendre, et c'est aussi vous procurer un plaisir de qualité que d'assister au match cet après-midi.
Le speaker du poste.

Fig. 5. Communiqué prononcé à Radio Juan-les-Pins à l'occasion du match OGC Nice-AS Roma, le 26 août 1933 (transcription). Arch. mun. Nice, 41 S 51.

Dans les procès-verbaux, les références à la radiodiffusion s'intensifient après la guerre. La radio devient un moyen efficace pour annoncer les matches à venir, mais permet surtout de diffuser et commenter les rencontres. Les propos tenus à l'antenne sont donc surveillés car ils peuvent être préjudiciables pour le club. Une lettre est même adressée au patron de Radio Juan-les-Pins, pour protester contre les propos « fantaisistes d'un journaliste concernant l'OGC Nice le dimanche soir »[309]. Les membres du club prennent régulièrement la parole pour parler de l'OGC Nice. En décembre 1945, il est décidé le samedi, le mardi et la veille de match pour les matches à l'extérieur « de désigner les délégués qui se rendront à la radio faire un commentaire sur le match disputé et sur la vie du club »[310]. En 1948, Capponi obtient d'être interviewé cinq minutes à la radio tous les samedis à 19 heures 45[311]. Les propos des dirigeants peuvent aussi entraîner de vives tensions, mais ce sont surtout ceux des journalistes qui provoquent de vives réactions. En effet, « M. Albert demande qu'auprès du micro utilisé

[309] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 208 J 1, procès-verbal de la réunion du 1er septembre 1936.
[310] *Id.*, procès-verbal de la réunion du 12 décembre 1945.
[311] *Id*., 208 J 3, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 29 décembre 1948.

au stade par la radiodiffusion française se tienne un membre du comité de gestion, pour éviter des émissions désobligeantes »[312]. Autre exemple, quand « une démarche [est] faite auprès du directeur de Radio Monte Carlo pour s'élever contre la mauvaise politique du speaker dans ses émissions sportives »[313].

La radiodiffusion est décidée au préalable par le club. Paradoxalement, elle peut être refusée ou accordée pour une partie du match seulement. Pour un match, « suite à la demande de la radiodiffusion française, le comité lui accorde de radiodiffuser la dernière demi-heure de ce match en lui précisant de ne l'annoncer à l'avance ni par radio, ni par la presse, afin de ne pas nuire à la recette[314]. » Lors d'un Nice-Lens, le 8 février 1948, le comité décide de refuser la radiodiffusion afin de ne pas nuire à la recette du match[315]. Certains dirigeants de l'époque pensent que la radiodiffusion nuit aux recettes puisque le public susceptible de venir au stade peut désormais suivre les rencontres de chez lui. À cette période, Radio Monte Carlo, qui vient de naître, joue un rôle important auprès du club. La radio développe des liens cordiaux avec le club et réciproquement, chaque partie ayant ses propres intérêts. Outre les matches à domicile, elle propose de faire une retransmission directe de tous les matches que l'OGC Nice jouera à l'extérieur, moyennant une somme forfaitaire[316]. Malheureusement, concernant les reportages des matches de l'OGC Nice à l'extérieur, le comité est « d'avis de ne pas encourager la radiodiffusion des matches et se refuse à payer toute indemnité »[317].

De plus, pour avoir des informations fiables, elle demande même aux supporters de collaborer en donnant « tous les dimanches soir, des renseignements à Radio Monte Carlo sur le match disputé »[318]. Néanmoins, le club a aussi des impératifs envers cette radio, qui pour répondre à l'initiative lancée par la Radio suisse, décide de participer à la « Chaîne du Bonheur » qui vient en aide à 10 000 enfants. À la demande de la radio, le comité prête son équipe professionnelle pour un match amical à Nice contre le FC de Gênes. Aucune indemnité n'est demandée à Radio Monte Carlo, étant entendu que c'est « elle qui assure l'organisation de cette manifestation et doit s'entendre directement avec les joueurs quant à la prime de ce match »[319]. Après le match, la recette de 673 000 francs est intégralement remise à la radio pour la Chaîne du Bonheur. Plus généralement, nous avons vu que le stade et la ville sont des lieux privilégiés pour la publicité et la médiatisation du club. Nous terminerons avec l'exemple des tournois internationaux, pour lesquels de nombreuses techniques publicitaires sont mises en œuvre.

[312] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 208 J 3, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 7 octobre 1947.
[313] *Id*., procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 3 novembre 1948.
[314] *Id*., procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 3 février 1948.
[315] *Id*., procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 20 janvier 1948.
[316] *Id*., procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 11 août 1948.
[317] *Id*., procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 1er septembre 1948.
[318] *Id*., procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 18 août 1948.
[319] *Id.*, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 29 décembre 1948.

L'exemple des tournois internationaux de football

Au début des années 1930, le Comité des fêtes de la ville de Nice[320] décide d'organiser, parmi de nombreuses manifestations, un grand tournoi international de football en collaboration avec l'Olympique Gymnaste Club de Nice. De grandes équipes étrangères et françaises sont conviées à cette occasion. Ces tournois ont un écho local et international. Les équipes étrangères ne viennent pas pour faire de la figuration. Bien au contraire, elles souhaitent démontrer la qualité de leur football au public niçois. Les archives témoignent de la diversité et de l'importance de la publicité faite à cette occasion (fig. 6 et 7). Lors du premier tournoi, des affiches-programmes, annonçant les rencontres, le principe du tournoi et le prix des places, sont confectionnées et affichées dans la ville. On retrouve également de grandes affiches pour promouvoir chacune des rencontres. Elles sont réalisées avec des couleurs vives pour attirer l'œil. Les médias locaux apportent leur concours puisque la presse écrite consacre des articles, que l'on retrouve même en première page du journal. Ils sont accompagnés de photographies prises pendant les matches ou représentant le stade, une équipe. La radio émet, quant à elle, des communiqués faisant la promotion des matches.

À donner au poste Nice Juan-les-Pins

Mardi 9

Vous savez déjà certainement, mes chers auditeurs, que du 7 au 25 mai le Comité des Fêtes et des Sports organise un tournoi international de football avec la participation assurée de deux équipes anglaises, deux équipes italiennes, une équipe tchécoslovaque et deux équipes françaises. Mieux que ne sauraient le faire de longs commentaires, la simple énumération des noms des équipes dira la haute valeur de ces dernières ; le Wolverhampton Wanderers, le Bristol Rovers, le Football Club de Milan, le Torino Football Club, le DFC de Prague, le Sporting Club de Nîmes et l'Olympique Gymnaste Club de Nice.

Dimanche dernier eut lieu le premier match du tournoi. Vous en connaissez certainement le résultat : le Torino Football Club s'inclina par 3 buts à 2 devant l'Olympique Gymnaste Club de Nice.

Jeudi se déroulera la deuxième rencontre. Elle s'annonce comme devant obtenir un succès retentissant. Le Milan Football Club, opposé à l'Olympique Gymnaste Club de Nice fera certainement l'impossible pour remporter la victoire. Sportifs de la région vous ne pouvez manquer d'assister à cette belle réunion comme d'ailleurs à celles qui auront lieux les 14, 18, 20, 21 et 25 mai.

Fig. 6. Communiqué prononcé à Radio Juan-les-Pins, le mardi 9 mai 1933 (transcription). Arch. mun. Nice, 41 S 51.

[320] F. Ospédale, « Le Comité des Fêtes et les manifestations sportives à Nice dans les années 1930 », dans *Nice Historique*, 2007, n° 487, p. 50.

Fig. 7. Article de *L'Éclaireur de Nice* du 11 mai 1933 pour le match Milan FC-OGC Nice.
Arch. dép. Alpes-Maritimes, PR 1041.

Après la réussite sportive du premier tournoi, le club renouvelle l'expérience l'année suivante avec le soutien du maire. Ces deux premiers tournois sont des succès médiatiques et sportifs, puisque « le conseil enregistre avec le plus vif plaisir le très grand succès sportif des matches du tournoi joués pour Pentecôte et notamment la rencontre Manchester City-Admira de Vienne, la plus brillante vécue à ce jour en terrain azuréen[321]. » Même si, d'un point de vue financier, le deuxième tournoi laisse un déficit de 50 000 francs, c'est le souvenir général laissé qui importe. Les rencontres entre ces grandes équipes étrangères servent à promouvoir le football tout en permettant à l'OGC Nice de se confronter à des équipes de qualité. C'est aussi une publicité intéressante pour la ville de Nice :

> Le secrétaire général indique que le IIe tournoi international s'est déroulé sous le signe du plus franc succès sportif. Les matches ont donné lieu à des luttes d'un attrait exceptionnel. […] Toutes les équipes participant au tournoi ont laissé dans notre ville le meilleur souvenir. Donc résultat sportif parfait[322].

Ces tournois sont l'exemple le plus complet dont nous disposons pour comprendre les possibilités pour l'OGC Nice d'être médiatisé dans les années 1930.

L'OGC Nice opte pour une véritable stratégie médiatique afin de promouvoir ses intérêts. Très rapidement la presse ouvre ses pages au sport, devenant un relai du club auprès du public. En contrepartie de sa médiatisation, l'OGC Nice a des obligations envers la presse (interviews, invitations, informations exclusives, etc.). Les joueurs et les dirigeants entretiennent des relations de proximité avec les journalistes, la presse étant un intermédiaire indispensable entre le club et les supporters. De son côté, la radio fait entrer le sport dans les foyers auprès d'un public de plus en plus important. Elle sert aussi à diffuser des messages publicitaires, à annoncer des rencontres et offre aux dirigeants une tribune. L'OGC Nice devient un vecteur de publicité. En ville, des affiches et des banderoles servent à annoncer les rencontres. Des panneaux publicitaires sont installés autour du terrain et aux abords du stade. Toute cette publicité a pour vocation d'attirer de nouveaux spectateurs au stade, de fédérer un public autour du club, le tout dans une optique de bénéfices. À l'instar du sport dans son ensemble, l'OGC Nice entre de plain-pied dans l'ère des médias de masse où la publicité occupe une place prépondérante. Les thématiques du stade et de la médiatisation sont révélatrices pour cerner les enjeux majeurs liés au professionnalisme. Sans un stade fonctionnel, des infrastructures modernes et une forte médiatisation locale et nationale, il est difficile pour un club d'envisager de devenir ou de conserver le statut professionnel.

3. TRANSFERTS ET MUTATIONS

L'adoption du professionnalisme met fin à la conception originelle fondée sur l'amateurisme et la pratique par les milieux aisés. Le football se transforme en entreprise de spectacle où l'argent occupe une place de plus en plus conséquente. Il devient une sorte de poule aux œufs d'or dont les dirigeants, les joueurs ou les médias souhaitent tirer leur part respective. En quelques années, le montant des salaires a augmenté significativement avec

[321] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 208 J 1, procès-verbal de la réunion du 23 mai 1934.
[322] *Id*., procès-verbal de la réunion du 30 mai 1934.

celui des transferts. Les transferts sont une sorte de marché humain où les équipes se troquent et se monnayent leurs éléments. Les clubs, comme l'OGC Nice, mettent en place de véritables politiques sportives et cherchent à s'attacher les services des meilleurs joueurs. Le footballeur professionnel a une valeur marchande et devient un actif du club. Il sera question des différents moyens d'acheter et de vendre un joueur. À partir d'une étude précise de tous les footballeurs ayant exercé leurs talents en championnat professionnel à l'OGC Nice entre 1932 et 1950, nous nous interrogerons sur la provenance et les flux de joueurs.

3.1 Le club de football : une prison dorée

Avant de partir jouer un match en Grèce avec le Stade de Reims, le gardien de but Jacques Favre s'interroge : « J'ai 27 ans et je ne sais pas ce qu'est un transfert. Je voudrais bien changer d'air […] »[323]. L'opération entre son club et Nice se fait en son absence et, à son retour, il apprend le nom de sa nouvelle équipe. Si on en croit l'OGC Nice, l'accord définitif pour son acquisition atteint la somme de 1 900 000 francs[324]. Quelques semaines plus tard, *France Football* révèle que le Niçois Carré veut partir jouer à Strasbourg, parce qu'il a appris que certains coéquipiers gagnent plus que lui[325]. Une semaine auparavant, le comité a étudié son cas, car il « fait preuve de mauvaise volonté dans le but d'être transféré »[326]. Le joueur confirme son intention de ne pas jouer à Nice et le comité décide que la meilleure solution est de le transférer au prix le plus avantageux[327]. Après diverses tractations, Carré reste finalement à l'OGC Nice.

À la fin des années 1940, on constate que le footballeur professionnel est plus que jamais la propriété de son club. Il apprend souvent au dernier moment le nom de sa future équipe. D'autre part, certains joueurs comme Carré, en constatant que plusieurs de ses coéquipiers gagnent un salaire plus important, font preuve de mauvaise volonté pour être transférés. Les footballeurs établissent déjà des comparaisons entre leurs salaires et exercent une pression sur leurs clubs. Si Carré reste à Nice, on peut supposer que le club n'a pas trouvé de club acquéreur, ou bien que le coup de pression du joueur amène l'OGC Nice à répondre à ses exigences et à revaloriser son salaire. La période des transferts est un moment charnière dans la saison sportive. Source de tensions, elle est régulièrement un point de discorde entre les dirigeants et les joueurs. Ce chapitre est l'occasion de revenir sur les différents moyens de transférer un footballeur (prêt, échange, transfert sec). De plus, l'exemple de l'OGC Nice est parfait pour comprendre les mécanismes de recrutement, de prospection. Le cosmopolitisme au sein du club retiendra notre attention, puisque le club recrute de nombreux joueurs étrangers, tout en ayant la volonté de faire émerger les jeunes pousses locales en parallèle.

---

[323] *France Football*, n° 119, le 30 juin 1948.
[324] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 208 J 3, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 28 juin 1948.
[325] *France Football*, n° 130, le 15 septembre 1948.
[326] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 208 J 3, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 8 septembre 1948.
[327] *Id*., procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 22 septembre 1948.

Le footballeur simple marchandise ?

Au premier abord, les transferts sont l'occasion pour les clubs de se renforcer et de se séparer des éléments indésirables, mais c'est également un moyen efficace pour renflouer les caisses. Les footballeurs ont une valeur marchande et sont monnayables. Ils peuvent être transférés contre une indemnité, placés sur la liste des transferts libres ou encore prêtés le temps d'une saison avec ou sans indemnité. À la fin de chaque saison, ils sont portés soit sur la liste des « transferts payants », ce qui permet au club vendeur de toucher une indemnité de transfert, soit sur la liste des « transferts libres » dans laquelle on retrouve ceux dont le contrat n'a pas été prolongé. Les clubs sont obligés de faire connaître leurs décisions auprès des joueurs et de la Fédération. Cette dernière établit ensuite des listes officielles avec le nom des footballeurs concernés afin de les communiquer à l'ensemble des clubs. Certains demandent des salaires très importants pour inciter les dirigeants à refuser et à les placer sur la liste des transferts, ce qui entraîne d'âpres négociations et l'obtention de primes à la signature[328].

Revenons sur quelques transferts à l'OGC Nice depuis le début des années 1930. Sur 180 footballeurs ayant joué en championnat professionnel avec le maillot niçois de la saison 1932-1933 à 1949-1950, on constate que plus de 80 % des joueurs n'ont pas participé à plus de deux saisons professionnelles consécutives. Ce chiffre n'est pas surprenant quand on s'intéresse au renouvellement de l'effectif. Cette instabilité montre la précarité du métier de footballeur.

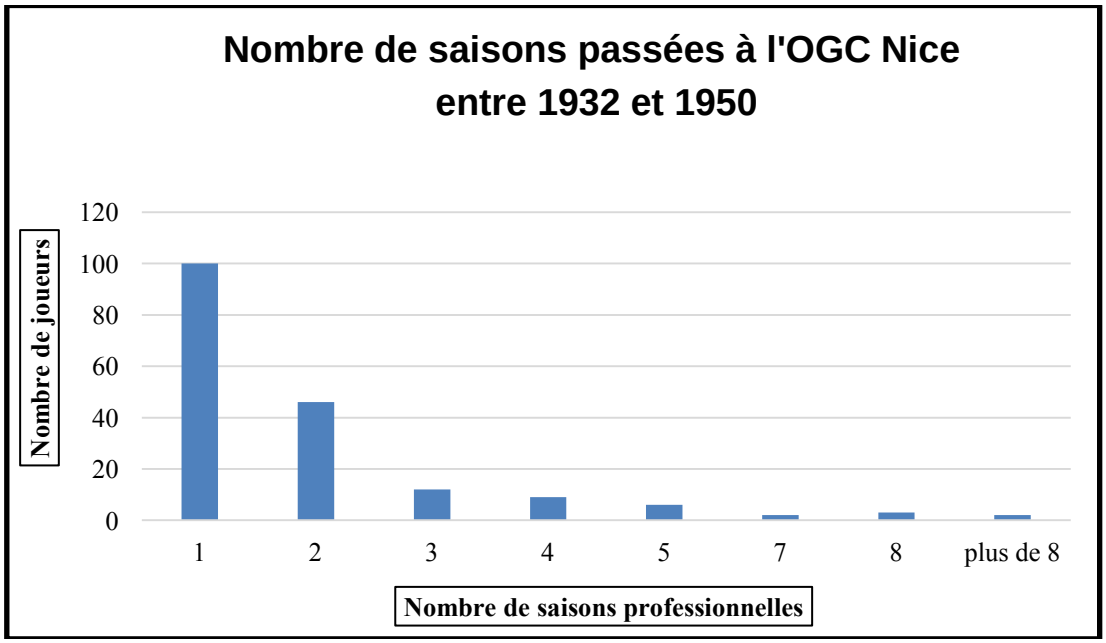

Fig. 8. Nombre de saisons professionnelles jouées par les 180 joueurs professionnels recensés à l'OGC Nice entre 1932 et 1950.

Au cours de ces deux décennies, un footballeur professionnel reste, en règle générale, une ou deux saisons à l'OGC Nice. En effet, à chaque intersaison, on note que la moitié de l'effectif professionnel est renouvelé, voire les trois quarts. Quelques exemples illustrent

[328] A. Wahl, *Les archives du football…*, *op. cit.*, p. 275.

l'instabilité des effectifs. Lors de la saison 1937-1938, sur les 22 joueurs professionnels, six joueurs étaient déjà présents la saison précédente. Puisque le club comptait 26 joueurs professionnels en 1936-1937, cela signifie que 20 joueurs ont quitté le club et que 16 nouveaux éléments sont arrivés. En 1948-1949, sur les 22 joueurs ayant joué en championnat professionnel, sept étaient déjà présents au club auparavant, 13 sont partis et 15 joueurs professionnels sont recrutés. En revanche, on observe une certaine stabilité pour la saison 1949-1950 : 15 joueurs ayant joué en championnat la saison précédente sont conservés, tandis que sept quittent le club et cinq recrues signent au club. Pendant la guerre, on remarque une diminution de la taille des effectifs, mais ils sont en revanche plus stables puisque la moitié des joueurs reste saison après saison.

Les transferts servent à assainir les finances, économiser un salaire ou faire une plus-value. Chaisaz est convoqué devant la commission de football « pour étudier son cas et son transfert dans les meilleures conditions possibles pour le club, ce joueur ayant obligé le club à de lourds sacrifices durant la saison 1932-1933[329]. » Le capitaine Tomasi, au club depuis quatre saisons, est transféré en Italie pour près de 45000 francs sachant que ce dernier voulait jouer en Italie depuis deux ans. Son départ n'est pas à regretter car des « offres très intéressantes lui étaient faites et plutôt que de le perdre sans en tirer aucun bénéfice, nous avons donné notre accord tout de suite[330]. » Les footballeurs n'ont pas leur mot à dire et sont obligés de rejoindre l'équipe qui désire les acquérir. Néanmoins, les plus talentueux ont le droit à quelques faveurs. Par exemple, les dirigeants se concertent pour remettre à Edmond Kramer « en fin de saison son autorisation (lettre de sortie pour le club de son choix) sans conditions de transfert, et en le portant cependant sur la liste des transferts pour suivre le règlement […]. Mais, il est bien entendu qu'il sera loisible au joueur Kramer, à l'époque des renouvellements de contrat, de passer de nouveaux accords avec l'OGC Nice, si cela lui convient[331]. »

Les joueurs ont longtemps réclamé à leurs dirigeants de disposer de droits, dont celui de percevoir une indemnité sur le montant total du transfert. En réalité, les clubs craignent que cette somme encourage les joueurs à changer de club chaque saison. En 1937, les footballeurs ont gain de cause et obtiennent « le dixième du montant du transfert et une augmentation de salaire de 2 % par an au bout de deux années de fidélité au club »[332]. En 1947, trois joueurs niçois sont mutés contre une somme totale de 3 100 000 francs, payable en trois échéances. L'exemple ci-après met en lumière, la diminution de l'indemnité perçue par les joueurs sur le montant du transfert, désormais fixée à 5 %.

[329] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 208 J 1, procès-verbal du 14 juin 1933.
[330] *Id*., procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 août 1933.
[331] *Id*., procès-verbal du 26 février 1934.
[332] A. Wahl et P. Lanfranchi, *Les footballeurs professionnels des années trente à nos jours*, Paris, Hachette, 1995, p. 67.

Frey Marcel : mutation 800 000 francs.	Indemnité au joueur 5% soit	40 000 francs
Angel Pierre : mutation 1 000 000 francs.		50 000 francs
Tylipski Roland : mutation 1 300 000 francs.		65 000 francs[333]

Avec la création du comité de gestion de l'équipe professionnelle, la formation de l'effectif devient un point central de la nouvelle politique sportive. En juin 1947, une commission procède à un premier éliminatoire parmi les joueurs. Au total, 10 joueurs sont à conserver et sept sont à acquérir : un goal, un arrière, un demi-centre, deux intérieurs et deux ailiers ; « Le secrétariat du comité s'occupera donc dès à présent de faire des appels d'offres pour avoir des joueurs[334]. » À la même période, les instances du football français se concertent pour mettre fin à certaines pratiques illégales. Lors de la réunion du Groupement des Clubs autorisés, le 5 juillet 1947, à Paris, il « a été décidé que des amendes seraient infligées pour le cas de tractation directe avec les joueurs[335]. » En effet, les footballeurs sont fréquemment sollicités en plein milieu des saisons, mais nous ne pouvons savoir si cette mesure est suivie d'effet.

Après la guerre, le terme de « mutation » remplace celui de « transfert », le principe restant sensiblement le même. Des listes de joueurs à céder sont établies comme dans les années 1930. En juin 1948, le Club adresse par exemple au Groupement la liste des mutations payantes composée de Tylipski, David, Raphy, Amar, Nemeur, Ruff, Sabena, Lefort, Emmanuelli, Marchiaro, Firoud[336]. Si les joueurs placés sur la liste des transferts ne sont pas mutés à la date du 30 juillet, il est décidé de renouveler leurs contrats, mais au traitement minimum[337]. Divers moyens de céder un footballeur existent. On peut le transférer contre une somme d'argent ou le porter sur la liste des transferts libres. Il arrive qu'il soit échangé contre un autre joueur avec parfois une somme d'argent en supplément. Il a le droit d'être prêté gracieusement ou contre une somme d'argent à un autre club. Les prêts sont parfois assortis d'une priorité d'achat. En juillet 1949, Fassone est muté pour la saison à Toulon moyennant une indemnité de 120 000 francs, tandis que Sabena est muté temporairement mais gracieusement à Toulon ; « La mutation définitive n'a été rendue nécessaire que par les règlements en vigueur qui interdisent à un club de louer deux joueurs à un même club[338]. » Dans le sens des arrivées, le gardien du Lille OSC, Robert Germain, est loué à Nice pour la saison, avec promesse de vente. Le prix de la location est de 350 000 francs, dont 200 000 francs payables immédiatement, puis 150 000 francs en trois traites. Le prix du transfert réalisable avant le 30 mai 1950 est de 1 500 000 francs, duquel il faudra déduire le montant de la location pour la saison, soit 1 150 000 francs[339].

Avant de faire signer un footballeur, il est possible de le tester lors d'un match ou d'un entraînement. En réalité, les clubs ne souhaitent prendre aucun risque et veulent engager un joueur fiable. L'essai d'Amar de Saint-Étienne est un succès, il « s'entraîne régulièrement et se révèle en grande forme. Des propositions de transfert vont être faites[340]. » La porosité entre

[333] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 208 J 3, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 17 juillet 1947.
[334] *Id*., procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 26 juin 1947.
[335] *Id*., procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 10 juillet 1947.
[336] *Id*., procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 16 juin 1948.
[337] *Id*., procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 7 juillet 1948.
[338] *Id*., procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 27 juillet 1949.
[339] *Id*., procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 21 septembre 1949.
[340] *Id*., procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 3 novembre 1948.

les clubs est assez étonnante. Il est inimaginable de nos jours que des dirigeants prêtent leurs joueurs pour être testés avant un éventuel achat, ou juste pour compléter une autre équipe le temps d'un match. Pourtant, Firoud est autorisé à se rendre à Marseille, puis au Stade français. En effet, « l'Olympique Marseille, ayant ses deux arrières blessés, a demandé au comité l'autorisation de comprendre notre joueur Firoud dans sa formation qui jouera à Bordeaux. Ce joueur a été également sollicité pour prendre part à la tournée en Espagne qu'effectuera le Stade français dans le courant du mois de juin. Le comité donne son accord pour ces deux déplacements[341]. » En juin 1949, l'AS Monaco demande l'autorisation d'essayer, au cours d'un match amical contre Ajaccio, Fassone, Steckiw, Bersoulle, mais l'essai n'est pas concluant.

On constate aussi que les dirigeants peuvent passer préalablement des accords et s'arranger entre eux, notamment pour obtenir la priorité sur l'achat d'un joueur. En décembre 1947, des pourparlers avec Cannes sont engagés au sujet du transfert éventuel de deux joueurs : Fassone et Sella. Concernant le premier, son transfert est conditionné à la réponse du Havre à qui le club avait promis la priorité en cas de transfert en cours d'année. Or, ce joueur n'a pas l'intention d'aller au Havre et, de plus, il est susceptible d'être appelé sous les drapeaux. Son transfert à Cannes ne peut se faire tant que le club ne se libère pas de ses obligations envers le Havre. Le transfert échoue finalement puisque le joueur refuse de quitter Nice. Autre exemple, avec Lyon qui signe « une option pour l'acquisition du joueur Ruff, valable jusqu'au 24 octobre aux conditions ci-après : location pour la saison ; 200 000 francs à verser à l'OGC Nice avant le 31 mai 1948. Le transfert définitif est donc de l'ordre d'un million de francs »[342]. Après avoir vu la diversité des techniques permettant de transférer un footballeur et les motivations des clubs, il convient de revenir à la base d'un transfert : la prospection.

Prospecter : une mission collective

Avant de transférer des joueurs, il faut commencer par les repérer. Les entraîneurs prospectent et font jouer leurs relations pour attirer de nouvelles recrues. En effet, dans les clubs, ce sont eux qui ont en charge la partie technique. Anciens footballeurs, ils savent mieux que quiconque déceler les qualités et défauts de n'importe quel joueur. Plus étonnant, les footballeurs contribuent également au recrutement en transmettant des noms à leurs dirigeants. C'est le cas de Magnon en 1933, qui indique plusieurs joueurs dont trois d'entre eux sont susceptibles d'intéresser le club[343]. À plusieurs reprises, la gestion de l'équipe niçoise a été confiée à un joueur de l'effectif. Quand Tandler prend provisoirement ses fonctions de joueur-entraîneur, il effectue un voyage en Autriche pour trouver la perle rare, mais les footballeurs proposés sont trop onéreux pour les finances du club[344]. Lors de l'assemblée générale du 1er juillet 1934, le recrutement est mis en cause. Trop de joueurs professionnels d'un niveau moyen ont été engagés. En l'état, le club ne peut faire mieux, n'ayant pas de moyens financiers et matériels élevés pour prospecter efficacement. Le constat est cinglant : « Certes, nous avons recruté trop de joueurs professionnels. La valeur de

[341] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 208 J 3, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 2 juin 1949.
[342] *Id*., procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 20 octobre 1948.
[343] *Id*., 208 J 1, procès-verbal du 21 juin 1933.
[344] *Id*., procès-verbal du 22 novembre 1933.

certains était insuffisante. Est-ce tellement facile de prospecter ? Il faut de l'argent, et bien entendu, nous en manquions[345]. »

Chaisaz traverse quant à lui la Méditerranée et se rend en Tunisie, « en vue de voir deux autres joueurs tunisiens indispensables, un avant et un demi »[346]. Une fois le voyage de prospection terminé, le prospecteur établit un compte-rendu aux membres du comité directeur. Les joueurs autorisés par leurs clubs respectifs sont invités à venir faire un essai à Nice. Fraîchement nommé entraîneur de l'équipe, Anton Marek est chargé par le comité, avant de prendre ses fonctions, de profiter de son retour à Lens afin « de recruter quelques bons joueurs, celui-ci nous a indiqué qu'il y avait des éléments susceptibles de pratiquer en Division nationale parmi les amateurs du Nord. M. Marek pense avoir terminé sa tournée de prospection aux environs du 25 juillet et il nous informera immédiatement du résultat de celle-ci. À ce moment-là un délégué du comité se rendra sur place pour traiter l'achat éventuel de ces joueurs qui certainement seront tous dignes de figurer dans l'équipe professionnelle[347]. » Les membres du comité jouent donc un rôle capital dans le recrutement. Ils entament des pourparlers et négocient avec les joueurs et les dirigeants adverses.

Après la guerre, avec la création du comité de gestion de l'équipe professionnelle, l'objectif affiché est la remontée en Division nationale. Des fonds sont débloqués afin de prospecter et de recruter des éléments de qualité. Les représentants de la municipalité, satisfaits des résultats obtenus, précisent que le comité est maintenu pour la saison 1948-1949, et qu'il est habilité pour entamer des projets de prospection pour la saison suivante. L'entraîneur Marek doit être sollicité concernant les projets d'achats de joueurs[348]. En mars, il se rend en Belgique pour se renseigner sur l'éventuel transfert de trois footballeurs. Toutes ces initiatives sont intéressantes mais elles sont régulièrement vouées à l'échec en raison de l'incapacité financière du club à pouvoir recruter de grands joueurs à faible coût. Un dirigeant « indique qu'il ne lui sera pas possible, pour des raisons financières, de procéder à l'acquisition de joueurs de grande valeur et qu'il y aurait donc intérêt d'envisager l'acquisition de jeunes, même amateurs, qui, en étant moins coûteux, ont un avenir[349]. »

À l'issue de la saison 1947-1948, l'OGC Nice obtient sa montée en Division nationale. Les représentants de la municipalité, les membres du Comité des fêtes confirment leur soutien sportif et financier au comité de gestion de l'équipe professionnelle. Les voyages de prospection se poursuivent, les joueurs amateurs sont également surveillés. Tout le club se mobilise pour dénicher de futures recrues :

> Lors du déplacement à Turin de MM. Sattegna et Tropini pour la prospection en Italie, les frais de séjour ont été assumés par les personnes indiquées ci-dessus et la voiture a été mise gracieusement à la disposition par le docteur Tropini[350].

La prospection ne s'arrête pas aux frontières du pays. Les clubs français s'intéressent aux joueurs étrangers, souvent désireux de tenter leur chance dans un autre pays pour bénéficier de conditions salariales supérieures et d'une vie meilleure.

---

[345] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 208 J 1, procès-verbal de l'assemblée générale du 1er juillet 1934.
[346] *Id*., procès-verbal de la réunion du comité préparatoire du 7 juillet 1936.
[347] *Id*., 208 J 3, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 4 juillet 1947.
[348] *Id*., procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 27 janvier 1948.
[349] *Id*., procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 2 mars 1948.
[350] *Id*., procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 12 octobre 1949.

Le rôle des intermédiaires est essentiel, particulièrement quand il s'agit de footballeurs provenant de l'étranger. Déjà, des personnes intéressées et sans scrupules commencent à graviter autour des clubs. En effet, les transferts génèrent des sommes d'argent de plus en plus conséquentes. Ces dénicheurs de talents ne font pas cela par pure charité et attendent en contrepartie une rétribution financière, une commission. Les clubs, les entraîneurs disposent d'intermédiaires qui les renseignent sur les joueurs qui ont envie de tenter leur chance à l'étranger ou qui sont en désaccord avec leurs clubs respectifs. Les intermédiaires n'hésitent donc pas à manipuler les sportifs étrangers et les clubs français acquéreurs. Ces derniers espèrent profiter de la conjoncture économique, des difficultés qu'éprouvent les pays, pour faire de bonnes affaires et revendre les joueurs au plus vite afin d'en tirer un bénéfice. Le FC Sète opte, par exemple, pour cette politique sportive. A. Wahl et P. Lanfranchi mentionnent le cas des joueurs autrichiens et le pillage des clubs prestigieux de Vienne au cours des années 1930 :

> Les clubs français avaient fini par s'apercevoir qu'il ne suffisait pas d'être Viennois pour être un bon joueur. En conséquence, ils comptaient désormais sur des intermédiaires ; ceux-ci ouvrirent « une véritable centrale d'achat à Vienne » et se révélèrent être « des marchands d'hommes qui n'hésitent pas à fournir des joueurs malades ou blessés et qui trompent les clubs français »[351].

En 1948, lors d'un match amical à Mons, l'OGC Nice essaie trois footballeurs étrangers appartenant à des clubs belges. L'essai est concluant et les pourparlers se poursuivent avec un certain Wolf, que le club qualifie de « responsable des trois joueurs ». Ce dernier gère entièrement le transfert de ses poulains et se charge des démarches pour leur venue en France :

> Quant aux conditions financières, M. Capponi, délégué pour le déplacement en Belgique, indique qu'il est arrivé à un accord pour la somme globale de trois millions de francs étant entendu qu'avec cette somme M. Wolf devra régler tous frais que comportera le transfert de ces trois joueurs à Nice.
>
> Il est bien entendu que le comité de gestion ferait à M. Wolf, responsable des trois joueurs, une reconnaissance de dettes avec les conditions résolutoires concernant leur qualification pour jouer en France, l'autorisation de séjourner en France délivrée par l'IRO, etc. Cette reconnaissance de dettes sera rendue au comité de gestion au mois de juillet, dès le versement de l'indemnité précisée par ailleurs[352].

Ces liens entre les clubs français et les prospecteurs montrent cette volonté d'étendre le recrutement à d'autres espaces. Les intermédiaires, peu scrupuleux, prolifèrent également en Amérique du Sud ou en Afrique. Le cas d'Abderamane Ibrir est typique. Ce dernier est victime d'un intermédiaire qui a établi un faux à son insu. Après quelques matches aux Girondins de Bordeaux, il est suspendu. Placé sur la liste des transferts par le Groupement, il rejoint Toulouse qui a proposé 615 000 francs. En revanche, il n'a pas le droit de toucher de pourcentage sur le montant de la mutation[353]. À Nice, la venue de Ben Tifour illustre le caractère aventureux de certains transferts. Parfois, les footballeurs ne sont pas la propriété de dirigeants ordinaires, mais d'hommes politiques influents. En 1948, ce joueur « qui jouait à

[351] A. Wahl et P. Lanfranchi, *Les footballeurs professionnels…*, *op.cit*., p. 80.
[352] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 208 J 3, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 1er avril 1948.
[353] *France Football*, n° 79, le 25 septembre 1947.

Tunis, vint en France contre le gré de son dirigeant, le fils du Bey, un grand sportif qui couve ses poulains »[354]. Lorsqu'il quitte Tunis, il est même accusé d'avoir dérobé les bijoux du Bey, mais, à son arrivée en France, l'affaire se calme. Alors que Nice se rend à Tunis pour y disputer quelques rencontres, le club reçoit un télégramme lui demandant de ne pas le convoquer pour faire le déplacement. Le club s'exécute à juste titre puisqu'à l'arrivée de l'équipe niçoise, la police attend avec un mandat d'arrêt contre lui.

Un dernier exemple de « prospecteur » concerne indirectement l'OGC Nice. Le dénommé Charles Elkabbach est présenté dans la presse sportive nationale comme l'homme qui a « africanisé l'OM et le football français ». Négociant en laines à Oran, cet homme a su dénicher et exporter en France de nombreux joueurs africains. Les clubs du Sud, comme Marseille[355] et Martigues, avec lesquels il collabore, ont été les bénéficiaires de son expertise footballistique. Ce sont les « premiers à « importer » des footballeurs nord-africains dans des villes habituées aux brassages de population. Ainsi, ces footballeurs suivent la vague d'immigration de travailleurs manuels et d'étudiants maghrébins caractéristiques des années 1930[356]. » Nice n'a semble-t-il pas collaboré directement avec Elkabbach, mais parmi ses « pépites » importées en France, le club a recruté, par la suite, Pépito Alcazar, Chaisaz ou encore Gnaoui. Sa mission ne fait que commencer puisque : « l'Algérie et le Maroc n'ont pas encore tout donné [...]. Il y a beaucoup de trésors jalousement surveillés chez nous. Et la race des « perles noires » n'est pas morte[357]. » En effet, après 1945 débute « le recrutement des Français musulmans : 40 joueurs entre 1945 et 1955, dont 23 Algériens. L'Afrique noire fut absente jusqu'en 1950 […][358]. » Même si les voyages de prospection ne sont pas tous couronnés de succès et que les échecs de recrutement sont légion, il faut noter que de nombreux joueurs niçois ont été recrutés en Italie, en Espagne, en Afrique du Nord ou en Europe centrale.

3.2 L'ouverture vers de nouveaux marchés

Entre 1932 et 1950, l'effectif de l'OGC Nice est composé en majorité de footballeurs français. Pourtant le club n'hésite pas à recruter des entraîneurs et des joueurs étrangers. Plusieurs questions méritent d'être posées. Ont-ils été achetés à un autre club français ou ont-ils été dénichés dans leur pays d'origine, et comment ? Ces footballeurs sont-ils de grands joueurs ou des sportifs d'un niveau moyen ayant l'avantage de représenter un bon rapport qualité-prix ? Quand des étrangers viennent à Nice, on les présente souvent comme des internationaux, or, ces vedettes n'ont pour la plupart jamais évolué en équipe nationale. Les *a priori* sont souvent favorables pour les étrangers provenant de pays professionnels depuis plus longtemps que la France. De plus, il faut se rappeler que les clubs étrangers organisent des tournées notamment en France. Ces matches amicaux sont âpres, rugueux, puisque la réputation de ces équipes en dépend. Ils permettent aux équipes françaises de se jauger, et de

[354] *France Football*, n° 167, le 31 mai 1949.
[355] S. Mourlane, « L'OM, un club aux couleurs de l'immigration maghrébine à Marseille ? », dans *Les footballeurs maghrébins de France au XX^e siècle. Itinéraires professionnels, identités complexes*, *Migrance*, n° 29, premier trimestre 2008.
[356] P. Dietschy, « Histoire des premières migrations de joueurs africains en Europe. Entre assimilation, affirmation et déracinement », dans *Afrique contemporaine*, 1/2010 (n° 233), p. 35-48.
[357] *France Football*, n° 179, le 23 août 1949.
[358] A. Wahl et P. Lanfranchi, *Les footballeurs professionnels…*, *op. cit*., p. 130.

repérer certains joueurs. Nous analyserons la provenance des footballeurs en nous attardant plus précisément sur l'importance des joueurs étrangers à l'OGC Nice, l'internationalisation du recrutement, avec en parallèle une politique visant à laisser une place aux jeunes de la région.

Une équipe cosmopolite

Le professionnalisme amène les clubs à intensifier le recrutement à l'étranger. Le contexte politique et économique est à prendre en considération lorsqu'on s'intéresse aux transferts. Dans les années 1930, les équipes d'Europe centrale qui se trouvent dans un marasme financier voient une partie de leurs joueurs prendre la direction de la France. La guerre oblige également certains footballeurs à s'exiler. À Nice, comment ne pas évoquer la venue des vedettes espagnoles Josep Samitier et Ricardo Zamora en 1936 ? Avant cela, ces derniers ont été arrêtés par la milice anarchiste, et Zamora a même été emprisonné. Ces péripéties font d'eux des héros nationalistes pendant la guerre civile. Samitier quitte l'Espagne dans les cales d'un navire de guerre, tandis que Zamora, avec l'aide de l'ambassade d'Argentine, obtient des papiers réglementaires et rejoint la France. En 1937-1938, les frères Luis et Joaquin Valle intègrent également l'OGC Nice. Ils deviennent des membres incontournables de l'équipe et décident de rester pendant la guerre. Parallèlement à sa carrière de joueur, Luis accède au poste d'entraîneur, tandis que les talents de Joaquin lui permettent de s'octroyer le titre de meilleur buteur du club. Son record n'a toujours pas été égalé. Marc Barreaud explique que les recruteurs se sont concentrés, à cette période, sur un faible nombre de pays, dix-huit, dont quinze européens. Régulièrement, les joueurs étrangers sont engagés par deux, trois ou plus[359]. Souvent, ils quittent leur pays d'origine pour trouver de meilleures conditions de vie et un salaire plus conséquent.

Une base de données a été réalisée à partir de l'ouvrage de M. Barreaud, compilant le nom des footballeurs étrangers dans le championnat de France, complété par celui de Michel Oreggia qui dresse l'effectif niçois jouant en championnat chaque saison. Ce dernier m'a transmis également une liste plus précise mentionnant les footballeurs étrangers à l'OGC Nice, tout en insistant sur les joueurs nés en Algérie et en Tunisie. Dans son dictionnaire, M. Barreaud a oublié de mentionner certains noms. Ce ne sont pas des joueurs majeurs, mais ils ont le mérite d'avoir disputé quelques rencontres. Nos critères sont différents de ceux retenus par ce chercheur. Dans leur ouvrage, les historiens A. Wahl et P. Lanfranchi reprennent les résultats de ce dernier pour l'après-guerre. En revanche, leurs chiffres sont différents pour la période 1932-1939. En effet, la difficulté réside dans ce qu'on entend par le mot « étranger ». On peut y inclure tout d'abord les footballeurs nés dans un pays étranger et qui le quittent pour pratiquer le football en France. Puis, on retrouve ceux nés à l'étranger et venus vivre en France dans leur enfance. Enfin, il existe aussi des joueurs nés en France, mais d'origine étrangère par leurs parents.

M. Barreaud « considère comme étrangers, les joueurs nés hors des frontières françaises ainsi que ceux nés dans la France d'outre-mer[360]. » Dans son ouvrage, il n'a recensé aucun footballeur algérien, ni tunisien entre 1932 à 1939, « car ils jouissent bien sûr de la nationalité française et achèveront tous leur carrière avant l'accès à l'indépendance de leur terre

[359] M. Barreaud, *Dictionnaire des footballeurs étrangers du championnat professionnel français (1932-1997)*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 17.
[360] A. Wahl et P. Lanfranchi, *Les footballeurs professionnels…*, *op. cit*., p. 129.

natale[361]. » Pourtant, dans sa liste, M. Oreggia mentionne, par exemple, que parmi les footballeurs de l'OGC Nice venant d'Afrique du Nord en 1933-1934, on retrouve les internationaux français Raoul Chaisaz et Alexandre Villaplane, mais également Lucien Magnon et Robert Tixador (qui n'a joué qu'en Coupe de France). Tous sont originaires d'Algérie française. Il serait faux de considérer ces joueurs comme des étrangers. Ainsi, nous avons donc décidé de créer une colonne « France et Empire ».

saison	France et Empire	Italie	Espagne	Hongrie	Autriche	Suisse	Tchécoslo-vaquie	Argentine	Pologne	Belgique
1932-33	18	4	0	3	0	0	0	0	0	0
1933-34	16	4	0	3	2	1	0	0	0	0
1935-36	16	1	1	1	1	0	2	0	0	0
1936-37	18	1	1	2	1	0	1	1	1	0
1937-38	13	0	4	1	1	0	1	2	0	0
1938-39	17	1	2	2	1	0	1	0	0	0
1939-40	14	0	2	1	0	0	0	0	0	0
1940-41	16	0	2	0	0	0	0	0	0	0
1941-42	16	0	2	1	0	0	0	0	0	0
1942-43	20	1	2	1	0	0	0	0	0	0
1944-45	17	1	2	0	0	0	0	0	0	0
1945-46	16	2	2	0	1	0	0	0	0	1
1946-47	16	6	2	0	0	0	0	0	0	0
1947-48	15	1	2	0	1	0	0	0	1	0
1948-49	19	0	0	0	1	0	0	0	2	0
1949-50	16	2	0	0	0	0	0	0	2	0

Fig. 9. Nationalité des joueurs professionnels à l'OGC Nice entre 1932 et 1950.

L'instauration du professionnalisme accentue le recrutement de footballeurs étrangers. Les vedettes britanniques, sud-américaines, espagnoles contribuent à l'évolution de la vision française du football. Ces joueurs ont marqué le football français de leur empreinte. À Nice, plusieurs blocs de footballeurs étrangers sont à distinguer, avec tout d'abord celui des pays frontaliers : l'Italie, l'Espagne, la Suisse et la Belgique. Plusieurs joueurs sont quant à eux originaires de pays de l'Est comme la Hongrie, l'Autriche, la Pologne et la Tchécoslovaquie. Le recrutement sud-américain n'en est qu'à ses débuts, puisque seulement deux footballeurs proviennent d'Argentine (Marino Evaristo et Rodolfo Orlando Orlandini). Les footballeurs

[361] M. Barreaud, *Dictionnaire des footballeurs…*, *op. cit*., p. 21.

nés en Algérie et en Tunisie occupent une place importante dans l'effectif du club, tandis qu'avant les années cinquante, aucun joueur ne provient d'Afrique subsaharienne[362].

Saison	Nom, prénom	Pays d'origine	Saison	Nom, prénom	Pays d'origine
1932/1933	Chaisaz Raoul	Algérie française	**1940/1941**	Alcazar Joseph	Algérie française
	Magnon Lucien	Algérie française		Castro Maurice	Tunisie française
1933/1934	Magnon Lucien	Algérie française		Lopez Emmanuel	Algérie française
	Villaplane Alexandre	Algérie française		Lozato Joseph	Tunisie française
1935/1936	Boudjemaa Mohammed	Tunisie française	**1941/1942**	Castro Maurice	Tunisie française
	Chaisaz Raoul	Algérie française		Lopez Emmanuel	Algérie française
	Galland Vincent	Algérie française	**1942/1943**	Castro Maurice	Tunisie française
1936/1937	Boudjemaa Mohammed	Tunisie française	**1944/1945**	Castro Maurice	Tunisie française
	Brusseaux Michel	Algérie française	**1945/1946**	Castro Maurice	Tunisie française
	Chaisaz Raoul	Algérie française	**1946/1947**	Castro Maurice	Tunisie française
	Galland Emile	Algérie française	**1947/1948**	Amar Abdelkader	Algérie française
	Galland Vincent	Algérie française		Firoud Ben Mohamed	Algérie française
	Pellegrino Roger	Tunisie française		Nemeur Mohamed	Algérie française
	Rodriguez Ginès	Algérie française	**1948/1949**	Ben Nacef Moktar	Tunisie française
	Sillam Edouard	Tunisie française		Ben Tifour Abdelaziz	Algérie française
1937/1938	Alcazar Joseph	Algérie française		Firoud Ben Mohamed	Algérie française
	Gnaoui Mohammed Souilem	Algérie française		Gallard Barthelemy	Algérie française
	Lozato Joseph	Tunisie française		Perez Paul	Tunisie française
	Pellegrino Roger	Tunisie française	**1949/1950**	Ben Nacef Moktar	Tunisie française
	Rodriguez Ginès	Algérie française		Ben Tifour Abdelaziz	Algérie française
1938/1939	Alcazar Joseph	Algérie française		Firoud Ben Mohamed	Algérie française
	Lozato Joseph	Tunisie française		Gallard Barthelemy	Algérie française
	Maestre Martial	Algérie française		Perez Paul	Tunisie française
1939/1940	Alcazar Joseph	Algérie française			
	Castro Maurice	Tunisie française			
	Lozato Joseph	Tunisie française			

Fig. 10. Joueurs nés en Algérie ou en Tunisie compris dans la catégorie France et Empire.

[362] C. Boli, « Les footballeurs noirs africains en France », dans *Hommes et migrations* [En ligne], 1285 | 2010, mis en ligne le 29 mai 2013, consulté le 24 février 2017 ; http://hommesmigrations.revues.org/1173.

Jusqu'au début des années 1930, les footballeurs britanniques s'exportent en France de manière conséquente. À l'été 1932, plus d'une centaine de joueurs rejoignent la France parmi lesquels on retrouve 42 Britanniques[363]. L'Europe centrale devient un vivier important dans les années 1930. On retrouve des Yougoslaves, des Autrichiens et des Hongrois dès l'apparition du professionnalisme. L'argent offert par les clubs français permet à de nombreux clubs étrangers d'assainir leurs finances et de survivre. Une fois en France, certains y font toute leur carrière, et peuvent demander la nationalité française, en sachant que cela nécessitait l'accomplissement du service militaire. Simonyi, Koranyi, Slklo ou Beck rejoignent, par exemple, les rangs de l'équipe de France. D'autres se reconvertissent en entraîneurs et apportent leur expérience aux clubs français. Lens est un cas intéressant puisqu'il symbolise cette immigration de l'Est et notamment des joueurs originaires de Pologne. Contrairement à Nice, on constate d'après le tableau que les footballeurs étrangers sont majoritaires à Lens dans les années 1930 puisqu'ils représentent en moyenne plus de 50 % de l'effectif.

Répartition des joueurs de nationalité étrangère au RC Lens dans les années 1930						
Saison	Étrangers	Origine géographique				
	Nombre	Pourcentage	Frontaliers (1)	Méditerranée (2)	Europe Est (3)	Pologne
1930-31	7	38	2		2	3
1931-32	6	54	1	1	2	2
1932-33	13	46		1	4	8
1933-34	10	55	2		3	5
1934-35	13	59	1	1	5	6
1936-37	18	64	3		8	7
1937-38	15	50		1	7	7
1938-39	13	59		1	5	7
Totaux	53		8 %	5 %	38 %	47 %
(1) : Îles britanniques, Belgique. (2) : Italie, Espagne, Afrique du Nord. (3) : Europe centrale et orientale : Autriche, Allemagne, Tchécoslovaquie, Hongrie. L'auteur a isolé la Pologne en raison des forts mouvements migratoires en 1922-1924.						

Fig. 11. Répartition des joueurs de nationalité étrangère au RC Lens dans les années 1930.
D'après O. CHOVAUX, *50 ans de football dans le Pas-de-Calais, « Le temps de l'enracinement » (fin XIX^e^-1940)*, Arras, Artois Presses Universités, 2001, p. 310.

À partir du milieu de la décennie, on se tourne vers l'Amérique du Sud et particulièrement l'Argentine. À l'instar des clubs italiens, les équipes françaises cherchent de préférence à acquérir des joueurs possédant la double nationalité, pour qu'ils puissent être alignés sans être considérés comme étrangers. En 1936-1937, l'OGC Nice recrute l'argentin Rosa. Après avoir disputé un match, l'entraîneur se rend très vite compte de sa faiblesse. En effet, il y a eu usurpation d'identité, ce n'est pas le bon joueur qui a rejoint Nice. Au cours de

[363] A. Wahl et P. Lanfranchi, *Les footballeurs professionnels…*, *op. cit*., p. 62.

ces années, les transferts d'étrangers se multiplient du fait de l'importation constante de nouveaux footballeurs. Les erreurs de recrutement sont nombreuses, et il fallait constamment se séparer des moins bons éléments. Les clubs exigent des résultats sportifs immédiats tandis que le nombre de footballeurs étrangers est limité : « Le contrat prévoyait d'ailleurs une période d'essai de trois mois, au bout de laquelle le club pouvait y mettre fin. C'était alors le transfert immédiat ou plus généralement le retour au pays[364] ». M. Barreaud, puis A. Wahl et P. Lanfranchi, ont quantifié le nombre de joueurs étrangers entre 1932 et 1939, mais leurs critères de sélection étant différents, les résultats mentionnés dans les tableaux suivants divergent légèrement.

Saison	Clubs	Étrangers	Moyenne par club	Étrangers nouveaux
1932-33	20	132	6,6	-
1933-34	14	105	7,5	58
1934-35	16	112	7	40
1935-36	16	107	6,69	41
1936-37	16	108	6,75	43
1937-38	16	120	7,5	48
1938-39	16	86	5,38	21

Fig. 12. Les footballeurs étrangers en Première Division dans les années 1930.
D'après, M. BARREAUD, *Dictionnaire des footballeurs étrangers du championnat professionnel français (1932-1997)*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 18.

Saison	Joueurs professionnels	Équipes	Étrangers	Pourcentage des étrangers	Étrangers nouveaux	Pourcentage des étrangers nouveaux
1932-33	387	20	113	29,2		
1933-34	280	14	98	35	54	55
1934-35	330	16	105	31,8	39	37
1935-36	306	16	99	32,5	36	36
1936-37	312	16	96	30,8	36	37,1
1937-38	320	16	102	31,9	39	38,2
1938-39	330	16	72	21,8	11	15,5

Fig. 13. Les footballeurs étrangers en Première Division dans les années 1930.
D'après A. WAHL et P. LANFRANCHI, *Les footballeurs professionnels des années trente à nos jours*, Paris, Hachette, 1995, p. 79.

[364] A. Wahl et P. Lanfranchi, *Les footballeurs professionnels…*, *op.cit*., p. 82.

Année	Étrangers par club (en moyenne)
1946	1
1947	1,62
1948	2,29
1949	2,54
1950	2,5

Fig. 14. Moyenne du nombre de joueurs étrangers par club entre 1946 et 1955.
D'après A. WAHL et P. LANFRANCHI, *Les footballeurs professionnels…*, *op.cit*., p. 132.

Quand on s'intéresse à la moyenne du nombre de footballeurs étrangers par club, Barreaud dénombre six étrangers par club en Première Division entre 1932 et 1939. A. Wahl et P. Lanfranchi évoquent en moyenne 30 % de joueurs étrangers dans chaque équipe professionnelle. À partir de 1946, ils notent que les clubs possèdent entre deux et trois footballeurs étrangers. Pour l'OGC Nice, nos résultats confortent cette impression. Il convient de rappeler, de nouveau, que nous avons décidé d'inclure les joueurs nés en Algérie et en Tunisie dans la catégorie France et Empire. Par ailleurs, le club passe la plupart de la décennie en Deuxième Division, alors que les tableaux concernent uniquement la Première Division. Toutefois, les pourcentages sont significatifs et font apparaître trois phases distinctes. Dans les années 1930, l'OGC Nice compte approximativement un tiers de joueurs étrangers ce qui représente entre six et dix membres de l'effectif. Pendant la guerre, les footballeurs étrangers fuient le pays. L'équipe est alors composée de 10 à 15 % d'étrangers. À la fin du conflit, les footballeurs étrangers reviennent progressivement en France et les chiffres repartent à la hausse, mais les limitations et les problèmes administratifs ne permettent pas de retrouver les niveaux des années 1930.

En effet, l'après-guerre est marqué par le recul des joueurs d'Europe centrale et d'Angleterre au profit des pays méditerranéens et surtout d'Afrique[365]. Au même moment, les clubs deviennent moins tributaires de l'influence étrangère. Les difficultés administratives pour recruter des étrangers, les progrès de la formation et des équipes ont permis au football français de s'émanciper. En 1947, *France Football* précise que quatre des meilleures équipes françaises du moment ne possèdent pas de joueurs étrangers : « Naguère, un bon joueur étranger qui prenait place dans une équipe française pouvait y imposer d'emblée sa personnalité. Aujourd'hui c'est l'équipe française qui lui impose la sienne »[366]. Certains clubs ont veillé à recruter de moins en moins d'étrangers essentiellement pour des raisons économiques et de quotas. Il convient de nuancer le propos de cet article car, pendant la guerre, de nombreux étrangers ont dû quitter le pays, ce qui explique aussi le fait qu'on retrouve peu, voire aucun étranger dans des équipes comme Lille ou Reims. M. Barreaud note que la guerre « sonne l'heure du retour au bercail, d'un nouvel exil ou de la persécution, les juifs venus d'Europe centrale étant particulièrement meurtris. À peine un « légionnaire » de

[365] A. Wahl et P. Lanfranchi, *Les footballeurs professionnels…*, *op. cit*., p. 130.
[366] *France Football*, n° 81, le 9 octobre 1947.

l'époque pionnière du professionnalisme sur dix foulera à nouveau le gazon du Championnat de France, après la Libération[367]. »

Saison	Effectif	France et Empire	Étrangers	Pourcentage étrangers
1932-33	25	18	7	28,0
1933-34	26	16	10	38,5
1935-36	22	16	6	27,3
1936-37	26	18	8	30,8
1937-38	22	13	9	40,9
1938-39	24	17	7	29,2
1939-40	17	14	3	17,6
1940-41	18	16	2	11,1
1941-42	19	16	3	15,8
1942-43	24	20	4	16,7
1944-45	20	17	3	15,0
1945-46	22	16	6	27,3
1946-47	24	16	8	33,3
1947-48	20	15	5	25,0
1948-49	22	19	3	13,6
1949-50	20	16	4	20,0
	351	263	88	

Fig. 15. Pourcentage de joueurs étrangers à l'OGCN entre 1932 et 1950.

Après le conflit, le nombre de footballeurs étrangers a effectivement diminué à Nice. Toutefois, les joueurs d'origine algérienne et tunisienne occupent désormais une place significative. À cette période, la Côte d'Azur devient un foyer important d'immigration maghrébine, Marseille et Nice sont des lieux d'établissement privilégiés[368]. Ces hommes veulent tenter l'aventure et échapper à l'ordre colonial. L'arrivée des Tunisiens et des Marocains est plus tardive que celle des Algériens[369]. Stanislas Frenkiel montre qu'à partir de 1944, l'amélioration du football africain conduit les clubs français à se tourner vers l'Afrique du Nord[370]. Les clubs qui recomposent leurs effectifs n'ont pas les ressources financières pour se tourner vers des marchés comme l'Europe centrale et concentrent leurs efforts sur l'Afrique :

[367] M. Barreaud, *Dictionnaire des footballeurs…*, *op.cit*., p. 21.
[368] Y. Gastaut, « Histoire de l'immigration en PACA aux XIX^e^ et XX^e^ siècles », dans *Hommes et migrations* [En ligne], 1278 | 2009, mis en ligne le 29 mai 2013, consulté le 23 février 2017 ; http://hommesmigrations.revues.org/226. Se référer également à R. Schor, S. Mourlane, et Y. Gastaut, *Nice cosmopolite (1860-2010)*, Paris, Autrement, 2010.
[369] L. Bocquillon, « Les footballeurs maghrébins sur la Côte d'Azur », dans *Les footballeurs maghrébins de France au XX^e^ siècle. Itinéraires professionnels, identités complexes*, *Migrance*, n° 29, premier trimestre 2008.
[370] Stanislas Frenkiel rappelle que plusieurs dates sont à retenir puisque l'année 1944 est marquée par la Libération, la fin du régime de Vichy et l'ordonnance du 7 mars abrogeant officiellement le Code de l'indigénat.

> Le talent d'un Ben Barek, les liens entre la Fédération française de football et ses ligues d'outre-mer, les progrès du football nord-africain ou encore la circulation de l'information sportive relancent l'importation de joueurs maghrébins dans un premier temps puis, à partir du milieu des années 1950, des footballeurs d'Afrique subsaharienne[371].

La prospection en Afrique du Nord est tellement intense qu'en 1946 la Fédération interdit pendant deux ans tout nouveau transfert de footballeurs en provenance de cette aire géographique[372]. On remarque, lors de la saison 1947-1948, le retour dans l'effectif niçois de joueurs nés en Algérie, puisque l'OGC Nice achète à des clubs français Abdelkader Amar, Mohamed Firoud et Mohamed Nemeur. En 1948-1949, c'est au tour d'Abdelaziz Ben Tifour, de Barthelemy Gallard et des Tunisiens Mokhtar Ben Nacef et Paul Perez de signer au club. L'interdiction de recrutement étant levée, Ben Tifour et Ben Nacef sont, par exemple, directement recrutés dans leur pays natal.

Faire appel à des footballeurs étrangers n'est pas sans risque. Ces derniers essaient de s'adapter, tant bien que mal, à une nouvelle culture, une langue, un autre football et à leurs partenaires. De leur côté, les clubs ne font pas de sentimentalisme et attendent d'eux qu'ils soient immédiatement rentables. Très vite, certains sont désorientés et éprouvent le mal du pays. Après quelques mois en France, ils demandent à retourner chez eux. En novembre 1933, le secrétaire général fait part au conseil d'administration d'une lettre de Stolzparth manifestant « son intention très nette de quitter Nice pour retourner en Hongrie »[373]. Le nécessaire est fait pour qu'il quitte le club. En 1950, Skocen « fait part au comité de son intention d'abandonner le football et de se rendre au Canada où se trouve déjà une partie de sa famille. Il abandonne ses salaires de mai et juin ainsi que sa prime de classement pour l'année. Au surplus, il nous enverra du Canada pendant 11 mois la somme de 20 dollars par mois[374]. »

Les échecs de recrutement sont fréquents tandis que l'entraîneur doit faire des miracles pour réussir à unir les talents entre eux. En 1948, Skocen et Steckiw sont interviewés après un entraînement par un journaliste de *France Football*. Dans son papier, il indique que l'un des objectifs du club cette saison est d'amalgamer le bloc « polono-tunisien », « un bloc – apparemment disparate – qui devra après cohésion, s'harmoniser avec les autres nouveaux de Nice, les Belver, Mindonnet, Gaillard et autres Rolland[375]. » L'intégration des nouvelles recrues est un enjeu de taille pour les entraîneurs puisqu'il ne suffit pas d'empiler les joueurs pour qu'une équipe gagne. Cela l'est d'autant plus quand les footballeurs viennent de l'étranger. En parallèle, le club met en place une politique de formation visant à faire émerger les talents locaux et, pourquoi pas, à les amener jusqu'à l'équipe première. Financièrement, le club s'y retrouve en formant ses futurs joueurs et en ne dépensant pas tout son argent dans des transferts plus ou moins hasardeux. Par ailleurs, le fait de vouloir former une équipe à l'accent niçois est intéressant dans la mesure où cette ambition contribue à la création d'une identité commune, afin de fidéliser le public autour de son équipe.

---

[371] P. Dietschy, « Histoire des premières migrations… », art. cit., p. 35-48.
[372] S. Frenkiel, « L'élaboration du projet migratoire des footballeurs algériens. Entre conditionnements sociaux et culturels et contextes politiques et fédéraux (1944-1962) », dans *Les footballeurs maghrébins de France au XX^e siècle. Itinéraires professionnels, identités complexes*, *Migrance*, n° 29, premier trimestre 2008.
[373] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 208 J 1, procès-verbal du 8 novembre 1933.
[374] *Id*., 208 J 3, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 10mai 1950.
[375] *France Football*, n° 123, le 28 juillet 1948.

Les prémices d'une identité niçoise

Au cours des vingt premières années de professionnalisme, le club accorde une place de choix aux footballeurs et entraîneurs étrangers. Dès le début, les dirigeants prennent conscience de l'importance prise par les joueurs étrangers :

> Nous avions débuté avec un nombre considérable d'étrangers et c'est pourquoi nous avons tenu à engager plusieurs Français, qui vous l'avouerez ont déjà produit une très favorable impression et confirmeront demain contre l'AS Roma leurs excellentes qualités[376].

Pourtant, les footballeurs français et locaux ne sont pas méprisés, bien au contraire : Pironi et Pédini débutent aux Sportsmen de Nice et signent en même temps une licence professionnelle à l'OGC Nice[377]. Dans sa jeunesse, Jean Luciano participe au Challenge *Match* et aux championnats scolaires de la Côte d'Azur avec son équipe de l'école communale de Riquier. Après avoir été remarqué par les dirigeants de l'OGC Nice, il y signe sa première licence fédérale comme pupille, qui est renouvelée au fil des saisons. En 1938, il remporte à Paris la finale d'un Concours du Jeune Footballeur. Toujours au club, il obtient sa première licence professionnelle. Après un passage par le Stade Français et le RC Roubaix, il revient ensuite à l'OGC Nice dont il devient le capitaine[378].

Les clubs français ne sont pas autorisés à aligner sur la feuille de match les joueurs étrangers qu'ils désirent. Entre 1932 et 1934, le nombre d'étrangers autorisés à jouer simultanément lors d'un même match est fixé à quatre, puis à trois entre 1934 et 1938, et à deux pour la saison 1938-1939[379]. En revanche, le nombre de contrats n'est pas limité, ce qui permet aux clubs d'en acheter énormément. Pour les championnats de guerre, les informations manquent, mais étant donné qu'une bonne partie des footballeurs étrangers a dû quitter la France pendant le conflit, la question s'est sans doute réglée d'elle-même. Après la guerre, on revient aux dispositions prises avant le début du conflit, soit trois étrangers. Dès l'entame de la saison 1947-1948, un article de *France Football* annonce la volonté du Groupement professionnel de réduire le nombre d'étrangers à deux[380]. Sachant cela, l'OGC Nice prend des dispositions pour être en règle en cas de modification du statut et « M. Groppo signale qu'il serait préférable de limiter le nombre de joueurs étrangers à trois, pour éviter tout incident et de porter [les] efforts vers des engagements de joueurs français[381]. » Pour la saison 1948-1949, le quota est abaissé à deux !

Obtenir la naturalisation des joueurs devient une solution pour contourner ce problème. En 1933, pour Schubert, des démarches sont faites auprès de la préfecture de police, puis du ministère, pour incorporer ce joueur sous la nationalité française[382]. Les tractations prennent un certain temps, d'autant plus qu'on demande aux joueurs de résider depuis plusieurs années en France. Après divers problèmes administratifs, la naturalisation de Kalix ne saurait tarder, mais « pour Schubert la chose paraît irréalisable, ce dernier n'ayant pas les trois ans de

[376] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 208 J 1, procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 août 1933.
[377] *France Football*, n° 86, le 13 novembre 1947.
[378] *Id.*, n° 188, le 25 octobre 1949.
[379] M. Barreaud, *Dictionnaire des footballeurs…*, *op.cit*., p. 21.
[380] *France Football*, n° 81, le 9 octobre 1947.
[381] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 208 J 3, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 4 juillet 1947.
[382] *Id.*, 208 J 1, procès-verbal du 20 septembre 1933.

résidence en France »[383]. L'affaire ne semble toujours pas réglée en 1936, puisque le président « indique que tout le nécessaire sera fait pour la naturalisation des joueurs Schubert et Kudrna »[384]. En 1948, le dossier de naturalisation de Gomez « est en bonne voie et avant deux mois, ce joueur sera naturalisé français[385]. » Ces règlements poussent les clubs à réfléchir sérieusement aux étrangers qu'ils engagent. L'ailier Makar ne peut pas venir à Nice, « car le visa de touriste ne lui a pas encore été délivré et la date limite des transferts approche[386]. » De son côté, le niçois Steckiw fait un essai concluant à Lyon qui souhaite l'engager pour la saison. Or, Lyon fait l'acquisition d'un autre joueur et « par conséquent il ne peut prendre deux étrangers[387]. »

La limitation du nombre de footballeurs étrangers favorise l'éclosion des footballeurs issus de la formation française. Les jeunes sont régulièrement appelés pour assurer le traditionnel lever de rideau à chaque rencontre à domicile. Il ne faut pas se leurrer, c'est également pour des raisons économiques, et avant même de tenter de créer une identité niçoise, que les dirigeants souhaitent mettre l'accent sur la région. En 1935, il est convenu lors d'une réunion de « travailler l'élément local pour parvenir à avoir des Niçois en première professionnelle »[388]. À la fin de la guerre, le discours est identique puisque le Comité directeur envisage un recrutement « permettant de continuer à avoir une équipe se composant le plus possible d'éléments de la région »[389]. L'OGC Nice ne néglige donc pas la prospection locale. En avril 1949, le jeune joueur Jean Jacques fait l'objet d'un signalement. Un membre du comité est désigné pour se déplacer à Brignoles, dans le Var, pour le voir disputer un match[390].

L'équipe professionnelle est mise à contribution pour entraîner les jeunes du club. En 1933, Dellavalle et Lardi ont pour tâche, tous les jeudis de 14 heures 30 à 16 heures, d'assurer l'entraînement des minimes et poussins et de diriger leurs ébats[391]. Les footballeurs comprennent assez rapidement que la durée d'une carrière de joueur est limitée, et qu'il faut penser activement à une reconversion. Par leur action, ils contribuent à populariser le football auprès des jeunes générations, à faire naître des vocations. Un club ne se construit pas uniquement sur du court terme, il faut penser aux équipes futures, aux éléments de demain. En 1936, le conseil, sur la demande du joueur Galland, lui alloue une petite indemnité pour sa participation à un stage d'entraîneur[392]. Certains sont prêts à quitter le club pour pouvoir se consacrer à l'entraînement d'équipes inférieures. Lefort obtient sa libre sortie de l'OGC Nice contre la somme de 75 000 francs afin de s'engager en tant qu'entraîneur dans une équipe amateur[393].

En 1947, dès la première réunion du comité de gestion de l'équipe professionnelle, l'accent est mis sur le fait « de pouvoir présenter une équipe professionnelle de premier ordre

[383] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 208 J 1, procès-verbal du 21 février 1934.
[384] *Id*., procès-verbal du 10 avril 1936.
[385] *Id*., 208 J 3, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 31 mars 1948.
[386] *Id*., procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 22 décembre 1948.
[387] *Id*., procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 16 novembre 1949.
[388] *Id*., 208 J 1, procès-verbal de la réunion du comité d'honneur du 8 juillet 1935.
[389] *Id*., procès-verbal de l'assemblée générale du 19 juillet 1945.
[390] *Id*., 208 J 3, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 27 avril 1949.
[391] *Id*., 208 J 1, procès-verbal du 18 octobre 1933.
[392] *Id*., procès-verbal de la réunion préparatoire du conseil du 30 juin 1936.
[393] *Id*., 208 J 3, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 1er septembre 1948.

et, si possible, dans l'avenir composée de 11 éléments niçois »[394]. Ainsi, dès la mi-saison, la presse fait l'éloge d'un OGC Nice qui sera un jour niçois :

> À chaque match à domicile, les jeunes du club jouent en lever de rideau. [...] Quatre équipes de cadets existent parmi lesquelles les joueurs sont appelés périodiquement à faire partie de l'équipe chargée d'assurer les levers de rideau. Ces jeunes footballeurs proviennent du collège Stanislas et les autres de l'OGCN. Le club des supporters apporte un concours matériel. Ces jeunes fiers de défendre les couleurs de l'OGCN constituent une pépinière de choix. De grands espoirs sont placés sur ces jeunes, dont les meilleurs pourraient à long terme rejoindre les rangs de l'équipe professionnelle[395].

Au début de la saison 1948-1949, l'entraînement des amateurs est confié au gardien de l'équipe Jacques Favre[396]. Le club comprend l'importance des sections de jeunes pour sa renommée. Lors d'un match contre Marseille en septembre 1948, il est prévu de présenter au public, six équipes des jeunes de l'OGC Nice, « revêtues des équipements offerts par le club des supporters. En outre, les supporters assurent également une École des jeunes footballeurs dont ils assument les charges à l'exception toutefois de la rémunération de l'entraîneur Favre et des moniteurs Perez, Ben Nacef et Sabena[397]. » Finalement, le club des supporters prend à sa charge les frais des entraînements de l'École du football ; ce qui représente une dépense mensuelle de 10 000 francs pour les sept entraîneurs professionnels qui ont pour mission de former les jeunes. Le comité de gestion de l'équipe professionnelle rappelle « au club des supporters qu'en apportant une aide appréciable à l'École du football, il ne défend pas uniquement les intérêts de l'OGC Nice, mais celui de tous les petits clubs niçois où opèreront plus tard ces jeunes. Le but du club des supporters est de « s'occuper des amateurs de l'OGC Nice »[398]. » D'après *France Football*, la première séance est un succès et rassemble près de 200 joueurs. Les principes de base sont « de prendre le problème à la base en commençant par la culture physique, l'étude des principes liminaires et le travail d'équipe car le moment où doivent s'épanouir les qualités individuelles est toujours trop tôt choisi[399]. »

L'idée est ambitieuse, mais le problème de cette École réside dans le fait que tous les enfants sont des scolaires. Or, ils participent à de nombreuses compétitions scolaires, indispensables pour la réputation de leurs établissements respectifs. Ainsi, les directeurs et maîtres d'école ne sont pas disposés à les laisser pratiquer un sport dans une autre organisation. De plus, le calendrier de ces compétitions monopolise les jeudis, voire même les dimanches ce qui est un frein pour venir à l'École du football. L'idée serait « de prendre exemple sur ce qui se fit, il y a quatre ou cinq ans à Monaco, où fut créée l'École du football : les jours de classe une heure ou deux par semaine lui étaient consacrées et au même titre que la visite au laboratoire de sciences ou la leçon d'anglais, les enfants allaient au stade et y faisaient d'excellent travail[400]. »

---

[394] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 208 J 3, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 24 juin 1947.
[395] *France Football*, n° 97, le 28 janvier 1948.
[396] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 208 J 3, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 18 *août 1948*.
[397] *Id*., procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 15 septembre 1948.
[398] *Id*., procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 3 novembre 1948.
[399] *France Football*, n° 136, le 26 octobre 1948.
[400] *Ibid*..

À son arrivée, l'entraîneur Veinante explique qu'après le premier mois de championnat, les professionnels sous sa direction entraîneront chacun une équipe amateure. L'accent est mis sur le fait de posséder beaucoup de minimes au club. Pour l'entraîneur, « l'école du jeune footballeur constitue la section minime et le comité directeur de l'OGC Nice prendra une décision au sujet du maintien ou de la suppression de cette école du plus jeune footballeur – étant donné qu'il existe déjà au club une équipe minime[401]. » Son désir est de créer un club sur des bases solides et pérennes. Parmi ses objectifs, il compte faire émerger de jeunes joueurs régionaux. Il « insiste pour que des prospecteurs assistent aux petits matches publics improvisés sur les places de la ville et recrutent les jeunes qui s'annoncent comme de futurs espoirs[402]. » Du mois de septembre 1949 jusqu'au 1er janvier 1950, un poste de prospecteur et de moniteur est confié à Friedmann. Ce dernier propose ses services afin de prospecter des joueurs amateurs dans la région et pour surveiller les équipes inférieures lorsque l'entraîneur est en déplacement. Sa mensualité est fixée à 20 000 francs. Ses frais de déplacement sont pris en charge par le comité, mais il doit, en amont, signaler le lieu du déplacement pour éviter tout malentendu. Cette initiative, pour le moins intéressante, s'arrête brutalement « par mesure d'économie »[403].

Depuis 1932, les clubs profitent de leur autorité sur les joueurs pour les transférer selon leur bon vouloir puisqu'ils ont une valeur marchande et représentent un actif. Les manières de recruter se développent, même si certaines pratiques litigieuses perdurent. L'afflux et le savoir-faire des étrangers font évoluer considérablement le football français. Les clubs forment des réseaux pour étendre le recrutement sur tout le territoire français mais également à l'étranger. Les prospecteurs et intermédiaires, plus ou moins bien intentionnés, mais également les joueurs et entraîneurs proposent des footballeurs venant des quatre coins du monde. Dans les années 1930, les clubs français profitent des problèmes économiques en Europe centrale pour déposséder les équipes de leurs éléments. En revanche, à la fin des années 1940, on se penche plutôt sur les footballeurs issus des pays méditerranéens et surtout d'Afrique. Grâce à sa position géographique, Nice en est le parfait exemple. Tout en maintenant une politique de formation locale et régionale, on remarque que l'OGC Nice doit une partie de sa notoriété et de ses succès aux recrues étrangères qui ont porté le maillot rouge et noir. Pourtant, le club veille, et ce même pendant la guerre, au bon fonctionnement de ses sections de jeunes d'où sortiront probablement les futurs joueurs de l'équipe professionnelle.

[401] Arch. dép. Alpes-Maritimes, 208 J 3, procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 8 juin 1949.
[402] *Id*., procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 8 juin 1949.
[403] *Id*., procès-verbal du comité de gestion de l'équipe professionnelle du 21 décembre 1949.

Conclusion

La période 1932-1950 est faite de tentatives, d'échecs et d'avancées majeures. Le football obtient désormais un écho médiatique, une régularité dans le calendrier, ce qui lui permet de se populariser et de se développer de manière importante dans la société française. Force est de constater que le professionnalisme s'est imposé malgré son manque de viabilité, argument fréquemment employé par ses détracteurs, surtout sous le régime de Vichy. Le professionnalisme nécessite des moyens financiers importants, notamment pour disputer des rencontres sur tout le territoire. Les charges sont lourdes et étouffent les clubs et, bien souvent, les recettes des rencontres ne suffisent pas à couvrir les dépenses salariales, les frais et les taxes. Ces impératifs obligent les clubs à se structurer, à modifier leur mode de fonctionnement et à faire preuve d'autorité.

La professionnalisation du football est cependant trop rapide et les clubs sont submergés par les événements. Les dirigeants comprennent que le stade est un formidable outil pour que l'institution se développe. C'est un lieu stratégique, bien plus qu'un endroit où l'on pratique une activité sportive. Pourtant, le football français est défavorisé par rapport à ses voisins car il attire moins de spectateurs. Les recettes au guichet sont faibles, ce qui n'est pas étonnant quand on connaît l'état des stades français qui ne sont pas adaptés pour recevoir un public nombreux. Les stades sont vétustes, et bien souvent inadaptés à la pratique de haut niveau. L'OGC Nice est contraint d'emménager au stade Saint-Maurice en 1927, mais l'enceinte subit de nombreuses rénovations ultérieures afin de la rendre la plus fonctionnelle possible. L'amélioration, la création d'équipements sportifs et l'utilisation de nouvelles techniques permettent d'accueillir le public dans les meilleures conditions possibles et de le fidéliser. Le stade est un creuset de la société, un lieu de vie où les ouvriers, les politiques et les patrons se côtoient. Mais, il est avant tout le lieu de travail des footballeurs. Pour optimiser leurs performances, des vestiaires correctement équipés, des tribunes et une pelouse verdoyante sont nécessaires.

En deux décennies, le club se transforme drastiquement au niveau de ses infrastructures et dans les rapports entretenus avec ses employés, la municipalité ou les médias. Une véritable politique sportive est mise en place, afin d'engranger d'importants bénéfices. En effet, le stade apparaît comme un endroit privilégié pour la publicité et les médias. Les panneaux publicitaires ceinturent le stade et aident le club à dégager des recettes supplémentaires. À cette période, les médias de communication se développent (presse écrite, radio), des journaux sportifs uniquement consacrés au football naissent, ce qui accroît la popularité du football en France. L'OGC Nice entend profiter des enjeux économiques et sportifs liés au stade, à la publicité et à la sphère médiatique. Très rapidement, le club change sa manière de fonctionner et se transforme en entreprise de spectacle. L'affichage au stade, mais aussi en ville, s'impose comme un support essentiel pour la publicité.

Dans leur lutte vers le succès, les clubs s'endettent pour acheter des joueurs, tandis que d'autres assainissent leurs comptes en vendant leurs éléments et en spéculant judicieusement. Ainsi, la période des transferts devient un moment phare de la saison sportive. Les joueurs ont une valeur marchande et sont transférés selon le bon vouloir des clubs qui s'échangent et se monnaient les footballeurs venant du monde entier. Ils sont troqués et vendus au plus offrant sans vraiment être consultés, alors que des intermédiaires peu scrupuleux tentent déjà de bénéficier des largesses du système en trompant les joueurs et les clubs acquéreurs. Les

transformations les plus spectaculaires apparaissent lors de la « seconde phase » du professionnalisme qui débute après la Seconde Guerre mondiale. À Nice, cette période est marquée par le reprise en main de l'équipe par la municipalité, avec la création du comité de gestion de l'équipe professionnelle en 1947. Ce comité tripartite gère uniquement la section professionnelle de football de l'OGC Nice et lui donne des moyens financiers conséquents pour repartir sur des bases saines.

Plus qu'ailleurs, l'OGC Nice semble s'inscrire comme un maillon essentiel de l'identité niçoise, en favorisant l'éclosion des jeunes joueurs niçois, et devient une vitrine privilégiée pour la ville. En se professionnalisant, des liens de proximité sont établis entre les joueurs, les dirigeants, le club des supporters, le comité de gestion de l'équipe professionnelle (composé de membres du club, de la municipalité et du Comité des fêtes de la ville de Nice). Cette tutelle municipale aide l'équipe à accéder à la Division 1 et à se stabiliser avant le début de la décennie 1950, durant laquelle se dessinent les heures les plus glorieuses du club[404]. L'équipe rafle quatre titres de champion (1950-1951, 1951-1952, 1955-1956, 1958-1959), deux Coupes de France (1952 et 1954). Au-delà de la scène nationale, le club se fait un nom en Europe en atteignant, par deux fois, les quarts de finale de la Coupe d'Europe des Clubs Champions et en perdant une finale de la Coupe Latine en 1952. Cependant, après ces années fastes, le club n'arrive pas à confirmer ses performances, ni à retrouver son lustre d'antan.

[404] Direction de publication : Communication OGC Nice, « Les 50 Glorieuses » ; http://www.ogcnice.com/fr/club/histoire/historique-part2 [consulté le 25/10/2018].

TRÉSORS D'ARCHIVES : ACTUALITÉS DES FONDS À DÉCOUVRIR AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

LE FONDS CHARLES NÈGRE (8 FI) AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES : UN ENSEMBLE PHOTOGRAPHIQUE RICHE D'ENSEIGNEMENTS

Michel GRANIOU
Photographe aux Archives départementales

En 2018, dans la cadre d'un projet de valorisation des fonds photographiques anciens conservés par les Archives départementales des Alpes-Maritimes, une étude des 80 plaques de verre conservées dans le fonds 8 Fi et attribuées au photographe grassois Charles Nègre a été entreprise. Les clichés avaient déjà été inventoriés à la fin des années 1990. L'objet était désormais de s'intéresser aux procédés techniques mis en œuvre ainsi qu'aux formes d'interventions réalisées par Charles Nègre sur les plaques. Enfin, il était important de mettre en perspective la spécificité du fonds au regard des tirages photographiques de Charles Nègre conservées au sein d'autres institutions culturelles. Ce travail à abouti à l'élaboration d'une introduction au fonds 8 Fi qui fait l'objet de la présente publication. Il permet d'apporter un éclairage nouveau sur cet ensemble photographique et de mettre en exergue les champs d'investigation possible.

1. AUX ORIGINES DU FONDS : L'ARTISTE CHARLES NÈGRE

Charles Nègre est né le 9 mai 1820 à Grasse où ses parents tenaient une confiserie renommée.

Une formation de peintre à Paris

Intéressé par l'art, il part pour Paris en 1840, avec le soutien de son père et intègre l'école des beaux-arts dans l'atelier prestigieux de Paul Delaroche, peintre d'histoire qui incite ses élèves à utiliser la photographie. Cette période de formation est déterminante pour la suite. Outre une excellente formation de peintre, il développe son intérêt pour la photographie. Ce procédé récent a été présenté lors d'une séance mémorable à l'Académie des sciences par François Arago, le 19 août 1839. Charles Nègre déclare plus tard : « assistant à une des séances de l'Académie où furent présentées des images daguerriennes, je fus frappé

d'étonnement à la vue de ces merveilles et, entrevoyant l'avenir réservé à cet art nouveau, je pris la résolution d'y consacrer mon temps et mes forces »[405].

Paul Delaroche qui est membre de l'académie des beaux-arts a apporté sa caution enthousiaste à ce qu'il considère comme « un immense service rendu aux beaux-arts » et une grande partie des pionniers de la photographie sont sortis de son atelier, au nombre desquels Gustave Le Gray et Henri Le Secq.

Charles Nègre termine ses études en 1848 dans l'atelier de Jean-Dominique Ingres. Il participe à de nombreux salons de peinture où il obtient des récompenses et vend des œuvres dont un grand nombre sont conservées à Grasse à ce jour.

Du peintre au photographe

Le passage de la peinture à la photographie se situe au début des années 1850, quand Charles Nègre s'installe dans un atelier donnant sur le quai Bourbon à Paris. Il a pour voisins ses amis Le Secq et Le Gray. Comme les autres peintres, il utilise des daguerréotypes pour servir de modèle à ses peintures. Toutefois, il en produit lui-même assez peu.

Dans les années 1850, il utilise le calotype, négatif papier mis au point par William Henry Fox Talbot en 1840, qui permet de réaliser des tirages multiples à l'inverse du daguerréotype. Une fois les brevets tombés dans le domaine public, ce procédé est amélioré notamment par Le Gray qui met au point des négatifs cirés secs.

En 1851, contrairement à Henri Le Secq et Gustave Le Gray, Charles Nègre n'est pas retenu par la commission des monuments historiques dirigée par Prosper Mérimée pour participer à la mission héliographique. L'objectif de celle-ci est de constituer un inventaire photographique des richesses patrimoniales françaises. C'est Édouard Baldus qui est retenu pour photographier les édifices de la Provence. Néanmoins, en 1852, Charles rejoint les terres provençales à ses frais et réalise pour son compte ce qui a été davantage un voyage photographique pittoresque qu'un inventaire.

Au cours de ces mêmes années, conscient des problèmes posés par le tirage argentique en matière de conservation et de rendu aléatoire, il utilise l'héliogravure et améliore ce procédé initié par Niépce pour pouvoir diffuser ses images sous forme d'albums.

En 1863, il quitte définitivement Paris pour s'installer à Nice, où il obtient un poste de professeur de dessin au lycée Impérial (actuel lycée Masséna). Dans les années 1860, Charles Nègre n'utilise plus que le procédé au collodion, notamment pour les vues de Nice qui constituent le fonds 8 Fi, présentement décrit, et l'héliogravure. Il pratique cette technique jusque dans les années 1870 pour une importante commande que lui a passée le duc de Luynes en 1865 à la suite d'un voyage de celui-ci en Palestine et en Syrie. Charles Nègre réalise ainsi 50 plaques héliogravées dans son atelier niçois d'après les photographies de Louis Vignes.

Il meurt dans l'anonymat à Grasse le 16 janvier 1880, où il repose au cimetière Sainte-Brigitte. L'inscription funéraire que l'on peut lire sur le tombeau familial rend hommage uniquement à son œuvre picturale et à son apport en matière héliographique : « Charles Nègre, peintre, inventeur de la gravure héliographique, décédé à Grasse, le 16 janvier 1880, à l'âge de 60 ans ».

[405] Jean-Paul Potron, « Charles Nègre et les Alpes Maritimes, regards d'un pionnier de la photographie sur sa terre natale », dans *Nice historique*, 2010, 508, p. 334 et suiv.

La portée de l'œuvre photographique de Charles Nègre

Charles Nègre a-t-il été un peintre mineur, un pionnier de la photographie comme on parle de primitif niçois pour qualifier le peintre Louis Bréa, ou comme le dit Didier Gayraud un « archétype de l'artiste maudit »[406] ?

Pour la plupart des jeunes artistes, l'ambition est alors de devenir peintres d'histoire et d'être exposés dans les salons parisiens, voire d'être médaillés et achetés. Certainement doué naturellement, Charles Nègre a reçu une solide formation dans les ateliers de Paul Delaroche et de Jean-Auguste Dominique Ingres. Cette formation a influencé et bridé pour partie sa peinture. Toutefois, ses tableaux des années 1852-1853, exposés à la galerie De Bayser à Paris en 2014, révèlent une très grande liberté dans le choix des motifs et dans la technique[407].

En revanche, Charles Nègre est reconnu comme un photographe important et un précurseur tant sur le plan technique que sur le plan artistique. Les relations, pourtant complexes entre peinture et photographie à cette époque, semblent ne lui avoir causé aucun problème. Il utilise sans état d'âme les techniques picturales, photographiques et photomécaniques. À ses débuts, il recourt certainement aux daguerréotypes comme ses collègues d'atelier. Plus tard, il photographie ses propres tableaux, il retouche abondamment ses négatifs et s'inspire de ses photographies pour ses tableaux (notamment pour *Le quartier des moulins à Grasse*, peint vers 1860).

Fig. 1. *Une rue à Grasse*, 1852. Photographie Charles Nègre sur papier salé, 1852, 32,9 x 23,8 cm. New York, The Metropolitan Museum of Art, inv. 2000.286.

Fig. 2. *Le quartier des moulins à Grasse*, Charles Nègre, v. 1860. Huile sur bois, 44 x 40,5 cm. Coll. Musée d'Art et d'Histoire de Provence, Grasse – France, n° 97 566.

[406] Didier Gayraud, *La photographie à Nice, Monaco et dans les Alpes-Maritimes au XIX^e siècle*, Nice, Acadèmia nissarda, 2016, p. 51

[407] *Charles Nègre (Grasse 1820-1880) : un photographe peintre. Peintures et dessins provenant des archives familiales*, Cloître Imprimerie, novembre 2014.

Même si on peut penser que l'intention première de Charles Nègre est de créer un catalogue de sujets pouvant servir de modèles pour ses futurs tableaux, on comprend à la vue de ses photographies sur le quai Bourbon qu'il a très vite considéré que la photographie n'était pas condamnée à être une humble servante de la peinture mais un art nouveau. La peinture et la photographie ont pour partie un langage commun : le choix du motif et de la composition. Charles Nègre découvre les spécificités de la photographie comme le cadrage, la lumière, le grain, la profondeur de champ, la monochromie, la puissance poétique, etc. Il est un des premiers à s'intéresser à la captation du mouvement comme le révèle la photographie Les ramoneurs en marche (conservée au Musée des beaux-arts du Canada). Il est également considéré comme un précurseur de la photographie sociale et du reportage, avec la série sur l'asile impérial de Vincennes, et de la diffusion de l'image photographique.

Dans ce dernier domaine l'apport de Charles Nègre est considérable et son approche pionnière, ses recherches sur la gravure héliographique visent à diffuser largement la photographie sous forme d'albums. Alors que les photographies de la mission héliographique sont destinées à un usage interne de l'administration des monuments historiques, le recueil *Midi de la France* de Charles Nègre est destiné à la publication. Ses images n'ont rien d'un inventaire ; elles se rapprochent plutôt d'un *sketching tour* photographique réalisé par un artiste. Charles Nègre considère le négatif comme une étape intermédiaire.

Le devenir de l'œuvre photographique

Les photographies de Charles Nègre et ses archives ont été dispersées entre de nombreuses institutions françaises et étrangères à la fin du XX^{e} siècle principalement. En 1961, Joseph Nègre, arrière-petit-neveu du photographe, a vendu une partie de la collection qu'il détenait à Marie-Thérèse et André Jammes. Le couple a été le principal collectionneur et promoteur du photographe grassois. En 2002, il a vendu à son tour les photographies qu'il possédait. Elles ont intégré pour partie d'autres collections privées (par exemple la collection Suzanne Winsberg) et pour partie les collections de l'État, à la faveur d'un don important consenti par Marie-Thérèse et André Jammes la même année de tirages anciens et modernes de Charles Nègre ainsi que des archives du photographe (carnets de notes et correspondances). Ce don a été confié par l'État au Musée d'Orsay pour l'essentiel. Une autre partie des photographies est conservée dans d'autres institutions parisiennes (la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, la Bibliothèque nationale de France) ainsi qu'au Musée Niépce de Chalon-sur-Saône. Des tirages présents sur le marché ont en outre été acquis par des musées étrangers : Musée des beaux-arts du Canada et le Metropolitan Museum of New York. Enfin, une partie de la production photographique de Charles Nègre a rejoint les institutions de sa région d'origine (Musée de la photographie Charles Nègre de la Ville de Nice, grâce à Joseph Nègre ; Musée d'art et d'histoire de Provence de la Ville de Grasse ; Archives départementales des Alpes-Maritimes) et des collections privées maralpines (Didier Gayraud à Nice, etc.).

La Ville de Grasse conserve aussi une importante collection de peintures de Charles Nègre, notamment *La puissance de l'homme* avec des dessins préparatoires, et des reproductions photographiques au Musée d'art et d'histoire de Provence.

2. UN FONDS PRÉSERVÉ PAR LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Un ensemble homogène

Le fonds conservé sous la cote 8 Fi réunit 80 épreuves sur plaque de verre attribuées au peintre et photographe grassois Charles Nègre, qui ont fait l'objet d'un dépôt concomitant aux Archives départementales.

Il s'agit de négatifs au collodion, aux dimensions 18 x 24 centimètres, à l'exception de 13 épreuves de dimensions 9 x 12 centimètres. On dénombre une seule plaque de verre positive qui constitue une étape pour dupliquer le négatif original cassé puis recollé, en vue de réaliser un autre négatif (8 Fi 7). On pouvait ainsi continuer à effectuer d'autres tirages de cette célèbre vue.

Une étude de la plaque de verre cotée en 8 Fi 52, réalisée par Michel Graniou à l'occasion de l'examen de ce fonds en 2018, a révélé qu'elle ne pouvait pas être attribuée à Charles Nègre. En effet, elle est au gélatino-bromure d'argent. Cette technique n'a été commercialisée qu'à partir du début des années 1880. Elle pourrait avoir été produite par le photographe amateur Jean Luce.

L'intégration au dépôt des Archives départementales

Le contexte de l'entrée du fonds et son traitement

Les propriétaires et lieux de conservation successifs de ces plaques de verre, depuis leur création par Charles Nègre, jusqu'à leur entrée aux Archives départementales, ne sont pas connus. L'entrée même du fonds aux Archives départementales n'est pas documentée. Il s'agit d'un don ou legs effectué avant l'année 1978.

Le fonds a fait l'objet d'un premier inventaire, qui a été saisi sur le logiciel de description des Archives départementales des Alpes-Maritimes (Fuldesk) à la fin des années 1990, et mis à jour successivement en 1999, 2001, 2011 par Véronique Pédini, chargé du classement des fonds iconographiques.

Un travail de protection

À des fins de conservation préventive, les plaques de verre ont fait l'objet d'une numérisation par le Centre interrégional de Conservation du Livre (CICL) en 1997, conservée sur un CD-ROM (2 NUM 33).

Un travail de numérisation a été mené en 2018 afin de conserver et mettre en ligne de nouveaux fichiers de plus grande qualité. Ils constituent une reproduction à l'identique (négatifs) pour en permettre une étude. Les reproductions numériques sont ainsi librement accessibles sur le site des Archives départementales et sur les postes informatiques en salle de lecture. Les originaux ne sont communicables que de manière exceptionnelle, il s'agit en effet de préserver ces supports fragiles et uniques.

Caractéristiques matérielles

L'ensemble de ces plaques de verre au collodion présentent, à des degrés divers, les altérations et les dégradations propres à cette technique.

L'image proprement dite est assez bien conservée. Elle est très fine : environ un micron dans une couche de collodion ne dépassant pas trois microns. Elle a été systématiquement vernie. En revanche, le verre, le plus souvent de deux millimètres d'épaisseur, est un support fragile. Il peut se dégrader dans le temps provoquant un décollement du collodion et une saponification du vernis protecteur (*cf*. 8 Fi 7 et 8 Fi 80). Ainsi, on observe sur les plaques de verres des lacunes dans la couche de collodion sous forme de réseaux de craquelures, de piqûres, de décollement. On remarque aussi des rayures dues à de trop nombreuses manipulations.

D'autres altérations sont liées à la préparation des plaques. Les lacunes dans les coins, les irrégularités sur les bords et même les empreintes digitales de l'opérateur sont presque obligatoires avec ce procédé. Le coulage du collodion sur la plaque nécessite un tour de main particulier et, de cette étape, proviennent les principaux insuccès.

Les bords des plaques sont irréguliers, les photographes coupaient eux-mêmes leurs plaques et les émoussaient sur les bords pour ne pas se blesser.

Fig. 3. La promenade des anglais à Nice, détail des craquelures (8 Fi 4)[408].

Le contexte de la réalisation de ces œuvres

Les plaques de verres conservées dans le fonds 8 Fi ont été produites à partir de 1863, date d'installation de Charles Nègre à Nice, au 3 rue Chauvin, et jusqu'au début des années 1870.

Cette datation de la production se justifie par les éléments biographiques (arrivée à Nice de Charles Nègre), la technique utilisée et les sujets des épreuves (première assemblée du conseil général, vues d'édifices niçois, etc.).

[408] L'ensemble des clichés reproduits dans cet article, dont la cote débute par 8 Fi, sont des clichés de Charles Nègre, conservés aux Archives départementales des Alpes-Maritimes.

Charles Nègre est alors professeur de dessin au lycée Impérial, fonction qu'il assume parallèlement à ses activités de photographe et d'héliographe. D'une santé fragile, il est certainement fatigué mais surtout déçu de ne pas avoir eu la reconnaissance, les commandes, les succès commerciaux en rapport avec sa formation, son travail et son talent. À Nice, la concurrence est rude entre les photographes, les points de vue sont codifiés et les trépieds supportant les chambres photographiques sont souvent positionnés aux mêmes endroits.

Les techniques employées - négatifs sur verre au collodion et tirages sur papier albuminé -, sont les plus courantes à cette période de l'histoire de la photographie. En revanche, les photographies niçoises de Charles Nègre se distinguent par l'important travail de retouche opéré à même le négatif (pour animer notamment le ciel), par le caractère pittoresque des personnages (pêcheurs, lavandières, soldats…) et par une composition très élaborée.

3. UN FONDS RICHE D'ENSEIGNEMENTS : QUELQUES PISTES DE RECHERCHE

Le fonds conservés sous la cote 8 Fi comprend 79 plaques de verre au collodion attribuées à Charles Nègre. L'ensemble a été produit à la même période et comprend pour l'essentiel des vues de la ville de Nice (vues générales ou vues d'édifices et de quartier) et cinq vues d'autres villes du département des Alpes-Maritimes et du Var : Villefranche (une vue de la citadelle), Menton (deux vues du pont Saint-Louis, une vue de la plage de Garavan), Hyères (une vue).

Ces plaques ne correspondent pas aux photographies les plus cotées de Charles Nègre prises dans les années 1850 (comme *Le Citronnier*, conservé au Musée d'art et d'histoire de Provence de Grasse, ou encore *Le Stryge*, conservé au Musée d'Orsay, acheté 313 750 euros). Leur état de conservation est variable et dix plaques de verre ne sont que des reproductions de tirages[409].

Toutefois, elles présentent un intérêt majeur pour appréhender l'œuvre photographique de Charles Nègre et plus largement le procédé au collodion. Il s'agit en effet des négatifs originaux de la main de l'artiste. Ils permettent donc de saisir ses méthodes et ses techniques, de la préparation de la plaque jusqu'à son développement, à l'inverse des tirages papier qui sont des multiples et sont rarement de la main du photographe.

Il s'agit des seules plaques de verre originales de Charles Nègre conservées qui couvrent les paysages niçois des années 1860. Des tirages anciens de ces plaques sont dispersés entre le Musée de la photographie Charles Nègre de la Ville de Nice, le Musée d'art et d'histoire de Provence de la Ville de Grasse et le Musée Nicéphore Niépce de la Ville de Chalon-sur-Saône). Outre l'intérêt du point de vue de la connaissance de la ville et de ses édifices à cette époque, une étude de ces négatifs sur verre au collodion peut être riche d'enseignements sur l'usage de ce procédé et les savoir-faire mis en jeu.

Un approfondissement de la connaissance du procédé au collodion

Pour les premiers photographes, dont Charles Nègre est un brillant représentant, la prise de vue ne va pas sans le laboratoire. La photographie n'étant pas encore industrialisée, il faut tout préparer soi-même.

[409] Il s'agit des plaques de verre cotées 8 Fi 42 à 8 Fi 44, 8 Fi 46 à 8 Fi 50, 8 Fi 53 et 8 Fi 73.

Le procédé au collodion a été mis au point par Frederick Scott Archer en 1851 et a perduré jusqu'en 1880. Le collodion donne une image plus nette que le négatif papier (calotype) justement en raison de l'absence des fibres du papier. Le collodion humide présente un inconvénient : le photographe ne dispose que d'une quinzaine de minutes pour préparer la plaque, faire la prise de vue et la développer, ce qui oblige l'opérateur à transporter son laboratoire.

Des photographes, dont Gustave Le Gray, ont mis au point le collodion sec qui permet de préparer les plaques à l'avance et de les développer plus tard, au prix toutefois d'une nette perte de sensibilité de celles-ci et donc des temps de pose plus longs. Rappelons que Charles Nègre et Gustave Le Gray étaient amis et voisins à Paris, ils ont donc employé des techniques similaires : prises de vue sur négatifs papier ciré secs, puis sur plaques de verre au collodion et tirages sur papier salé, puis sur papier albuminé.

La couleur caractéristique des plaques va du jaune-vert au brun rougeâtre. Ces différences de teintes sont dues à des collodions secs ou humides plus ou moins vieux et des formules de révélateurs différentes. Les tirages du fonds 8 Fi reposent sur la technique du collodion sec, Charles Nègre devait préparer ses plaques en atelier, puis se déplacer jusqu'au sujet et enfin retourner au laboratoire. Contrepartie de ce procédé, les temps de pose sont beaucoup plus longs et la poussière se colle sur les plaques. C'est ce que l'on observe : les personnages bougent et les poussières provoquent une multitude d'artefacts.

L'appréhension et le traitement de l'objet photographique

D'autre part, ce fonds rend compte du traitement de l'objet photographique lui-même. Un examen approfondi de ces plaques permettrait de mettre en exergue la conception de la photographie que développent les photographes du XIX^e^ siècle qui, comme Charles Nègre, ont eu en premier lieu une formation de peintre. On peut s'attacher ainsi à suivre les interactions qui sont à l'œuvre chez Charles Nègre entre l'approche picturale d'une part et photographique d'autre part.

Des interventions fréquentes sur le négatif

Au XIX^e^ siècle en effet, l'intervention sur le négatif est chose courante. Pour sa vue du *cloître de Sainte-Trophime*, Édouard Baldus utilise plusieurs négatifs papiers découpés ; des peintres comme Eugène Delacroix ou Camille Corot grattent des plaques de verre noircies au collodion pour réaliser leurs clichés verres. Toutefois, il semble que Charles Nègre soit allé très loin dans cette voie et d'une façon toute personnelle. En observant par réflexion les plaques, on remarque une multitude d'interventions de l'artiste au crayon ou avec un pigment noir estompé.

En premier lieu, pour le rendu du ciel, Charles Nègre utilise deux techniques pour améliorer le tirage. Soit il masque complètement le ciel en noir opaque (papier et pigment noir) pour avoir un ciel blanc sur le tirage, soit il le retouche au crayon pour l'animer avec de petits nuages blancs. En effet, la sensibilité du collodion aux radiations bleues, la longueur de la pose, le dépôt de poussières donnaient des ciels plats, uniformes, sales et surexposés. La clientèle des hivernants n'aurait pas supporté un ciel tourmenté et menaçant.

L'eau apparaît également souvent comme un miroir sans matière en raison de la longueur du temps de pose.

Fig. 4. Verso de la plaque 8 Fi 3.
Le ciel est totalement masqué par
du papier et de l'encre noir.

Par exemple, l'examen de la vue du port de Nice (8 Fi 9, *cf*. ci-dessous) révèle l'intérêt de ce travail de retouche à même le négatif. Le pigment noir faisant office de masquage, on obtient du blanc sur le tirage ce qui nous donne un ciel animé de nuages, de la fumée sortant des cheminées des bateaux, des reflets dans l'eau du port.

Fig. 5. Le port de Nice : entrée du bassin Lympia.
Vue par transmission de la plaque négative (8 Fi 9).

Fig. 6. Le port de Nice.
Vue par réflexion du verso (8 Fi 9).

Fig. 7. Tirage numérique positif de la vue du port
de Nice (8 Fi 9).

Charles Nègre retravaille les ciels aussi en héliogravure notamment pour la commande du duc de Luynes exécutée dans ces mêmes années niçoises, avec un « rendu » proche des tirages photographiques.

Par ailleurs, il n'hésite pas à gratter ses plaques pour obtenir des détails nets et sombres. Ainsi, sur le négatif 8 Fi 16 présentant une vue du quai des palmiers, les palmiers balancés par le vent ainsi que la ferronnerie sont entièrement redessinés par grattage de l'émulsion, sans doute avec une plume. Comme dans l'exemple précédent, il ne s'agit pas d'ajouter des éléments au réel, mais de rendre la vision perçue lors de la captation. Ici l'aspect graphique du premier plan apporte une profondeur au paysage.

Fig. 8. Nice, le quai aux palmiers. Tirage numérique positif (8 Fi 16).

Fig. 9. Détail du négatif du quai aux palmiers (8 Fi 16).

Enfin, du fait du peu de sensibilité des plaques photographiques avant 1880, c'est-à-dire avant la généralisation du procédé au gélatino-bromure d'argent, les temps de pose excessifs transformaient les personnages en fantômes. Tous les personnages visibles sur les plaques sont mis en scène avec l'aide d'un assistant et posent, mais ils bougent malgré tout, occasionnant des flous de bougé plus ou moins prononcés. De fait, les personnages sont souvent retouchés, voire redessinés par Charles Nègre.

Fig. 10. Le port de Nice, quai de la douane et bassin Lympia : détail du négatif (8 Fi 8).

Pour ces photographies parisiennes Charles Nègre utilisait une optique spéciale pour réduire le temps de pose à quelques secondes afin de fixer le mouvement tout en le suggérant, comme dans *Les ramoneurs en marche* (Musée des beaux-arts du Canada).

Pour les plaques niçoises, on pense plutôt à des temps de pose proches de la minute, surtout s'il s'agit de collodion sec. Les négatifs au format 9 x 12 centimètres sont produits avec un appareil plus maniable. En photographie analogique, l'encombrement et le poids de l'appareil sont fonction du format. On le perçoit : ces photographies s'apparentent davantage au « reportage » avec des points de vue à hauteur d'homme.

On remarque sur la photo 8 Fi 7 que les roues de la charrette sensée être poussée par un personnage a les roues soigneusement calées par des pierres. Le personnage est lui-même reprécisé avec quelques coups de crayon.

Fig. 11. Détail en positif numérique du cliché 8 Fi 8.
Vue de la rue des Ponchettes à Nice.

La longueur du temps de pose est encore plus évidente avec la vue de la place Napoléon (actuelle place Garibaldi). La place paraît étrangement vide et calme mais lorsqu'on agrandit un détail des arcades, on aperçoit les fantômes de la grande activité de cette place qui n'ont pas eu le temps d'impressionner la plaque.

Fig. 12. Détail en positif numérique du cliché 8 Fi 80 représentant la place Napoléon.

Il serait intéressant de savoir avec quoi étaient faites les retouches sur ces plaques collodionnées. À cette époque, il ne semble pas y avoir encore de recettes bien établies et les photographes travaillent avec ce qu'ils ont sous la main. L'emploi du crayon directement sur le collodion était difficile et risqué, d'où l'application préalable d'un médium comme de la gomme arabique ou du vernis sur la plaque. Au début du XX^{e} siècle, le rendu du ciel pose toujours des problèmes, mais des formules et de nombreux produits pour la retouche sont préconisés comme la gomme-gutte, le noir de fumée, la cire jaune, le bitume de Judée dilué dans l'essence de térébenthine. Dans un ouvrage de cette époque on peut lire : « on enduit d'abord le dos du négatif comme précédemment ; puis avec une estompe et de la poudre de plombagine, on dessine, de gros en gros et suivant le goût, des nuages s'harmonisant autant que possible avec le sujet »[410]. Il semble bien, un demi siècle avant, que Charles Nègre ait utilisé ces mêmes techniques à base de graphite, de liant et d'estompes, mais la comparaison s'arrête là : « Ce serait une grosse erreur de croire qu'il faut être dessinateur habile pour exécuter ce travail, qui ne demande, au contraire, que peu de connaissance de l'art du dessin »[411].

Il est vrai qu'avec l'épaisseur du verre, les retouches appliquées sur le dos du négatif, n'étant pas en contact direct avec le papier de tirage, sont estompées naturellement. Ce n'est pas le cas des plaques de Charles Nègre : le travail de retouche est fait côté émulsion et demande donc plus de talent. Sans aller jusqu'à parler d'un style Charles Nègre, on remarque

[410] Paul Ganichot, *Traité théorique et pratique de la retouche des épreuves négatives et positives,* Paris, C. Mendel, 1895 [2^{e} éd.].
[411] *Id*.

qu'il soigne les ciels de ses photographies et de ses héliogravures avec une certaine similitude de rendu. C'est en agrandissant les tirages (ce que l'on ne faisait pas à cette époque) que l'on remarque vraiment le résultat de ses interventions à même le négatif.

Un travail soigné sur la composition

Enfin, les plaques de verre font état d'un travail sur la composition et la perspective. Pour la vue ci-dessous de la réserve avec le château de l'Anglais, point de vue maintes fois traité, Charles Nègre réalise un chef-d'œuvre. La perspective aérienne est créée par l'étagement des plans des rochers noirs jusqu'aux nuages blancs. Le point de vue surélevé nous donne à voir la surface de la mer vaporeuse rehaussée de légers reflets, chaque rocher semble à sa place. Le château de l'Anglais est solidement calé sur la ligne médiane, trois personnages ponctuent de manière très régulière le chaos des rochers de l'arrière-plan et tout naturellement l'œil est conduit vers le jeune garçon. Ce personnage renforce l'aspect poétique et pictural, peut-être est-il là de manière anecdotique ou peut-être est-il le sujet principal de cette photographie.

Fig. 13. Le cap de Nice et le château de l'Anglais, tirage numérique positif (8 Fi 15).

Fig. 14. Le cap de Nice et le château de l'Anglais.
Détail du tirage numérique positif (8 Fi 15).

Même dans des prises de vue plus rapides avec un matériel plus léger (plaques de verre 9 x 12 centimètres) la composition est toujours aussi rigoureuse (*cf*. 8 Fi 67).

Un socle pour mener une étude comparative des clichés réalisés par Charles Nègre

La confrontation de ces négatifs sur verre avec les tirages conservés aux Archives départementales des Alpes-Maritimes et dans d'autres institutions ouvre également des perspectives d'étude sur les techniques de tirage. Charles Nègre utilise du papier albuminé. Les tirages étaient faits par contact en lumière naturelle. On remarque en agrandissant un détail d'un tirage du cap de Nice, conservé au Musée Niépce de Chalon-sur-Saône, un effet de bougé que l'on ne retrouve pas sur le négatif. Le papier s'est rétracté, le temps de tirage a dû être assez long, à cause du peu de sensibilité de ce papier albuminé et aussi de la température sous le soleil niçois.

Fig. 15. Le cap de Nice et le château de l'Anglais. Détail d'un tirage sur papier albuminé. Ville de Chalon-sur-Saône, Musée Nicéphore Niépce, MNN 1995.101.15.

Conclusion

Un examen individuel et comparatif des clichés produits par Charles Nègre constitue un champ d'exploration à peine défriché. Il constitue cependant un intérêt tant du point de vue de l'histoire des techniques que de la pratique artistique de la photographie. Par ailleurs, une connaissance approfondie de l'œuvre du pionnier grassois comme des photographes en général est nécessaire pour identifier dans les fonds patrimoniaux les auteurs des nombreuses œuvres orphelines ou réviser des attributions erronées. Ainsi, la recherche sur ce fonds a permis de proposer une attribution à Charles Nègre de deux négatifs sur verre au collodion qui se trouvent dans le fond Hubert Dhumez des Archives départementales des Alpes-Maritimes (fonds 47 Fi). Il s'agit de deux vues de Cannes. Hubert Dhumez ne peut pas en être à l'origine : il opère sur des surfaces sensibles au gélatino-bromure d'argent dans les années 1930-1940, soit bien après la disparition du collodion. Outre l'examen de ces plaques, un tirage dans les collections des musées de Grasse, signé avec le tampon habituel de Charles Nègre, est venu confirmer cette attribution.

Fig. 16. Vue générale de Cannes. Photographie attribuée à Charles Nègre. Négatif sur verre au collodion. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 47 Fi 1731.

Fig. 17. Vue de Cannes, à gauche la route de Cannes à La Bocca (boulevard docteur Picaud), au fonds le Suquet. Photographie attribuée à Charles Nègre. Négatif sur verre au collodion. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 47 Fi 1731.

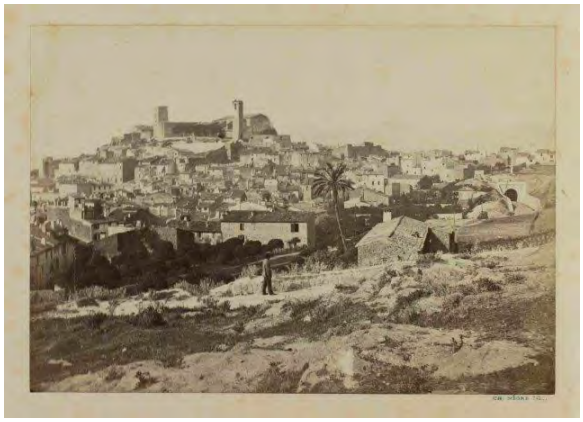

Fig. 18. Vue de Cannes, v. 1863. Photographie Charles Nègre. Papier albuminé. Coll. Musée d'Art et d'Histoire de Provence, Grasse – France, n° 2002.50.

EXPOSITION À DÉCOUVRIR ACTUELLEMENT AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Entre Ciel, mer et terres : l'île monastique de Lérins (v^e^-xx^e^ siècle)

L'exposition présentée aux Archives départementales des Alpes-Maritimes invite à découvrir 15 siècles d'histoire d'un des plus anciens monastères occidentaux, à la lumière des recherches scientifiques les plus récentes.

Quatre thèmes vous guident abordant tour à tour l'influence religieuse et spirituelle du monastère, son rôle de puissance politique et économique sur le continent - principalement en Provence orientale -, l'adaptation de la communauté aux attaques et aux occupations subies du haut Moyen Âge jusqu'aux récents conflits mondiaux, et enfin la force d'attraction que constitue cette « île sainte », sanctifiée par l'histoire et la littérature des moines, les églises et les reliques qui attirent pèlerins, et plus récemment voyageurs et amoureux du patrimoine.

Pour la première fois, grâce à des prêts exceptionnels, une exposition consacrée à l'abbaye de Lérins réunit dans leur plus grande diversité sources écrites, objets archéologiques, œuvres graphiques et picturales, datant du VIII^e^ au XX^e^ siècle, en provenance de différentes institutions : documents, photographies, ouvrages, lapidaire du XIV^e^ siècle conservés à l'Abbaye de Lérins ; chartes médiévales du Palais princier de Monaco et des Archives départementales des Bouches-du-Rhône ; objets archéologiques et œuvre des musées de la Ville de Cannes ; reliquaires de la fin du XV^e^ siècle appartenant aux Villes d'Auribeau-sur-Siagne et de Mougins. Le fonds ancien de l'abbaye de Lérins (XI^e^-XVIII^e^ siècle), conservé aux Archives départementales des Alpes-Maritimes, est également révélé au public.

Renseignements pour le public

Exposition ouverte du lundi 15 octobre 2015 au jeudi 31 janvier 2019.
Entrée gratuite, de 8h45 à 16h15 du lundi au vendredi.
Lieu : salle d'exposition des Archives départementales des Alpes-Maritimes, Centre administratif départemental, 147 boulevard du Mercantour, 06206 Nice.

Autour de l'exposition

Visites guidées gratuites pour tous les publics (individuels, groupes adultes et groupes scolaires - 12 personnes maximum) tous les jeudis après-midi, de 14 h 30 à 16 h 00 sur réservation uniquement à dad@departement06.fr.

Il est possible de planifier des visites de groupe du lundi au vendredi sous réserve des disponibilités des Archives départementales et après demande écrite à envoyer à dad@departement06.fr.

COMPTES-RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

DUSSERRE Aurélia et HOUTE Arnaud-Dominique, *Atlas de la France au XX^e siècle, 1914-2002 : de la Grande Guerre à une nouvelle société*, Paris, Autrement, 2018, 95 p.

Il n'est pas facile de concevoir un atlas de la France au XX^e siècle. C'est cependant l'entreprise à laquelle se sont consacrés A. Dusserre et A.-D. Houte. Ils annoncent d'emblée un choix ambitieux : montrer tous les aspects du sujet, forces et faiblesses, politique, économie, société et culture, cela à toutes les échelles, mondiale, européenne, nationale et même locale, grâce à des gros plans portant sur des communes bien choisies. Le livre propose un texte de synthèse plus ou moins illustré par des représentations graphiques.

Les parties qui semblent les plus réussies sont celles où le texte correspond bien aux illustrations, ainsi pour le bilan de la Grande Guerre ou la crise de 1929. Les classiques cartes électorales et les organigrammes renvoyant aux diverses constitutions sont très clairs. Certaines cartes se signalent par leur originalité et les enseignements qu'elles livrent, par exemple les représentations de la presse régionale, les spectacles sportifs de l'entre-deux-guerres, les camps de la Deuxième Guerre mondiale, les concerts de Johny Halliday en 1963, la France dans le monde à la fin du XX^e siècle. On apprécie aussi la conclusion courte mais dense, ainsi que les suggestions de lectures littéraires.

En revanche on peut émettre quelques réserves sur l'équilibre établi entre les illustrations et le texte. Celui-ci apparaît souvent trop développé en regard de la représentation graphique correspondante, ainsi pour la Deuxième Guerre mondiale vue de l'empire, le temps des alternances, la crise de la démocratie sous la V^e République, les Français et l'Europe. Certains développements importants comme la question féminine entre 1919 et 1939 ne sont pas illustrés. À l'inverse, l'intéressant diagramme consacré à la discipline de 1914 à 1918 n'est pas commenté. Les riches cartes de la page 62 ne sont pas datées. En fait, il se révélait difficile de faire entrer un récit continu et se voulant multidimensionnel dans un nombre de pages réduit. Il en résulte un survol souvent trop rapide, voire des approximations comme cette formule relative au bilan de la Grande Guerre : « Les famille se recomposent, les veuves se remarient » (p. 17). En somme ce livre rend des services et répond à beaucoup de questions, mais il ne satisfait pas à toutes les ambitions qu'il affiche au départ.

Ralph SCHOR

ORY Pascal, *L'Entre-deux-mai. La crise d'où nous venons, 1968-1981*, Paris, Alma Éd., 2018, 372 p.

Pascal Ory réédite un ouvrage paru en 1983, précédé d'une nouvelle préface intitulée « introduction *a posteriori* ». L'idée générale est que « Mai 68 aura été un échec politique et une réussite culturelle ». L'auteur ne brosse pas un tableau des idées agitées en 1968, mais passe directement à l'incarnation de celles-ci dans la création artistique et intellectuelle, savante et populaire.

En vérité beaucoup de textes fondateurs censés représenter l'esprit de 68 sont antérieurs, ainsi ceux de Lévi-Strauss, Foucault, Derrida, Barthes, etc. De nombreux comportements culturels, loin d'apparaître révolutionnaires, relèvent d'une sorte de rétromanie, par exemple la hausse de la fréquentation des musées et des expositions, la vogue de l'histoire, le goût de la généalogie, la rénovation des quartiers historiques, la résurrection de l'opéra, le retour à la nature, la recherche de l'authenticité dans la cuisine, etc. Des parallèles sont établis entre la presse populaire et la presse d'idées, entre la poésie traditionnelle, en perdition, et la poésie

vivante qui s'incarne dans la chanson, entre l'héritage national et l'influence américaine, entre le roman et la bande dessinée, entre la Comédie française et le cirque, l'art de pure consommation et l'art engagé. Des pages pénétrantes sont consacrées à toutes les formes d'art, majeures et mineures, au cinéma, au déclin des Églises dont on se demande si elles gagnent en qualité ce qu'elles perdent en quantité, à la futurologie et à l'ésotérisme, au féminisme et au régionalisme, aux espérances et aux désenchantements de la période. Le livre s'avère riche en statistiques : nombre d'écrivains, de plasticiens, de titres publiés, de ventes de magnétoscopes, de chorales, de films français et étrangers projetés, etc.

Le livre offre ainsi un bilan en forme d'essai, non de manuel. Ainsi le nom de Gabrielle Russier, emblématique en matière de mœurs, apparaît seulement dans une chronologie, et qui veut connaître l'affaire du même nom devra chercher ailleurs. Pascal Ory aime les formules qui font mouche : « L'énergie révolutionnaire découvrait quantité d'utopies concrètes à se mettre sous la dent » (p. 235) ; « Marx fut le plus esquinté… des anciens nouveaux-pères » (p. 307). Et surtout il souligne des points importants : le pouvoir de celui qui est en situation de communiquer sa vision du monde, la réalité d'une mobilité sociale indéniable mais lente, la place grandissante de la politique culturelle dans la gestion publique. Une réédition opportune.

Ralph SCHOR

POZNANSKI Renée, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, Paris, CNRS Éditions, 2018, 740 p.

Renée Poznanski, professeur de sciences politiques à l'université de Beer Sheva, publie une édition revue et augmentée de son livre sorti en 1994.

L'ouvrage offre une mise au point sur la vie quotidienne des juifs durant la Deuxième Guerre mondiale. Il caractérise la communauté juxtaposant de nombreuses catégories, grands bourgeois intégrés, modestes artisans, hommes d'ordre et militants communistes, Français et étrangers, pratiquants et agnostiques, etc. L'auteur détaille la règlementation imposée par les nouveaux pouvoirs : recensements, aryanisation-spoliation des biens, exclusions professionnelles, internement des étrangers, port de l'étoile jaune, etc. La singularité des zones, avant l'occupation totale, est bien montrée, de même que la psychologie des acteurs du drame, le désarroi puis les efforts d'adaptation, les sociabilités refuges, le repli, le regain religieux, les frictions intra-communautaires, la résistance juive. Les rafles et la vie dans les camps inspirent des pages précises et glaçantes. Les réactions de l'opinion française au fil du temps sont bien caractérisées. Le rôle salvateur des Italiens dans leur zone d'occupation n'est pas oublié.

Ce gros ouvrage s'attache fondamentalement à dépasser les analyses législatives et institutionnelles pour montrer comment la règlementation allemande et vychiste fut comprise, vécue, acceptée ou contournée. L'étude est très concrète car, nourrie de nombreuses archives et d'ouvrages autobiographiques, elle détaille les représentations et les gestes, cela sur toute l'étendue du territoire grâce à des exemples précis. Renée Poznanski donne aussi à son livre une dimension historiographique notamment dans la postface qui accompagne la présente édition. Elle évalue l'intensité de l'antisémitisme français, elle explique le silence initial face aux première mesures frappant les juifs, elle nuance les jugements hâtifs portés sur l'UGIF en replaçant la création et le fonctionnement de cette institution dans le contexte de l'époque, elle retrace l'évolution complexe des relations entre juifs, Allemands, État français, opinion en

général, organisations juives et les analyses diverses que les historiens ont données de ces relations, elle réfute l'image que certains chercheurs ou réalisateurs de films télévisés ont voulu offrir, celle d'une population française unanimement résistante dès 1940. Par la richesse de l'information et la rigueur de l'interprétation, ce livre constitue une somme qui fait autorité.

Ralph SCHOR

LAUNAY Marcel, *Pie XI. Le pape de l'Action catholique*, Paris, les Éditions du Cerf, 2018, 238 p.

Marcel Launay, déjà biographe de Benoit XV, publie un ouvrage consacré à Pie XI (1857-1939), pape de 1922 à sa mort. Achille Ratti, formé à Milan, ordonné prêtre en 1879, fut d'abord un professeur qui produisit une œuvre scientifique importante dans les domaines de l'archéologie, la paléographie, la critique historique et littéraire. De 1907 à 1918, il fut responsable de deux grandes bibliothèques, l'Ambrosienne de Milan et la Vaticane. En 1918, il fut nommé visiteur apostolique puis nonce en Pologne. En 1921, il devint archevêque de Milan puis cardinal. Peu après il fut élu au trône de Saint-Pierre.

Marcel Launay brosse un portrait fouillé du nouveau pape, autoritaire, voulant restaurer la royauté du Christ dans la société, convaincu de la solidarité liant le christianisme et la dignité de l'individu, ce qui le conduisit à condamner les totalitarismes et les nationalismes, à travailler pour la paix. Il attachait un prix fondamental à l'Action catholique et aux organisations spécialisées comme la JOC. Il exposa ses idées sociales dans l'encyclique *Quadragesimo Anno* (1937). N'oubliant pas son passé, le pape rappelait que les savants étaient « la lumière du monde ». Préoccupé par les missions, il s'attacha à former un clergé indigène. Il espéra réunir les chrétiens autour du catholicisme qui, pour lui, détenait la vérité. Pour assurer les droits de l'Église, il signa des concordats avec l'Italie, l'Allemagne et de nombreux autres pays. Avec la France, il régla la question des associations diocésaines et il prononça en 1926 une retentissante condamnation de l'Action française. Dans le domaine international, il finit par soutenir la SDN et la politique de paix développée par Briand. Il s'opposa au rapprochement de l'Italie avec l'Allemagne nazie. Initialement favorable aux idées d'ordre et de protection de la famille prêchées par les dictatures, il finit par s'opposer frontalement à celles-ci, surtout quand elles s'en prirent aux juifs : « nous sommes spirituellement des sémites », déclara-t-il ; « J'ai honte d'être Italien », ajouta-t-il. En 1937, dans l'encyclique *Mit Brennender Sorge*, il condamna le nazisme accusé de diviniser l'État et, dans l'encyclique *Divini Redemptoris*, le communisme « intrinsèquement pervers ».

Le livre offre de nombreux développements intéressants sur le fonctionnement de la curie, la vie intellectuelle dans le monde catholique, l'importante œuvre doctrinale de Pie XI, les relations internationales du Vatican, la politique conduite au Mexique et en Espagne. L'auteur brosse un portrait équilibré du pontife dont il montre les forces et les limites. L'ouvrage, d'une clarté exemplaire, satisfera le grand public ; on n'y trouvera pas de notes infrapaginales, mais une riche bibliographie, une chronologie et un index. L'exposé qui n'est jamais pesant est cependant nourri d'une belle érudition.

Ralph SCHOR

BONHOMME Éric, VERCLYTTE Thomas, *L'Europe de 1900 à nos jours*, Paris, Colin, 2018, 414 p.

Éric Bonhomme et Thomas Verclytte, professeurs de chaire supérieure, publient un remarquable manuel traitant de l'Europe de 1900 à nos jours.

L'ouvrage présente d'abord un récit classique et global, bien informé, insistant sur la diversité et les divisions du vieux continent, ce qui n'exclut pas une recherche d'unité. Les ouvertures, l'expansion, certaines tentations de repli sont bien évoquées. L'étude, multidimensionnelle, aborde la question des « Europe d'ailleurs » ; ainsi l'une des premières illustrations montre l'inspection sanitaire des immigrés à Ellis Island vers 1920.

L'information est puisée aux meilleures sources et prend en compte les ouvrages les plus récents. Le récit est considérablement enrichi par de nombreux gros plans et des mises au point historiographiques portant sur des sujets très divers, comme, entre autres, la question juive entre assimilation et sionisme, la querelle des historiens sur la spécificité du nazisme, la comparaison entre les politiques culturelles du communisme, du fascisme et du nazisme, les responsables de la guerre froide, la comparaison entre PCF et PCI, les Beatles et les Rolling Stones, le néoréalisme et la Nouvelle vague, la « fin de l'histoire » et « le choc des civilisations »… En marge du texte des définitions, de courtes biographies, des photographies, des organigrammes, des chronologies, des textes, des allusions à la littérature et au cinéma, le tout bien choisi, éclairent l'analyse. Un bel atlas en couleurs complète le livre avec des cartes attendues et des représentations originales comme l'Europe des savoirs. *In fine* une longue partie méthodologique donne de précieux conseils sur l'art de la dissertation et de l'explication de documents. Outre les bibliographies, le livre offre des rubriques « Ressources Internet ». Par sa richesse, ce manuel de nouvelle génération est une réussite ; il aidera les étudiants auxquels il apparaîtra souvent comme un professeur particulier.

Ralph SCHOR

KENNEDY Robert, *13 jours. La crise des missiles à Cuba*, Paris, Pluriel, 2018, 164 p.

Robert Kennedy, conseiller de son frère le président John F. Kennedy, a laissé un récit de la crise qui, en octobre 1962, mit le monde au bord du conflit nucléaire. Le livre reconstitue d'abord l'enchaînement des événements à partir des notes prises sur l'instant par l'auteur. Il est complété par de précieux documents diplomatiques et par des discours publics prononcés à chaud.

Le grand intérêt de l'ouvrage vient d'abord du rapport établi par Robert Kennedy au fil des heures, la découverte des fusées disposées à Cuba par les Soviétiques, les démentis de ces derniers, les solutions envisagées du côté américain, blocus de l'île ou attaque militaire, le rejet de cette dernière formule malgré les avis de l'état-major, la mise en alerte des armées pour le cas où le blocus échouerait, les intenses échanges diplomatiques. Robert Kennedy donne des indications sur les principaux acteurs de la crise, son frère le président, très inquiet, habile, fin diplomate, Bob Mc Namara, secrétaire d'État à la Défense, Robert Kennedy lui-même qui apparaît brillant et apte à évoluer dans un contexte mouvant. Il brosse indirectement un portrait de Nikita Khrouchtchev, capable de qualifier l'attitude des États-Unis de « pur banditisme » et d'« impérialisme dégénéré », mais saisissant les rapports de force et voulant, comme les dirigeants politiques américains, éviter l'irréparable. Si le chef russe a su et pu reculer, c'est aussi, souligne l'auteur, parce que le président Kennedy,

pondéré, prit soin de ne pas l'acculer dans une impasse et lui laissa une porte de sortie honorable. L'auteur tire également d'autres enseignements de cette affaire : les responsables politiques doivent prendre de nombreux avis avant de décider, ils doivent délibérer en secret pour ne pas être prisonniers des opinions publiques mal informées, ils doivent tenir solidement les militaires inconscients des terribles conséquences résultant de l'emploi de la force. Castro est pratiquement absent du livre. Dans un enjeu planétaire seuls comptaient les choix des géants. Ces choix furent heureusement raisonnables.

Ralph SCHOR

NOIRIEL Gérard, *Le Massacre des Italiens. Aigues-Mortes, 17 août 1893*, Paris, Pluriel, 2018, 295 p.

Gérard Noiriel, spécialiste reconnu de l'immigration étudie dans une perspective sociohistorique le pogrom de 1893 qui, à Aigues-Mortes, causa la mort d'au moins huit ouvriers italiens.

L'auteur évoque d'abord le cadre social et économique de la région concernée, la crise des activités traditionnelles, l'importance de la viticulture et de la production de sel, la présence d'une importante main-d'œuvre de Cévenols, de Piémontais et de « trimards », terme désignant une population de chômeurs allogènes et de vagabonds désocialisés. C'est dans ce monde bigarré que, le 17 août 1893, éclate une bagarre dont la gravité est amplifiée par des rumeurs infondées, de sorte qu'Aigues-Mortes est livrée aux émeutiers pendant vingt-quatre heures. Les autorités italiennes établiront, parmi leurs ressortissants, une liste de 8 morts, 14 disparus et une centaine de blessés.

Gérard Noiriel propose une brillante analyse des liens et des conflits opposant les groupes en présence. Il montre la responsabilité initiale des Italiens et la vengeance des trimards. Dans le climat général, il souligne l'émergence du critère national engendrant ce concept complexe appelé « identité nationale ». Dans un tel cadre, le Français devient héros ou victime, l'étranger est vu comme agresseur ou sauvage primitif, surtout si sa force physique et ses performances au travail lui confèrent une supériorité apparente. L'opinion qui dénonce la concurrence étrangère traduit ou galvanise la xénophobie. Les forces de l'ordre qui protègent les immigrés inspirent de l'hostilité. Le massacre est assez vite instrumentalisé par les milieux politiques ; les socialistes mettent en cause le patronat des salins qui refuse d'accorder un salaire minimum. La presse internationale donne un vaste écho au massacre. En Italie, les Français sont pris à partie et l'éventualité d'une guerre n'est pas écartée. Finalement les deux gouvernements préfèrent enterrer l'affaire tout en ménageant l'honneur national. Aussi la justice française, aux ordres du régime, accélère-t-elle l'instruction, innocente les habitants d'Aigues-Mortes et, malgré des preuves accablantes, acquitte les assassins. Malgré le tollé que ce verdict suscite dans l'opinion italienne, les deux pays font tout pour apaiser le climat et régler la question des indemnisations. L'affaire est ensuite occultée et n'est vraiment connue qu'à partir des années 1970 grâce aux recherches des historiens.

Gérard Noiriel reconstruit méticuleusement le récit du massacre. Il en démêle les fils ou plutôt la construction sociale en assignant sa place à chaque acteur et en montrant les intérêts, généralement contradictoires, qui sont en cause. Il rappelle les liens noués à l'époque entre socialisme et nationalisme. Il souligne que la nationalité peut servir à légitimer la violence. Le pogrome d'Aigues-Mortes ou une leçon pour l'époque contemporaine.

Ralph SCHOR

BLACHER Philippe, *La Constitution de 1958, toujours d'actualité ?* Paris, La Documentation française, 2018, 164 p.

Philippe Blacher, professeur de droit public, s'interroge sur la longévité de la constitution de 1958. Il en analyse la genèse et la définit comme « à mi-chemin entre le régime parlementaire et le régime présidentiel » (p. 16). Il montre que la loi fondamentale, grâce aux 24 révisions survenues depuis 1960, a su s'adapter à des situations nouvelles, intégrer les exigences de la construction européenne, procéder à d'importantes réformes comme la décentralisation ou l'institution du quinquennat présidentiel. Il souligne la prépondérance de l'exécutif et les instruments légaux dont celui-ci use, même si le domaine dit « réservé » ne possède pas de fondement juridique. L'auteur étudie les modalités du dialogue entre l'exécutif et les deux assemblées. Le contre-pouvoir parlementaire est rationnalisé. Mais l'influence de l'exécutif reste déterminante : 80 % des lois résultent d'un projet gouvernemental. En fait, la séparation des pouvoirs, s'éloignant de la vieille distinction opérée par Montesquieu, s'établit aujourd'hui entre majorité et opposition.

Philippe Blacher insiste sur la montée en puissance des juges grâce au rôle croissant du Conseil constitutionnel et des tribunaux qui prennent en compte la suprématie du droit international et européen. Cependant le Conseil constitutionnel, tout en assurant la défense des droits fondamentaux, reste prudent dans son action de censeur. Une partie du livre est consacrée au contenu des révisions, notamment en matière de décentralisation, d'adaptation au droit européen, d'inscription de la langue française dans la constitution, de la création du délit d'outrage à l'hymne national et au drapeau tricolore, etc.

L'ouvrage comporte de précieux encadrés donnant des définitions juridiques, montrant en quoi le président de la République diffère d'un justiciable ordinaire, expliquant la limitation du domaine de la loi depuis 1958, énumérant les commissions permanentes du Parlement, etc. Un ouvrage précis qui répond à de nombreuses questions.

Ralph SCHOR

VERGNON Gilles, *Un enfant est lynché. L'affaire Gignoux, 1937. Violence et politique dans la France du Front populaire*, Paris, PUF, 2018, 272 p.

Le 24 avril 1937, dans le quartier de la Croix-Rousse à Lyon, un enfant de huit ans, Paul Gignoux, meurt, lynché par quatorze autres enfants à peu près du même âge. L'historien Gilles Vergnon analyse cette affaire en détail. La famille de la victime appartient à la moyenne bourgeoisie catholique, le père adhère au Parti social français du colonel de La Rocque, l'enfant aurait été assailli aux cris de « fasciste », « cagot », « Croix de feu ». Les agresseurs fréquentent la même école et sont issus de milieux modestes. Ainsi l'affaire

Gignoux ne constitue pas un simple fait divers mais revêt une dimension politique. Celle-ci est attestée par les débats qu'elle suscite au Conseil municipal de Lyon, au Sénat, à la Chambre des députés, dans la presse, surtout dans les journaux catholiques et populaires parisiens qui accordent une couverture exceptionnelle à la mort de l'enfant. L'Action française met en cause la lutte des classes et le juif Léon Blum. Les porte-parole du Front populaire, sur la défensive, veulent réduire l'affaire à une « querelle de gosses » (*L'Humanité*, 26 août 1937).

L'auteur élargit sa réflexion en contextualisant la mort tragique du petit Paul Gignoux. Il évoque d'autres agressions du même genre, à l'issue moins tragique, à Ivry en octobre 1936, à Toulouse en juin1937, d'autres encore où des personnes sont attaquées pour avoir arboré des insignes tricolores ou affiché des idées rouges. Il souligne ainsi combien le Parti communiste a rencontré de réticences quand il a voulu convaincre sa base de « tendre la main » aux catholiques et aux Croix de Feu. *In fine*, Gilles Vergnon s'interroge sur le concept de « brutalisation » au sein de la société française à l'époque du Front populaire. Il dénombre 67 morts violentes et des centaines de blessés, notamment lors des journées de février 1934 à Paris, des émeutes de Brest et Toulon en août 1935, de la fusillade de Clichy en mars 1937. Il se refuse à parler de guerre civile, les chiffres étant très inférieurs à ceux des pays étrangers de l'entre-deux-guerres et les affrontements se produisant non entre groupes militants, mais entre forces de l'État et organisations politiques structurées, surtout PCF et PSF.

Cette étude solide, parfaitement contextualisée, contribue à une meilleure connaissance – à la base en quelque sorte – des violences à l'époque du Front populaire.

Ralph SCHOR

RECHERCHES RÉGIONALES

se propose de faire mieux connaître les Alpes-Maritimes et les contrées limitrophes telles qu'elles apparaissent au travers des recherches en sciences humaines et sociales.

La revue publie, dans un esprit multidisciplinaire, des travaux originaux, des résumés de thèses ou de mémoires de maîtrise, des documents d'archives, des données statistiques, des notes de lecture, toutes les informations qui font progresser la connaissance ou facilitent les études ultérieures.

En assurant ce périodique, la Direction des Archives du Département des Alpes-Maritimes reste fidèle à sa mission qui est essentiellement de fournir aux chercheurs les instruments de documentation indispensables à la réalisation de leur œuvre.

FONDATEURS

Etienne Dalmasso

Andrée Devun

COMITÉ DE RÉDACTION

Anne Jolly

Yves Kinossian

Ralph Schor

DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
CENTRE ADMINISTRATIF DÉPARTEMENTAL
06206 NICE CEDEX 3 - TÉL. 04 97 18 61 71

ISSN 2105 - 2891